Le Monde

www.lemonde.fr

58e ANNÉE – Nº 17940 – 1,20 € – FRANCE MÉTROPOLITAINE — DIMANCHE 29 - LUNDI 30 SEPTEMBRE 2002 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

CHRISTINE NESBITT/AP

CÔTE D'IVOIRE
Abidjan appelle Paris au secours p. 3

NAUFRAGE
700 disparus au large de la Gambie p. 3

SERBIE
Election présidentielle p. 6

AUTOMOBILE
Jacques Chirac au Mondial p. 9 et 19

PROCÈS
5 à 12 ans de prison pour viol collectif p. 11

SUPPLÉMENT
Le Monde ARGENT
Placements : se méfier des modes

SANGATTE
L'aide au retour p. 12
et notre éditorial p. 14

LUXE
Les soucis de Gucci p. 15

FOOTBALL
Rennes en difficulté p. 17

MÉDECINE
Les nodules bénins du sein p. 18

OURS ET LOUP
Un couple fantasmatique p. 20

PORTRAIT
Anne de Villepoix, galeriste p. 24

International 2
France 8
Société 10
Horizons 13
Entreprises 15
Carnet 16
Abonnements 16
Aujourd'hui 17
Météorologie 20
Jeux 20
Culture 21
Radio-Télévision 25

Irak : Chirac récuse l'ultimatum de Bush

LE PROJET de résolution sur l'Irak que les Etats-Unis souhaitent voir adopter par le Conseil de sécurité se heurte à une vive opposition de trois de ses membres permanents : la France, la Russie et la Chine. Ce texte préliminaire américano-britannique prévoit de fixer deux ultimatums à Saddam Hussein : sept jours pour fournir la liste de ses armements, et vingt-trois autres jours pour ouvrir aux inspecteurs onusiens l'accès à tous les sites qu'ils voudraient visiter. Il stipule surtout que, Bagdad étant déjà en *« infraction matérielle »* vis-à-vis des résolutions antérieures de l'ONU, une *« violation flagrante »* par l'Irak du régime de contrôle onusien autoriserait tout Etat qui le souhaite à intervenir militairement.

Jacques Chirac récuse cette automaticité, et l'a fait savoir vendredi 27 septembre au président Bush. Pour le président français, une résolution devrait se limiter à assurer le retour *« rapide et sans conditions »* des inspecteurs. Une infraction par l'Irak devrait, pour autoriser le recours à la force, faire l'objet d'une nouvelle résolution de l'ONU.

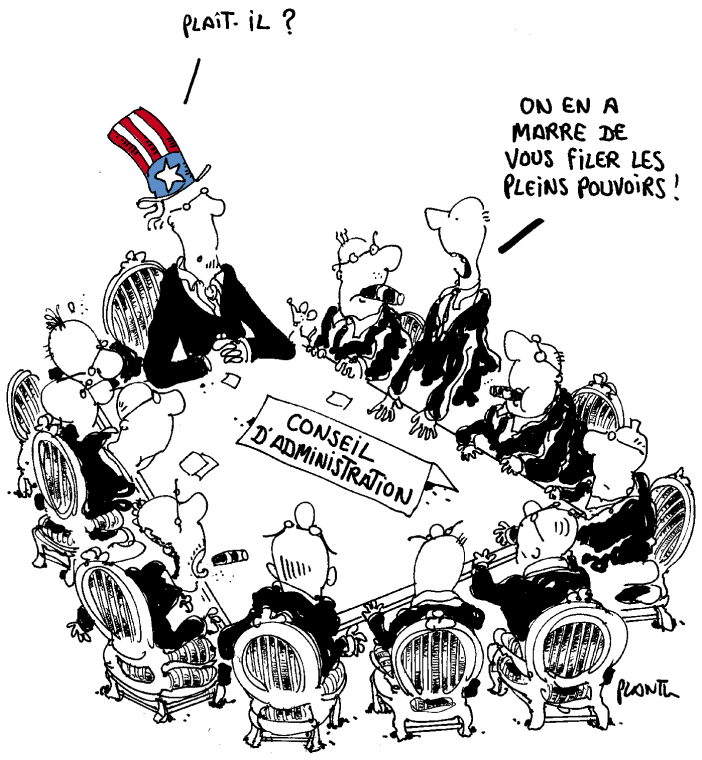

▶ Le chef de l'Etat s'oppose au projet de résolution américain, ainsi que la Chine et la Russie

▶ George W. Bush veut que l'ONU donne 30 jours à Saddam Hussein pour ouvrir ses sites d'armements

▶ En cas de refus irakien, l'intervention militaire serait autorisée

Lire page 2

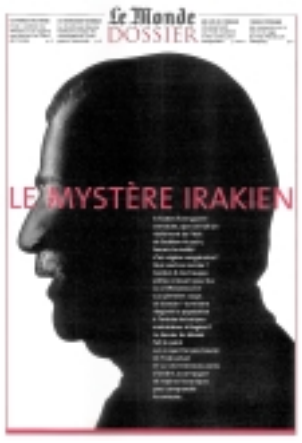

Le mystère irakien

UN DOSSIER de 8 pages du *Monde*. Ce que l'on sait de l'Irak aujourd'hui, et ses immenses zones d'ombre : sur la solidité du régime, ses capacités militaires, l'état d'esprit de la population, l'enjeu pétrolier... L'histoire de ce pays, des cartes et des clés pour comprendre.

Le PS tente de tourner la page Jospin

LES MILITANTS socialistes, qui se sont sentis abandonnés par Lionel Jospin après sa défaite à l'élection présidentielle, ont, selon notre enquête, mal reçu le livre que vient de publier son épouse, Sylviane Agacinski (*Journal interrompu*, Le Seuil). L'ouvrage porte un regard sur l'échec du 21 avril, alors que le PS essaie tant bien que mal de tourner la page.

En outre, les critiques portées par l'auteur sur les dérives gauchistes des socialistes déplaisent aux militants, attirés par un coup de barre à gauche. Réunis samedi 28 et dimanche 29 septembre à Argelès-sur-Mer (Pyrénées-Orientales), les partisans d'Henri Emmanuelli vont constituer un nouveau courant, baptisé « Nouveau Monde », avec Jean-Luc Mélenchon, porte-parole de la Gauche socialiste, laquelle s'est divisée à cette occasion. Les participants dénoncent la *« dérive social-libérale »* du gouvernement Jospin et veulent se rapprocher des antimondialisation.

OLYMPIA/SIPA

Lire page 8

THÉÂTRE

Isabelle Huppert et l'innocence de Sarah Kane

BRIGITTE ENGUERRAND

A PARIS, Isabelle Huppert retrouve les Bouffes du Nord et le metteur en scène Claude Régy en jouant pour la première fois une pièce de Sarah Kane, *4.48 Psychose*. Dans un entretien au *Monde*, la comédienne dit son admiration pour l'écriture de cette dramaturge britannique qui s'est suicidée en 1999, à l'âge de 28 ans, auteur *« malade d'elle-même »* et *« malade du monde »*, dont *« la part d'innocence a été de penser que le théâtre pouvait changer, peut-être pas le monde, mais certaines personnes »*. *Lire page 21*

Deux ans d'Intifada : « A quoi bon se faire tuer pour rien ? »

RAMALLAH
de notre envoyé spécial

Après quatre opérations et une convalescence d'un an et demi, Mohammed Falah a retrouvé presque entièrement l'usage de sa jambe gauche. S'il claudique encore un peu le long de la rue qui mène au barrage de Qalandia, à l'entrée sud de Ramallah, sa blessure appartient déjà aux souvenirs de l'Intifada. Le 1er décembre 2000, deux mois après le début du soulèvement, le jeune homme se trouvait à l'entrée est de la ville. Comme tous les vendredis après la prière, il était venu avec des dizaines de *chebabs* harceler les soldats israéliens postés non loin du tribunal militaire de Bet El. L'Intifada était encore une révolte des pierres, un rituel brûlant d'esquives et de trajectoires mortifères. Un rendez-vous dangereux dans des endroits et à des heures presque convenus à l'avance.

« J' avais touché un soldat à la poitrine. En fuyant, j'ai été atteint par une balle en caoutchouc dans le dos, mais je n'ai pas été sérieusement blessé. Un peu plus tard, je suis revenu à la charge. Mes copains m'ont dit que j'avais été repéré. Je portais un keffieh rouge. Les Israéliens ont tiré. J'ai reçu une balle dans la jambe et une autre dans la main gauche, celle avec laquelle j'allais lancer une pierre. » Mohammed Falah, évacué, soigné à l'étranger, est ensuite rentré à Ramallah, où, âgé de 19 ans, il vit cloîtré comme la majorité des habitants de cette ancienne zone autonome. Son père est un militant du Hamas. *« Moi, je ne suis pas dans ces trucs-là, je ne fais pas de politique »*, précise-t-il. Il porte un regard désabusé sur l'Intifada. Pas question de lancer à nouveau des pierres. *« À quoi bon se faire tuer pour rien ? En décembre, j'avais déjà perdu sept de mes amis. »* Pas question non plus de se porter candidat pour un attentat-suicide. *« Mais quand j'apprends à la radio qu'une bombe a explosé à Tel-Aviv, je suis content. C'est sûr que les Palestiniens ont beaucoup perdu avec l'Intifada. Mais les Israéliens, eux aussi, ont perdu : ils vivent avec la peur, et leur situation économique est mauvaise. C'est pour cela que je suis pour les attentats- suicides. Pas parce que ça va changer les choses, mais parce que, comme ça, nous ne sommes pas les seuls à perdre. »*

Gilles Paris

Lire aussi nos informations page 4

REPORTAGE

Dans la ville folle du Nevada

ILS SONT des milliers, chaque année, à construire Burning Man, puis à la brûler. Pendant sept jours, tout est permis, tout est gratuit dans cette ville folle et éphémère. *Lire page 13*

ANALYSE

L'armée française revendique sa place en Europe

LA FRANCE s'est engagée à fournir 20 % des capacités de la Force de réaction rapide (FRR) que l'Union européenne (UE) veut mettre sur pied, en 2003, pour remplir des missions de maintien ou de rétablissement de la paix et pour appuyer des actions humanitaires. Ce sont des missions de force baptisées encore « gestion de crise ».

Mais le Conseil européen, qui a formellement lancé le projet en décembre 1999, à Helsinki, ne s'est pas interdit pour autant de conduire, avec la FRR, des opérations de combat dites *« de haute intensité »*. La part que la France veut y prendre figure noir sur blanc – dès les premières lignes – dans le projet de budget de la défense pour 2003, que le gouvernement vient d'approuver, et dans le projet de loi de programmation 2003-2008. A l'origine, les Européens se sont lancés dans la construction d'une force de 60 000 hommes déployable en soixante jours et capable de tenir son rôle sur le terrain pendant un an.

A charge, pour les participants, de prévoir, pour soutenir la FRR, une réserve de 120 000 à 130 000 hommes, 300 à 500 avions (dont 150 à 300 de combat) et une quinzaine de grands navires de combat qui s'appuient sur des moyens de commandement, de renseignement et de logistique adaptés. Il ne s'agit pas d'un corps d'armée permanent, mais d'une formation qui serait disponible, tout ou partie, en 2003, selon les besoins du moment. Officiellement, la France revendique de pouvoir jouer, au sein de la FRR, un rôle de « nation-cadre ». Il faut entendre par là l'aptitude de l'armée française à fédérer, sur le plan militaire, les contributions des autres pays membres autour de ses propres capacités nationales. Pour y parvenir, le projet de budget de la défense pour 2003 impose à la France d'être en mesure de fournir, durant une année au moins, quitte à les relever lors de rotations régulières, 12 000 hommes, 75 avions de combat et 12 bateaux avec le groupe aéronaval autour du porte-avions nucléaire *Charles-de-Gaulle*, le seul aujourd'hui de sa catégorie en Europe.

Jacques Isnard

Lire la suite page 14

DAVID WILSON

M 00146 - 929 - F: 1,20 €

Afrique CFA 1000 F CFA, Algérie 40 DA, Allemagne 1,50 €, Antilles-Guyane 1,50 €, Autriche 1,50 €, Belgique 1,20 €, Canada 2,50 $, Danemark 15 KRD, Espagne 1,50 €, Finlande 2,00 €, Grande-Bretagne 1 £, Grèce 1,50 €, Irlande 1,50 €, Italie 1,50 €,Luxembourg 1,20 €, Maroc 10 DH, Norvège 14 KRN, Pays-Bas 1,50 €, Portugal cont. 1,50 €, Réunion 1,50 €, Suède 16 KRS, Suisse 2,40 FS, Tunisie 1,5 DT, USA (NY) 2 $, USA (others) 2,50 $.

INTERNATIONAL

LA CRISE IRAKIENNE

Les Etats-Unis devraient avoir le plus grand mal à obtenir une majorité au Conseil de sécurité des Nations unies sur leur projet de résolution contre l'Irak. Ce texte fixe un double ultimatum à Saddam Hussein, prévoit un **RÉGIME D'INSPECTION RENFORCÉ** et un recours automatique à la force en cas de violation des nouvelles dispositions. Lors d'un entretien téléphonique vendredi 27 septembre, Jacques Chirac a exprimé son désaccord à George Bush, plaidant pour *« une résolution simple et ferme montrant l'unité de la communauté internationale »*. La France continue à défendre une démarche en deux étapes. Chine et Russie ont également fait connaître leurs **RÉSERVES**. Les négociations doivent se poursuivre dans les jours à venir. M. Bush doit également faire face à des critiques américaines grandissantes.

Irak : France, Russie et Chine disent non à George W. Bush

Jacques Chirac a exprimé, vendredi 27 septembre lors d'une conversation avec Washington, son opposition à un projet de résolution américain contre Bagdad, qui prévoit un recours automatique à la force. Moscou et Pékin disent soutenir la position française

LES CONSULTATIONS franco-américaines qui ont eu lieu vendredi 27 septembre à Paris n'ont pas permis d'aboutir à un accord sur le contenu d'une résolution à soumettre au Conseil de sécurité des Nations unies. Washington a le soutien de Londres. Mais George W. Bush doit faire face aux réserves voire à l'opposition des trois autres pays membres permanents du Conseil : la France, la Russie et la Chine.

De ces discussions, il ressort deux choses. La première est que l'administration américaine préfèrerait malgré tout gérer cette crise dans le cadre de l'ONU. La seconde est que si elle veut vraiment y parvenir, il lui faudra en rabattre. En l'état actuel, le projet de résolution des Etats-Unis a peu de chance de recueillir la majorité nécessaire. Les objections de la Chine et de la Russie rejoignent celles que les dirigeants français ont exprimées vendredi à leurs interlocuteurs américains.

Après qu'un émissaire du département d'Etat américain, Marc Grossman, accompagné d'un représentant du Foreign Office britannique, eut présenté le projet de résolution vendredi au quai d'Orsay et à l'Elysée, Jacques Chirac a eu un entretien téléphonique avec le président des Etats-Unis. George W. Bush a tenu d'abord à remercier l'armée française pour l'évacuation des étrangers de Bouaké, en Côte d'Ivoire, et il semble que le ton général de cet entretien entre les deux présidents ait été cordial. M. Chirac n'en a pas moins tenu bon à propos de l'Irak, et exposé les raisons pour lesquelles il n'approuvait pas la démarche contenue dans le projet américain et qui prévoit, entre autres, un recours automatique à la force.

Le régime de Bagdad a accepté le 16 septembre le retour des inspecteurs en désarmement de l'ONU, aux conditions fixées dans la résolution 1284 de l'ONU. Or le projet américano-britannique durcit sur plusieurs points le système de contrôle qui avait été défini en décembre 1999 par cette résolution 1284. L'innovation majeure, et inacceptable aux yeux des responsables français, est la mention selon laquelle une *« violation flagrante »* par l'Irak du régime de contrôle qui lui est imposé ouvrirait automatiquement la possibilité pour l'ONU ou l'un de ses Etats membres d'intervenir militairement. Cette notion d'automaticité est, du point de vue des Français, la porte ouverte à une intervention que les Etats-Unis décideraient de leur propre chef, tout en se prévalant de l'ONU qui n'aurait servi dans ce cas que d'habillage à leur politique.

« RESPECTER L'ONU »

« Dans le texte américain, dit un commentateur français autorisé, *ce n'est pas le Conseil de sécurité qui jugerait s'il y a ou non "violation flagrante". Ce que nous voulons, nous, c'est que soient respectées les prérogatives du Conseil de sécurité, seul habilité par la Charte des Nations unies à décider du recours à la force ».* Au cas où le régime irakien violerait ses engagements, ceci devrait donner lieu, selon Paris, à un rapport des inspecteurs au Conseil de sécurité de l'ONU, lequel apprécierait et débattrait des mesures à prendre.

C'est la démarche *« en deux temps »* qu'avait proposée Jacques Chirac le 9 septembre et qu'il a de nouveau prônée vendredi auprès de George W. Bush. Le président français a rappelé, selon son porte-parole Catherine Colonna, que l'on vise le désarmement de l'Irak par l'ONU et que *« l'objectif est donc le retour des inspecteurs rapidement et sans condition ». « Une résolution simple et ferme montrant l'unité et la détermination de la communauté internationale peut y aider »*, a-t-il ajouté.

Le « premier temps » à ses yeux serait une résolution qui, contrairement au projet américain, n'ajoute ni nouvelles exigences ni menaces mais se borne à rappeler à l'Irak ses obligations actuelles. Le « deuxième temps » — une deuxième résolution — ne serait à envisager que si le Conseil constatait que Bagdad s'en écarte. Vouloir brandir dès aujourd'hui la menace, c'est fournir à l'Irak un prétexte pour se rétracter et briser l'unité jusqu'ici maintenue au Conseil de sécurité, estime-t-on à Paris.

Les présidents français et russe, Jacques Chirac et Vladimir Poutine, avaient constaté jeudi, dans un entretien téléphonique, qu'ils partageaient *« la même approche »* ; l'émissaire américain Marc Grossman en partance pour Moscou samedi, après Paris, aura pu le vérifier. Le premier ministre chinois, Zhu Rongji, en visite à Paris vendredi, s'est rangé lui aussi du côté français et a souligné *« les conséquences incalculables »* que pourrait avoir une intervention militaire en Irak sans autorisation en bonne et due forme de l'ONU. Plusieurs des membres non permanents du Conseil ont des préventions envers la politique américaine. *« Avec un texte pareil, inutilement excessif, les Etats-Unis risquent de faire reculer des pays hésitants qui auraient pu leur être favorables »*, dit un diplomate français.

AFP

Une guerre en Irak pourrait avoir « des « conséquences incalculables »

ZHU RONGJI

Il risque de faire reculer aussi Saddam Hussein par les mesures de renforcement du système d'inspection qu'il propose. Le projet américain prévoit notamment des dispositions nouvelles à propos des sites irakiens dits *« sensibles »*, une protection des inspecteurs par des militaires, ou encore la possibilité pour les membres permanents du Conseil de sécurité d'envoyer des représentants pour *« accompagner »* les inspecteurs ou, si l'on comprend bien, pour exercer sur eux une sorte de droit de regard.

On récuse à Paris le motif invoqué pour les justifier par les Américains, selon lesquels *« les dispositions existantes [dans les précédentes résolutions] se sont révélées inefficaces »*. La résolution 1284, fait-on valoir à l'Elysée, a précisément été conçue pour parer aux manœuvres d'obstruction du régime irakien. Il s'agit déjà d'un système renforcé, qui n'a pas encore pu être expérimenté ; c'est le moment aujourd'hui.

On espère à Paris que les Etats-Unis peuvent encore évoluer vers un texte acceptable par tous. Les dirigeants français cherchent en effet aussi à éviter un blocage au Conseil de sécurité, qui pourrait de nouveau inciter Washington à sortir du cadre de l'ONU.

Claire Tréan

Bagdad promet « des combats acharnés » en cas de guerre

Les démarches diplomatiques anglo-américaines pour rallier les alliés à une ferme résolution de l'ONU contre l'Irak ont suscité plusieurs réactions.

● **Tarek Aziz, vice-président irakien,** a promis que, dans le cas d'une guerre, il y aurait *« des combats acharnés ». « Nous sommes capables de défendre notre pays*, a-t-il expliqué à la télévision irakienne, *car nous allons combattre s ur notre territoire et nous connaissons bien les lieux ».* Allusion au fait que les Irakiens pourraient entraîner la coalition occidentale dans des combats de rues meurtriers.

● **Le fils aîné de Saddam Hussein, Oudaï,** a accusé le président américan George W. Bush de se comporter comme *« un cow boy arrogant qui lorgne sans vergogne sur les réserves de pétrole irakien »*, lesquelles, a-t-il dit, sont *« supérieures à celles de l'Arabie saoudite ».*

● **Le secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld,** a comparé, sur une télévision locale d'Atlanta, Saddam Hussein à *« un boucher, qui torture son peuple et dilapide des milliards et des milliards de dollars pour avoir des armes de destruction massive ».* Il a laissé entendre que la capture du président irakien n'était pas nécessaire, une fois son régime remplacé. *« S'il est en fuite,* a-t-il déclaré, *cela veut dire qu'il ne gouvernera plus l'Irak. L'objectif est de ne pas voir cet individu diriger le pays. Dans combien de temps ? Cela dépend en grande partie de l'opposition irakienne et de la volonté de la population ».*

Le sénateur Edward Kennedy met en garde la Maison Blanche

WASHINGTON
de notre correspondant

Participant à la campagne des élections de novembre dans l'Arizona, vendredi 27 septembre, le président George W. Bush a prononcé, à Flagstaff, un discours dans lequel il a redemandé à l'ONU d'agir pour désarmer l'Irak. Faute de quoi, *« s'il le faut, pour défendre* [leurs] *libertés, les Etats-Unis prendront la tête d'une coalition et s'en chargeront »*, a-t-il déclaré.

L'hypothèse d'une offensive militaire a été de nouveau discutée, vendredi, par une personnalité démocrate. Dans un discours prononcé à l'Université John Hopkins, à Washington, Edward Kennedy, sénateur du Massachussets et l'un des « poids lourds » du Congrès, a repris, sur un ton plus modéré, la plupart des arguments développés, le 23 septembre, par l'ancien vice-président Al Gore.

« La guerre devrait être le dernier recours, pas la première réponse », a déclaré M. Kennedy. Il a mis en garde, lui aussi, contre le danger de se détourner de la lute contre Al-Qaida au profit d'une offensive militaire pour chasser Saddam Hussein du pouvoir. Selon le président de la commission des affaires sociales du Sénat, M. Bush *« n'a pas démontré »* que l'Irak représente une menace imminent et directe pour les Etats-Unis.

Les évaluations des experts du Congrès prévoient cependant le vote d'une résolution autorisant le président à agir militairement contre l'Irak par 75 ou 80 sénateurs sur 100 et par 300 députés sur 436. Les responsables démocrates mènent le combat, maintenant, non sur le vote d'une résolution, qui ne fait pas de doute, ni sur le fait qu'il aura lieu dans la semaine du 30 septembre, avant que le Congrès ne se sépare pour la campagne électorale, mais sur l'ampleur du consensus qu'obtiendra M. Bush.

Un sondage commandé par le *Washington Post* et la chaîne de télévision ABC montre que la proportion des Américains convaincus de la nécessité d'employer la force contre Sadam Hussein a tendance à baisser, même si elle se situe encore à 61 %, et, surtout, qu'une action isolée des Etats-Unis recueille l'adhésion d'une minorité (46 %).

Patrick Jarreau

Le double ultimatum américain

SELON LA PRESSE AMÉRICAINE, le projet de résolution que testent actuellement les Américains auprès de leurs partenaires du Conseil de sécurité comporterait un double ultimatum à Saddam Hussein. Il aurait un délai de sept jours pour accepter cette nouvelle résolution et déclarer ses programmes d'armement nucléaire, chimique, bactériologique ou balistique. Il aurait ensuite vingt-trois jours supplémentaires pour ouvrir aux inspecteurs des Nations unies l'intégralité des sites et installations concernées et fournir un inventaire détaillé des programmes d'armes.

Si le régime de Bagdad faisait *« de fausses déclarations ou des omissions »* ou s'il entravait les inspections, si des *« violations flagrantes »* de la résolution avaient lieu, les Etats membres du Conseil de sécurité pourraient *« prendre toutes les mesures nécessaires pour rétablir la paix et la sécurité dans la région »*, dit le projet de résolution américain. Cette mention serait considérée par les Américains comme les autorisant à recourir à la force sans autre procédure, la formule du *« rétablissement de la paix et de la sécurité dans la région »* pouvant être interprétée par eux comme la nécessité d'en finir avec le régime de Saddam Hussein.

La déclaration détaillée des armements devra, selon le texte américain, être faite avant le retour des inspecteurs des Nations unies, qui seraient accompagnés de gardes armés. Les inspections pourront concerner n'importe quel site irakien, y compris le complexe présidentiel de Saddam Hussein, qui s'étale sur 30 km². (La résolution 1284 avait déjà exclu l'exemption des sites présidentiels). Aucun bâtiment du gouvernement ou des services de sécurité ne serait interdit de visite, pas plus que les sites sensibles comme les mosquées. Le texte américain réclame *« une liberté de mouvement sans restriction »* pour les inspecteurs et *« l'accès à n'importe quel bâtiment ou site »*. En outre, chacun des cinq membres permanents du Conseil de sécurité pourrait demander à envoyer des représentants qui accompagneraient les inspecteurs de l'ONU en Irak. Selon une source occidentale, ces représentants pourraient demander à ce que certains sites soient inspectés et exiger des rapports.

Le projet de résolution américain rappelle en préambule que l'Irak a violé une quinzaine de résolutions antérieures adoptées par le Conseil de sécurité depuis la Guerre du Golfe en 1991. Les sources américaines que cite le *Washington Post* rappellent que ce projet est le point de départ de négociations qui pourraient se poursuivre pendant plusieurs semaines.

DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix
Rembourse la différence si vous trouvez moins cher le mois suivant l'achat

MATELAS ● SOMMIERS
vente par téléphone possible
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI - SIMMONS DUNLOPILLO - BULTEX - etc.
Toutes dimensions - Garantie 5 et 10 ans
et une gamme de literie spéciale pour dos sensibles
CANAPÉS - SALONS - CLIC-CLAC
en cuirs - tissus ou alcantara...
STEINER - DUVIVIER - COULON - DIVA - BOURNAS - HUKLA - etc.
247, rue de Belleville Paris 19e M° Télégraphe
148, av. Malakoff Paris 16e M° Porte Maillot
50, avenue d'Italie Paris 13e M° Place d'Italie
MOBECO ☎ 01 42 08 71 00 7/7
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

Pierre Hassner, chercheur au Centre d'études et de recherches internationales

« A long terme, la complexité du monde se vengera »

Dans un *Cahier de Chaillot* publié par l'Institut d'études de sécurité de l'Union européenne, vous analysez, sous le titre *« L'empire de la force ou la force de l'empire ? »*, les traditions et contradictions de la politique extérieure américaine en œuvre dans la crise actuelle. La nouveauté de la situation créée par les attentats du 11 septembre 2001 est, selon vous, une conjonction de trois facteurs...

C'est en effet la combinaison d'un nouveau sentiment de vulnérabilité, de l'indignation morale devant l'hostilité d'une partie du monde et du sentiment de puissance, sinon d'infaillibilité inégalée. Ce n'est donc pas seulement ce que *[l'ancien chef de la diplomatie française]* Hubert Védrine appelait *« l'hyperpuissance »* parce que, traditionnellement, les puissances maritimes, comme le Royaume-Uni et les Etats-Unis, sont pour le développement du commerce et du droit international quand elles ne sont pas menacées. Selon la formule de Francis Bacon, *« elles peuvent prendre de la guerre plus ou moins selon ce qu'elles veulent »*.

Mais être à la fois une victime innocente, incomprise, et une puissance irrésistible... crée un cocktail explosif. Toutes les barrières sautent pour justifier le retour à une tradition plus brutale, qui a certes toujours existé, mais qui était restée masquée par le commerce et le moralisme. La guerre au terrorisme combine le triple avantage d'être aussi simple et universelle que l'endiguement du communisme, de susciter l'adhésion quasi unanime du peuple américain et de correspondre aux instincts de George W. Bush, comme aux idées de certains de ses conseillers.

Vous distinguez plusieurs traditions dans la politique étrangère américaine. A laquelle d'entre elles se rattache le président américain ?

On pourrait parler d'une sorte de *« wilsonisme botté »* au sens où l'on a qualifié l'ère napoléonienne de *« révolution bottée »*. C'est un mélange d'isolationnisme, d'idéalisme, d'unilatéralisme et d'internationalisme messianique. L'argument sur l'élargissement du cercle de la démocratie sonne un peu faux parce qu'il semble venir après-coup. Mais ce n'est pas seulement une marque de cynisme. La promotion de la démocratie fait partie de la défense des intérêts nationaux américains, pris au sens large. C'est pourquoi les Etats-Unis n'ont jamais été aussi étroitement impériaux et jamais aussi étroitement nationaux.

Cette politique n'est-elle pas en contradiction avec les déclarations de George W. Bush avant son élection ?

En effet, le candidat Bush et ses conseillers avaient limité leur objectif à la défense des intérêts américains – au sens étroit du terme – et, contrairement à Bill Clinton, qui avait été d'ailleurs réticent à l'origine, ils refusaient de se lancer dans le *« Nation Building » [aide à la construction d'Etats stables et, si possible, démocratiques]* ou d'engager les forces américaines dans des missions humanitaires ingrates. *« Les superpuissances ne nettoient pas les carreaux »*, disait John Hillen, qui a rédigé le grand discours de politique étrangère du candidat Bush. Aujourd'hui, le président américain et son entourage sont toujours aussi réticents mais leur politique les amène à faire ce qu'ils rejetaient. Certains, même, envisagent une présence américaine pendant des décennies en Afghanistan, en Irak ou ailleurs.

> « Les Etats-Unis n'ont jamais été aussi étroitement impériaux et nationaux »

Que pensez-vous des projets de remodelage de l'ensemble du Proche-Orient ?

Il a toujours existé *[aux Etats-Unis]* une frange d'idéologues fanatiques mais, jusqu'à l'élection de George W. Bush, elle était marginale. La victoire de M. Bush lui a donné pignon sur rue. C'est un groupe de personnes brillantes mais aussi d'hurluberlus, auxquels George W. Bush n'a pas donné entièrement raison. Il reste dans l'ambiguïté. Il ne dit pas que la guerre préventive contre l'Irak constitue une exception, mais il ne dit pas non plus que la doctrine est générale.

Cette réorientation est-elle conjoncturelle ou profonde ?

Je ne sais pas s'il s'agit de la manifestation d'une alternance entre isolationnisme et interventionnisme – classique dans l'histoire américaine –, le syndrome post-11 septembre remplaçant le syndrome post-Vietnam, ou s'il s'agit de quelque chose de plus durable. En tout cas, penser que tout peut se résoudre par la force militaire, c'est faire preuve d'une vision bien courte. Ce point de vue peut l'emporter mais, à long terme, la complexité du monde se vengera.

Propos recueillis par Daniel Vernet

La Côte d'Ivoire demande une aide militaire à la France contre la rébellion qui s'étend dans le nord du pays

A la veille d'un sommet régional à Abidjan, le gouvernement ivoirien réclame l'application des accords de défense signés avec Paris. Les mutins ont pris le contrôle d'une nouvelle localité

ABIDJAN
de notre envoyé spécial

Pour tenter de résoudre par la diplomatie, plutôt que par les armes, la crise ivoirienne, il avait été question d'un minisommet à Marrakech (Maroc) ce week-end, puis d'une réunion dans le cadre plus officiel de la Cedeao (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest), début octobre à Dakar (Sénégal), avant que l'on opte pour Abidjan sans changer la date. En fin de compte, tout a été chamboulé : la réunion aura lieu dimanche 29 septembre à Accra (Ghana). Si besoin, elle pourra être prolongée de 24 heures.

Ce choix en faveur d'une capitale africaine proche de la Côte d'Ivoire, mais neutre, présente un double avantage : permettre la participation du président ivoirien Laurent Gbagbo et celle de son homologue du Burkina Faso, Blaise Campaoré, souvent présenté par Abidjan comme l'inspirateur ou au minimum l'allié des « mutins » qui sont entrés en action le 19 septembre.

CHRISTINE NESBITT/AP

Des soldats mutins patrouillent dans une rue de Bouaké, dans le Nord de la Côte d'Ivoire, où l'opération d'évacuation de quelque 2 000 étrangers par les troupes françaises s'est achevée sans incident, vendredi 27 septembre.

POSITION INCONFORTABLE

Près de dix jours après le déclenchement de l'insurrection, qui a fait plus de 280 morts dans la seule métropole ivoirienne, les rebelles ne désarment pas. Ils ont échoué à décapiter le pouvoir à Abidjan (où le ministre de l'intérieur et l'ancien chef d'une junte militaire, le général Gueï, ont été tués), mais, dans le nord du pays, ils semblent solidement installés. Ils tiennent la seconde ville de Côte d'Ivoire, Bouaké et ont pris, jeudi soir, la localité d'Odienné (nord-ouest). Ils contrôlent de facto 10 départements sur les 58 que compte le pays et promettent maintenant de marcher sur Abidjan.

Bien des mystères continuent de planer autour des rebelles, qu'il s'agisse de leur nombre, de leur matériel, de leurs appuis extérieurs ou de leurs chefs. Le fait qu'ils aient pu s'emparer presque sans coup férir de la partie nord de la Côte d'Ivoire et qu'ils paraissent bénéficier du soutien d'une partie des populations locales est perçu par les dirigeants ivoiriens comme une preuve de l'implication d'Alassane Ouattara et de son parti, le Rassemblement des républicains (RDR), dans le complot contre le régime du président Laurent Gbagbo. En majorité musulmane, le nord de la Côte d'Ivoire constitue en effet le fief du RDR : d'où les manifestations organisées ces derniers jours à Abidjan, devant les locaux de l'ambassade de France, où M. Ouattara a trouvé refuge, pour réclamer qu'il soit livré aux autorités.

Accusée par certains de soutenir M. Ouattara au détriment du président Gbagbo, la France se retrouve en position inconfortable. Parce qu'elle a mené à bien, dans le cadre d'une trêve observée par tous, le rapatriement des Français – et des Américains – retenus à Bouaké (l'opération s'est achevée vendredi après-midi), la voici accusée d'avoir retardé la contre-offensive des forces ivoiriennes. D'autres, dans l'entourage du chef de l'Etat, reprochent à Paris de ne pas avoir fait jouer l'accord de défense qui, depuis les années 1960, lie les deux capitales. *« Le comportement de notre partenaire privilégié nous échappe. La France mène un double jeu. Il faut qu'elle comprenne que notre pays est agressé aussi par des puissances extérieures »*, souligne un conseiller du président. Dans une interview à Radio France internationale (RFI), le premier ministre ivoirien, Pascal Affi N'Guessan, a déclaré, samedi, que la Côte d'Ivoire avait *« actionné les accords de défense »* avec la France.

BESOIN D'ARMEMENT

D'autres responsables se veulent moins sévères à l'encontre de l'ancienne puissance coloniale. Président de l'Assemblée nationale et, à ce titre, deuxième personnage de l'Etat, le professeur Mamadou Koulibaly est convaincu que les rapports transmis à Paris par les militaires français présents à Bouaké témoigneront que la Côte d'Ivoire est *« agressée par des groupes armés dont certains venus de l'étranger avec l'appui d'un de nos voisins* [le Burkina Faso] ». Dès lors, confie-t-il au *Monde*, la France acceptera de *« nous fournir une aide en matériel militaire forte »*.

De fait, davantage que de soldats étrangers (il y a déjà cinq armées étrangères présentes sur le territoire ivoirien), c'est d'armement qu'a besoin la Côte d'Ivoire. Et dimanche, à Accra, la fourniture de matériel sera la revendication prioritaire d'Abidjan. Jeudi, le ministre de la défense, Moise Lida Kouassi, a certes décrété *« zone de guerre »* les secteurs tenus par les rebelles et promis que *« dans quelques heures »* l'armée ivoirienne entrerait en action. Vendredi soir, ce n'était pas encore le cas, faute de moyens.

Jean-Pierre Tuquoi

Une armée dans un état pitoyable

Des effectifs *« pléthoriques et vieillissants »*, un matériel roulant *« en panne chronique »*, un armement *« disparate, insuffisant et dépassé »*, des munitions en quantité *« insuffisante »* : l'état de l'armée ivoirienne est pitoyable, selon un rapport récent destiné aux parlementaires. Forte de près de 19 000 hommes, les forces armées souffrent d'un *« surencadrement en sous-officiers non qualifiés »*. Ils sont aussi nombreux que les militaires de rang (la proportion est de 1 pour 4 dans les armées occidentales). La situation du matériel roulant *« n'est pas reluisante »*, avec un taux de disponibilité *« inférieur à 20 % »*. Sur les 50 blindés que compte l'armée de terre, il n'y en a que 3 en état de marche. L'aviation n'est pas mieux lotie : 15 des 21 avions recensés ne sont pas en état de voler. Et 29 bâtiments de la marine sur 47 sont indisponibles. En matière d'habillement, *« la diversité des tenues fait disparaître les notions d'uniforme et de discipline »*.

700 personnes sont portées disparues dans le naufrage d'un navire sénégalais

Les recherches continuent au large de la Gambie

PRÈS DE 700 personnes, parmi lesquelles un nombre indéterminé d'étrangers, étaient encore portées disparues, samedi matin 28 septembre, après le naufrage, dans la nuit de jeudi à vendredi, au large de la Gambie, du navire sénégalais le *Joola*. Les autorités sénégalaises ont confirmé, vendredi, la mort de 41 passagers. Les recherches se poursuivaient, samedi, avec peu d'espoir de retrouver des survivants.

Le navire transportait 796 passagers, pour une capacité de 550, selon diverses sources. Il reliait la Casamance, région méridionale du Sénégal, à Dakar, lorsqu'il a sombré par gros temps. Le gouvernement sénégalais a décrété un deuil national de trois jours. Un Français se trouvait parmi les rescapés du *Joola* : *« Nous étions en train de regarder une vidéo ; il pleuvait beaucoup, le vent soufflait très fort »*, a raconté Patrick Sauverey à une radio privée sénégalaise, Sud FM. Selon lui, le navire a chaviré brutalement, sans laisser aux passagers le temps de réaliser ce qui se passait ou de chercher à s'équiper de gilets de sauvetage.

M. Sauverey a ajouté que *« des Européens »* se trouvaient à bord, sans pouvoir préciser leur nationalité. Des sources consulaires françaises ont été informées de la présence probable à bord d'une dizaine de Français qui avaient prévu de prendre le *Joola* pour se rendre à Dakar.

Les autorités sénégalaises et gambiennes soulignaient, vendredi, que les opérations de recherche se poursuivaient sur le lieu du naufrage. Un plan général de secours a été déclenché par les autorités, qui ont mis en alerte les navires – militaires ou civils – susceptibles de porter secours aux rescapés et les hôpitaux pouvant être sollicités pour accueillir les blessés. Les forces françaises basées à Dakar ont participé aux secours.

LA CATASTROPHE DU «JOOLA»

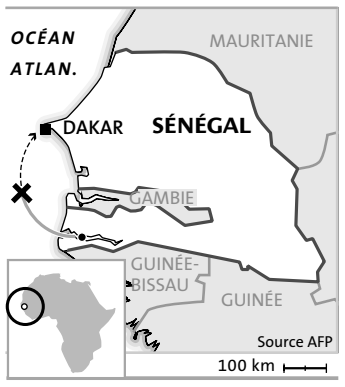

Le *Joola* avait été remis en service le 10 septembre après un an d'arrêt pour réparations. Le premier ministre sénégalais, Mame Madior Boye, a indiqué que, selon les premières informations en sa possession, le navire s'était *« renversé sur le côté, sous l'effet conjugué de fortes rafales de vent et de pluie »*, avant de couler au large des côtes gambiennes.

« Pour le moment, l'état du bateau n'est pas du tout mis en cause », a ajouté Mame Madior Boye, alors que la polémique enflait déjà sur l'état du moteur du bateau et sur une probable surcharge. Ce navire est perçu comme un élément essentiel au désenclavement de la Casamance, région méridionale du Sénégal isolée entre la Gambie et la Guinée-Bissau, et théâtre depuis près de vingt ans d'une rébellion indépendantiste. Lorsque le navire avait repris son service, les ministres des transports et de la défense étaient montés à bord, de même que plusieurs journalistes sénégalais conviés à couvrir l'événement. – *(AFP, Reuters.)*

Poussée islamiste à l'occasion des élections législatives au Maroc

RABAT, TIEFLET
de notre envoyée spéciale

Les résultats du premier scrutin législatif *« transparent et honnête »* de l'histoire du Maroc, organisé vendredi 27 septembre, devaient être connus samedi en milieu de journée. A l'aube, le ministre de l'intérieur a cependant donné des indications sur la progression des islamistes légalisés du Parti de la justice et du développement (PJD) et le taux de participation. Selon Driss Jettou, le PJD devrait voir doubler le nombre de ses sièges à la Chambre des représentants, ce qui le ferait passer de 14 à une trentaine, sur un total de 325. Présentée comme *« importante »* par le ministre, cette poussée ne devrait pas permettre au PJD de remporter la première place au Parlement et resterait en deçà des espérances de ce parti, qui misait sur un score de 40 sièges.

Le taux de participation devrait, selon M. Jettou, s'établir entre 52 % et 55 %. S'il se confirmait, ce taux constituerait une surprise bienvenue. A 16 heures, vendredi, soit trois heures avant la clôture du scrutin, il n'était que de 30 %. L'inquiétude et la déception étaient alors manifestes chez les officiels qui escomptaient un « rattrapage » après la prière du vendredi.

Bien que l'agence officielle MAP assure que les opérations de vote ont eu lieu *« dans le calme et la sérénité sur l'ensemble du territoire national, à l'exception de quelques incidents mineurs »*, des troubles sérieux ont été enregistrés ici et là. Dans la localité de Benguerir (entre Rabat et Settat), un jeune homme a été mortellement poignardé, dans la nuit de jeudi à vendredi. Il s'agirait d'un militant du Mouvement populaire (MP), pris à partie par des partisans du Parti socialiste démocratique (PSD).

HAUTE TENSION À TIEFLET

Tieflet, ville emblématique des années de plomb et fief d'un ancien commissaire de police au passé de tortionnaire, Mahmoud Archane, était par ailleurs sous haute tension. Depuis vingt-trois ans, cette localité de 70 000 habitants, véritable cloaque à ciel ouvert, située à l'est de Rabat, et dont l'économie repose en grande partie sur la prostitution, est tenue par cet homme à la fois président de la commune, député et secrétaire général d'un parti, le Mouvement démocratique social (MDS). A la surprise générale, le MDS (droite berbériste) avait réussi, en 1997, à rafler 34 sièges à la Chambre des représentants alors qu'il venait à peine de naître. Vendredi matin, à Tieflet, les enveloppes contenant les bulletins sont arrivées non scellées dans plusieurs bureaux de vote, et de nombreux bulletins manquaient. Ces irrégularités ont provoqué la colère de la population qui est descendue dans la rue, ainsi que le boycott du GSU (Gauche socialiste unifiée) qui réclame l'invalidation de l'élection.

Exaspéré, Mahmoud Archane, le candidat contesté, a giflé la présidente de la section locale de l'Association marocaine des droits de l'homme (AMDH) avant de s'enfermer chez lui en dénonçant *« un complot terroriste visant à ébranler la monarchie. »* La situation à Tieflet menaçait, samedi, de tourner à l'émeute si cet homme se voyait renouveler son mandat. *« C'est toute une ville qui hurle »*, remarquait un observateur. *« Tieflet est une ville test pour la démocratie marocaine,* soulignait de son côté Khalid Laroussi, membre de l'AMDH. *Si Archane passe, c'est que la transparence, c'était du cinéma. »* Une opinion partagée par plusieurs ONG, notamment le Forum Justice et Vérité dont l'ex-président, Driss Benzekri, ancien détenu politique, originaire de Tieflet, estime que le simple fait que Mahmoud Archane ait pu concourir à ces élections constitue *« un acte de mépris pour la société marocaine »*.

Florence Beaugé

Algérie : la « sale guerre » renvoyée au jugement de l'histoire

La justice française a débouté de sa plainte le général Nezzar, qui s'estimait diffamé par un ancien officier

BIEN DÉCIDÉ à laver l'honneur de l'armée algérienne devant la justice française et à faire reconnaître sa vérité sur la guerre civile en Algérie, le général Khaled Nezzar n'a pas obtenu satisfaction. La 17e chambre correctionnelle du tribunal de Paris a débouté, vendredi 27 septembre, l'ancien ministre de la défense nationale de sa plainte en diffamation contre Habib Souaïdia, auteur de *La Sale Guerre* (Editions La Découverte, février 2001).

Dans cet ouvrage, l'ancien officier algérien devenu réfugié politique en France racontait comment il avait été témoin de tortures, d'exécutions sommaires et de massacres de civils dont il attribue la responsabilité à l'armée. Invité sur une chaîne de télévision française en mai 2001, Habib Souaïdia avait mis en cause le général Nezzar, l'ex-homme fort du pouvoir algérien, l'accusant, lui et ses pairs, d'avoir *« décidé d'arrêter le processus électoral »* en 1992, point de départ de la guerre civile entre les islamistes et le pouvoir. L'ex-militaire avait également reproché à ses anciens supérieurs d'avoir *« tué des milliers de gens pour rien du tout »*.

Dans son jugement, le tribunal reconnaît que le général Nezzar *« a pu, à juste titre, s'estimer atteint dans son honneur en ce qu'il a été visé de façon personnelle et pratiquement exclusive alors que, à l'évidence, les responsabilités dénoncées doivent être partagées. »* Les magistrats inscrivent néanmoins les propos incriminés dans le contexte d'un débat *« parfaitement légitime »* et qui *« compte tenu des enjeux »* peut justifier *« des positions divergentes, empreintes de passion, voire d'excès »*. Ils insistent aussi sur la légitimité de M. Souaïdia à exprimer son point de vue en tant que témoin privilégié des événements. *« Le caractère particulièrement dramatique de la situation algérienne ainsi que les fonctions éminentes occupées* [par le général Nezzar] *lors d'événements cruciaux autorisent des sujets comme M. Souaïdia, ayant été personnellement impliqués dans ce conflit, à faire part de leur expérience, fût-ce d'une façon virulente »*, soulignent les juges, qui insistent, à l'intention de l'ex-ministre : *« Quand bien même les idées ainsi émises ne correspondraient pas à sa propre interprétation des événements. »*

« BONNE FOI »

Pour autant, les magistrats se gardent bien de prendre position sur l'enjeu symbolique de ce procès, celui de la responsabilité du pouvoir et des islamistes dans la guerre civile algérienne. *« Il n'appartient pas au tribunal de se prononcer sur la véracité des thèses soumises à son appréciation, que seule l'histoire pourra déterminer, ainsi que l'a d'ailleurs déclaré M. Nezzar lui-même »*, affirme le jugement. Tout au long de l'audience, début juillet, le général Nezzar et Habib Souaïdia avaient défendu leurs visions opposées des événements, nombreux témoins à l'appui (*Le Monde* du 5 juillet). Dans leur jugement, les magistrats de la 17e chambre soulignent d'ailleurs le *« caractère fortement contrasté des positions soutenues de chaque côté de la barre »* et relèvent *« les appréciations très différentes, voire antagonistes, pouvant être portées sur des événements identiques »*. Sur le fond, le tribunal renvoie les deux parties dos à dos mais, au nom *« du droit à la liberté d'expression »*, il accorde à Habib Souaïdia *« le bénéfice de la bonne foi »*.

Frédéric Chambon

SCIENCE&VIE
Objectif zéro crime

De récents travaux scientifiques ouvrent des perspectives étonnantes dans la lutte contre le crime.

Et aussi
Sécurité :
Comment éviter les collisions aériennes ?
Exploration :
A la rencontre du port antique d'Alexandrie
Le point sur :
Les nanotechnologies, la révolution minuscule

En vente chez tous les marchands de journaux

Jibril Rajoub, ancien responsable de la Sécurité préventive pour la Cisjordanie

« Il faut un signe des Israéliens, sinon la frustration grandira »

Deux ans après le début de l'Intifada, le processus de paix est mort et aucune solution de règlement du conflit n'est en vue

RAMALLAH
de notre envoyé spécial

Un champ de ruine. La Mouqata'a, le quartier général de Ramallah ravagé par l'armée israélienne dans lequel le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, est pris une nouvelle fois au piège depuis le 19 septembre, peut résumer à elle seule la situation des territoires et des institutions palestiniennes après deux ans d'Intifada. Le recul est complet. La situation économique, en Cisjordanie comme à Gaza, n'a sans doute jamais été aussi critique, avec un taux de chômage et un niveau de pauvreté qui concernent plus de la moitié des 3,5 millions de Palestiniens. Les institutions héritées des accords conclus à partir d'Oslo, en 1993, sont à l'avenant.

Jibril Rajoub est l'ancien responsable de la Sécurité préventive palestinienne (le contre-terrorisme) pour la Cisjordanie. Il a été démis de ses fonctions par M. Arafat en mai, après l'opération « Mur de protection » au cours de laquelle son service avait été pris pour cible par l'armée israélienne.

Quel bilan dressez-vous de l'Intifada deux ans après son déclenchement ? Les Palestiniens ne sont-ils pas très clairement les grands perdants de ces deux dernières années ?

L'Intifada ne peut pas être examinée d'une manière manichéenne. Tout n'est pas noir ou blanc. Il y a deux ans, quelque chose s'est produit. Cette Intifada a été la conséquence, le produit de deux causes principales : la non-application des accords que nous avions conclus avec les Israéliens, et qui a alimenté une énorme frustration auprès de la population palestinienne ; et la multiplication des actions sur le terrain : les confiscations de terres, les bouclages et la poursuite de la colonisation. Personne ne pouvait prédire ce qui allait se passer, mais tout était réuni pour une explosion. Deux ans après, les Palestiniens souffrent certainement plus que les Israéliens, parce qu'ils sont plus que jamais les victimes d'une occupation. Mais les Israéliens souffrent, eux aussi, beaucoup. C'est pour cette raison que j'espère que les deux parties en tireront les leçons qui s'imposent.

Quelles sont-elles ?

Il n'y a pas de solution militaire à ce conflit. Les Israéliens n'assureront jamais leur sécurité avec leur armée et en poursuivant cette politique de réoccupation et d'agression. J'espère que les Palestiniens comprendront également qu'une position claire, conforme aux résolutions internationales, est la seule qui puisse leur permettre de parvenir à un Etat. Malheureusement pour nous, ce n'est pas sous une occupation comme celle que nous connaissons actuellement que l'on peut faire sereinement une véritable autocritique.

Les Palestiniens n'ont-ils pourtant pas commis des erreurs qu'ils commencent à reconnaître ?

J'ai toujours pensé que l'Intifada s'est imposée à nous. Elle a été une sorte de nécessité, un moyen pour faire passer un message et pour exprimer une colère et une frustration, pour pousser la communauté internationale à prendre ses responsabilités. Mais j'ai toujours pensé également que quatre lignes rouges ne devaient pas être franchies : les opérations militaires contre des civils en Israël ; la militarisation de ce mouvement, qui était au départ un mouvement populaire ; l'usage des zones autonomes palestiniennes comme base de repli pour les groupes armés ; la participation de membres des services de sécurité palestiniens à ces opérations. Il fallait convaincre notre peuple de rester mobilisé et convaincre les Israéliens que le but de ce mouvement était uniquement la fin de l'occupation et une étape sur le chemin de la réconciliation. Il aurait également fallu convaincre à l'extérieur que ce mouvement ne portait pas en lui la déstabilisation de la région mais, au contraire, la promesse d'une stabilité.

Puisque cela n'a pas été le cas, ne faudrait-il pas alors déclarer publiquement la fin de cette Intifada ?

Le problème est que, de leur côté, les Israéliens ne sont pas sérieux. Tant qu'ils se garderont de présenter la moindre perspective politique, le moindre horizon réaliste, rien ne pourra être fait. Tant que les Palestiniens n'auront pas de raison objective de penser autrement, rien ni personne ne pourra faire quoi que ce soit. Il faut qu'un signe vienne de l'autre côté. Sinon, nous souffrirons, notre frustration grandira encore, mais rien ne changera.

AFP

L'Intifada** (...) **a été une sorte de nécessité, un moyen pour faire passer un message »
JIBRIL RAJOUB

Les réformes qu'appelle de ses vœux l'opinion publique palestinienne sont-elles condamnées ?

Elles vont se poursuivre. Nous avons besoin d'une direction élue démocratiquement. Les élections ont été fixées au 20 janvier. Elles seront importantes. Le débat sur la nécessité d'un premier ministre est également important et légitime mais, pour l'instant, tout est bloqué à cause des Israéliens. On peut être en désaccord avec Abou Ammar *[Yasser Arafat]*, et c'est mon cas, et en même temps se sentir profondément humilié par le sort qui lui est fait. Il reste un dirigeant choisi démocratiquement. Les Palestiniens ne régleront jamais leurs divergences par chars israéliens interposés.

Propos recueillis par Gilles Paris

L'AUTORITÉ PALESTINIENNE NE S'EXERCE PLUS QU'À GAZA, JÉRICHO, BETHLÉEM ET À LA MUQATA'A

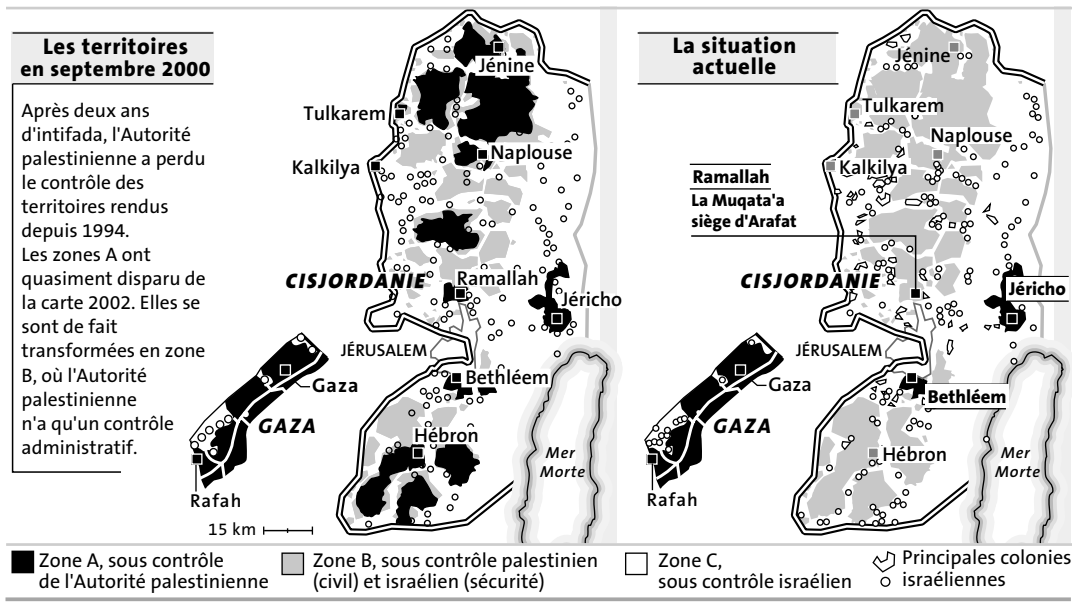

La deuxième année de conflit a fait près de 1 700 morts

La deuxième année du conflit entre Israël et les Palestiniens a été marquée par une flambée de violence par rapport à l'année précédente.

● **Victimes :** entre septembre 2001 et septembre 2002, 1 234 Palestiniens et 413 Israéliens ont trouvé la mort, contre respectivement 686 et 164 au cours des douze premiers mois de l'Intifada. Côté palestinien, l'organisation Palestinian Human Rights Monitoring Group (PHRMG) relève que 160 des victimes avaient moins de 18 ans. La plupart (842) ont été tuées par l'armée israélienne. 39 personnes sont mortes lors de contrôles aux check points, tuées par l'armée ou décédées faute de soins, dont plusieurs enfants de moins de 10 ans. Selon le Croissant-Rouge, en deux ans 19 649 Palestiniens ont en outre été blessés. Côté israélien, la plupart des victimes sont des civils (environ 70 %) tués au cours d'attaques-suicides. On dénombre, sur deux ans, près de 4 500 blessés, selon des sources israéliennes citées par le quotidien *Haaretz*.

● **Assassinats ciblés :** au cours de l'année 2002, l'armée israélienne a massivement eu recours aux liquidations extrajudiciaires d'activistes palestiniens. 65 personnes ont ainsi été tuées, notamment par des missiles tirés d'hélicoptères ou dans l'explosion de voitures piégées, contre 29 en 2001.

● **Attentats-suicides :** 81 attaques-suicides ont été dénombrées par le PHRMG, entre septembre 2001 et septembre 2002, contre 27 pendant les douze mois précédents. Selon l'organisation des droits de l'homme, cette hausse découle de l'augmentation des assassinats ciblés, les organisations souhaitant venger leurs chefs liquidés. Les kamikazes sont généralement âgés d'une vingtaine d'années ; le plus jeune avait 16 ans, le plus âgé 48. Ces derniers mois ont été marqués par l'apparition de femmes dans ce type d'opérations.

● **Prisonniers :** 4 771 Palestiniens sont actuellement emprisonnés en Israël, selon le PHRMG. Une grande partie d'entre eux sont en détention administrative, ce qui signifie qu'ils n'ont pas le droit d'avoir recours à un avocat et que leur emprisonnement peut être prolongé sans procès.

● **Collaborateurs :** le nombre de Palestiniens soupçonnés de collaboration avec Israël et assassinés par d'autres Palestiniens a presque doublé en un an. 48 collaborateurs présumés ont été tués au cours des douze derniers mois, contre 28 l'année précédente.

Polémique sur la communication de la Commission européenne

BRUXELLES
de notre bureau européen

L'octroi, par la direction générale presse et communication de la Commission européenne, d'un marché visant à faire réaliser par des sociétés extérieures des dossiers d'information suscite un début de polémique dans les milieux bruxellois. Parce que l'une des bénéficiaires du contrat visé par Jonathan Faull, le directeur général de cette DG et chef des porte-parole de l'exécutif bruxellois, est la société GPlus Europe, cofondée par l'un des anciens adjoints de M. Faull.

Etablie à Londres et dans la capitale belge, GPLus emploie pour ses activités de communication et de lobbying trois anciens porte-parole de la Commission, des fonctionnaires dont la mission est, précisément, de faire circuler chaque jour l'information sur l'activité de l'exécutif. L'un d'eux a démissionné, mais les deux autres sont actuellement en congé. Les statuts de la Commission prévoient, en effet, que ses fonctionnaires peuvent bénéficier d'une mise en congé *« pour convenances personnelles »* durant un an, renouvelable deux fois. La progression de leur carrière est arrêtée pendant cette période, même si leur lien avec l'institution n'est pas rompu.

Apparemment régulière sur le plan du droit, la situation des fonctionnaires concernés soulève des interrogations. L'un des candidats évincés aurait d'ailleurs réclamé des éclaircissements sur le marché. Dans le climat très sensible de « l'après-Santer », du nom de l'ancien président de la Commission, contrainte de démissionner en 1999, tout dossier potentiellement litigieux est scruté avec attention. *« Et, en tout cas, celui-ci fait mauvais genre »*, explique un haut fonctionnaire.

Pour lui et pour d'autres, le passage immédiat de certains membres de la Commission vers le privé, voire leurs allers-retours, doit susciter une réflexion au sein de l'institution. Surtout si les intéressés exercent dans un domaine aussi proche de leur ancienne fonction. *« Il est clair qu'ils sont essentiellement recrutés et payés pour leur carnet d'adresses »*, commente une autre source.

Pour M. Faull, directeur général de la DG Presse, l'affaire ne doit, en revanche, susciter aucun procès. GPLus Europe n'aurait bénéficié que d'un contrat *« mineur »* dans le cadre de l'octroi à un consortium baptisé Ascii d'un marché de 23 millions d'euros sur cinq ans, visant, notamment, à rénover le site Internet de la Commission et à mettre à jour les publications. *« Des gens se sont retrouvés tout à fait légitimement sur le marché du travail, leur entreprise a logiquement remporté un appel d'offres après avoir rentré le meilleur projet, le contrôle du comité consultatif des achats et des marchés s'est exercé : tout est conforme »*, explique le directeur général, qui ne voit pas, dès lors, pourquoi il aurait refusé sa signature.

LA PRÉSIDENCE NE COMMENTE PAS

Ancien porte-parole du commissaire Mario Monti, qu'il a quitté il y a quelques semaines, et du conseil des ministres, Michaël Tscherny, en congé, travaille chez GPlus mais souligne que le contrat a été conclu avant son arrivée. Il ne participera pas, affirme-t-il, à la rédaction des dossiers. Pas plus que son collègue Peter Guilford, britannique comme M. Faull, dont il a été un proche collaborateur en tant que porte-parole adjoint, après avoir été chargé de la communication pour les DG commerce et concurrence. Il a créé GPlus avec Nigel Gardner, ex-porte-parole pour le commerce, qui a, lui, démissionné. M. Guilford ne voit *« aucune contradiction »* dans sa propre situation. L'écriture des brochures sera, en définitive, confiée à un ancien journaliste, britannique lui aussi.

Interrogé à plusieurs reprises jusqu'au vendredi 27 octobre, le cabinet du président Prodi, sous l'autorité duquel est directement placée la DG Presse, a préféré ne faire aucun commentaire.

Jean-Pierre Stroobants

Les ministres du G7 tentent de garder confiance dans l'économie mondiale

La nécessité de « réformes structurelles » est réaffirmée face à une conjoncture morose et à la crise en Amérique latine

WASHINGTON
de notre envoyée spéciale

C'est au milieu d'une avalanche de mauvaises nouvelles que les ministres de l'économie et des finances et les gouverneurs des banques centrales du G7 se sont penchés, vendredi 27 septembre, sur l'état d'une économie mondiale ébranlée par la chute des marchés en cours depuis le début de l'été. Le même jour, comme pour leur donner un avertissement supplémentaire, Wall Street dévissait de 3,74 %, tombant à ses plus bas niveaux depuis quatre ans. Les Bourses européennes, à l'exception de celle de Londres, terminaient en baisse. En Amérique latine, Sao Paulo (Brésil) plongeait de 5,25 %, et Mexico de près de 3 %.

Les prévisions économiques publiées deux jours auparavant par le Fonds monétaire international n'encourageaient pas à l'optimisme : croissance faible en 2002 et médiocre en 2003, dans toutes les régions du monde. La crise irakienne poussait à nouveau le cours du pétrole à la hausse, le prix du brut dépassant les 30 dollars à New York, vendredi soir.

Dans leur communiqué final, les ministres des finances ont pris acte du *« rythme plus modéré »* de la croissance qui se poursuit, tout en reconnaissant *« que les risques demeurent »*. Pour conjurer ce mauvais sort, ils ont réaffirmé leur engagement *« envers des politiques saines et des réformes structurelles »* et se sont engagés à coopérer pour améliorer *« la transparence des comptes des entreprises et renforcer l'indépendance des sociétés d'audit »*.

« Notre système économique est fondé sur la confiance, a déclaré pour sa part le ministre français de l'économie, Francis Mer. *Si on ne la rétablit pas, nous mettons en danger le système lui-même. »* Le chancelier de l'Echiquier britannique, Gordon Brown, a estimé que chacun devait faire sa part pour redonner du tonus à l'activité : pour l'Europe, nécessité de maintenir et d'accélérer son programme de réformes ; pour le Japon, besoin de régler la question de la restructuration du secteur financier ; pour les Etats-Unis, nécessité de montrer que les réformes de la gouvernance d'entreprise commencent à donner des résultats, après les scandales WorldCom et Enron.

Le représentant du gouvernement britannique insiste pour que les réformes structurelles prennent le relais des baisses des taux, qui, sur le plan économique, avaient permis d'amortir le choc des attentats du 11 septembre.

Les Sept ont, par ailleurs, réaffirmé leur *« engagement ferme »* à combattre le financement du terrorisme et ont appelé le groupe d'action financière (GAFI) à définir d'urgence des lignes directrices pour combattre l'utilisation abusive des associations à but non lucratif, des systèmes de paiements alternatifs et des transferts de fonds, et pour renforcer l'efficacité du gel des avoirs des organisations connues pour être liées au terrorisme.

En délivrant un message sans complaisance sur les efforts à fournir pour redresser la barre, les grands argentiers ont paré au plus pressé : tenter de redonner confiance aux investisseurs, aux ménages, aux entreprises. Les premiers éprouvent une aversion de plus en plus prononcée pour les risques, les deuxièmes commencent à freiner leurs dépenses, les troisièmes retardent leurs investissements.

LE MANQUE DE CLARTÉ DU FMI

Au cours du week-end, les ministres du G7 devraient, en tant que principaux actionnaires du Fonds monétaire et de la Banque mondiale, se projeter sur le moyen terme à l'occasion des assemblées annuelles des deux institutions. Le rôle de surveillance des équilibres macro-économiques et de prévention des crises du FMI laisse à désirer, comme en témoignent les nombreux soubresauts qui secouent l'Amérique latine. La politique du Fonds monétaire international pour résoudre les problèmes des pays en difficulté manque de clarté.

Après avoir déclaré que le temps des grands plans de sauvetage appartenait au passé, l'institution a signé un chèque de 30 milliards de dollars au Brésil, dont l'efficacité reste à prouver puisque la monnaie brésilienne poursuit inexorablement sa chute. Le FMI s'apprêterait également à faire un geste pour éviter que l'Argentine se coupe définitivement de la communauté internationale d'ici à la prochaine élection présidentielle. Le G7 l'a confirmé à demi-mot en se déclarant *« prêt à soutenir »* l'Argentine par l'intermédiaire du FMI, dans le cadre *« d'un programme soutenable »*.

« Le fait que nous n'ayons pas su éviter les difficultés actuelles en Amérique latine suggère que nous avons encore beaucoup à apprendre », a reconnu le directeur général du FMI, Horst Köhler. Le conseil monétaire et financier, organe politique du FMI, qui se réunit samedi, devrait donner à l'institution le feu vert pour étudier la mise en place d'un *« tribunal des faillites »*.

Ce mécanisme, proposé il y a un an par le numéro deux du Fonds monétaire, Anne Krueger, permettrait aux pays au bord du défaut de paiement de se soustraire à la pression de leurs créanciers le temps d'organiser une restructuration de leurs dettes. Le FMI devra faire des propositions concrètes lors de sa réunion de printemps, en avril 2003.

Babette Stern

Le budget français sous le feu des critiques

Le ministre français des finances, Francis Mer, a dû affronter les critiques de la Commission européenne et de la Banque centrale européenne (BCE) pour sa politique budgétaire, en marge de la réunion du G7. Le projet de budget 2003 de la France, avec une prévision de déficit des comptes publics de 2,6 %, comme en 2002, *« ne montre pas d'amélioration »*, a déploré le commissaire européen aux affaires économiques, Pedro Solbes. *« Les résultats des politiques budgétaires dans plusieurs pays sont très décevants »*, a de son côté déclaré le président de la BCE, Wim Duisenberg, faisant allusion à la France, à l'Allemagne et au Portugal. *« Je ne suis pas certain que le qualificatif de décevant soit justifié »*, s'est défendu M. Mer devant la presse, en insistant : *« On va certainement avoir l'occasion d'en reparler plus tard, mais je ne partage pas tout à fait son qualificatif »*.

Quant aux propos de M. Solbes, ils ont peu inspiré le ministre français, qui s'est contenté de souligner la *« manière inattendue »* dont le commissaire européen avait émis ses opinions.

Cnam
MARKETING INDUSTRIEL
Conservatoire National des Arts et Métiers
Cours et séminaires d'études de cas
(150 heures sur 9 mois : soirs et samedis)
Coût : 216 €
Brochure sur demande écrite au :
CNAM – Marketing Industriel
292, rue Saint-Martin – 75003 PARIS
☎ 01 40 27 29 78 – mail : nehme@cnam.fr
Présentation du Cycle
Samedi 28 sept – 11h
Mardi 1er oct – 18h30
3ème Cycle du CNAM

Première élection présidentielle en Serbie depuis la chute de Slobodan Milosevic

Pour le premier tour du scrutin, dimanche 29 septembre, le vice-premier ministre et le président de Yougoslavie, Miroljub Labus et Vojislav Kostunica, sont au coude à coude

BELGRADE
de notre envoyé spécial

Les passions dépassent l'enjeu théorique du scrutin organisé dimanche 29 septembre en Serbie pour élire, pour la première fois depuis la chute de Slobodan Milosevic le 5 octobre 2000, un président de la République serbe, une fonction essentiellement honorifique. Les camps des deux favoris, Miroljub Labus et Vojislav Kostunica, respectivement vice-premier ministre et président de la Fédération yougoslave (Serbie, Monténégro), se livrent en effet une guerre fratricide après avoir mené ensemble le combat contre l'ancien homme fort de Belgrade. Onze candidats se présentent, dimanche, devant 6,5 millions d'électeurs.

« Il faudra voter pour un programme ou pour un leader », résume Svetlana Logar, analyste politique à l'institut de sondage SMMRI. Le « programme », c'est celui de Miroljub Labus (55 ans). Le vice-premier ministre de Yougoslavie, sans étiquette politique, propose de poursuivre les réformes économiques menées tambour battant et parfois à la hussarde par l'équipe du premier ministre serbe, Zoran Djindjic, dont il est le candidat. Le « leader », c'est Vojislav Kostunica (58 ans), démocrate (Parti démocrate de Serbie, DSS). L'actuel président de Yougoslavie, docteur en droit réputé intègre, est un patriote rigide dont la préoccupation est de faire avancer son pays dans le respect du droit : il veut entourer les réformes de toutes les garanties légales, quitte à en ralentir le rythme.

A la veille du scrutin, les sondages donnaient les deux hommes au coude à coude au premier tour, avec environ 30 % des voix, loin devant les neuf autres prétendants. Vojislav Kostunica gagnerait au second tour, le 13 octobre, en mordant sur les terres nationalistes. Selon une enquête du SMMRI, 80 % des électeurs de l'ultranationaliste Vojislav Seselj – environ 10 % des électeurs – voteraient pour le *« nationalisme en gants de velours »* de Vojislav Kostunica. *« Il touche beaucoup de monde avec une campagne de centre droit, parfois au-delà, et un programme économique vague »*, analyse Svetlana Logar. Miroljub Labus attire quant à lui un électorat plus jeune, et plus urbain que son rival. Mais il doit résoudre une équation complexe : tirer profit des premiers signes positifs des réformes engagées par le gouvernement Djindjic, tout en gardant ses distances avec l'impopulaire premier ministre.

STEVAN LAZAREVIC/REUTERS

Le président de la Fédération yougoslave, Vojislav Kostunica (en haut), est donné gagnant face à son adversaire et actuel vice-premier ministre, Miroljub Labus (en bas). Selon certains sondages, M. Kostunica l'emporterait au second tour, le 13 octobre, en mordant sur les terres nationalistes.

« Le bon climat de cette campagne et la compétition principale entre deux candidats démocrates montrent le chemin parcouru par ce pays », se réjouit un diplomate européen. Les noms d'oiseaux ont tout de même volé bas durant la campagne. Avec insistance, Vojislav Kostunica a stigmatisé les liaisons dangereuses présumées de Zoran Djindjic avec des financiers « douteux ». Attaquant ainsi indirectement son rival M. Labus, puisque c'est la formation politique du premier ministre, le Parti démocrate (DS), qui fut la cheville ouvrière de la campagne de Miroljub Labus. *« Vojislav Kostunica a utilisé le 5 octobre 2000 [la chute de Milosevic] comme une machine à laver les curriculum vitae »*, réplique Bozidar Djelic, le jeune ministre des finances. Il reproche au parti de M. Kostunica (DSS) d'avoir recueilli les soldats perdus du Parti socialiste de Milosevic ou de la Gauche unie (JUL) de sa femme Mira Markovic. Mais il accuse aussi M. Kostunica d'avoir empêché de faire le ménage parmi les cadres de l'ancien régime et de s'être opposé à l'extradition de l'ancien homme fort de Belgrade au TPIY.

LE RYTHME DES RÉFORMES

Ces attaques de campagne traduisent la fracture entre d'anciens alliés que seule unissait la lutte contre Milosevic. L'Opposition démocratique de Serbie (DOS) qui le fit tomber de son trône en 2000 était une nébuleuse de dix-huit partis. *« Les dirigeants de la DOS sont tous amoureux du pouvoir, certains de la tradition, d'autres des réformes, mais je ne suis pas convaincu qu'ils le soient tout autant de la démocratie »*, juge Miljenko Dereta, directeur de l'ONG Initiatives citoyennes et observateur avisé de la vie politique locale. La DOS a vécu, enterrée par Zoran Djindjic qui, au printemps, a brutalement remplacé les 45 parlementaires du DSS de Vojislav Kostunica par des hommes à lui, parce que les réformes n'avançaient pas assez vite. Une partie de la défunte DOS soutient donc aujourd'hui le candidat Miroljub Labus, une autre Kostunica et la troisième compte les points.

Pour le reste de la scène politique, rien de très reluisant : Vuk Draskovic est un ancien héraut de la lutte anticommuniste et Vojislav Seselj bénéficie du soutien de Slobodan Milosevic, qui a appelé depuis sa cellule *« tous les patriotes »* à voter pour lui, au détriment du candidat de son parti moribond, le SPS.

Christophe Châtelot

TROIS QUESTIONS À...
VOJISLAV KOSTUNICA

1 Vous êtes président de la Fédération yougoslave. Pourquoi vous présentez-vous à la présidence serbe ?

Afin de défendre la Yougoslavie, dont la survie est davantage menacée par la Serbie que par le Monténégro. Parfois ouvertement, parfois non. Il est donc important d'être actif en Serbie pour préserver la Fédération et plus particulièrement un Etat de droit, sinon l'on verra apparaître un Etat mafieux, comme dans d'autres pays anciennement communistes. Voyez les dernières élections en Macédoine.

2 En quoi votre programme économique diffère-t-il de celui de votre principal rival, Miroljub Labus ?

Je ne pense pas que les réformes doivent se faire en dehors d'un cadre légal. On ne peut plus vivre comme au temps de Milosevic où tout dépendait non pas des lois, mais du gouvernement – des actions du gouvernement, des promesses et de ses arrangements envers et avec les directeurs d'entreprises. Actuellement, le mode de privatisation est changé par décret et non par loi, ce qui est inacceptable. Cela permet à des gens au passé douteux de racheter de grosses entreprises pour presque rien. Nous devons établir une toile légale qui favorise la libre entreprise. Cette approche est une différence entre moi et le premier ministre, Zoran Djindjic, dont M. Labus est le candidat. L'autre différence porte sur nos obligations vis-à-vis des institutions financières internationales. On doit s'y conformer, mais pas au point d'affamer les gens. Je pense que nous disposons d'une marge de manœuvre. Autour de nous, les cimetières sont plein de gouvernements félicités par le FMI.

3 Que répondez-vous à ceux qui vous accusent d'être nationaliste ?

Si j'étais français j'aurais à répondre à cette question ! Mais je suis serbe et je ne suis pas plus nationaliste que la plupart des hommes politiques européens de centre droit. Je suis une alternative à *[l'ultranationaliste Vosjislav]* Seselj aussi bien qu'à *[Zoran]* Djindjic et *[Miroljub]* Labus. A mes yeux, ils sont également extrémistes, même si certains sont mieux vus par l'Occident.

Propos recueillis par C. Ct

Birmanie : Mme Suu Kyi propose son aide à la junte

AP/DAVID LONGSTREATH

RANGOUN. Mme Aung San Suu Kyi a annoncé, vendredi 27 septembre, qu'elle était prête à aider la junte au pouvoir dans la lutte contre la pauvreté. *« Nous n'hésiterons jamais à coopérer avec les forces armées sur la base d'une sincère bonne volonté »*, a déclaré l'opposante lors d'une réception à son domicile de Rangoun pour célébrer le quatorzième anniversaire de la fondation de son parti, la Ligue nationale pour la démocratie (LND). Depuis la levée, en mai, de son assignation à résidence, Mme Suu Kyi a multiplié les gestes à l'égard des militaires mais sans aboutir à l'ouverture d'un dialogue. Dans un appel jugé conciliant à une coopération entre les forces armées et la LND, elle a ajouté vendredi que *« si des organisations si précieuses s'entendent pour travailler pour la population et le pays, cela rapportera de très nets bénéfices ». – (Reuters.)*

Incident naval sino-américain en mer Jaune

WASHINGTON. Des avions de combat chinois ont harcelé à plusieurs reprises un navire hydrographique américain, le *Bowditch*, qui a patrouillé en mer Jaune durant tout un week-end de septembre, ont révélé, vendredi, les autorités de Washington. Le bateau a, depuis, gagné le port japonais de Sasebo. Dans un échange de notes diplomatiques avec Pékin, les Etats-Unis ont affirmé que leur bâtiment, déplaçant 4 760 tonnes et armé par un équipage de 55 hommes, assurait des travaux océanographiques hors de la zone économique exclusive de la Chine. Déjà, en mars 2001, le *Bowditch* avait été pris à partie dans la même zone, neuf jours avant la collision entre un chasseur chinois et un avion-espion américain EP-3. Le *Bowditch*, qui travaille pour la marine de guerre américaine, peut faire des relevés acoustiques, bathythermographiques et géophysiques au profit des déplacements secrets des sous-marins en immersion. – *(AP.)*

La Russie rejette les propositions de l'UE sur Kaliningrad

MOSCOU. La Russie rejette les propositions de l'Union européenne (UE) sur la question de Kaliningrad, qui, selon le premier ministre russe Mikhaïl Kassianov, *« ne règlent en rien »* le problème du transit des habitants de l'enclave russe. *« Les propositions de l'UE ne sont pas celles que l'on pourrait accepter »*, a déclaré M. Kassianov, ajoutant : *« C'est une proposition de visas à entrées multiples, mais sous un nouvel habillage. »* La Commission européenne avait proposé, le 18 septembre, d'octroyer un « pass » spécial de transit aux habitants de l'enclave de Kaliningrad après l'entrée en vigueur en 2003 d'un régime de visas rendu nécessaire par l'intégration en 2004 à l'UE de la Pologne et de la Lituanie. M. Kassianov a estimé que cette proposition équivalait *« pratiquement à l'instauration par l'UE d'un passeport spécial pour Kaliningrad au sein de la Russie »*.

Les habitants de l'enclave peuvent actuellement voyager sans visa vers le reste du territoire russe via la Lituanie et en Pologne. La perspective d'un régime de visas a été fermement rejetée par la Russie, qui a menacé de boycotter le prochain sommet UE-Russie en novembre à Copenhague si un accord n'était pas obtenu sur la question d'ici là. – *(AFP.)*

OMC : le Brésil porte plainte contre les Etats-Unis et l'UE

GENÈVE. Le Brésil a décidé de porter le fer contre les subventions agricoles des pays riches, au cœur des négociations commerciales du cycle de Doha, en déposant vendredi devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC) des plaintes contre les Etats-Unis et l'Union européenne sur le coton et le sucre. Alors qu'une session agricole à l'OMC a confirmé cette semaine l'impasse entre les 144 pays membres sur la question de la réduction des subsides intérieurs à l'agriculture, le Brésil demande à l'UE, conjointement avec l'Australie, des consultations devant l'OMC sur ces subventions aux exportations de sucre.

Brasilia convoque aussi les Etats-Unis pour discuter devant l'OMC de leur régime de subventions aux *« producteurs, consommateurs et exportateurs »* de coton, qui, soulignent les autorités brésiliennes, nuisent au monde entier. En cas d'échec de ces négociations, le Brésil et l'Australie pourront demander à l'OMC la constitution de « panels » (groupes d'experts) sur ces deux produits très sensibles pour de nombreux pays en développement qui en sont producteurs et dont les cours s'effondrent. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **INDE : les deux hommes ayant attaqué un temple hindou au Gujurt (Ouest),** mardi 24 septembre, tuant 31 personnes, étaient des ressortissants pakistanais, a indiqué vendredi la police indienne. L'agence Press Trust of India (PTI), citant une source policière, a donné leurs noms : Mohammed Amjad Bhai, originaire de Lahore (est du Pakistan), et Hafiz Yasir originaire d'Attock (Nord-Ouest). La porte-parole du ministère indien des affaires étrangères, Nirupama Rao, n'a ni confirmé ni démenti ces informations. Dès mercredi, le vice-premier ministre, Lal Krishna Advani, avait accusé le Pakistan d'avoir inspiré l'attaque – ce que dément Islamabad. – *(AFP.)*

■ **MALAISIE : Wan Min Wan Mat, leader présumé d'une cellule locale du Jemaah Islamiyah, réseau terroriste régional qui serait lié à Al-Qaida,** a été arrêté vendredi, a annoncé le directeur de la police malaisienne. Kuala Lumpur détient une soixantaine de terroristes présumés et la cité-Etat voisine de Singapour en a incarcéré une trentaine. Wan Min, un universitaire islamiste âgé de 42 ans, aurait suivi des entraînements militaires dans le sud des Philippines puis en Afghanistan. – *(AP, Reuters.)*

■ **AFGHANISTAN : Oussama Ben Laden et le mollah Omar, ancien chef suprême des talibans, sont vivants** et se trouvent en Afghanistan, a assuré vendredi à Peshawar (nord-ouest du Pakistan) un homme qui s'est présenté comme un ancien premier secrétaire de l'ambassade des talibans aux Emirats arabes unis. Lors d'une conférence de presse clandestine, cet homme a affirmé avoir rencontré le mollah Omar quinze jours plus tôt en Afghanistan et avoir gardé le contact avec Ben Laden. A plusieurs reprises, des déclarations de cet ordre ont été faites sur la survie supposée d'Oussama Ben Laden et du mollah Omar. – *(AFP, Reuters.)*

Cinq mois après l'élimination de Lionel Jospin au premier tour de la présidentielle, les socialistes apprennent à **VIVRE SANS LUI.** Au lendemain de la publication du *Journal interrompu* (Le Seuil) de son épouse Sylviane, ils ont *« le sentiment de voir revenir une* **GAUCHE ARROGANTE**, *comme si les Jospin disaient que le peuple ne les méritait pas »*. S'il revient en politique, assure un dirigeant, *« il ne sera pas accueilli à bras ouverts »*. L'absence de M. Jospin pèse sur les débats préparatoires au congrès de Dijon, en mai 2003. **NOUVEAU MONDE,** le courant de gauche du PS emmené par Henri Emmanuelli et Jean-Luc Mélenchon, sera créé samedi 28 septembre. Les **INTELLECTUELS SONT PARTAGÉS** sur la démarche de Mme Agacinski. Certains dénoncent un excès de médiatisation, d'autres approuvent les critiques qu'elle adresse à une partie de la gauche.

Le Parti socialiste tente de se reconstruire sans Lionel Jospin

Les militants restent amers après le retrait de l'ancien premier ministre de la vie politique. Ils ont vu, dans les critiques adressées à une partie de la gauche par son épouse Sylviane, le « retour d'une gauche arrogante ». « S'il revient, il ne sera pas accueilli à bras ouverts », résume un dirigeant

DANS un parti qui n'a toujours pas fait son « travail de deuil », après sa déroute du 21 avril et le retrait politique de Lionel Jospin, c'est peu dire que le livre de Sylviane Agacinski, *Journal interrompu* (Seuil), a été mal reçu. *« Les militants l'ont ressenti comme une gifle,* explique un dirigeant socialiste, *comme si Jospin leur signifiait que sa femme s'était trouvée dans l'obligation de faire ce qu'ils n'avaient pas fait : le défendre. »*

Alors qu'ils ont commencé à débattre dans leur section de la rénovation du PS, en vue du congrès qui se tiendra à Dijon du 16 au 18 mai 2003, les socialistes ont aussi peu goûté le contenu du livre que le message qu'il semble lancer. *« Dans ce qu'ils ont lu ou entendu à propos de l'ouvrage de Sylviane,* souligne un ex-rocardien, *ils ont le sentiment de voir revenir une gauche arrogante, hautaine et élitiste, comme si les Jospin disaient qu'au fond le peuple ne les méritait pas. »*

Pour des militants qui se sont sentis abandonnés depuis le 21 avril, le coup est dur. *« Jospin, c'est un non-sujet »*, observe un proche de Dominique Strauss-Kahn, qui remarque, après avoir participé à plusieurs réunions de section : *« Comme Jospin est parti, les militants n'ont pas pu exercer leurs critiques et ils n'ont pas fait leur deuil. Ils préfèrent donc ne pas en parler parce que ça fait mal. Et tout à coup il y a le livre de Sylviane qui réveille la douleur. »*

Plusieurs responsables font le même constat : Jospin est tombé dans le domaine du non-dit. *« Personne ne cite son nom,* raconte un hiérarque. *On parle de son quinquennat à Matignon, en défendant les 35 heures ou les emplois-jeunes et en critiquant les privatisations, mais pas de lui. Il n'y a pas de nostalgie. » « Il est respecté mais pas regretté,* ajoute-t-il. *Si demain il revient, il ne sera pas accueilli à bras ouverts. »* Le retour, personne n'y croit vraiment, sauf peut-être sur la scène médiatique. Mais quand ? Nul ne le sait.

OLYMPIA/SIPA

Deux jours après la réélection de Jacques Chirac à la présidence de la République, Lionel Jospin et son épouse, Sylviane Agacinski, déambulaient dans les rues de Palerme, la capitale de la Sicile. Depuis son retrait annoncé de la vie politique, au soir du premier tour de la présidentielle, le 21 avril, l'ancien premier ministre se tient à l'écart des débats qui traversent le PS et la gauche.

François Hollande a accueilli avec fraîcheur le livre de Mme Jospin. *« Je souhaite qu'il* [M. Jospin] *participe au débat public*, a déclaré le premier secrétaire du PS au *Parisien* du 26 septembre. *Même s'il est en retrait de la vie électorale, c'est le choix qu'il a fait, il n'est pas en retrait de la vie citoyenne. »* Déjà, le 1er septembre, à La Rochelle, lors de l'université d'été du PS, M. Hollande avait tourné la page du jospinisme *: « Nous savons bien que le propre d'une grande organisation au service d'un idéal immense, universel, est de vivre au-delà des personnes qui l'animent. »*

L'absence de M. Jospin se ressent aussi dans les débats préparatoires au congrès de Dijon. M. Hollande s'appuie sur des proches de l'ancien premier ministre – comme Bertrand Delanoë et Daniel Vaillant – pour constituer un courant majoritaire fondé sur la disparition des anciennes écuries et rassemblant Laurent Fabius, Martine Aubry et M. Strauss-Kahn. Dans le même temps, un « pôle de radicalité » se constitue au sein du PS. Il va être créé, samedi 28 et dimanche 29 septembre à Argelès-sur-Mer (Pyrénées-Orientales), par Henri Emmanuelli, ancien premier secrétaire du PS, et Jean-Luc Mélenchon, porte-parole de la Gauche socialiste et ancien ministre de M. Jospin. Deux ex-mitterrandistes, souvent taxés par leurs camarades de *« mitterrandolâtres »*.

PIED DE NEZ À JOSPIN

A bien des égards, ce nouveau courant, baptisé « Nouveau Monde », et qui a provoqué la scission de la Gauche socialiste, après le refus de Julien Dray de s'y rallier (*Le Monde* du 17 septembre), apparaît comme une revanche de M. Emmanuelli sur M. Jospin. Le député des Landes avait été battu, début 1995, dans la primaire qui l'avait opposé au futur premier ministre pour la candidature socialiste à la présidentielle. Pendant les cinq années « Jospin » à Matignon, M. Emmanuelli s'était senti bien seul après sa condamnation – fin 1997 – dans l'affaire Urba et le financement du PS. Laissé à la porte du gouvernement, à la différence de la Gauche socialiste, il s'était replié sur la présidence de la commission des finances de l'Assemblée nationale, interprétant l'arrivée de M. Fabius au gouvernement, en mars 2000, comme la preuve d'une *« dérive social-libérale »*.

A Argelès-sur-Mer, M. Emmanuelli va défendre une ligne « à gauche toute » qui n'est pas sans rappeler celle du congrès de Liévin en novembre 1994, où la radicalité affichée n'avait pas empêché l'appel à la candidature de... Jacques Delors. Le pari du député des Landes est de constituer un rassemblement à vocation majoritaire au congrès de Dijon, en misant sur l'incapacité de M. Hollande à réunir les composantes de son actuelle majorité dans un « pôle réformiste ». Il compte sur cet éclatement pour se hisser en tête des motions, avec de 30 % à 35 % des voix, et obliger les autres courants à faire la synthèse avec lui.

Quelques jours après la sortie du livre de Sylviane Agacinski, la rencontre d'Argelès-sur-Mer prendra l'allure d'un pied de nez à M. Jospin. Les différentes composantes de l'ex-gauche plurielle y seront en effet représentées, de la Verte Francine Bavay au député apparenté communiste Jean-Pierre Brard ou à l'ex-chevénementiste Jean-Loup Coly. Histoire de montrer qu'au-delà du PS c'est une autre gauche qui est à *« reconstruire »*.

Les attendus de l'« appel d'Argelès » sont cruels pour M. Jospin, qui a réalisé *« le plus mauvais score que le PS ait jamais obtenu à une présidentielle »*. Les 700 participants dénonceront *« le poids considérable des idées social-libérales »* à la direction du PS, pariant que *« l'écrasante majorité des militants »* ne les partage pas. Dans un entretien publié samedi par *Le Figaro*, Jean Glavany, le directeur de la campagne de M. Jospin, dénonce le *« côté excommunicateur »* de la démarche de M. Emmanuelli et se dit *« fier »* du bilan de la précédente législature.

Les socialistes réunis à Argelès établiront une passerelle, à travers le club Nouveau Monde, qui porte le même nom que le courant Emmanuelli-Mélenchon, avec la gauche de la gauche et le mouvement antimondialisation. A leur manière, ils tourneront aussi la page Jospin.

Michel Noblecourt

L'ancien candidat ne répond plus

Opéré d'une hernie inguinale le 10 septembre, ce qui l'avait empêché d'assister à la cérémonie aux Invalides en l'honneur du colonel Rol-Tanguy, Lionel Jospin a décidé de ne plus répondre à ses amis socialistes. L'ancien premier ministre, qui dispose d'un secrétariat particulier au siège du PS – où il évite de se rendre –, confié à Victoria Perez-Dairou, a adopté cette attitude depuis l'université d'été du PS de La Rochelle, fin août. Avant cette réunion, il avait quitté sa résidence secondaire de l'île de Ré pour assister, à Toulouse, au mariage d'un ancien collaborateur. Jusqu'alors, l'ancien premier ministre, qui avait déclaré à la mi-août au quotidien *Corse-Matin* qu'il ne resterait pas *« toujours muet »*, rencontrait ou s'entretenait au téléphone avec des proches, comme François Hollande, Bertrand Delanoë, Daniel Vaillant, Dominique Strauss-Kahn, Pierre Moscovici, Jean-Christophe Cambadélis. La nouvelle règle qu'il s'est fixée pour n'être « instrumentalisé » par personne semble souffrir d'une exception avec M. Hollande. M. Cambadélis sortira, en octobre, un livre sur l'échec du 21 avril, juste avant un numéro de *La Revue socialiste* consacré au même sujet.

MM. Emmanuelli et Mélenchon créent le courant Nouveau Monde

CAP À GAUCHE ! A Argelès-sur-Mer (Pyrénées-Orientales), du 27 au 29 septembre, les deux minorités de gauche du PS, Démocratie et égalité d'Henri Emmanuelli, et la Gauche socialiste (GS) de Jean-Luc Mélenchon, qui avaient obtenu 27 % au congrès de Grenoble, en novembre 2000, vont fusionner. Ce nouveau courant, qui s'appellera Nouveau Monde, a déjà fait une victime : la Gauche socialiste.

Mis en minorité aux rencontres de Nantes de la GS, fin août, Julien Dray avait d'abord accepté, en y mettant des conditions, ce rassemblement. Mais, le 16 septembre, M. Dray a rompu avec M. Mélenchon, qu'il accuse de *« liquider »* une GS que le député de l'Essonne entend bien maintenir. Depuis, les deux anciens compères se sont lancés dans une guerre impitoyable, chacun réunissant son propre « conseil national » et prétendant avoir l'appui de la majorité de la GS. Seul député de la GS, M. Dray a le soutien des Bouches-du-Rhône et du Nord, mais il ne serait suivi que par 20 % à 30 % de ses militants.

Dans un communiqué, M. Dray et plusieurs de ses proches – Marie-Noëlle Lienemann, Laurence Rossignol, Delphine Batho, Harlem Désir, Gérard Filoche et Patrick Mennucci, tous membres du bureau national du PS – ont fait savoir que la GS *« se maintiendrait en tant que telle jusqu'au dépôt des motions »* pour le congrès. Mais une délégation de la « GS maintenue » se rendra à Argelès.

Le projet d'« appel d'Argelès », qui devait encore être débattu, affirme qu'*« en France, l'alternative à gauche peut s'appuyer sur une base solide : un salariat ultramajoritaire »*. Ce texte, qui porte la marque de M. Emmanuelli, depuis longtemps attaché à l'idée de faire du PS *« le parti du salariat »*, préconise de *« sortir du compromis bancal entre ceux qui veulent accompagner la mondialisation libérale et ceux qui en contestent la logique et les effets »*. Au *« socialisme d'accompagnement »*, qui a été *« lourdement sanctionné »* le 21 avril, le nouveau courant oppose *« une contestation sans équivoque de la mondialisation libérale »*. *« Pour le peuple de gauche, l'alternance à la droite n'a de sens que pour faire vivre une alternative au libéralisme »*, affirment les amis de MM. Emmanuelli et Mélenchon.

Ils préconisent toute une série de *« clarifications »* sur les 35 heures, les retraites, la redistribution, le refus des privatisations. Au passage, ils se prononcent pour la VIe République et s'opposent à l'élargissement de l'Europe sans changement préalable du cadre démocratique et social d'une construction européenne qui, dans sa forme actuelle, conduit à une *« impasse »*.

M. N.

Les intellectuels se divisent sur le journal de Mme Agacinski

Les uns dénoncent sa médiatisation, d'autres partagent ses critiques d'une partie de la gauche

AVEC la publication de *Journal interrompu* (Le Seuil), Sylviane Agacinski, épouse de Lionel Jospin, est loin d'avoir fait l'unanimité parmi les intellectuels. Cette confession sur la campagne présidentielle a même suscité, chez certains, malaise et critiques, même si nombre d'entre eux préfèrent ne pas la commenter. Mme Agacinski est enseignante à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, et certaines collègues considèrent cette publication comme une *« péripétie »*, tandis que d'autres s'interrogent sur la légitimité de son discours en tant que femme, intellectuelle ou militante (*Le Monde* du jeudi 26 septembre).

L'écrivain Max Gallo, proche de Jean-Pierre Chevènement, est un des plus critiques. Il s'en prend d'abord à la mise en scène médiatique qui, selon lui, a accompagné la sortie du livre. *« Un pas de plus a été franchi dans la façon de concevoir la politique »*, regrette-t-il. S'il *« respecte »* Mme Agacinski *« comme philosophe et comme intellectuelle »*, il déplore aussi qu'*« une personnalité qui n'est pas élue* [ait] *été élevée au niveau d'un responsable politique et la politique réduite au commérage ! »*.

Denis Tillinac, proche de Jacques Chirac, s'insurge, lui, contre l'analyse du 21 avril. *« Si Jospin a perdu et que Le Pen a frôlé les 18 %, c'est que cette façon de "canarder" Chirac sur les affaires a abouti à une "poujadisation" des esprits dont Jospin est responsable, et qu'il a pris comme un boomerang. »* L'écrivain juge *« normal »* qu'une femme cherche à protéger son mari – *« c'est dans la Bible »*, dit-il. Concédant que *« l'américanisation est à tous les étages »*, il juge qu'en tant qu'intellectuelle *« elle a le droit de parler »*.

Beaucoup plus nuancée, Monique Nemer, conseillère auprès du président d'Hachette Livres et ancienne animatrice du comité de soutien à la candidature de M. Jospin, se dit *« très surprise qu'un ouvrage qui revendique le pouvoir de dire "je" devienne un événement politique et fasse l'objet de la manchette du* Monde. *N'est-ce pas un peu trop ? Cela vide le projet littéraire de son sens ». « Sylviane Agacinski s'est pensée intellectuelle,* continue-t-elle, *elle a cru avoir le pouvoir de conserver un champ d'écriture où elle aurait le droit de parler à la première personne. Elle n'a pas assez mesuré qu'elle était à la fois témoin et actrice. Alors que cette femme a toutes les raisons de revendiquer son statut de philosophe et d'écrivain, il lui est impossible de le faire. Il n'est d'ailleurs peut-être pas possible qu'une femme dans sa situation, qui s'est pourtant acharnée à conserver son nom, existe en soi. Elle doit s'interroger sur cette impossibilité. »*

> « Elle a le courage de s'en prendre aux deux vaches sacrées de notre modernité tardive : les journalistes et la société civile »
>
> **ALAIN FINKIELKRAUT**

Toutefois, Mme Nemer a apprécié l'exactitude du récit de Mme Agacinski. *« Son livre est parfaitement juste dans la description des sentiments que nous avons eus à ce moment-là. Rend-il compte de nos aveuglements, de nos angoisses, de notre sidération ? La réponse est évidemment oui. »*

D'autres, comme Catherine Clément, s'étonnent des marques d'hostilité à l'encontre de « Sylviane ». La philosophe, qui a soutenu le candidat Chevènement, en est choquée. *« Pour moi, c'est une réaction misogyne,* affirme-t-elle. *Elle n'est pas un acteur, c'est vrai, mais c'est quand même un témoin privilégié. »* Ironisant sur les réactions réservées de certains socialistes, elle confie que, *« de la part du PS, aucune curée ne m'étonne »*. Elle rappelle que le philosophe existentialiste danois, auteur du *Journal d'un séducteur*, Sören Kierkegaard (1813-1855), objet des premiers travaux de Mme Agacinski, était lui aussi *« le champion de l'impression première aussi bien que Platon »*.

Un jeune philosophe, Patrick Savidan, rédacteur en chef de la revue *Comprendre* (PUF), dont la dernière livraison est consacrée à « l'homme politique », abonde dans ce sens. Il estime qu'aucun *« devoir de réserve »* ne s'imposait à Sylviane Agacinski. *« Les questions publiques sont des questions intimes,* analyse-t-il. *Veut-on avoir des élus castrés ? Un homme ou une femme politique mènent la vie la plus transfrontalière qui soit* [entre le privé et le public], *et cet ouvrage est un bon livre transfrontalier ! »*

Ce sont les observations sur la gauche qui ont *« intéressé »* Zaki Laïdi, chercheur au Centre d'études et de recherches internationales (Ceri) et animateur d'En temps réel, une fondation qui s'interroge sur la *« modernisation »* de l'actuelle opposition. Il partage *« sa critique d'une certaine gauche qui méprise la social-démocratie »*. Ce point est *« important »*, juge-t-il, car *« il constitue un véritable obstacle sur la voie de la modernisation de la gauche »*. Cette *« faiblesse »*, nuance-t-il, n'est pas *« circonscrite à la seule extrême gauche »*. *« Même réformiste, une bonne partie de la gauche n'est pas dans sa pratique sociale-démocrate,* conclut-il. *Je ne suis d'ailleurs pas sûr que Lionel Jospin était un social-démocrate. »*

La critique de la gauche est aussi un point que le philosophe Alain Finkielkraut a aimé dans le livre : *« Sylviane Agacinski a le courage, et je dirais même le culot, de s'en prendre aux deux vaches sacrées de notre modernité tardive : les journalistes et la société civile. Elle a raison de penser que, dans le résultat désastreux et ridicule du premier tour de la présidentielle, l'humeur, le caprice, la radicalité sans frais des électeurs zappeurs ont joué un rôle. Elle a raison aussi de critiquer la célébration lyrique et médiatique des jeunes qui, après n'avoir pas voté, sont descendus dans la rue pour dire leur rejet du Front national. La politique, c'est l'idée d'une responsabilité partagée, ce n'est pas, sauf à prolonger l'adolescence au-delà de toute actualité, se battre contre les dragons. »*

En revanche, M. Finkielkraut refuse de s'en tenir aux analyses de l'épouse de M. Jospin sur l'échec de la gauche. *« Sans appartenir au Pôle républicain, je n'ai pas voté Lionel Jospin à cause de la part qu'il a prise dans la destruction du peu qui restait de l'école à laquelle, enfant d'immigré, je dois tant. » « La gauche a trop longtemps voulu refléter la société et plaire aux éditorialistes »*, confie-t-il.

Olivier Schmitt et Nicolas Weill

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS
L'atout indispensable pour une carrière internationale
MBA
SCIENCES PO
• Un programme bilingue intensif sur 9 mois, allié à la tradition culturelle de Sciences Po.
• Un corps professoral de notoriété internationale.
• Un diplôme accrédité AMBA.
Réunion d'information le jeudi 17 octobre 2002 à 18h30 dans nos locaux
Contact : Secrétariat du Pr. Jean-Jacques Rosa
174, Bd Saint-Germain 75006 PARIS - Tél. : 01 45 44 87 43 - Fax : 01 45 44 88 92
Website : http : // mba.sciences-po.fr - E-Mail : mba@sciences-po.fr

Au Mondial de l'automobile, Jacques Chirac a plaidé pour l'environnement et la sécurité routière

Lors de l'inauguration du Salon, le président la République a condamné « ceux qui font de la vitesse un argument de vente ». Il a plaidé pour une « diversification de nos sources d'énergie »

PERPLEXE et amusé, le président considère la « trottinette », qu'on lui présente : un engin de haute technologie à plusieurs milliers d'euros fabriqué par Michelin, British Aerospace et General Electric, équipé d'un petit moteur non polluant, qui consomme trente centimes d'euros d'électricité pour 25 km. Ce n'est pas un caprice de *yuppie* pour Noël, mais un mode de déplacement envisagé pour les postiers. Au Mondial de l'automobile, qu'il inaugurait vendredi 27 septembre, Jacques Chirac a aussi découvert l'Elypse, une voiture écolo en matériaux recyclables qualifiée d'*« hybride doux »* (moteurs électrique et Diesel et filtre à particules), présentée par le patron de Renault, Louis Schweitzer.

« Il se trouve que les sujets qui l'intéressent nous intéressent aussi. Il a été passionné, dans nos voitures, par la capacité du conducteur à fixer lui-même une vitesse maximale », confie M. Schweitzer. Devant la Citroën Saxo électrique, M. Chirac lâche : *« Ça, c'est un autre avantage, ça roule moins vite. »* Il passe sans s'attarder devant les Ferrari et s'arrête longuement sur une voiture équipée par Volkswagen pour les handicapés. En deux heures de visite, le chef de l'Etat, flanqué du ministre des transports Gilles de Robien et de la ministre déléguée à l'industrie Nicole Fontaine, aura marqué assez visiblement ses préoccupations du moment : la défense de l'environnement et l'amélioration de la sécurité routière.

Devant un aréopage qui rassemblait *« presque la totalité de la construction automobile mondiale »*, comme l'a observé Pierre Peugeot, M. Chirac a développé ces thèmes, plutôt inhabituels dans le temple international de la voiture. Ce sont *« deux impératifs qui s'imposent à tous »*, a-t-il lancé en guise d'introduction, même si la sacro-sainte voiture des Français doit rester un symbole de liberté et de plaisir autant qu'un outil de travail.

ÉCOLOGIE ET GÉOPOLITIQUE

Insistant sur la *« combinaison intelligente »* qui doit s'établir entre transports en commun et transports individuels, le chef de l'Etat a défini *« trois domaines qui nécessitent une action déterminée et soutenue »* en matière d'environnement : les pollutions locales, les émissions de gaz à effet de serre et la diversification des sources d'énergie – même si, sur ce point, les crédits 2003 du ministère de l'environnement seront réduits. Les efforts des constructeurs européens doivent, selon lui *« se poursuivre et s'amplifier »*.

Alors qu'il a, le jour même, réaffirmé la position française par rapport à un éventuel conflit entre les Etats-Unis et l'Irak, M. Chirac a rappelé que s'ouvrait *« une nouvelle période d'incertitude sur les cours du pétrole ». « Cela doit nous aider à comprendre la menace structurelle que représente l'insuffisante diversification de nos sources d'énergie »,* a-t-il ajouté, citant en exemple le gaz naturel, les biocarburants, l'hydrogène, les carburants de synthèse ainsi que l'électricité, *« dès lors que sa production ne s'accompagne pas d'émissions de dioxyde de carbone »*.

Après ce cours d'écologie teinté de géopolitique, le président de la République a conclu par une recommandation économique : *« C'est un investissement très lourd, un défi majeur que les constructeurs devront relever dans la durée. Les enjeux sont tels que seules des coopérations internationales permettront d'avancer. »*

En matière de sécurité routière, un des trois grands *« chantiers »* du quinquennat, M. Chirac a souligné l'importance de la formation des jeunes conducteurs, suggérant que le permis de conduire puisse *« devenir progressif »*. Il a également souhaité que la vitesse excessive, la consommation de drogue ou d'alcool au volant soient *« beaucoup plus lourdement sanctionnés »,* promettant que les pouvoirs publics auront *« les moyens »* de faire respecter les règles de la bonne conduite. Fait nouveau pour l'industrie automobile, le chef de l'Etat a insisté : *« Je veux vous dire que je condamne ceux qui font de la vitesse un argument de vente. »* Il a été applaudi, mais un dirigeant étranger glissait en partant à son collègue : *« On n'est pas là pour leur faire plaisir. »*

Béatrice Gurrey

Municipale de Bagneux : visite éclair de M. Sarkozy

« ENTREZ, entrez, le ministre va arriver. Après il n'y aura plus de place. » Olivier Sueur, tête de liste UMP à l'élection municipale partielle de Bagneux (Hauts-de-Seine), s'énerve un peu. Il est déjà 19 h 15 et Nicolas Sarkozy, annoncé pour 19 heures en haut de l'affiche, se fait attendre. Patrick Devedjian, le ministre délégué aux libertés locales, élu d'Antony, une commune voisine, et André Santini, maire et député d'Issy-les-Moulineaux, battent la semelle devant l'entrée de la salle Léo-Ferré de Bagneux (Hauts-de-Seine).

Olivier Sueur en est convaincu : cette fois, face à la communiste Jeanine Jambu, maire de la ville, la victoire ne peut lui échapper. Il le clame déjà sur ses affiches : *« Olivier Sueur, c'est Bagneux qui gagne. »* M. Sarkozy finit par arriver. Entre un rendez-vous et une réunion importante au ministère de l'intérieur, le numéro deux du gouvernement a réussi à ménager une petite demi-heure dans son agenda. *« Tout ce que je fais n'est pas agréable, mais il faut le faire,* a-t-il lancé pour s'excuser de son retard. *Mais on m'a dit qu'il y avait une soirée à Bagneux, alors je suis venu. »* C'est qu'ici, dans ce département des Hauts-de-Seine, M. Sarkozy est en quelque sorte sur ses terres. Elu, il y a quelques semaines, président départemental de l'UMP, l'ancien maire de Neuilly-sur-Seine ne néglige aucune occasion de soigner sa popularité et d'entretenir son charisme au sein du nouveau parti de la droite, qu'il ne saurait laisser en jachère au seul bénéfice d'Alain Juppé.

D'ailleurs, même là, il n'oublie pas d'égratigner un peu son concurrent. *« On a déçu, c'est vrai. Si on a perdu dans le passé, c'est qu'on n'a pas eu le courage de mettre en œuvre nos idées »*, glisse-t-il en se référant, sans la nommer, à la période 1995-1997 où Alain Juppé était à Matignon. Son discours à peine achevé, Nicolas Sarkozy repart sous les applaudissements d'une foule enthousiaste. Il est tout juste 19 h 45. Le ministre de l'intérieur ne s'arrête jamais.

Yves Bordenave

Mme Boutin relance son Forum des républicains sociaux

CHRISTINE BOUTIN, députée UMP des Yvelines, a annoncé, vendredi 27 septembre, qu'elle relançait le Forum des républicains sociaux, un parti politique qu'elle a créé au printemps 2001. Candidate à l'élection présidentielle, où elle avait obtenu 1,19 % des suffrages exprimés, Mme Boutin, qui vient de l'UDF, avait renoncé, au lendemain du premier tour, à présenter des candidats aux élections législatives et avait alors rejoint les rangs de l'UMP.

Profitant des statuts du nouveau parti de la droite, qui, dans leur forme actuelle, prévoient l'existence de *« personnes morales associées »*, Mme Boutin négocie une convention entre le Forum et les instances de l'UMP. Le texte ferait de sa formation l'un des mouvements fondateurs de l'UMP et devrait permettre à ses membres d'y adhérer. Outre le Forum, Mme Boutin compte utiliser comme tribune son poste de rapporteur du volet RMI dans la discussion sur le budget du ministère des affaires sociales pour dénoncer *« une fracture sociale de plus en plus importante »*.

DÉPÊCHES

■ **SANTÉ : le ministre de la santé a annoncé,** vendredi 27 septembre, que le plan quinquennal en faveur de l'investissement dans les hôpitaux – 6 milliards d'euros d'ici à 2007 – sera doté de *« plus de 1 milliards »* dès 2003. *« Ces efforts couvriront toutes les opérations d'investissements : immobiliers, équipements et systèmes d'information, préalable à toute réorganisation »*, a expliqué Jean-François Mattei devant les Assises nationales des centres hospitaliers, qui se tenaient au Mans (Sarthe). Il a ajouté que la gestion des enveloppes serait *« régionalisée »*.

■ **VITROLLES : Claude Bourge, le candidat du Front national** à l'élection municipale partielle de Vitrolles (Bouches-du-Rhône), a été hospitalisé vendredi 27 septembre, à la suite d'une échauffourée. Alors qu'il distribuait des tracts, il a été pris à partie par plusieurs jeunes avant de recevoir des coups. Son état n'est pas inquiétant, mais une procédure d'enquête en flagrance a été ouverte.

■ **MANIFESTATION : la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) appelle** à *« une mobilisation nationale »*, le 5 octobre, pour protester *« contre toute offensive militaire contre l'Irak »*. Le parti d'Olivier Besancenot a écrit cette semaine aux syndicats, aux partis politiques de gauche et aux associations pour leur proposer cette *« grande mobilisation anti-guerre »*.

■ **DÉCENTRALISATION : les six conseillers généraux des départements de la région Centre,** tous de droite, ont indiqué vendredi qu'ils voulaient être consultés sur le contrat de plan Etat-région 2000-2006. *« Au moment où une deuxième vague de décentralisation est en préparation et où une renégociation du contrat de plan à mi-parcours est annoncée, les présidents des six conseillers généraux rappellent que les collectivités départementales sont les principaux acteurs du développement local. »*

■ **VERTS : Noël Mamère, maire et député de Bègles (Gironde), a déclaré**, vendredi 27 septembre, que les Verts français, qui tiendront leur congrès à Nantes (Loire-Atlantique) en décembre 2002, doivent être poussés par l'exemple allemand et former, lors de ce congrès, *« une grande coalition »*. Rappelant que les Verts allemands ont gagné *« beaucoup plus »* d'influence ces dernières années que les Verts français, l'ancien candidat à l'élection présidentielle a conclu : *« Plus que des idées, ils nous donnent des leçons. »*

Le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, a **RASSEMBLÉ LES PRÉFETS**, vendredi 27 septembre à Paris, pour leur répéter ses consignes d' *« humanité et de réalisme »* dans l'examen des dossiers de sans-papiers. Les associations s'inquiètent depuis quelques jours, de l' **« ATTITUDE TRÈS DISPARATE »** des préfectures dans l'examen des demandes de régularisation. C'est le sens d'un courrier adressé au ministre par **LA LDH ET LE MRAP**, qui dénoncent le *« climat détestable »* dans certains départements et la mauvaise application des consignes ministérielles dans d'autres. Les services des préfectures semblent avoir été **PRIS DE COURT PAR L'AFFLUX** de sans-papiers suscité par la perspective d'une régularisation. Les inscriptions sur les listes ont été massives en Ile-de-France, et la mobilisation monte dans les régions.

Sans-papiers: les associations dénoncent l'attitude des préfectures

Entre « climat détestable » et mauvaise application des consignes ministérielles, seuls quelques services départementaux, réservent bon accueil aux demandes qui leur sont adressées. M. Sarkozy a réuni les préfets, vendredi, pour leur répéter que les dossiers devaient être traités avec « humanité »

L'IMPATIENCE commence à gagner les rangs des sans-papiers. Trois semaines après l'annonce par Nicolas Sarkozy que le ministère de l'intérieur allait lancer un réexamen de l'ensemble des dossiers déposés en préfecture, *« avec humanité et réalisme »*, les associations comme les collectifs départementaux se plaignent des réticences des préfectures à appliquer les consignes ministérielles. Le ministre de l'intérieur, qui a réuni vendredi 27 septembre les préfets à Paris, a tenu à leur répéter ses instructions. *« De façon très nette »*, selon la Place Beauvau.

Il était temps. La Ligue des droits de l'homme (LDH) et le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) ont écrit, le 25 septembre, une lettre commune à Nicolas Sarkozy se plaignant de *« l'attitude très disparate des différentes préfectures »* au regard des instructions ministérielles. Les deux associations, qui ont réuni leurs correspondants régionaux le 21 septembre, donnent ainsi quelques exemples de préfectures refusant tout contact avec les collectifs ou associations : d'après elles, c'est le cas à Rennes, Clermont-Ferrand, Bordeaux, Nancy et Nantes où *« le climat est détestable »*. Dans d'autres, comme Marseille, les associations ont pu être reçues mais sans changement de politique notable dans l'examen des dossiers.

En région parisienne, si le contact semble établi à Paris et Bobigny (Seine-Saint-Denis), ce n'est pas le cas dans le Val-de-Marne, l'Essonne, et le Val-d'Oise. Les instructions ministérielles *« demeurent soumises au bon vouloir des préfectures »*, souligne la lettre. Pis, ajoutent les signataires, *« pendant le réexamen des dossiers, les expulsions continuent »*. Une attitude que la LDH et le MRAP jugent *« inacceptable »*, car elle prive les étrangers expulsés du bénéfice des nouvelles mesures.

ALAIN AUBOIROUX / MAXPPP

Des centaines de personnes affluaient, le 22 septembre au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis, pour se faire recenser et constituer des dossiers auprès de la Coordination 93 des sans-papiers.

« DÉSAVEU DE LEUR TRAVAIL »

« Nos militants entendent régulièrement des fonctionnaires qui se plaignent du revirement ministériel qu'ils considèrent comme un désaveu de leur travail. Ils se sentent trahis », raconte Michel Tubiana, président de la LDH. Les moyens humains n'ont pas non plus suivi et les services d'accueil sont débordés. A la préfecture de Paris, on reconnaît que, après les déclarations de M. Sarkozy, *« pendant quelques jours les guichets ont été surpeuplés »*. A Bobigny, ce sont tous les matins 300 à 400 personnes qui attendent pour 30 tickets d'accès distribués.

Le ministère ne semble pas avoir mesuré l'afflux auquel les préfectures allaient devoir faire face. L'espoir d'une régularisation continue en effet à pousser les sans-papiers à sortir de l'ombre. A Paris, quelque 6 600 noms ont été transmis par la Coordination nationale. En Seine-Saint-Denis, la préfecture a reçu une première liste de 919 noms. Mais plus de 3 000 étrangers sont venus s'inscrire auprès de la Coordination 93 les 21 et 22 septembre, au théâtre Gérard-Philipe à Saint-Denis. *« C'est le grand flou sur les chiffres. On ne sait pas à qui on a affaire entre les gens qui sortent de la clandestinité et ceux qui ont déjà déposé un dossier »*, reconnaît-on au cabinet de M. Sarkozy. Seule exception notable, Lille, où la préfecture a mis en place depuis des mois une structure ad hoc où siègent les associations et le comité des sans-papiers : tous les mois sont ainsi examinés les dossiers déposés par les associations.

Le cafouillage et les réticences préfectorales sont tels que la LDH et le MRAP viennent de réclamer au gouvernement la mise en place d'une commission nationale chargée de traiter toutes les demandes de régularisation. Nicolas Sarkozy leur a indirectement répondu, vendredi, dans son adresse aux préfets. Rappelant qu'*« il n'est pas question d'envisager des mesures de régularisation globale »* parce qu'elles créeraient *« de nouveaux espoirs que nous ne pouvons pas satisfaire »*, il a exhorté les préfets à ne pas traiter les immigrés *« comme des dossiers ou des statistiques »* : *« Il s'agit de situations humaines, de parcours individuels nécessairement tous particuliers, qui justifient votre pouvoir d'appréciation, au cas par cas »*, a insisté M. Sarkozy. Le ministre a de plus demandé que, dans chaque préfecture, un correspondant soit désigné, chargé du dialogue avec les associations.

ASSOCIATIONS DIVISÉES

Fidèle au pragmatisme affiché dès le début du redémarrage du mouvement des sans-papiers, le ministre veut éviter tout blocage sur ce dossier sensible. Il sait que, pour l'instant, il a réussi à diviser les organisations qui soutiennent les sans-papiers. Le 13 septembre, le Gisti, appuyé par la Coordination nationale, Droits devant !! et le Cedetim, rendait public un appel à la régularisation de tous les sans-papiers en Europe, rejetant ainsi les pourparlers avec les préfectures. Ces associations refusent l'examen au cas par cas et réclament un changement de politique afin d'attribuer un titre de séjour *« à tous les résidents de fait sur le territoire »*.

A l'inverse, la LDH et le MRAP ont décidé d'accompagner prudemment le processus ouvert par le ministère de l'intérieur. *« Qu'est-ce qu'on fait de nos sans-papiers en attendant un débat européen ? »*, s'interroge M. Tubiana. *« L'incantatoire ne règle rien. Je ne connais pas un gouvernement qui pourrait accepter la régularisation globale. Prenons appui sur ceux qui peuvent être régularisés pour poser autrement le débat sur l'immigration »*, estime de son côté Mouloud Aounit du MRAP qui continue à penser que *« les intentions de Sarkozy sont bonnes »*. Pour tous cependant, il y a urgence à changer la loi. C'est aussi l'intention de Nicolas Sarkozy qui entend présenter un projet de loi sur l'immigration au début de l'année 2003, incluant une réforme des procédures d'asile. Mais le ministre sait que Matignon est réticent.

En attendant, M. Sarkozy espère que la mission qu'il a confiée à Anne-Marie Escoffier, inspectrice générale de l'administration, lui donnera des pistes de réforme. Selon nos informations, la mission devrait rendre un prérapport le 8 ou 9 octobre. Ses premières orientations ne semblent pas se diriger vers une modification législative mais penchent pour une interprétation plus souple de la loi sur les dix ans. Des directives pourraient être données aux services afin que les étrangers présents sur le territoire depuis dix ans ne soient plus obligés de fournir deux justificatifs pour chaque année de résidence. *« C'est trop dur »*, nous a indiqué M. Sarkozy. Les familles dont les enfants étrangers sont nés en France et y effectuent leur scolarité pourraient aussi être régularisées. En clair, on appréciera *« les signes d'intégration »*. Le rapport définitif est attendu le 15 novembre.

Sylvia Zappi

Des inscriptions massives

Les préfectures d'Ile-de-France doivent faire face depuis trois semaines à des inscriptions massives de sans-papiers auprès des coordinations. Avec une vraie difficulté pour retrouver une trace des dossiers. Ainsi, à Paris, plus de 6 600 noms ont été communiqués par la Coordination nationale. Seuls 3 300 correspondaient à un dossier de régularisation déposé en préfecture. 504 provenaient d'autres départements, 1 800 noms étaient *« difficiles à identifier »* et 1 100 jugés inexploitables (lorsque sont cités juste un prénom ou un nom sans adresse). Le préfet Jean-Paul Proust nous a précisé qu'il donnera les premières réponses lors d'un rendez-vous avec la Coordination nationale, jeudi 3 octobre.

En Seine-Saint-Denis, la préfecture estime que sur les 919 noms qui lui ont été communiqués, seuls 159 sont connus des services. Il s'agit soit d'étrangers déboutés d'une première demande, soit de dossiers en cours d'instruction. Les dossiers déjà déposés en préfecture seront traités prioritairement. Les autres demandeurs seront *« reconvoqués »*.

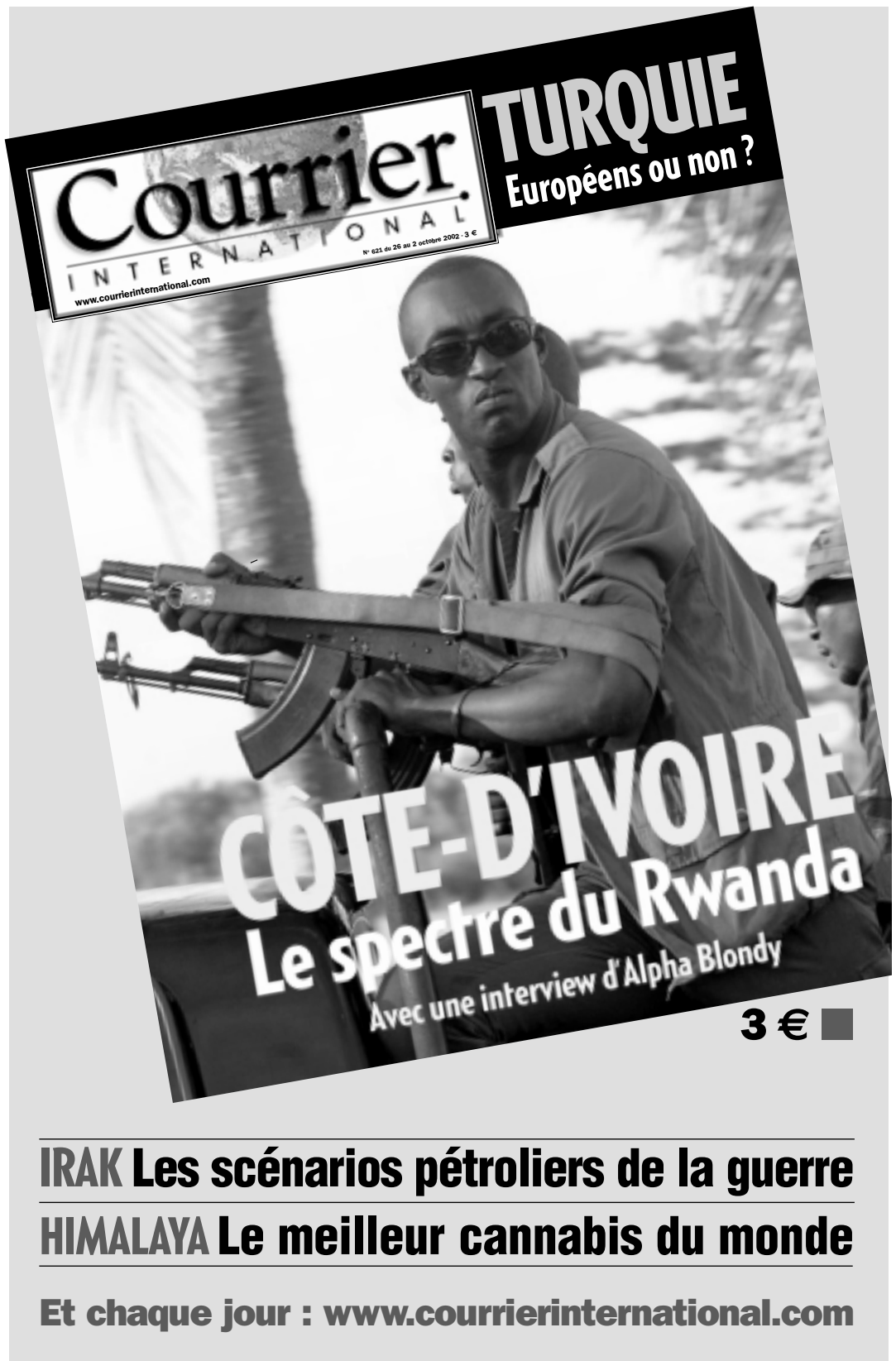

IRAK Les scénarios pétroliers de la guerre
HIMALAYA Le meilleur cannabis du monde
Et chaque jour : www.courrierinternational.com

Le rêve brisé de Chenj, clandestine chinoise à Paris

C'EST un *« rêve de Paris, de sa tour Eiffel, et surtout de la liberté »*, qui ont fait venir Chenj J. en France voilà plus de dix ans. La jeune fille, alors étudiante dans une école de modélisme, raconte avoir été poussée à émigrer par son parrain, qui avait lui-même connu la France. Chenj vient de la province du Zhejiang, où l'histoire migratoire est liée à la France depuis la première guerre mondiale. Fille de commerçants, Chenj arrive avec son frère aîné pendant l'été 1991 et loge chez la femme de ce dernier. La famille a dû débourser 120 000 yuans (environ 120 000 francs, ou environ 18 300 euros) pour payer son voyage.

PORTRAIT

Son patron lui apporte le tissu et paye 1 euro par veste ou pantalon cousu

Depuis, son *« rêve »* s'est heurté à la réalité de la vie clandestine. Cheveux coiffés en chignon sur son visage rond et vêtements de cuir qui la font passer pour une gamine, la jeune femme raconte sa vie de travail à la chaîne sur une machine à coudre pour produire des pantalons bon marché. Son quotidien fait de promiscuité – à quatre dans un studio du faubourg Saint-Martin –, de salaire à la pièce payé de la main à la main, de parcours anonymes pour éviter les contrôles de police. La seule distraction de Chenj, ce sont alors les cours de français que lui donne gratuitement une institutrice de maternelle dans le 13e arrondissement. Depuis, la jeune femme trimbale un petit dictionnaire bleu ciel *« pour trouver les mots justes »*, dit-elle dans un phrasé encore hésitant.

En 1997, Chenj a fini de rembourser sa dette. Elle s'est mariée à un compatriote et tente d'obtenir des papiers. Le gouvernement Jospin lance sa politique de régularisation et la jeune femme dépose son dossier à la préfecture. Un an plus tard, il est rejeté. Même chose en 2000. La jeune Chinoise travaille toujours clandestinement pour un patron turc : *« Il faut que j'aide mon mari à rembourser sa dette et nourrir ma fille. »*

MACHINE À COUDRE

La machine à coudre tourne en permanence dans le studio. Chenj ne travaille pas dans un atelier mais chez elle. Son patron lui apporte le tissu et la paye 1 euro par pantalon ou veste cousu : une centaine de pièces à monter en trois jours. *« Normalement le tarif c'est 2 euros mais il m'a dit que comme je n'avais pas de papiers, il me payait moitié moins »*, assure la jeune femme. Un salaire qui lui permet juste *« de manger »*. Pas plus, alors qu'il faut payer la cantine, le goûter et les vêtements de sa fille : *« Elle déchire si souvent. C'est pour ça que je ne veux pas de deuxième enfant. »*

Chenj et son mari tenaient bon jusqu'à ce mardi 10 septembre. Ce matin-là, elle était sortie accompagner sa fille à l'école ; son mari dormait. Il n'a pas entendu les coups à la porte et s'est retrouvé en pyjama devant quatre policiers armés venant de défoncer la porte de l'appartement. *« Ils lui ont demandé ses papiers. Ils voulaient savoir si on avait une société ou si on travaillait au noir. Mon mari a répondu qu'il n'avait pas de papiers et qu'on travaillait clandestinement pour un patron. Ils ont fouillé partout et coupé les fils de la machine à coudre et sont repartis »*, raconte la jeune femme.

Pour Emmanuel Terray, anthropologue et animateur du 3e collectif de sans-papiers, la descente de police était faite pour intimider : *« D'habitude, les policiers embarquent ou laissent une convocation. Ils ont voulu faire peur à celle que tout le monde voit à nos côtés aux manifestations »*, soutient-il. C'est en effet un peu grâce à Chenj que le collectif a redémarré depuis quelques semaines. En mobilisant ses compatriotes peu enclins à sortir au grand jour.

Depuis leur mésaventure, la jeune Chinoise et son mari ont perdu leur travail : leur patron, mis au courant de la descente de police, a pris peur et les a congédiés. *« Ce mois-ci, je n'ai rien gagné et je ne peux pas payer le loyer. Avec des papiers, je pourrais travailler normalement et plus comme ça »*, souffle Chenj, le regard embué. Son seul espoir : la promesse du ministre de revoir toutes les demandes de régularisation déposées en préfecture.

S. Z.

Les auteurs du viol collectif d'Argenteuil condamnés à des peines allant de 5 à 12 ans de prison

Dix-huit accusés, dont deux filles reconnues coupables de complicité, comparaissaient à huis clos pour avoir, pendant l'hiver 1998-1999, séquestré, harcelé et violé une jeune fille de 15 ans

COUR D'ASSISES DES MINEURS DU VAL-D'OISE
dernier jour d'audience

LE CODE PÉNAL ne connaît pas ce mot-là, « tournante ». Il le traduit par « viols en réunion » et le qualifie de crime. Dans cette précision sémantique s'engouffre tout un monde. Vendredi 27 septembre, c'est le crime qu'a condamné la cour d'assises des mineurs du Val-d'Oise, en prononçant des peines allant de cinq à douze ans de réclusion criminelle – et un acquittement – pour seize accusés, et trois et cinq ans contre deux filles reconnues coupables de complicité, qui comparaissaient devant elle. Mais c'est bien le procès d'une « tournante » qu'elle a instruit à huis clos. Celui d'une bande d'adolescents qui, pendant l'hiver 1998-1999, ont fait d'une jeune fille de quinze ans leur « chose », leur objet sexuel, la séquestrant, la harcelant, et la menaçant pour qu'elle garde le silence.

Des semaines durant, A. s'est tue. Mais un jour de mars 1999 où elle a rejoint son collège de Montrouge après de nombreuses absences, sale, prostrée et *« sentant mauvais »*, son cas a été signalé à la police. Et elle a parlé. Elle a raconté les fellations et les sodomies, toujours commises en bande, séquestrée dans les caves, entraînée au dernier étage d'un immeuble, dans les locaux d'une école primaire et d'un foyer de jeunes travailleurs, dans les toilettes d'un train et jusqu'à celles du tribunal pour enfants, à quelques mètres de la cour d'assises où elle a fait face à ses agresseurs.

Lorsqu'elle est venue renouveler son témoignage à la barre, son avocat, Me Pierre-Olivier Sur, sa mère et son éducatrice ont dressé comme un écran entre elle et eux. Elle a commencé à parler, puis elle s'est effondrée et n'a pu reprendre sa déposition qu'après une suspension d'audience. La psychiatre qui l'a examinée a raconté pour elle les heures passées cloîtrée dans l'appartement, à vomir et à se laver sans cesse, à agresser ses proches et à tenter de se défenestrer. Elle a aussi expliqué l'incompréhensible, cette phase de *« sidération psychique »*, qui amène la victime à revenir plusieurs fois sur la dalle d'Argenteuil, alors qu'elle ne l'habite pas et qu'elle sait ce qui l'y attend.

Pour les accusés, c'était là au contraire la preuve que A. était une *« meuf facile »*, une *« salope qui en veut »*, une *« pute »*. De viol, ils ne veulent pas entendre parler. *« Dans la famille, on est des voleurs, pas des violeurs »*, avait assuré l'un d'eux à l'instruction. Si la plupart ont reconnu les faits qui leur sont reprochés, c'est pour mieux affirmer que leur victime était consentante. Patiemment, le président Jean-Michel Hayat leur a demandé ce que cela signifiait pour eux. *« Ben, elle a pas dit oui, elle a pas dit non, elle a fait, c'est tout »*, a répondu l'un des accusés. *« Ça se passe avec les yeux »*, a expliqué un autre. Pour Eric Plouvier, avocat de l'un des accusés, *« c'est la rencontre de deux fragilités »*. Celle d'une adolescente déstabilisée par l'absence de son père, détenu pour braquage, et qui rentre d'un séjour d'un an en Algérie, et celle de cette bande d'adolescents nourris à la fois aux traditions familiales et aux films pornographiques.

Quinze jours durant, la cour est donc entrée dans l'univers parallèle et clos de ce quartier de banlieue, la dalle d'Argenteuil, où vivent les accusés. Elle les a suivis de cages d'escalier en souterrains crasseux, de caves en « squats ». Elle s'est immiscée dans leur quotidien, ponctué d'échecs scolaires et de va-et-vient entre le collège, le foyer d'accueil ou le commissariat de police, le tribunal ou parfois la prison. Elle a entendu les pères, Algériens ou Marocains pour la majorité, levant les bras en signe d'impuissance ou d'incompréhension devant les faits reprochés à leurs fils. Elle a tenté, vainement, de faire parler les mères, la tête souvent couverte d'un foulard : *« Je dis comme mon mari. »* Elle s'est imprégnée de leurs rituels et de leur langage, non sans mal parfois. Suscitant les sourires, le président a buté sur un mot dans une déposition : *« Poukavé, ça veut dire quoi ? » « Balancer, donner »*, a traduit l'avocat général, Jean-Pascal Oualid.

MUÉES EN RABATTEUSES

La cour s'est surtout plongée dans ce code bien établi qui sépare les femmes en deux catégories distinctes et hermétiques, d'un côté la mère et la sœur, intouchables et sacrées, de l'autre les *« salopes »*. La catégorie dans laquelle A. a été rangée, lorsqu'un soir avec ses copines elle a rejoint les garçons pour une fête. Avec l'un d'eux, elle a échangé des baisers et des caresses dans un escalier, peu propice à l'intimité. On les a vus, on l'a raconté et sa réputation a été scellée.

C'est là qu'entrent en scène S. et A., deux anciennes amies de la victime qui se sont retrouvées sur le banc des accusés. Querelles d'adolescentes jalouses, volonté de détruire, quête de reconnaissance, ou souci de se protéger elles-mêmes de la bande, le procès n'a pas permis d'éclaircir les raisons pour lesquelles ces deux jeunes filles, du même âge que la victime, se sont muées en rabatteuses, informant les garçons de la dalle que *« là-bas, dans la cave, il y a une suceuse » ;* allant jusqu'à encourager l'un d'eux qui comparaissait devant le tribunal pour enfants à rejoindre A. enfermée dans les toilettes, *« Vas-y, on sait jamais, si après tu vas en prison »* ; ou la proposant à un autre qui, lui, en sortait : *« Ah, tu sors d'Osny* (la maison d'arrêt du Val-d'Oise)*, tu tombes bien, j'ai une copine de disponible. »* A l'audience, elles sont apparues aussi vives et réactives que les garçons semblaient lisses et falots. L'une d'elles s'est battue comme une tigresse, injuriant A. ou griffant furieusement les gendarmes qui l'encadraient. A aucun moment elles n'ont semblé manifester de regrets, assumant jusqu'au bout leur rôle « viril » devant leurs coaccusés masculins.

Des regrets, une demande de pardon, c'est justement ce que l'avocat de la partie civile aurait voulu entendre dans la bouche des accusés. *« Je comprends sa peine, mais je m'excuse pas »*, a soufflé l'un d'eux. Aucun n'est allé plus loin. Dans cette attitude, l'avocat général a vu le poids de la loi du silence, celle-là même qui avait conduit les agresseurs à multiplier les pressions sur la victime et sa famille avant et après le dépôt de sa plainte et qui leur a interdit, à l'audience, tout comportement susceptible de mettre en péril leur clan. A cette loi du silence, il a opposé *« celle de la République », qui doit se faire entendre « jusque dans les cités »*. Les jurés l'ont suivi qui ont condamné les accusés à des peines plus lourdes que celles qu'il avait requises, dont cinq et trois ans d'emprisonnement pour les filles. A., qui avait quitté l'audience pendant les plaidoiries, était présente pour entendre le verdict, voir la colère des familles des accusés et de leurs avocats, dont la plupart ont annoncé leur intention de faire appel.

Pascale Robert-Diard

Vingt ans de réclusion criminelle pour l'ancien pilote accusé du meurtre de sa femme

Les jurés n'ont pas cru au crime passionnel

BEAUVAIS (Oise)
de notre envoyé spécial

La tradition judiciaire veut que les crimes passionnels soient punis moins sévèrement que les autres, car leur singularité suscite habituellement l'indulgence des jurés. Tel n'a pas été le cas, vendredi 27 septembre, devant la cour d'assises de l'Oise. Poursuivi pour le meurtre de son épouse à coups de hachette, parce que, à l'en croire, il ne supportait pas qu'elle veuille le quitter, Eric Bevalot, ancien pilote de ligne chez Air France, a été condamné à vingt ans de réclusion criminelle. En fait, les jurés de l'Oise ont totalement souscrit à la démonstration de l'avocate générale, Marie-Lucie Divialle, qui avait requis cette peine, mais aussi réclamé que la question subsidiaire de la *« préméditation »* soit posée. Les jurés y ont répondu par l'affirmative, mais ont aussi décidé d'une peine de privation des droits civiques, civils et de famille pour dix ans à l'encontre de l'accusé.

La représentante du parquet avait consacré une bonne part de son réquisitoire à tenter de démontrer que la mort de Pia, l'épouse d'Eric Bevalot, constituait en réalité un assassinat. *« Quand il a pris la hachette, il était décidé à en finir avec sa femme*, a-t-elle soutenu. *Elle n'avait aucune chance, elle était condamnée, elle a été exécutée. Il y a dans son acte quelque chose de construit, de voulu. Il ne nous a donné à voir que l'apparence de l'amour et des regrets. Il a voulu nous confiner dans un monde totalement incohérent où le bourreau devient victime et où la victime devient bourreau. »* Pour l'accusation, Eric Bevalot était, en fait, une sorte de *« tyran domestique »* qui *« a assassiné son épouse parce qu'elle avait eu le grand tort de vouloir échapper au sort qu'il lui faisait subir »*. L'avocate générale a refusé de considérer la mort de Pia Bevalot comme un crime passionnel, tout comme l'avait fait avant elle Me Sylvie Segaux-Dahout, conseil des parties civiles – la mère et les trois enfants de la victime. *« Ce n'est pas un coup de folie, ce n'est pas un crime passionnel, c'est un crime domestique déguisé*, avait expliqué l'avocate. *Aucune frustration ne peut justifier un acte aussi sauvage, aussi barbare. »*

Les jurés sont restés, en revanche, sourds à la supplique de Me Charles Libman, conseil de l'accusé, qui leur avait demandé de *« faire un effort exceptionnel »* pour tenter de comprendre ce qui *« dans la subjectivité de cet homme »* pouvait expliquer le passage à l'acte. Dans une plaidoirie de près de deux heures, l'avocat avait voulu convaincre la cour d'assises que la mort de Pia Bevalot était la conséquence d'une série d'incompréhensions au sein de ce couple où la mésentente s'était installée. *« Quand il apprend qu'elle veut demander le divorce, il ne comprend pas*, a expliqué l'avocat. *Pour lui, le monde s'écroule. Il souhaite une explication, il veut savoir où en est son couple. Il monte dans la chambre et Pia lui dit que sa place n'est pas ici. Il pleure, redescend, remonte, s'accroupit au chevet de son épouse pour recoller les morceaux, mais elle lui dit qu'il sent mauvais et qu'il n'est pas beau. »* Pris soudain de ce que les experts-psychiatres avaient qualifié de *« rage narcissique »*, l'accusé serait alors passé à l'acte.

Les nombreux témoignages émouvants d'amis et de proches de la victime ont sans doute pesé lourd dans la décision des jurés, tout comme l'attitude tour à tour pleurnicharde ou faussement coléreuse de l'accusé.

Acacio Pereira

Lundi 30 septembre

Record du jour

Ordinateur Powernet équipé d'un processeur Intel® Pentium® 4 à 2,4 Ghz.

999 €

6553F01

Configuration :
- Processeur : INTEL® Pentium® 4 à 2,4 GHz
- Mémoire vive : 256 Mo
- Disque Dur : 60 Go*
- Lecteur DVD 16X
- Graveur 40X/12X/48X
- Ecran 17"
- Carte vidéo Geforce 4 MX 420 64 Mo, Tv out
- Modem 56 Kbps V90
- Livré avec clavier, souris et enceintes

*Dont 2 Go alloués pour système de restauration.

+

Réf. : PW 2.4
Logiciels : Windows XP, WindowsXP Home édition, Office One 6.0.
Assistance téléphonique 7j/7
de 8h à 22h pendant 1 an.
(coût de communication : 0,15€/mn).
Garantie 1 an retour atelier.

le mois

Carrefour

** Bon d'achat à retirer à l'accueil du magasin.
Intel®, le logo Intel® Inside® et Pentium® sont des marques déposées ou enregistrées d'Intel Corporation ou de ses filiales aux Etats-unis et dans d'autres pays.

PUBLICIS CONSEIL

Le gouvernement est à la recherche d'une politique de lutte contre les drogues

Nicole Maestracci, présidente depuis 1998 de la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie, va être remplacée, mais son successeur n'a pas encore été choisi

LA POLITIQUE publique en matière de lutte contre la toxicomanie est en suspens. Le plan triennal *« juin 1999-juin 2002 »* qu'avait adopté, non sans mal, le gouvernement Jospin est arrivé à échéance. Trois mois plus tard, la doctrine n'est pas encore définie. Le gouvernement Raffarin poursuivra-t-il dans le sillon creusé ou bien réorientera-t-il sa politique en insistant sur le volet sécuritaire, comme certains en son sein le souhaitent ?

En attendant l'arbitrage, pas question de poursuivre les campagnes de prévention, qui devront attendre. D'autant que le budget de la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Mildt) a failli être réduit à la portion congrue au cours de l'été. Seule certitude, les jours de l'actuelle présidente de la Mildt, Nicole Maestracci, sont comptés. Cette magistrate à qui, finalement, on ne reproche que d'être classée à gauche, sera remplacée dès que la laborieuse recherche d'un candidat au profil idéal sera achevée.

Le plan triennal 1999-2002 visait à mettre en place une nouvelle politique de lutte contre la toxicomanie, en reprenant la logique adoptée en juin 1998 par le rapport Roques sur les *« problèmes posés par la dangerosité des drogues »*. Les experts y battaient en brèche la distinction entre drogues licites – alcool, tabac – et drogues illicites. Le plan devait également permettre de tenir compte des très sévères critiques formulées à l'encontre de la Mildt par la Cour des comptes. Les magistrats avaient constaté les *« carences de l'organisation des services de l'Etat »*, les *« dysfonctionnements tant à l'échelon central qu'au plan local »*, l'absence de concertation entre les différents ministères et entre les services de police, de gendarmerie et des douanes.

Développant une politique *« plus pragmatique et un peu moins moraliste »*, la Mildt, présidée depuis le 17 juin 1998 par Nicole Maestracci, s'est employée à quitter le terrain idéologique. L'accent a été mis sur la recherche, la mise à jour des données scientifiques, l'information du grand public et la formation des professionnels concernés. Les travaux réguliers de l'Observatoire français des drogues, financés par la Mildt, permettent un suivi des tendances de consommation des différentes substances psychoactives, licites et illicites, fournissant ainsi des données qui faisaient défaut. L'expertise collective conduite par l'Inserm à partir des données de la littérature internationale a fourni la base d'une discussion scientifique. La Mildt a de son côté publié des documents d'information diffusés à plusieurs millions d'exemplaires.

Parallèlement, des chefs de projet ont été désignés par les préfets afin de coordonner les actions aux niveaux départemental et régional, et des programmes départementaux de prévention en direction des jeunes.

OISEAU RARE

Au terme des trois années d'application du plan, la présidente de la Mildt dispose d'un bilan plutôt flatteur. Le gouvernement Raffarin n'a d'ailleurs pas critiqué les orientations suivies jusqu'ici. La tête de Nicole Maestracci a cependant été réclamée et pas seulement par ses farouches opposants du Comité national d'information sur la drogue (CNID), qui l'accusent d'avoir banalisé le cannabis. Son départ a été décidé. L'examen des successeurs possibles se poursuit. Le docteur William Lowenstein, impliqué de longue date dans la prise en charge des toxicomanes, et Bernard Lenoir, délégué français auprès du Programme des Nations-unies pour le contrôle international des drogues, semblent les mieux placés. L'accord reste à réaliser entre l'Elysée, Matignon et les ministères concernés. L'oiseau rare doit à la fois apparaître légitime sur le dossier de par ses compétences, être capable de travailler avec différentes administrations, sans pour autant renvoyer une image trop rétrograde en particulier vis-à-vis de la jeunesse.

En attendant la nomination du successeur de Nicole Maestracci par un prochain conseil des ministres, le gel de l'action publique concertée préoccupe les intervenants de terrain. D'autant que le budget de la Mildt a été amputé de 12, 2 % (40 millions d'euros pour 2003, contre 45,58 en 2002). Une diminution qui *« met en danger la plupart des établissements spécialisés »*, estime l'Association nationale des intervenants en toxicomanie.

Paul Benkimoun

Sangatte : signature d'un plan d'aide au retour entre la France, le HCR et l'Afghanistan

Le rapatriement devrait être librement consenti

LA SIGNATURE d'un plan d'aide au retour était annoncée *« dans les prochains jours »*, dès la visite du ministre de l'intérieur, jeudi 26 septembre, au centre d'accueil de Sangatte. Ce devait être chose faite, samedi 28 septembre. Nicolas Sarkozy, Enayatoullah Nazeri, ministre afghan des réfugiés, et Mohamed Boukry, délégué français du Haut-Commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR), devaient entériner un accord tripartite, permettant la mise en œuvre d'une aide au retour volontaire des Afghans en France. Selon le texte, dont *Le Monde* s'est procuré une copie, l'objectif de l'accord, longuement négocié, est d'assurer le *« rapatriement volontaire et assisté »* pour un retour *« durable »* de tout citoyen afghan se trouvant en France, *« sans considération de son statut juridique »*.

Sont ainsi concernés, non seulement les Afghans présents au centre de Sangatte, mais aussi les réfugiés statutaires, les demandeurs d'asile, ceux séjournant avec un titre de séjour ou résidant clandestinement sur le territoire. Selon le HCR, on compte 1 284 réfugiés statutaires, 233 Afghans avec une carte de séjour temporaire, et 133 demandeurs d'asile. Le gouvernement afghan était particulièrement soucieux d'éviter toute pression sur ses ressortissants. Le HCR, quant à lui, ayant défini sept catégories *« encore vulnérables »* (dont les Hazaras), souhaitait que l'information soit la plus complète sur la situation prévalant dans les différentes provinces du pays.

L'accord précise donc que le rapatriement s'effectuera une fois l'adhésion *« librement exprimée »* au plan. Le retour s'effectuera *« en toute connaissance de la situation existant sur les lieux »* que les réfugiés souhaitent rejoindre et des *« possibilités de choisir de continuer à résider en France »*.

Ainsi, les agents du HCR devraient, après un recensement par la Croix-Rouge des Afghans de Sangatte, proposer à chacun un entretien individuel afin de recueillir des informations sur le lieu d'origine du réfugié et sur l'absence de craintes en cas de retour. Dans le cas contraire, ceux qui le désirent pourront faire une demande d'asile. Une fois, le formulaire de retour volontaire rempli, le réfugié se verra offrir une aide de 2000 euros, un billet de retour, la possibilité de suivre une formation et un examen médical avant le départ.

« FILIÈRES POSITIVES »

Le gouvernement afghan s'est engagé à assurer la sécurité des retours dont le transport est organisé par l'Office international des migrations (OIM). Selon l'accord, le personnel du HCR aura à tout moment accès aux réfugiés ayant souscrit à une aide au retour et pourra *« superviser »* les modalités de leur installation. La signature d'un tel accord, après l'échec du gouvernement britannique à faire de même, mercredi, constitue un succès pour M. Sarkozy. *« C'est la concrétisation de notre politique des filières positives d'immigration »*, s'est réjoui le ministre. Reste que cet accord ne résout pas le sort des autres réfugiés de Sangatte : les Afghans ne représentaient plus que 200 à 300 personnes sur les 2 000 hébergées.

S. Z.

Prisons : lancement d'une campagne de recrutement

LE MINISTÈRE de la justice lance, à compter du lundi 30 septembre, une vaste campagne de communication, destinée à embaucher 10 000 agents de l'administration pénitentiaire dans les cinq prochaines années, dont près de 8 000 surveillants. Sous le slogan *« La prison change, changez-la avec nous »*, cette campagne de recrutement, première de son genre, est destinée à pourvoir les 3 740 nouveaux postes prévus dans la loi de programmation pour la justice ainsi qu'à compenser les futurs départs en retraite de 6 000 agents.

Outre des surveillants, l'administration pénitentiaire, qui vise les 18-35 ans, cherche à recruter des travailleurs sociaux, appelés *« conseillers d'insertion et de probation »*, des personnels administratifs et techniques, ainsi que des directeurs. D'un coût de 2,3 millions d'euros, cette campagne de communication sera axée sur des témoignages de fonctionnaires *« afin de montrer la réalité pénitentiaire »*, a indiqué Didier Lallement, directeur de l'administration pénitentiaire.

Parents et enseignants occupent une vingtaine d'écoles à Marseille

DES PARENTS et des enseignants ont occupé une vingtaine d'écoles du centre-ville de Marseille puis ont manifesté, vendredi 27 septembre, contre la non-scolarisation de 34 enfants dans le primaire et de 300 en maternelle, dont 200 âgés de trois et quatre ans. Selon l'Agence Education Formation (AEF), une délégation a demandé en vain à être reçue par le maire (UMP) Jean-Claude Gaudin, dénonçant notamment un *« manque de prévision »* de la municipalité. Parents et professeurs exigent, au-delà des solutions d'urgence, la création de deux groupes scolaires dans les sept arrondissements du centre-ville pour alléger les effectifs des écoles surchargées.

Dans le courant de la semaine, une délégation avait rencontré l'adjointe au maire chargée de l'éducation. *« Ses réponses, évoquant l'ouverture de nouvelles classes en 2003, d'une maternelle en 2004 et d'un groupe scolaire à partir de 2005, ne nous satisfont pas »*, a expliqué à l'AEF Noël Marchetti, responsable départemental du SNUipp-FSU, principal syndicat enseignant du premier degré. Ce dernier appelle parents et professeurs à se réunir en assemblées générales locales afin d'élaborer d'ici au 20 octobre une plate-forme d'actions.

DÉPÊCHES

■ **INONDATIONS : trois enquêtes préliminaires ont été ouvertes,** vendredi 27 septembre, par le parquet de Nîmes (Gard), après les inondations qui ont fait vingt-trois morts et un disparu, entre le 8 et le 10 septembre. Ces enquêtes judiciaires ont été ordonnées afin de *« retracer la chronologie des événements »*, en réponse à la plainte conjointe de quatre maires du Gard pour mise en danger de la vie d'autrui ainsi qu'à deux plaintes déposées par des proches de victimes.

■ **JUSTICE : un père qui avait frappé, jeudi 26 septembre, un enseignant dans une école de Thiais** (Val-de-Marne) a été interpellé peu après les faits et placé en garde à vue prolongée. Le parquet de Créteil devait décider, samedi, des suites à donner à cette affaire.

■ **EXCLUSION : les policiers bordelais en ont *« ras-le-bol »* de l'arrêté *« anti-bivouac »*** pris en janvier par le maire (UMP), Alain Juppé, pour limiter la présence de sans-abri en centre-ville. Dans un communiqué diffusé vendredi 27 septembre, le Syndicat national des policiers en tenue (SNPT) indique que ce texte leur *« donne l'impression de travailler pour rien »*, faute de suivi social. La police est intervenue à plus de 1 000 reprises et a dressé 500 procès-verbaux contre des SDF, sans que ceux-ci modifient leurs habitudes, selon le SNPT. *« Que fait le maire de Bordeaux ? Que font les services sociaux et sanitaires ? Rien »*, dénonce le syndicat.

CHRIS RECEK

PHOTOS DAVID WILSON

BURNING MAN LA VILLE PHOENIX

Chaque année, dans le désert du Nevada, une ville peuplée de milliers d'habitants naît et meurt en sept jours. Tout y est gratuit, tout y est permis, jusqu'à l'incendie final

UNE vieille Cadillac décapotable vert et or roule en cahotant dans le désert. On la repère de loin grâce à son gyrophare, à la musique techno crachée par les haut-parleurs arrimés au capot, et aux cris poussés par ses occupants, cinq hommes et femmes au visage couvert de peintures de guerre. A l'arrière, le coffre a été remplacé par une lourde plate-forme surmontée d'un totem haut de trois mètres. Une jeune fille nue, en sueur, grise de poussière, y est crucifiée, pieds et poings liés. La Cadillac fonce vers une colonne de camions venant en sens inverse, puis s'arrête brutalement pour leur barrer la route. Un passager grimpe sur le totem pour délivrer la jeune fille, qui saute de son perchoir en riant, court vers l'un des camions arrêtés, fait descendre le chauffeur et lui donne l'accolade : *« Bienvenue à Burning Man. Comment tu t'appelles ? »* Les autres occupants de la Cadillac s'approchent à leur tour. Les hommes portent des uniformes de l'US Army sales et déchirés, le plus âgé n'a pas de pantalon. L'une des femmes est habillée en gitane, l'autre est nue, avec des lunettes d'aviateur sur la tête et un stéthoscope autour du cou. Ils se mettent à danser entre les camions, en se passant une bouteille : *« C'est du whisky mélangé à du beurre de cacahuète. Très nourrissant. »* Puis, calmement, ils vont serrer la main des gens descendus des camions : *« Si vous allez à Burning Man, vous êtes arrivés. Quelqu'un a envie d'être crucifié ? »*

Comté de Pershing, nord-ouest du Nevada, fin août. Comme chaque année depuis dix ans, des milliers d'Américains de tous âges et de toutes conditions, entassés dans des voitures et des camions surchargés, roulent dans le désert de Black Rock, un vaste plateau aride encadré de montagnes : aucun point d'eau, pas un brin d'herbe, seulement une terre craquelée, recouverte d'une fine poussière qui part en tourbillon au moindre coup de vent. Ils viennent en majorité de Californie, à quelques heures de route, mais certains arrivent de l'autre bout du pays et conduisent depuis des jours. Ils transportent des milliers de tonnes de vivres et de matériel, car ils vont construire de toutes pièces une ville éphémère, où tout sera gratuit, où la liberté d'expression et de création sera absolue, et où chacun pourra vivre ses fantasmes, sans limite et sans pudeur.

Les jours précédents, une équipe arrivée en éclaireur a tracé sur le désert le plan de la ville : neuf avenues en arc de cercle, dont la plus grande fait 7 km, et quinze rues radiales. Au milieu de l'esplanade centrale de 1,2 km de diamètre, un groupe de charpentiers de San Francisco a construit une structure de bois haute de 21 mètres couverte de tubes de néon bleus, représentant un homme debout, jambes écartées, bras ballants : The Burning Man, l'Homme en feu. A l'écart de la ville, une autre équipe a érigé le Temple de la joie, une pagode barbare haute de quatre étages, faite d'une armature de madriers recouverte de milliers de pièces de bois finement sculptées.

Dès leur arrivée, les habitants se mettent au travail, nuit et jour, au son de leur musique préférée. L'électricité est fournie par des groupes électrogènes qui emplissent le désert de bruits de moteurs et de gaz d'échappement. Certaines tribus se contentent de campements de fortune, mais la plupart ont apporté des meubles, des appareils ménagers et des charpentes, et bâtissent des constructions en dur : baraques en bois de deux étages avec terrasses, dômes en tubulures d'acier tendus de bâches multicolores, maisons-cylindres, maisons-bulles tournant sur un axe...

En tout, Burning Man abrite plus de cinq cents camps, dont les noms sont affichés sur une forêt d'oriflammes et d'enseignes lumineuses : Anchois bleu, Shampooing astral, Amour et péché, Camp des salauds de riches, Fumerie d'opium du fer-à-cheval-porte-bonheur, Entomo-lavement, Pyromanciers, Opération confort du désert, Wasabi Underground, Continuum de la lumière spatiale vierge...

Un camp est à la fois un lieu de vie pour ses membres et un centre d'activité ouvert à tous. En se promenant dans les rues, on découvre des dizaines d'ateliers où l'on enseigne gratuitement le yoga, le banjo, la fabrication de cerfs-volants, la méditation, la réparation de vélo, la pâtisserie, et bien sûr l'art du déguisement et de la peinture corporelle, car tout le monde rêve de posséder la tenue la plus outrancière ou la plus insolite. Dans les rues, des gens hurlent dans des mégaphones à la recherche de bénévoles pour toutes sortes de corvées. On recrute même des journalistes, car Burning Man compte cinq journaux quotidiens, allant du semi-sérieux au délirant, et quarante-huit stations de radio FM, la plupart spécialisées dans les musiques insolites, les rumeurs invérifiables et les histoires abracadabrantes.

Face au désert, des groupes de sculpteurs, de peintres et d'artisans sont occupés à monter une centaine d'expositions, d'installations d'art conceptuel et de shows laser. Cette année, les artistes ont décrété que l'esplanade centrale était un océan : elle est parsemée de navires à roulettes, de sirènes lumineuses, d'îles exotiques, de repaires de pirates, de baleines grandeur nature...

A partir du troisième soir, des dizaines de bars, restaurants, discothèques, cafés-théâtres et salles de concert ouvrent un peu partout. Là encore, tout est gratuit, spectacles, nourriture, alcools, cannabis parfois : les passants s'installent et se servent à leur guise, mais sans gaspiller. Dwight, chauffeur de bus dans l'Ohio, passe ses nuits à servir de la vodka et du thon grillé dans le bistrot en contreplaqué qu'il a construit avec deux amis : *« C'est moi qui ai tout acheté, j'y ai laissé mes économies, d'ailleurs ma femme n'était pas très d'accord. Mais je suis heureux, cette aventure est simplement en train de changer ma vie. »* Dès les origines, les pionniers de Burning Man ont édicté une règle simple, qui est appliquée avec rigueur : l'interdiction de toute transaction financière et de toute activité commerciale. Seule exception, pour acquitter la taxe de séjour imposée par l'Etat fédéral et payer les infrastructures, chacun verse une cotisation de 200 dollars. Mais une fois dans la ville, on n'a plus besoin d'argent.

CE système a été imaginé et mis en place au fil des ans par un homme à la fois célèbre et mystérieux : Larry Harvey, 54 ans, père fondateur de Burning Man et patron charismatique de l'équipe qui travaille toute l'année à la préparation de l'événement. Larry vit retranché au cœur de la ville, dans un îlot de calme relatif formé par une demi-douzaine de camions garés en cercle. Contrairement à son entourage, il se fait remarquer par la sobriété de sa tenue : blue jeans, chemise unie, chapeau de cow-boy. Fils d'un fermier de l'Oregon, il se définit comme un autodidacte et un homme de terroir ancré dans la tradition américaine. Il se méfie des théories et des mots savants, mais ses convictions sont profondes : *« J'ai voulu fonder une communauté fonctionnant sur le principe de l'"économie du don". Ici, chacun doit apprendre à partager ce qu'il a apporté sans rien attendre en échange, pas même un remerciement. Si vous exigez de la gratitude en retour, vous détruisez l'acte du don. »* Larry, qui, depuis dix ans observe minutieusement l'évolution des relations sociales à Burning Man, rêve de franchir une nouvelle étape : *« Pour remplacer l'argent, certains ont recours au troc. C'est regrettable, j'espère que cette tendance va disparaître. Notre but est de nous débarrasser totalement du concept "d'équivalence" et d'instaurer celui du don unilatéral. »* Larry ne fait pas de différence entre le don d'un objet et le don, au sens de talent inné, que chacun peut posséder en soi : *« En mettant à la disposition des autres leurs connaissances et leurs compétences, les participants créent un immense "capital social", qui produit des richesses très concrètes et un tissu de relations fructueuses. L'"économie du don" n'est pas seulement éthique, elle est efficace. L'entraide et le partage permettent de réaliser des projets ambitieux qui, ailleurs, coûteraient une fortune. Quand les gens rentrent chez eux, ils s'aperçoivent que leur comportement est modifié, ils redécouvrent le sens de la communauté, leur esprit civique. »*

> « Ici, chacun doit apprendre à partager ce qu'il a apporté sans rien attendre en échange, pas même un remerciement »
>
> **LARRY HARVEY, PÈRE FONDATEUR DE BURNING MAN**

Le don de son corps fait aussi partie des coutumes locales. Le sexe est très présent à Burning Man, et certains camps en ont fait leur spécialité. Les clubs SM et les salons de jeux de rôle érotiques fonctionnent dès dix heures du matin, parfois en plein air, et les mariages célébrés dans le Temple de la joie sont consommés sur l'autel. Le quatrième soir, tout un quartier est en effervescence, car une bande de Canadiens organise un grand concours de cunnilingus, réunissant quarante couples sous un chapiteau. L'événement est géré comme une compétition sportive, avec un arbitre, des jurés, des supporteurs, des épreuves éliminatoires et des distributions de prix. Mona, une étudiante de Los Angeles, avoue qu'elle a hésité avant de s'inscrire. Son partenaire s'est désisté au dernier moment, mais elle a trouvé un remplaçant dans la file d'attente, et tout s'est bien passé... Elle se dit ravie de son expérience, car l'ambiance est restée chaleureuse et bon enfant jusqu'au bout, et se sent libre de raconter son aventure : *« Ici, les gens s'abstiennent de juger les autres, quelles que soient leurs convictions personnelles. J'ai découvert que c'était la condition sine qua non de la liberté, c'est une leçon à retenir. »*

A partir du cinquième jour, les encombrements deviennent incontrôlables, car la ville compte désormais plus de 29 000 habitants. En théorie, la circulation des automobiles a été interdite et on doit se déplacer à pied ou à vélo, mais les « art cars » (voitures artistiques) conservent le droit de rouler partout et n'importe quand. Ainsi, les rues sont embouteillées en permanence par des chars de carnaval, des tricycles de trois mètres de haut, des dragsters à réaction, des chenillettes phosphorescentes, des véhicules en forme de canard, de soucoupe volante, de canapé, de minaret, de missile nucléaire... La Death Guild, une tribu de guerriers barbares spécialisée dans les combats de catch, patrouille nuit et jour à bord d'une armada de jeeps et de camionnettes hérissées de poutrelles d'acier, de harpons, de béliers, de potences, et surtout de lance-flammes qui crachent un feu d'enfer sans prévenir.

Au fil des jours, le feu est devenu omniprésent dans la ville. Les jongleurs et les danseurs jouent avec des torches et des braseros, les retraites au flambeau se multiplient. Dans le ciel, des montgolfières s'enflamment soudain et retombent en cendres dans le désert. La ville se prépare pour la cérémonie finale : *The Burn*, l'incendie généralisé. Au soir du septième jour, tous les habitants convergent lentement vers la statue de l'homme. Après des chants et des danses frénétiques, le calme se fait soudain, car des flammes montent du piédestal supportant la statue. Bientôt l'incendie fait rage, la foule doit reculer à cause de la chaleur. Puis l'homme lève les bras au ciel et s'embrase à son tour. Quand il s'effondre dans un tourbillon de braise, la fête peut reprendre, jusqu'au lever du soleil.

L'immolation de la statue n'est que le commencement du feu. L'un après l'autre, les artistes incendient les installations qui leur ont coûté des mois d'effort, et restent à méditer devant les décombres tordus et calcinés. Dans la ville, les constructions sont démontées, et le bois est transporté sur l'esplanade pour former d'immenses bûchers.

Le huitième jour, la ville commence à se vider. Seuls restent les purs et durs, épuisés, couverts de cendre, pour une dernière nuit de fête et de feu : il faut encore brûler le Temple de la joie. L'incendie est immense et brutal, toute la ville est noyée dans les tourbillons de fumée. L'exode final peut alors commencer. Tout ce qui n'est pas en bois est rechargé dans les camions, y compris les ordures ménagères. Il faut appliquer à la lettre la dernière loi régissant la communauté de Burning Man : ne pas laisser de trace, restituer le désert intact. Les réserves d'eau sont distribuées aux équipes qui vont rester sur place pour effacer les routes et les traces d'incendie. A bord d'une petite voiture électrique, Larry Harvey fait un dernier tour dans le désert encore fumant : *« Le nettoyage total est une exigence écologique fondamentale, mais il y a autre chose. Il est essentiel que Burning Man disparaisse chaque année. Ainsi, l'année suivante, chacun doit repartir à zéro, tout recommence comme si c'était la première fois. »*

Yves Eudes

Le Monde
ÉDITORIAL

L'enfer de Sangatte

IL AURA fallu pas moins de trois ans pour que, avec les mesures annoncées, jeudi 26 septembre, par Nicolas Sarkozy et son homologue britannique David Blunkett, soit engagé un traitement politique du scandale humanitaire que constitue le centre de réfugiés de Sangatte. Ouvert en septembre 1999 pour abriter les étrangers qui affluaient à proximité de l'entrée du tunnel sous la Manche dans l'espoir de demander l'asile en Grande-Bretagne, ce vaste hangar, vestige de la construction du lien trans-Manche, est rapidement devenu le symbole du contraire : une Europe cadenassée, égoïste et incapable de coordonner ses politiques d'immigration.

Le centre, dont l'Etat a confié la gestion à la Croix-Rouge, a d'abord permis de donner un abri aux exilés qui, par centaines, avaient élu domicile dans les jardins publics. Mais, rapidement surpeuplé, il est devenu un lieu de cauchemar pour des milliers de personnes – 63 000 au total en trois ans, Afghans et Kurdes en majorité. Une réplique « moderne » des camps qui, sur la côte méditerranéenne, accueillirent les réfugiés républicains espagnols au lendemain de la victoire de Franco, en 1939.

Face à cette situation alarmante marquée par de nombreuses morts violentes, au cours de rixes ou lors de tentatives de passage par le tunnel, le gouvernement Jospin était resté comme paralysé. Il est vrai qu'aucune loi, aucun accord européen n'avait prévu le scénario inédit et largement paradoxal de Sangatte. Présents sur le sol français, les « réfugiés » n'y demandent pas l'asile, puisque le pas de Calais n'est qu'une étape de leur migration. Sans titre de séjour, ils ne peuvent cependant pas, pour nombre d'entre eux, être expulsés car leur vie est menacée dans leur pays d'origine. A cet imbroglio franco-britannique, les précédents ministres de l'intérieur n'avaient trouvé aucune issue, et le pourrissement guettait.

A Nicolas Sarkozy revient le mérite d'avoir, dès sa prise de fonctions, pris la mesure d'une situation explosive dont la solution suppose à l'évidence une action internationale. Certes, la fermeture du centre d'ici à avril prochain ne résoudra pas, en soi, la question de l'immigration dans l'Union européenne, et encore moins les crises qui, dans les régions de départ, poussent hommes, femmes et enfants, souvent d'un bon niveau de qualification, à tout abandonner, à mettre leurs dernières économies entre les mains de passeurs pour fuir à tout prix.

Ce terrible choix paraît si radical qu'il est peu probable que les 2 000 euros promis par rapatriement volontaire provoquent un mouvement de retour au pays. Mais la décision de confier au Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR) la tâche de désigner les véritables réfugiés paraît de bonne politique, tout comme le signal dissuasif donné par l'annonce de la fermeture du centre. Sangatte ferme et l'on ne peut que s'en féliciter.

Reste l'essentiel : construire un droit d'asile communautaire et de nouvelles règles d'accueil des réfugiés respectant les valeurs sur lesquelles s'est construite l'Union.

CHRONIQUE DU MÉDIATEUR

PAR ROBERT SOLÉ

Lettres amères

LE médiateur du *Monde* jouit de toutes les libertés... y compris celle de ne pas écrire. Certaines semaines, en effet, aucune chronique ne s'impose, et il serait artificiel de vouloir à tout prix commenter les réactions des lecteurs ou le travail de la rédaction. Non pas que la matière manque, loin de là : à lui seul, le conflit israélo-arabe nourrit un courrier incessant. Mais par quel bout le prendre ? Et que dire, sans se répéter ?

La dernière salve n'est pas venue des pro-Israéliens – les plus nombreux à écrire – mais des défenseurs de la Palestine, choqués de lire dans *Le Monde* du 20 septembre ce titre : « Nouvel attentat-suicide en Israël après plus de six semaines d'accalmie », accompagné d'un sous-titre : « Plus de 65 Palestiniens ont été tués dans des accrochages durant cette période. »

Le journal a aussitôt perdu un lecteur, si j'en crois Jean-Claude Perron, de Barnas (Ardèche), qui signe « *ex-acheteur du* Monde ». Il ne comprend pas que l'on puisse qualifier d'accalmie une période au cours de laquelle 65 Palestiniens ont été tués. *« Quelle honte !,* écrit-il. *Quel mépris ! Quel aveuglement ! »* Le docteur Sylvaine Nahas, d'Amboise (Indre-et-Loire), abonde dans le même sens : *« Faut-il conclure qu'une accalmie, c'est lorsque les morts ne sont pas israéliens ? »*

Un lecteur parisien, Louis-Jean Duclos, fait une analyse plus élaborée du titre en question. Il faut dire qu'il s'exprime au nom de Vigie Média Palestine, *« association pour l'étude du traitement médiatique de l'information relative à la question israélo-palestinienne »*... Selon lui, l'intitulé du *Monde* était triplement fautif : *« Une telle formulation donne à penser : 1° qu'il y a eu accalmie ; 2° que les Palestiniens, avec cet attentat, sont responsables de l'avoir perturbée ; 3° que la mort de plus de 65 Palestiniens ne serait qu'un détail d'un paysage globalement calme. On y discerne donc une tendance typiquement pro-israélienne à anesthésier l'opinion (l'accalmie), à rejeter la responsabilité de la reprise des violences (supposées momentanément conjurées) sur les Palestiniens, à considérer pour rien la mort de plus de 65 tués des leurs. »*

Dans ces cas-là, je vais aux nouvelles, j'interroge le ou les journalistes concernés, pour savoir ce qui les a conduits à écrire telle ou telle chose. Mais pour l'article du 20 septembre, était-ce nécessaire ? Connaissant l'état d'esprit de la rédaction, sachant comment se fait un titre et les contraintes de l'exercice, je crois pouvoir assurer à M. Perron et Mme Nahas qu'ils se trompent : le premier, en voyant dans le titre en question une volonté *« de racisme et de discrimination »* ; la seconde, en estimant que *« l'information dans* Le Monde [se résume] *au regard qu'Israël porte sur ses meurtres ».*

Libre à M. Duclos de penser que la *« culture de la rédaction du* Monde *est fortement imprégnée de tendresse à l'égard d'Israël ».* Vrai ou faux, c'est difficilement démontrable. Beaucoup de lecteurs sont persuadés du contraire. Ils ne cessent de dénoncer le *« parti pris propalestinien »* du journal, sa *« haine »* présumée d'Israël et même son *« antisémitisme masqué ».* Allant plus loin, un lecteur de Tournefeuille (Haute-Garonne), Daniel Friedmann, écrivait en avril : *« Comme beaucoup d'amis d'Israël et membres de la communauté juive, je tiens* Le Monde *pour particulièrement responsable des actes d'antisémitisme actuels. »*

On ne saurait réduire ces réactions à un lobby organisé, même s'il existe. Ce sont, le plus souvent, des réactions épidermiques, qu'un simple mot peut déclencher. En juin par exemple, après un sanglant attentat à Jérusalem, *Le Monde* avait eu la maladresse d'écrire : *« M. Sharon a contemplé l'alignement macabre des sacs mortuaires. »* Il n'était pas nécessaire d'ouvrir le dictionnaire pour savoir que le verbe contempler peut suggérer l'admiration...

CE n'est pas en renvoyant dos à dos les deux camps que l'on démontre une « couverture » équilibrée du conflit israélo-arabe. Est-ce d'ailleurs l'équilibre que réclament la plupart des protestataires ? Un défenseur des Palestiniens m'écrivait il y a quelques mois, de manière significative : *« Pourquoi chercher une position équilibrée alors qu'il y a tant de déséquilibre sur le terrain ? »*

Tout cela pour dire qu'il n'est pas facile au médiateur de jouer au juge de paix à propos du Proche-Orient. Généralement, il vaut mieux laisser la parole aux uns et aux autres, sans commentaire, dans le courrier des lecteurs ou la page Débats.

Au cours de la semaine écoulée, le plus grand nombre de lettres reçues ne portaient cependant pas sur le Proche-Orient, mais sur Maurice Papon. Pourquoi l'ancien secrétaire général de la Gironde, condamné à dix ans de réclusion criminelle pour son rôle dans la déportation de juifs durant la seconde guerre mondiale, a-t-il été remis en liberté ? demande-t-on. Et pourquoi le journal a-t-il approuvé cette décision de la cour d'appel de Paris ?

« Sur le fond, j'attendais du Monde *une posture morale et non juridique »*, affirme Jacques Naymark (courriel). *« Absoudre cette décision ahurissante en invoquant l'humanité pour un complice de crimes contre cette même humanité est franchement malvenu, surtout envers un homme qui n'a jamais présenté ses excuses aux familles, qui les a insultées en se proclamant innocent et qui a fui après son procès »*, ajoute Bruno Delelis (Paris).

DEUX éditoriaux avaient répondu par avance à ces critiques. Ils invoquaient *« l'humanité de la loi qui doit bénéficier à tous »*, au nom de *« l'Etat de droit ».* Je n'ai pas grand-chose à ajouter, le rôle du médiateur n'étant ni de critiquer une position du journal, du moment qu'elle se fonde sur une argumentation cohérente, ni de paraphraser les éditoriaux. Le mieux est de donner la parole aux lecteurs, ce qui sera fait dans le courrier du prochain numéro (daté 1er octobre).

Reste à conclure cette chronique, qui n'en est pas tout à fait une. Au risque de changer complètement de registre, je suis tenté de citer un abonné de la région parisienne qui saisit le médiateur pour une tout autre raison. Preuve, s'il en était, que les soucis des lecteurs du *Monde* ne se limitent pas à des sujets aussi graves que le drame du Proche-Orient ou la déportation de juifs sous l'occupation allemande.

Donnons donc la parole à Jean Coste, abonné de Viry-Châtillon (Essonne), et laissons-lui le dernier mot : *« Abonné au* Monde *depuis 1956,* écrit-il, *je songe sérieusement à mettre un terme à tant d'années de fidélité. En effet, j'ai été terriblement vexé et mis dans une situation personnelle très désobligeante parce que je n'ai pas félicité dans des délais corrects un homme à qui je dois beaucoup pour sa nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur. J'ai appris récemment qu'il n'avait ni compris ni apprécié mon silence. La raison en est que depuis Pâques de cette année, votre journal ne publie plus la liste des nommés et des promus dans l'Ordre national.* (...) *Ce n'est pas sans regret que j'irai chercher dans* Le Figaro *ce que vous avez éliminé. J'espère que tant d'années de fidélité me vaudront au moins une réponse. »*

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy**, directeur général ; **Noël-Jean Bergeroux**.

Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora
Directeur général adjoint : René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lolichon
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale :
Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
François Bonnet *(International)* ; Anne-Line Roccati *(France)* ; Anne Chemin *(Société)* ; Jean-Louis Andréani *(Régions)* ; Laurent Mauduit *(Entreprises)* ; Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Franck Nouchi *(Culture)* ; Josyane Savigneau *(Le Monde des Livres)* ; Serge Marti *(Le Monde Economie)*

Médiateur : **Robert Solé**

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **Société Editrice du Monde (SAS)**
Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du *Monde,* Société des Cadres du *Monde,* Société des Employés du *Monde,* Fonds commun de placement des personnels du *Monde,* Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du *Monde,* Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du *Monde.*

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.
Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

PRÉCISION

NOUVEL OBSERVATEUR. Dans l'infographie présentant l'état de la presse en France qui accompagnait notre article intitulé « La concentration de la presse française s'accélère » (*Le Monde* du 25 septembre), nous avons malencontreusement omis de présenter le groupe Nouvel Observateur. Détenu majoritairement par Claude Perdriel, il édite les titres *Le Nouvel Observateur*, *Challenges*, *Sciences et Avenir*. Par ailleurs, *Tennis Magazine* n'est pas une publication du groupe Amaury, c'est un journal indépendant édité par Cardmania que préside Jean Couvercelle, actionnaire majoritaire.

RECTIFICATIFS

PRESSE. Contrairement à l'information publiée dans *Le Monde* du 26 septembre dans un article consacré à la presse féminine (page 24), le mensuel *Bien dans ma vie* a été lancé par le groupe Axel Springer France et non par Prisma.

ÉTATS-UNIS. Le quartier général du Central Command américain se trouve bien, en temps normal, à Tampa, mais cette ville est située en Floride et non en Californie comme nous l'avons écrit dans notre article (*Le Monde* du 25 septembre) sur le redéploiement des militaires américains autour de l'Irak.

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0707 C 81975
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

Le Monde Publicité
Président-directeur général : **Dominique Alduy**
Directeur général : **Stéphane Corre**
21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

L'armée française revendique sa place en Europe

Suite de la première page

Voulant justifier ce rôle de « nation-cadre » dans la construction européenne et adapter, dans le même temps, le dispositif militaire aux nouvelles exigences de la lutte antiterroriste, Michèle Alliot-Marie, ministre de la défense, explique qu'il lui fallait *« redresser »* les crédits militaires. Avec un total de 31,07 milliards d'euros dès 2003, pensions non comprises, ils sont en augmentation de 7,5 % par rapport à cette année et, pour la première fois depuis 1987, la part du budget de la défense dans le PIB national sera accrue. Ce sont surtout les crédits d'équipement – voués à l'entretien, à la modernisation et à l'achat des matériels – qui enregistrent une hausse de 11,2 %.

Longtemps sacrifiés à la nécessité d'améliorer sensiblement une condition militaire qui avait pris du retard et qui avait de plus en plus de mal à compenser les servitudes liées à la professionnalisation, les crédits d'équipement avaient chuté. Au point que, à s'en tenir au seul cas de l'armée de terre, le taux de *« disponibilité opérationnelle »* des matériels a commencé de tomber à 60 % en 1999.

UN « FARDEAU » COMMUN

Le manque de crédits, mais aussi les défaillances des services d'achat et d'entretien du matériel et la suractivité dans les unités, pour cause d'interventions extérieures multiples et fréquentes, ont entraîné une usure précoce des équipements, voire leur immobilisation faute de rechanges. Et ce sont les formations de métier les plus sollicitées d'agir hors des frontières qui en ont le plus souffert. Comment, dans ces conditions, recruter et conserver suffisamment de personnels compétents si, en même temps, ils ont le sentiment qu'on leur fait manier des équipements surannés, peu fiables et plus ou moins performants ?

Pour autant, il ne s'agit pas, à l'occasion du budget 2003 et de la programmation d'ici à 2008, de se contenter de remettre à niveau les capacités des armées françaises en remédiant à leurs carences. Le propos est plus vaste : il est de nature géostratégique. Il se veut un cas d'école. En effet, le propos consiste à chercher, au-delà du Royaume-Uni, qui maintient un effort de défense constant et que la France voudrait bien imiter, à obtenir des pays européens qu'ils prennent leur part du « fardeau » commun. Jacques Chirac revendique un tel dessein. Tout se passe comme si la France ambitionnait qu'il puisse exister à terme une autonomie de la décision de l'UE en matière de défense, fondée sur la coopération avec l'OTAN, mais sans subordination. Ce qui requiert des Européens qu'ils soient capables de disposer, eux aussi, d'une gamme de moyens qui ne s'arrêtent pas à la panoplie du passé, comme les outils de commandement, de communication et de contrôle que sont, aujourd'hui, les satellites, les systèmes de collecte du renseignement, les unités-commandos, les munitions tirées à distance de sécurité ou tout autre instrument sophistiqué qui garantissent ce qu'on appelle l'« interarmisation » et l'« interopérabilité » des forces alliées sur le champ de bataille.

Sous ce double vocable, apparaît le besoin pour les Européens de mener des actions conjointes à l'aide de matériels de la nouvelle génération, en concertation avec les Américains, qui les possèdent déjà ou sont proches d'en avoir, et sans entrer en rivalité avec eux.

On est là dans ce qu'on appelle, de part et d'autre de l'Atlantique, la « culture de coalition », autrement dit la « coopérabilité transatlantique », quand chaque partenaire a réussi à identifier les exigences à remplir pour qu'une coalition de circonstance soit efficace.

Au dire des industriels de la défense, cette préparation de l'avenir se révèle néanmoins l'un des points faibles de la programmation militaire, qui prévoit de consacrer aux études et recherches en amont 3,8 milliards d'euros en six ans. Soit 800 millions de plus que ne l'avait envisagé le projet de loi du gouvernement Jospin. Ce qui peut se concevoir, d'une certaine façon. La priorité a été donnée à la production en série des armements, avec pour objectif de combler l'écart avec le Royaume-Uni.

Jacques Isnard

Le plus petit porteur

PAR PESSIN

ENTREPRISES

LUXE

L'HEURE DES COMPTES approche pour le groupe Pinault-Printemps-Redoute. Au deuxième trimestre, sa filiale de luxe Gucci, qui détient Yves Saint Laurent, a vu s'aggraver la baisse de son bénéfice net, tombé à moins de 43 millions d'euros (– 55 %). Durant l'été, PPR a perdu près de la moitié de sa **VALEUR BOURSIÈRE**. Or il s'est engagé à acquérir en mars 2004 les 47 % de Gucci qu'il ne contrôle pas encore, pour 101,5 dollars l'action, quand cette dernière ne vaut aujourd'hui que 85 dollars. **SERGE WEINBERG**, le patron de PPR, va devoir s'impliquer davantage dans la gestion du pôle de luxe au cours des prochains mois. Le marché européen fait l'objet d'une **OFFENSIVE GROUPÉE** des trois grands créateurs de mode américains, Calvin Klein, Ralph Lauren et Tommy Hilfiger, qui se trouvent à l'étroit dans leur pays.

Gucci sous la pression des marchés et de son actionnaire PPR

Dans un marché du luxe fortement perturbé par le ralentissement mondial de l'activité, le groupe de mode italien accuse plus que d'autres la chute de ses bénéfices. Son autonomie au sein du groupe Pinault-Printemps-Redoute pourrait rapidement être remise en question

LA DIVERSIFICATION dans le luxe n'est décidément pas une partie de plaisir pour Pinault-Printemps-Redoute (PPR). Après un été agité en Bourse, qui a vu l'action PPR perdre près de 44 % de sa valeur depuis le 28 juin, le groupe a été contraint d'annoncer son recentrage vers la distribution grand public et le luxe, *« les activités à plus forte croissance, à plus forte rentabilité et à plus fortes synergies »*, déclarait le président du directoire, Serge Weinberg, début septembre.

Las, le 26 septembre, le groupe de luxe Gucci, contrôlé à 53 % par PPR, a annoncé une baisse agravée de son bénéfice net, de 42,8 millions d'euros au deuxième trimestre (clos fin juillet), en chute de plus de 55 % sur la même période en 2001. Au premier trimestre, la chute était de 42 %. Le président de Gucci, Domenico de Sole, se refuse toujours à faire un avertissement sur résultats pour l'année. *« La marque Gucci a une rentabilité opérationnelle de 30 %, un résultat auquel peu d'entreprises du luxe peuvent prétendre, et Yves Saint Laurent a doublé ses ventes sur le trimestre, pour le troisième trimestre consécutif,* a-t-il expliqué au *Monde. Sur la base des ventes de septembre, qui sont en développement positif, je continue de croire que le groupe Gucci peut réaliser son objectif 2002 d'un résultat net par action dilué d'au moins 2,60 euros. »*

LOGIQUE INDUSTRIELLE

Gucci n'est certes pas le seul à avoir annoncé un déclin de ses profits. Prada, Bulgari, Richemont (Cartier, Montblanc...) accusent eux aussi le retournement de la conjoncture, notamment aux Etats-Unis, où les groupes de luxe réalisent en moyenne 22 % de leur chiffre d'affaires. Seuls parmi les grands, Hermès et LVMH ont réussi à surprendre les marchés, en annonçant, malgré la relative faiblesse de leurs ventes semestrielles (+ 2,4 % et + 2,5 % respectivement), des hausses de 5,7 % et 19 % de leurs résultats d'exploitation. Les deux français ont bénéficié de leur présence bien établie au Japon, où les clients s'arrachent toujours leurs produits. Profitant de sa taille critique, LVMH a réagi en industriel, réalisant 150 millions de dollars d'économies, en se concentrant sur ses marques phares et en fermant des magasins non rentables. Signe des temps, même Louis Vuitton, la marque phare du groupe, n'a ouvert aucun magasin au premier semestre.

LVMH SE DÉTACHE

Résultat des groupes de luxe en millions d'euros au 1er semestre 2002 *(XX %)* par rapport au 1er semestre 2001

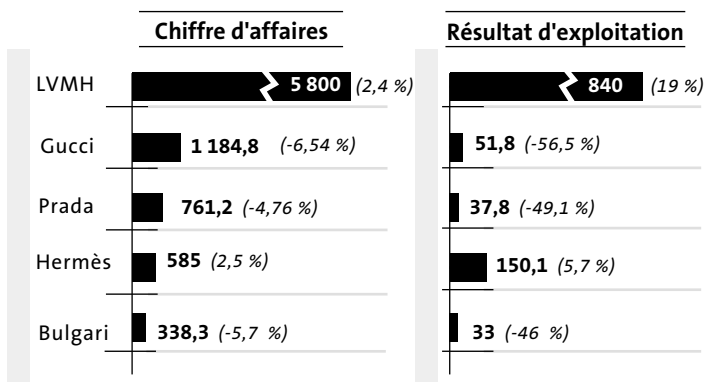

Source : sociétés

Or, c'est justement cette logique industrielle que PPR piaffe de mettre en œuvre avec Gucci. Le groupe italien a été, à cet effet, richement doté en 1999 en argent et en marques par son actionnaire français, qui lui a apporté Saint Laurent et versé 3 milliards de dollars (3,07 milliards d'euros) pour mener des acquisitions. Sous la houlette de M. De Sole et de Tom Ford, le directeur artistique nommé récemment vice-président, Gucci est actuellement en pleine phase d'investissement, ce qui pèse sur les comptes. *« Nous avons ouvert 60 magasins cette année et investi sur de nouvelles marques, telles que Boucheron et Bottega Venetta*, souligne M. De Sole. *Nous n'avons pas de dettes, mais beaucoup de cash. C'est normal qu'on investisse dans les compagnies qu'on a achetées. »*

Tout pourrait se jouer sur les trois mois à venir, où les groupes de luxe réalisent le plus gros de leurs ventes, sous réserve qu'un conflit en Irak ne vienne casser la dynamique saisonnière. Faute d'un redressement sensible des résultats de Gucci, il est probable que l'autonomie exigée et obtenue jusqu'ici par le tandem qui dirige la maison florentine sera remise en question par PPR. M. Weinberg ne vient-il pas de recruter un directeur général, Denis Olivennes, pour s'occuper du pôle distribution – c'est-à-dire de 90 % des activités du groupe, en ajoutant le pôle grand public (Fnac, Printemps, La Redoute...) et le pôle professionnel (Rexel, Guilbert) – pour mieux se concentrer sur le luxe ?

FOCALISÉ SUR LA DETTE

Les marchés commencent à s'impatienter. En mars 2004, PPR devra honorer son engagement de racheter Gucci pour 101,50 dollars l'action. Cette dernière en vaut aujourd'hui 85,2 et doit pour l'essentiel à cette promesse de ne pas être davantage sanctionnée par la Bourse. *« Le titre Gucci sera, en 2004, bien au-dessus des 101,50 dollars,* martèle M. De Sole. *L'objectif de PPR est de garder Gucci coté en Bourse, et M. Pinault, avec qui nous avons d'excellentes relations, fait toujours ce qu'il dit. »* En nommant M. Ford, 41 ans, à ses côtés, M. De Sole, 58 ans, prépare-t-il sa sortie ? *« Ce n'est pas à l'ordre du jour »*, assure-t-il.

Le patron de PPR, lui, est pour l'heure focalisé sur la dette de son groupe, qui devrait atteindre 7,5 milliards d'euros (hors Gucci) à la fin de l'année. Le départ d'Alain Redheuil de la présidence de Rexel, annoncé le 20 septembre, préfigure probablement un désengagement de cette filiale de distribution de matériel électrique, qui fut longtemps considérée comme une des pépites du groupe Pinault, mais est aujourd'hui en première ligne dans le retournement conjoncturel général. Pour M. Weinberg, la pression est aussi forte de la part de son actionnaire, pas été habitué à voir fondre son patrimoine sans réagir.

Pascal Galinier et Véronique Lorelle

Les stylistes américains à la conquête de l'Europe

LES CRÉATEURS de mode américains, qui présentaient leurs collections printemps/été 2003, du 18 au 23 septembre à New York au cours de la *Fashion Week*, se remettent doucement du traumatisme de l'après-11 septembre. En 2001, la Semaine de la mode avait été interrompue par les attentats terroristes et les tentes dressées pour les défilés réquisitionnées par les secours. Cette année, l'événement a été déplacé dans le temps pour ne pas perturber les cérémonies de commémoration. Malgré la présence de grands noms de la mode américaine comme Ralph Lauren, Tommy Hilfiger, Calvin Klein ou Donna Karan, 55 présentations seulement ont eu lieu, contre 92 au printemps 2001.

Les stylistes américains ont vécu des mois difficiles. Les grands magasins, incontournables pour la diffusion des collections sur l'un des plus grands marchés du monde, avaient, peu après les attentats, annulé leurs commandes, anticipant une baisse de la demande. Les distributeurs se sont battus à coups de soldes, entraînant le prêt-à-porter féminin dans une spirale déflationniste. Les designers eux-mêmes sont entrés dans la danse : Ralph Lauren a introduit une nouvelle ligne de vêtements meilleur marché, baptisée Blue Label, pour faire face au ralentissement de l'économie qui a détourné les clients de ses magasins Polo, plus chers.

« Les consommateurs américains étaient connus pour faire du "shopping till you drop", c'est-à-dire jusqu'à épuisement, observe Lucky Teerlink, spécialiste du secteur luxe à l'ambassade française de New York. *Mais la faillite d'entreprises américaines, les déboires de la Bourse, les appels quotidiens à la vigilance vis-à-vis d'éventuels actes terroristes, tout cela les conduit à restreindre leur train de vie. »*

Les industriels de la mode américaine ont constaté l'épuisement de leur modèle de développement. En trois décennies, Calvin Klein, Ralph Lauren et Tommy Hilfiger se sont taillé des empires à coups de licences et de ventes en gros dans les grands magasins. Récemment encore, ils imposaient la surface que l'on devait accorder à leur marque et la façon de présenter leurs produits dans les rayons. Mais avec la faillite d'un grand nombre de distributeurs, comme la chaîne américaine Ames qui prévoit de fermer ses 327 magasins aux Etats-Unis, l'équilibre des forces a changé.

Les créateurs ont mesuré l'étendue de leur dépendance. Calvin Klein (5,1 milliards de dollars, soit 5,21 milliards d'euros, en incluant les licenciés) a réduit ses effectifs de 10 % et arrêté sa ligne moyenne gamme cK. Après avoir tenté en vain de vendre sa marque, il est confronté à la faillite de son principal partenaire, Warnaco, titulaire de sa licence de jeans et de sous-vêtements.

Pendant ce temps, LVMH tisse sa toile aux Etats-Unis

« La croissance annuelle de Polo Ralph Lauren et de Tommy Hilfiger a été supérieure à 15 % entre 1995 et 2001 ; celle de Donna Karan et de Liz Claiborne a été comprise entre 5 % et 10 %. Mais cette croissance s'est faite principalement aux Etats-Unis », note Jean Berg, du cabinet Estin & Co. Les empereurs de la mode américaine ont donc décidé de miser plus sur l'Europe, qui génère moins de 10 % de leur chiffre d'affaires. Sur le modèle de Louis Vuitton, les créateurs ont entrepris de racheter leurs licences et de se doter de magasins à eux dans des villes-clés du Vieux Continent. Tommy Hilfiger a racheté pour 200 millions de dollars ses licenciés européens. En 2000 et 2001, Ralph Lauren a repris les fabricants français et italien de ses lignes homme et femme, le tout pour 420 millions de dollars.

Calvin Klein a inauguré, cet été, avenue Montaigne à Paris, à deux pas de Dior, sa première boutique européenne détenue en propre. Tommy Hilfiger a ouvert en août son plus grand point de vente en Europe : 740 m² sur 4 étages à Düsseldorf (Allemagne). Ralph Lauren inaugurera en novembre une grande surface à Londres, entièrement consacrée à l'univers de sa marque (vêtements, maison, accessoires...). *« D'ici cinq à six ans, l'Europe sera pour nous une affaire d'1 milliard de dollars »,* affirme Lance Isham, vice-président de Ralph Lauren.

Tandis que les créateurs américains lorgnent vers l'Europe, le français LVMH tisse sa toile aux Etats-Unis, où il entend réaliser 33 % de ses ventes d'ici à 2005 (contre 22 % en 1999). Ses chevaux de Troie s'appellent Donna Karan, rachetée en novembre 2001, et les griffes personnelles des deux américains de son écurie de créateurs : Marc Jacobs (Vuitton) et Michael Kors (Céline). *« Face à la toute puissance des grands magasins, il y avait deux stratégies possibles,* explique Yves Carcelle, le président de la branche mode et maroquinerie de LVMH. *Celle de Vuitton – nous l'avons appliquée à Dior et à Fendi en rachetant tous leurs franchisés américains – ou celle qui consiste à devenir un partenaire des grands magasins, qui sont capables de développer rapidement une marque. Cela passe par un investissement dans des griffes américaines. »* Des griffes que LVMH compte bien, une fois solidement développée aux Etats-Unis, internationaliser à leur tour.

V. L.

La direction de « France Soir » présente une nouvelle formule pour éviter le dépôt de bilan

ACCULÉ aux économies par son actionnaire italien Poligrafici Editoriale, *France Soir* trouvera-t-il le salut dans son énième « plan de la dernière chance » ? Vendredi 27 septembre, le directeur de la publication de *France Soir*, Giovanni Serafini, a dévoilé devant quelques délégués syndicaux les grandes lignes du nouveau projet rédactionnel imaginé pour relancer le quotidien fondé en 1944 par Pierre Lazareff, dont les ventes quotidiennes se situent aujourd'hui sous la barre des 70 000 exemplaires.

Selon nos informations, cette nouvelle formule – que la direction souhaite tenir secrète jusqu'à lundi, où elle sera présentée aux chefs de service – aurait été conçue notamment par Philippe Bouvard, ancien directeur de la rédaction du quotidien et aujourd'hui conseiller auprès de la direction. Le journal ne devrait pas connaître de bouleversement majeur. Les rubriques actuelles, depuis l'actualité régionale jusqu'aux pages internationales, seraient maintenues, mais les séquences « populaires » seraient largement renforcées, autour de la triade faits divers, sport, courses hippiques. Enfin et surtout, cette nouvelle formule s'appuierait sur *« un grand concept original »*, au sujet duquel la direction a imposé le secret absolu jusqu'à lundi. *« On peut être pour ou contre, et nous allons en discuter avec les salariés, en tout cas il y a une vraie idée »*, indique un syndicaliste.

Ce nouveau projet éditorial, qui devait initialement être présenté lors du comité d'entreprise et du conseil d'administration du mardi 1er octobre, se retrouve au cœur de l'avenir du journal. Jeudi, lors d'une réunion sous l'égide du Syndicat de la presse parisienne, la direction de *France Soir* a expliqué que Poligrafici Editoriale, qui affirme perdre 1 million d'euros par mois dans le quotidien, menaçait de déposer le bilan si trois conditions n'étaient pas réunies : retrouver des recettes publicitaires, lancer un nouveau projet éditorial et réduire la masse salariale de 15 %. Arguant du fait qu'ils ne pouvaient se prononcer sur une réduction des salaires sans connaître le contenu du futur projet éditorial, les syndicats ont alors refusé de signer un protocole d'accord stipulant qu'ils acceptaient *« les sacrifices nécessaires »* à la relance du journal.

« COUP DE BLUFF »

En anticipant la présentation de la nouvelle formule, la direction espère sans doute permettre aux représentants du personnel de se positionner d'ici mardi. Lors du comité d'entreprise, où les syndicalistes devraient aussi aborder l'épineuse question des effectifs qui avait provoqué une grève de sept jours à la mi-septembre, ils se verront en effet à nouveau proposer de signer le protocole d'accord.

Pour le moment, les délégués syndicaux n'ont pas encore arrêté leur position. L'expérience de l'an passé reste dans les mémoires. A l'époque, les syndicats avaient accepté de signer le plan social – qui avait vu le départ d'une cinquantaine de personnes – contre la promesse de la mise en œuvre d'un plan de relance. Or celui-ci *« n'est jamais arrivé ». « Sur le principe, nous pourrions nous mettre d'accord pour réduire nos salaires, car il est évident qu'il faut faire quelque chose pour sauver le journal. Le problème, c'est qu'ils vont nous demander des efforts, que ce nouveau projet va être lancé, mais qui nous dit que tout ne va pas être stoppé dans trois mois ? »*, interroge une syndicaliste. Une méfiance nourrie par les mesures *« hasardeuses »*, et à chaque fois vite abandonnées, adoptées par Poligrafici Editoriale depuis sa prise en main du journal en décembre 2000 : le cahier Paris quotidien, le supplément hebdomadaire francilien, la suppression du cahier courses...

« C'est un coup de bluff, ils nous font du chantage pour qu'on signe la baisse des salaires, estime une syndicaliste. *Entre l'accord avec* Metro (imprimé sur les rotatives de *France Soir*) *et leur projet de scinder les activités de rédaction et d'impression de Presse Alliance* (société éditrice du quotidien)*, ils ne vont pas déposer le bilan maintenant. »* D'autant que le ministère de la culture et de la communication vient d'accorder à *France Soir* l'aide aux quotidiens nationaux à faibles ressources publicitaires, qui s'élèvera à 2 millions d'euros pour 2002.

José Barroso

DÉPÊCHES

■ **BOUYGUES TELECOM : l'Autorité de régulation des télécommunications** a annoncé vendredi 27 septembre avoir retenu la candidature de Bouygues Telecom à une licence de téléphonie mobile UMT, qui sera délivrée après signature par la ministre déléguée à l'industrie. Le troisième opérateur mobile français avait déposé sa candidature le 15 mai.

■ **EUTELSAT : l'opérateur européen de satellites, privatisé en 2001,** a décidé vendredi de reporter son projet d'introduction en Bourse. Eutelsat avait évoqué en février une possible entrée sur le marché financier dès la fin de l'année.

■ **BOMBARDIER : le fabricant canadien d'avions régionaux et d'affaires,** de matériel ferroviaire et de véhicules de loisirs sur neige et eau a annoncé vendredi son intention de licencier 1 980 salariés dans ses usines aéronautiques canadiennes, américaines et britanniques dès octobre.

CARNET

DISPARITIONS

■ **MARCEL DIEBOLT,** ancien préfet de Paris, est mort vendredi 27 septembre à l'âge de 90 ans. Né le 7 février 1912 à Sarreguemines (Moselle), licencié ès lettres et en droit, Marcel Diebolt entre dans l'administration en juillet 1936 comme rédacteur à la préfecture du Bas-Rhin. Jusqu'en août 1943, il occupe divers postes de chef et de directeur de cabinet de préfet. Alors qu'il vient d'être nommé sous-préfet de Dole, il est arrêté par les Allemands et déporté à Buchenwald, puis à Dachau. En août 1945, il est nommé sous-préfet de Vichy, puis secrétaire général de la préfecture du Bas-Rhin en janvier 1947. En juin 1953, il gagne Paris et devient directeur des centres d'instruction de la protection civile. En févier 1955, il est directeur adjoint du cabinet de Pierre Pflimlin, ministre des finances dans le gouvernement Edgar Faure, puis, en janvier 1956, préfet de la Haute-Marne, où il demeurera jusqu'en août 1958. Colombey se trouvant dans le département, Marcel Diebolt joue alors un rôle d'intermédiaire avec le gouvernement de Pierre Pfimlin lors du retour au pouvoir du général de Gaulle. Devenu ensuite secrétaire général de la préfecture de la Seine et commissaire à la construction et à l'urbanisme pour la région parisienne, c'est lui qui met au point le plan d'aménagement et d'organisation générale de la région parisienne approuvé par le gouvernement le 4 août 1960. Préfet des Basses-Pyrénées en février 1962, puis de la région Auvergne en avril 1964, Marcel Diebolt remplace Maurice Doublet comme préfet de Paris en janvier 1969. A ce poste très exposé, qu'il occupera jusqu'en octobre 1971, il va s'occuper notamment du dossier de l'aménagement du quartier des Halles, gagnant le sobriquet de *« fossoyeur des Halles »* auprès des partisans de la conservation des pavillons de Baltard.

■ **EMILIO TADINI**, écrivain et peintre italien, est mort mardi 24 septembre à Milan à l'âge de 75 ans. La presse italienne lui a rendu hommage, en le saluant comme *« l'un des artistes les plus éclectiques et inventifs de tout l'après guerre »*. Né à Milan le 5 juin 1927, Emilio Tadini se fait remarquer tout jeune, avec des poèmes et des textes de critique d'art. En 1963, tout en commençant à exposer ses premières toiles, il publie *Les Armes, l'amour* (Laffont, 1967), un roman où l'on retrouve l'atmosphère expérimentale du Groupe 63, le mouvement d'avant-garde auquel il participe, en contribuant aux discussions autour de la nouvelle figuration expérimentale. Ensuite, pendant une quinzaine d'années, il se consacre exclusivement à la peinture, en proposant plusieurs cycles thématiques différents. En 1980, il publie son deuxième roman, *L'Opera*, une sorte de parodie de roman noir dans le monde de la peinture, où l'on retrouve son goût pour le mélange des styles et des langages, pour le pastiche et pour l'ironie. En 1987, Emilio Tadini écrit *La Longue Nuit* (Gallimard, 1989), suivi en 1993 par *La Tempesta*. Très appréciés par les critiques, ces deux romans complexes et stratifiés proposent des interrogations sur l'histoire et la société, tout en créant un univers original où Milan, sa ville natale, occupe une place majeure. En 2001, la ville lombarde lui a consacré une grande rétrospective qui retraçait les différentes phases de sa recherche picturale. Son nouvel essai, *La Fiaba della pittura*, venait d'arriver dans les librairies et le mois prochain Einaudi doit publier *Eccetera*, son dernier roman, sur les fantasmes et les violences de l'univers juvénile.

■ **LLOYD BIGGLE Jr**, écrivain de science-fiction américain, est mort jeudi 12 septembre. Né le 17 avril 1923, Lloyd Biggle Jr avait fait des études de musicologie et s'intéressait aux arts de manière plus générale. Sa première nouvelle, publiée dans *Galaxy* (*Gypped-Une injustice*, Galaxie première série n° 38) témoigne de sa passion pour la musique et son recueil *The Metallic Muse* de sa culture artistique. Il a écrit de nombreuses nouvelles, notamment pour *Galaxy*, et a été traduit en France dans les deux séries de l'édition française de cette revue. Une de ses nouvelles, *Monument* (1961), a fait partie de la sélection pour le prix Hugo et Orson Scott Card a choisi *The Tunesmith* pour son anthologie des meilleures nouvelles S-F du siècle. Passé au roman en 1961 avec *The Angry Espers*, qui augure tout à fait du style de l'œuvre ultérieure, Lloyd Biggle Jr a été un auteur de *space opera*, dont l'opus majeur est le cycle qu'il a consacré au personnage de Jan Darzek, un détective privé humain travaillant pour le Conseil du Suprême (*Quelles sont les couleurs des ténèbres ?*, *Ce qu'on voit dans les ténèbres*, *Qui a éteint l'univers ?*, *Le silence est mort*, *La planète où le crime n'existait pas*, aux éditions Temps Futurs). Deux autres de ses romans ont également été traduits dans la collection Galaxie Bis : *Les Réparateurs de mondes* et *L'Ouragan du temps*. Lloyd Biggle Jr avait abandonné la S-F à la fin des années 1970 pour signer deux savoureux pastiches holmesiens : *The Quallsford Inheritance* et *The Glendower Conspiracy*, ainsi que des romans policiers comme *Interface of Murder*.

A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde *(www.lemonde.fr/carnet) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au* Journal officiel, *ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.*

NOMINATIONS

Paul Canioni, professeur d'université, a été nommé recteur de l'académie de Corse, lors du conseil des ministres de mercredi 25 septembre. Il succède à Jacques Pantaloni, qui aura 65 ans en octobre.

Patrick Gohet, directeur général de l'Union nationale des amis et parents de personnes handicapées mentales (Unapei) depuis 1987, a été nommé délégué interministériel aux personnes handicapées, lors du conseil des ministres de mercredi 25 septembre. Il remplace Patrick Segal, nommé en avril inspecteur général des affaires sociales.

DOCUMENTS OFFICIELS

L'Assemblée nationale publie le projet de loi relatif aux salaires, au temps de travail et au développement de l'emploi.
http://www.assemblee-nationale.fr/12/dossiers/temps_travail.asp
L'Assemblée nationale publie le projet de loi sur la programmation militaire pour 2003-2008.
http://www.assemblee-nationale.fr/12/dossiers/programmation-militaire.asp
L'Assemblée nationale publie une proposition de loi relative à la création d'un ordre national des pédicures-podologues.
http://www.assemblee-nationale.fr/12/propositions/pion0140.asp
L'Assemblée nationale publie une proposition de loi relative à la création d'un ordre national des masseurs-kinésithérapeutes.
http://www.assemblee-nationale.fr/12/propositions/pion0141.asp

Chaque vendredi avec
Le Monde
DATÉ SAMEDI
retrouvez
LE MONDE TÉLÉVISION

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Sandra et **Sully BALMASSIÈRE** ont l'immense joie d'annoncer la naissance de leur fils,

Elie, Augustin, Emile,

le 26 septembre 2002, à Bienne (Suisse).

Famille Balmassière,
Faubourg du Jura 29,
CH-2502 Bienne.

Anniversaires de naissance

– Bon anniversaire

Mathis,

un an.

Coucou à

Jean-Philippe et **Florence,**

tes parents à Lille.

De la part de
Nkao et **Mamy Féli,**
à Lyon.

– 29 septembre 1982,
29 septembre 2002.

« Le soleil est apparu
Au même instant que toi,
En ce matin de Saint-Michel. »

Bon anniversaire,

Meryl.

« Mère » et tous ceux qui t'aiment.

– Bon anniversaire,

docteur Eve ROSNER.

Ma si belle compagne,
Ma bien-aimée,
Avec toi ma vie réinventée.
Dans la maison du bonheur,
Manon assure l'animation,
Nina le soutien logistique...

Philippe.

Mariages

Pauline MAISANI
et
Marc RINCON

ont le bonheur de faire part de leur mariage, qui est célébré ce 28 septembre 2002, en la mairie de Mittainville (Yvelines).

Virginie SEGHERS
et
Frédéric GESCHWIND ALMAVIVA

ont la joie d'annoncer leur mariage, célébré dans l'intimité à Murs-en-Provence, le 21 septembre 2002, sous le regard approbateur de leur fils,

Valentin,

né le 24 juin 2002.

42, rue Gassendi,
75014 Paris.

Anita WICZLING
et
Youssef GUENNOUN

ont l'immense bonheur de faire part de leur mariage, célébré le samedi 28 septembre 2002, à la mairie de Gennevilliers.

guennouny@hotmail.com

Anniversaires de mariage

– 29 septembre 1962,
29 septembre 2002.

Marlène et **Jean-Pierre**

sont de retour à Strasbourg pour fêter leurs quarante ans de mariage !

Cela vaut bien une petite annonce dans le journal préféré de papi !

Anne, Joris, Arthur, Delphine
et **Léa.**

Décès

Simone AUBERT,
militante ouvrière,
l'une des responsables d'*Antoinette*,
cofondatrice du Club Flora-Tristan,

sera inhumée le lundi 30 septembre 2002, à 11 h 30, au cimetière de Fleury-Mérogis, auprès de son mari,

Edouard,
ancien secrétaire général
de la fédération CGT du textile.

– Xavier Chapuisat,
président de l'université Paris-Sud-XI,
Jean-Claude Roynette,
doyen de la faculté des sciences,
Pierre Pillet,
directeur,
Et le personnel du laboratoire Aimé-Cotton, laboratoire de physique atomique et moléculaire,
ont appris avec émotion le décès de

Pierre JACQUINOT,
professeur émérite
à l'université Paris-Sud-XI,
membre de l'Académie des sciences,
ancien directeur général du CNRS.

Ils saluent la mémoire d'un éminent chercheur en spectroscopie atomique et instrumentale qui, dans les années 1950, succéda comme directeur à Aimé Cotton et fit la renommée du laboratoire de physique atomique et moléculaire, laboratoire propre du CNRS, associé à l'université Paris-Sud.

Au nom de tous ses anciens collègues de l'établissement, ils présentent à sa famille leurs plus sincères condoléances.
(Le Monde *du 27 septembre.)*

– Valentine et Annabelle,
ses filles,
Thierry,
son mari,
Anne-Marie et Albert-Louis Morichère,
ses parents,
Sa famille et ses amis,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Guillemette LAVERGNE,

le 24 septembre 2002.

Péniche Jopie,
Port de Suffren,
75015 Paris.

CARNET DU MONDE
TARIFS année 2001-2002-TARIF à la ligne
DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS
22 € - 144,31 F TTC
TARIF ABONNÉS 18,50 € - 121,35 F TTC
NAISSANCES, ANNIV. de NAIS., MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
FORFAIT 10 LIGNES
120 € - 787,15 F TTC
Ligne suppl. : 12 € - 78,71 F TTC
TARIF ABONNÉS 100 € - 655,96 F TTC
La ligne suppl. : 10 € - 65,60 F TTC
THÈSES - ÉTUDIANTS : 13,35 € - 87,55 F TTC
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter
☎01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42
Fax : 01.42.17.21.36
e-mail: carnet@mondepub.fr
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.
Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

– Mme Henri Sevray, née Lefas,
sa sœur,
M. et Mme Marc Lefas,
son frère et sa belle-sœur,
Les familles Lefas, Dulong, Sevray, Durand de Saint Front,
Et la communauté de ses anciens élèves et étudiants vietnamiens,
ont la douleur de faire part du décès de

Georges LEFAS,
Père des Missions étrangères de Paris,

survenu le 27 septembre 2002, à Lauris, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 30 septembre, à 14 h 30, en l'église Saint-Léonard de Fougères (Ille-et-Vilaine), 19, place Lariboisière.

Une messe d'adieu a été célébrée le samedi 28 septembre, à 15 heures, en la chapelle des Missions étrangères de Lauris (Vaucluse), 19 *bis*, rue du Mûrier.

Une messe du souvenir sera célébrée ultérieurement aux Missions étrangères de Paris, 128, rue du Bac, Paris-7e.

– Le baron Mallet,
Ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Poplu,
Le comte et la comtesse de Dancourt,
Mme Frédéric Cruse,
M. James Mallet,
son frère, sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs,
M. et Mme Bertrand Poplu
et leurs enfants,
M. et Mme Olivier Ronzet
et leurs enfants,
ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, le 25 septembre 2002, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, de la

baronne MALLET,
née **Hélène JARRON-POPLU.**

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 2 octobre, à 10 heures, en l'église réformée de France, 3, rue Hoche, à Versailles (Yvelines), suivie de l'inhumation au cimetière de Jouy-en-Josas (Yvelines).

Les Alênes,
78350 Les Loges-en-Josas.

– Le 26 septembre,

Jean-Claude ROLAND,
professeur de BV à l'UPMC,

nous a quittés, à soixante-quatre ans, après vingt ans de lutte contre une sclérose en plaques.

Le papyon s'est envolé.

Sa femme,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Sa famille,
Ses amis.

– Marianne,
sa femme,
Philippe,
son fils,
Ses sœurs, son frère, ses petits-enfants,
Ses belles-sœurs, ses beaux-frères,
Ses nièces et ses neveux,
Et tous ses nombreux amis,
ont la très grande tristesse d'annoncer la disparition de

Michel SIMON,
« Michou »,

le 27 septembre 2002, à Paris.

Selon ses volontés, il n'y aura pas d'obsèques, et ses cendres seront dispersées dans les eaux du golfe de Saint-Tropez.

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE/AGENDA
Tous les lundis datés mardis
TARIFS 2001
PARTICULIERS :
FORFAIT 5 LIGNES
(25 caractères ou espaces par ligne)
- 2 Parutions : 590 F TTC / 89,94 €
- 4 Parutions : 840 F TTC / 128,06 €
121 F TTC / 18,45 € la ligne suppl.
ABONNÉS :
FORFAIT 5 LIGNES
(25 caractères ou espaces par ligne)
- 2 Parutions : 520 F TTC / 79,27 €
- 4 Parutions : 714 F TTC / 108,85 €
117 F TTC / 17,84 € la ligne suppl.
01.42.17.39.80
Fax : 01.42.17.21.36

– Mme François Turlin,
née Mireille Barbe,
son épouse,
Ses enfants et ses petits-enfants,
Mme Paul Barré, née Colette Turlin,
sa sœur,
Ses enfants et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. François TURLIN,

survenu le 26 septembre 2002, à Paris, dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 1er octobre, à 9 heures, en l'église Saint-Vincent-de-Paul, place Franz-Liszt, Paris-10e.

L'inhumation suivra, à 17 heures, au cimetière de Plougonvelin (Finistère), dans la sépulture de famille.

Anniversaires de décès

– Le 29 septembre 2000,

Bernard VIÉVILLE

nous réunissait pour son adieu.

Merci à tous ceux qui aimaient notre frère de leur fidélité.

Avis de messe

– A l'initiative de Confrontations, Association d'intellectuels chrétiens, une messe à la mémoire de

Renaud SAINSAULIEU,

sera célébrée le jeudi 10 octobre 2002, à 19 h 45, en l'église Saint-Ignace, 35, rue de Sèvres, Paris-6e.

Messes anniversaires

– Il y a vingt ans, le 4 octobre 1982,

disparaissait brutalement

Suzanne GUICHARD,
née **VINCENT.**

Que ceux qui l'ont aimée aient une pensée pour elle.

Une intention sera dite le vendredi 4 octobre 2002, lors de la messe de 12 heures, en l'église Saint-François-Xavier (dans la chapelle de la Vierge), 12, place du Président-Mithouard, Paris-7e.

Commémorations

– **Serge Klarsfeld** et l'association **Les Fils et Filles des déportés juifs de France,** 32, rue La Boétie, Paris-8e, tél. : 01-45-61-18-78, rappellent le souvenir du convoi n° 39, qui a quitté le camp de Drancy, le 30 septembre 1942, pour le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau avec deux cent onze déportés, dont huit enfants de dix ans à dix-huit ans.

Le lundi 30 septembre 2002, devant le monument de Drancy, seront lus, à midi, les noms de tous les déportés du convoi n° 39. Aucun survivant en 1945.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

Extrait du programme 2002 - 2003
Séminaires

Stéphane Douailler, Eric Lecerf, Sergio Pérez-Cortès, Patrick Vauday, Patrick Vermeren, Susana Villavicencio : **« Les dialogues philosophiques ».**

1er octobre : Victor Florian : **« Philosophie et poésie chez Gaston Bachelard ».**

5 novembre : Amparo Vega : **« Ex minimis. Esthétique et politique chez Jean-François Lyotard ».**

3 décembre : Jorge Davila : **« La réception de Michel Foucault en Amérique latine ».**

7 janvier : Humberto Giannini : **« Des oracles à l'horoscope ».**

18 h 30 - 21 heures, Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, Paris-7e.

L'accès à toutes les activités du collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).
Renseignements sur salles,
répondeur : 01-44-41-46-85.
Autres renseignements : 01-44-41-46-80.
Consultation du site :
www.ci-philo.asso.fr

Abonnez-vous au Monde pour 27,70 € (181,70 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour **27,70 €** (181,70 F) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 201MQPAN

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.*

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....
Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

Organisme créancier : ***Société Editrice du Monde***
21 *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT
DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01-44-97-54-54 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/min)
"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21 *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129191518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

AVIS D'EXPERT
Jean AUBRY, antiquaire, recherche auprès des particuliers,
meubles, tableaux, objets anciens XVIIIe et XIXe.
ART 1900 - 1930 - 1940 - 1950
Il suffit de l'appeler, il vient, estime
GRATUITEMENT
Partages et successions
Si vous êtes vendeur, le paiement s'effectue au comptant.
Assesseur de la commission de conciliation et d'expertise douanière.
135, Av. Mozart, 75016 Paris - 01.42.88.28.73 / 01.45.20.82.91

AUJOURD'HUI

SPORTS

Avant de se rendre à Monaco pour le compte de la 9e journée du championnat de France de Ligue 1, le **STADE RENNAIS** occupait la dernière place du classement. Un rang indigne des ambitions de son propriétaire, l'homme d'affaires breton **FRANÇOIS PINAULT**, qui l'a repris en 1998. Son budget prévisionnel – environ 28 millions d'euros – en fait pourtant le 9e club de la saison 2002-2003. Mais, avec trois présidents et autant d'entraîneurs en cinq saisons, le Stade rennais connaît des **DIFFICULTÉS RÉGULIÈRES**. Sa meilleure performance en championnat est une 5e place obtenue à l'issue de la saison 1998-1999. *« On m'a déconseillé de venir à Rennes, club instable, m'a-t-on dit, où rien ne se fera jamais »*, se souvient l'actuel entraîneur, **PHILIPPE BERGEROO**, persuadé que les Rouge et Noir ont besoin *« avant tout, de stabilité »*.

Le Stade rennais peine à trouver son équilibre

Football • Dernier du classement du championnat de France de Ligue 1, le club breton, propriété de l'homme d'affaires François Pinault depuis 1998, espérait bien retrouver un peu d'allant en se déplaçant à Monaco, une semaine après avoir battu le FC Nantes (1-0)

RENNES
de notre envoyé spécial

François Pinault serait philanthrope. *« M. Pinault rend volontiers service si la cause est juste »*, explique Emmanuel Cueff, directeur général adjoint d'Artémis, la holding gérant les différentes activités du groupe Pinault-Printemps-Redoute (PPR), et nouveau président du Stade rennais, troisième du nom en quatre ans. La cause ? Le football. Le service ? La reprise du Stade rennais en 1998. *« En outre, M. Pinault a beaucoup de courage »*, renchérit Emmanuel Cueff. Preuve que la patience de l'homme d'affaires breton, natif de Trévérien (Ille-et-Vilaine), a sans doute des limites. Car, aussi juste soit-elle, la cause use, et pourrait surtout finir par lasser le président de PPR, peu habitué aux échecs et encore moins à la place de dernier.

L'ère François Pinault

Stade rennais football club, fondé en 1901.
- **Palmarès :** Coupe de France 1965 et 1971
- **Statut actuel :** SASP au capital de 30 843 015 euros
- **Budget prévisionnel** : 28 millions d'euros (9e de Ligue 1).
- **Actionnaire depuis 1998 :** François Pinault, qui était jusque-là le principal sponsor.
- **Classement :** 1998-99 5e ; 1999-2000 : 13e ; 2000-2001 : 6e ; 2001-2002 : 12e.
- **Présidents :** Pierre Blayau (1998-2000), René Ruello (2000-2002) ; Emmanuel Cueff (depuis 2002)
- **Entraîneurs :** Paul Le Guen (1998-2001) Christian Gourcuff (2001-2002), Philippe Bergeroo (2002).
- **Des infrastructures développées :** Le Stade rennais a inauguré en 2000 son centre d'entraînement Henri Guérin situé à la Piverdière. Le stade de la Route-de-Lorient est en pleine réfection, et sa capacité sera portée fin 2003 à 33 000 places (contre 19 000 actuellement).

PROJET TRÈS AMBITIEUX

C'est pourtant bel et bien la place qu'occupait le Stade rennais avant de se rendre à Monaco, samedi 28 septembre. *« Je suis dernier*, tempère Emmanuel Cueff, *mais avec un bon potentiel, et je reste donc confiant quant à l'avenir. »* Cet ancien banquier, licencié en économie et diplômé de Sciences-Po, est un homme de chiffres, et en ce début de saison ils ne tournent pas tout à fait rond. Après huit journées, les Bretons affichent un bilan désastreux de cinq défaites, deux matches nuls pour une seule victoire, obtenue sur leur pelouse face au voisin nantais (1-0), lors de la 8e journée. *« Notre club s'écroule comme les deux tours »*, pouvait-on lire le 11 septembre sur une banderole déployée dans les tribunes du stade de la route de Lorient à l'occasion de Rennes-Sochaux.

La colère est proportionnelle à l'attente suscitée par un projet qui devait voir le Stade rennais devenir *« le club phare du Grand Ouest »*. Or, depuis plus de deux ans, les Bretons ne brillent guère, si ce n'est en évitant la relégation.

E. DE MALGLAIVE/GAMMA

L'homme d'affaires breton François Pinault, accompagné de son fils François-Henri (à gauche), a repris le club en 1998. Depuis cette date, les résultats ne sont pas à la hauteur de l'ambition qu'il avait affichée : faire du Stade rennais le « club-phare du Grand Ouest ».

« Il faut bien reconnaître que jusqu'ici c'est un beau gâchis et tout le monde est frustré », explique le capitaine et défenseur Dominique Arribagé. L'ancien Toulousain, arrivé *« avec François Pinault pour jouer la Coupe d'Europe »*, est amer, presque fataliste : *« Chaque année, j'ai une envie énorme, mais cette fois encore ça va être compliqué. C'est encore une année de perdue, j'ai 31 ans et encore deux années de contrat, il va donc falloir se dépêcher. »*

L'ironie devient d'usage. Elle masque mal l'image du club, qui commence à être sérieusement écornée. *« On m'a déconseillé de venir à Rennes, club instable, m'a-t-on dit, où rien ne se fera jamais »*, se souvient l'entraîneur Philippe Bergeroo. L'homme, bien que contacté par Lyon et Lille, a néanmoins voulu relever le défi et souhaite avant tout *« instaurer un nouvel état d'esprit »*. *« Jusqu'à présent je n'ai entendu dire que du mal du Stade rennais*, confirme Pierre Dréossi, le directeur général, *mais d'ici six mois, quels que soient les résultats, j'aspire à ce que tout le monde se sente bien au Stade rennais. »*

CHANGEMENT DE CAP

La mission du nouveau trio de dirigeants est vaste et sonne comme une autocritique. *« François Pinault m'a juste dit que ce club manquait de professionnalisme et m'a demandé d'amener une philosophie et une politique adéquate »*, raconte Pierre Dréossi, avant d'ajouter : *« Il m'a également dit qu'il ne comptait plus faire n'importe quoi en matière d'investissement. »* Autrement dit, plus question par exemple de débourser 21,5 millions d'euros pour s'attacher les services d'un attaquant brésilien prometteur, Severino Lucas, retourné au pays depuis sur la pointe des crampons. *« Aujourd'hui nous avons décidé de privilégier les jeunes issus du centre de formation »*, explique Pierre Dréossi.

Le patron a repris la barre et a confié le gouvernail à l'un de ses fidèles : Emmanuel Cueff. Le changement de cap est évident. *« Nous aspirons à réduire le déficit de 6,1 millions d'euros et à tendre vers l'équilibre en fin de saison »*, explique Emmanuel Cueff. *« La masse salariale a baissé et elle va continuer à être réduite »*, confirme Pierre Dréossi. Des trente-six joueurs sous contrat, le club est passé à vingt-six.

La gestion s'annonce donc rigoureuse. Qu'on se le dise, François Pinault n'entend pas jouer les Robert Louis-Dreyfus de l'Ouest. Les comptes resserrés, conjugués aux mauvais résultats de ce début de saison, poussent à revoir les ambitions à la baisse : *« Je ne vais pas vous dire que demain Rennes sera en Coupe d'Europe, ce n'est pas vrai*, explique Emmanuel Cueff, *le club est convalescent et mon objectif est de terminer le mieux possible, et que dans six mois les gens nous disent que ce que l'on a fait n'est pas mal. »*

Six mois, c'est le délai que semble avoir accordé François Pinault avant de faire le point. *« Ce club a besoin avant tout de stabilité, et si l'on veut réussir quelque chose c'est sur du long terme »*, plaide pourtant Philippe Bergeroo, un entraîneur que l'on dit en sursis après les débuts catastrophiques de son équipe. *« Je sens une lueur, le travail commence à payer,* assure pour sa part Emmanuel Cueff. *On creuse un sillon et on espère qu'il sera fertile »*, ajoute-t-il. Sinon ? Peut-on imaginer un désengagement du mécène ? *« N'exagérons rien, le Stade rennais, ce n'est qu'un micro-machin pour M. Pinault. »*

Etienne Labrunie

Grâce à la Ryder Cup, le golfeur Colin Montgomerie retrouve le sourire

SUTTON COLDFIELD (Angleterre)
de notre envoyé spécial

Tout au long de sa première partie de doubles de la Ryder Cup, vendredi 27 septembre, à Sutton Coldfield (Angleterre), Colin Montgomerie était méconnaissable. D'habitude si renfrogné, si peu avenant, il se montrait radieux pendant presque tout son parcours. Tout en lui semblait avoir changé, jusqu'à sa démarche, le plus souvent lourde et empruntée. Il avançait tête haute, décidé.

Et c'est au pas de charge que, avec son coéquipier Bernhard Langer, il balayait les Américains Scott Hoch et Jim Furyk. Au 15e trou, l'affaire était entendue. Tout s'annonçait pour le mieux car, quelques instants auparavant, la paire européenne Sergio Garcia-Lee Westwood battait David Duval-Davis Love III, tandis que les continentaux Darren Clarke-Thomas Bjorn commettaient l'affront de défaire Tiger Woods soi-même, associé à Paul Azinger.

On craignait pourtant le pire pour le grand Ecossais depuis quelques semaines. Il se plaignait d'une douleur persistante au dos et on allait jusqu'à douter de sa participation à la compétition qui oppose traditionnellement les golfeurs européens à leurs rivaux américains. Par moments encore, au cours des parties d'entraînement du début de semaine, on le sentait à la peine, traînant, comme la plupart du temps ces dernières années, sa lourde carcasse de 1,85 m pour 90 kilos, la tête baissée comme s'il supportait toute la honte de défaites à venir, la bouche tombante dessinant une expression de dégoût.

UN LONG RÈGNE EUROPÉEN

Né en 1963 à Glasgow (Ecosse), dans une famille aisée, Colin Montgomerie est passé professionnel en 1987 et a ensuite connu tous les bonheurs, ou presque. Quatre ans plus tard, il était 4e de l'ordre du Mérite européen, puis 3e en 1992. L'année suivante, il prenait la première place européenne pour ne plus la quitter jusqu'en 1999. Un règne absolu de sept ans, et un record qui ne sera sans doute jamais battu.

Malgré ses 33 victoires, il n'a jamais pu s'imposer dans un tournoi majeur. C'est la seule ombre au tableau mais elle est de taille, quoi qu'il en dise. Dans un entretien accordé à la revue américaine *Golf Digest*, il disait considérer ces sept années à la tête de l'Europe comme équivalant à au moins trois victoires sur des tournois majeurs. Mais cette affirmation approximative n'a jamais caché à personne la profondeur de sa blessure : il reste – on ne cesse de le lui rappeler et il n'a de cesse de le reprocher – l'un des deux meilleurs joueurs du monde, en compagnie de l'Américain Phil Mickelson, à n'avoir jamais gagné un titre suprême.

Cela explique sans doute en partie ses relations difficiles avec la presse et avec le public américain. Il faut dire que ses rares expériences outre-Atlantique n'ont pas vraiment été couronnées de succès. Pris en grippe par nombre de supporteurs qui ne voyaient que dédain en lui, Colin Montgomerie essuyait presque à chaque apparition des bordées d'injures de toutes sortes, au point qu'il annonçait son refus d'aller jouer dans un pays si peu respectueux des bonnes manières.

Les choses se sont cependant arrangées ces derniers temps grâce à des campagnes organisées en sa faveur. En Europe et surtout dans le Royaume-Uni, rien de tel. Le public aime son « Monty », il l'adore, l'adule, lui réserve une ovation à chaque trou. Il est vrai qu'il ne le lui rend pas très bien, faute certainement de savoir encore comment s'y prendre. Mais on ne devient pas expansif du jour au lendemain.

Vendredi après-midi, à l'issue de la deuxième partie, toujours en compagnie de Bernard Langer, ils n'avaient pu faire mieux que partager les points avec Phil Mickelson et David Toms et l'Europe avait vu fondre l'avantage acquis le matin ; elle ne menait plus que par 4,5 points contre 3,5 pour les Etats-Unis. Mais Colin Montgomerie gardait le sourire malgré l'adversité, la confiance et la sérénité retrouvées.

Lui qui rêve de devenir un jour capitaine de l'équipe de Ryder Cup, se sentait visiblement investi de sa responsabilité de vétéran. Il avait cependant de quoi se réjouir : la seule victoire européenne, à l'actif de l'Espagnol Sergio Garcia et de l'Anglais Lee Westwood, avait été acquise aux dépens de Mark Calcavecchia et, pour la seconde fois de la journée, de Tiger Woods.

Jean-Louis Aragon

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : l'Olympique de Marseille a battu Ajaccio (3-1),** vendredi 27 septembre, en match avancé de la 9e journée du championnat de France de Ligue 1. Les buts ont été inscrits par Van Buyten (41e), Chapuis (45e), Bakayoko (77e sur penalty) pour l'OM et par Destruhaut (15e) pour les Corses.

■ **La cour d'appel d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône)** a refusé, vendredi 27 septembre, de lever l'interdiction d'exercer toute fonction dans le football visant l'entraîneur Rolland Courbis, qui devra rester à l'écart des bancs de son club d'Ajaccio (L1). Il avait été interdit d'exercer le 3 juillet, lors de sa mise en examen pour *« recel et complicité d'abus de biens sociaux »* et *« faux en écriture privée »* dans une affaire de transferts à l'Olympique de Marseille.

■ **TENNIS : la finale France-Russie de la Coupe Davis (29 novembre-1er décembre) aura lieu au Palais omnisports de Paris-Bercy,** sur terre battue, a-t-on appris, vendredi 27 septembre.

LE GRAND JURY
RTL Le Monde LCI
JEAN-MARTIN FOLZ
Président de PSA Peugeot-Citroën
DIMANCHE 29 SEPTEMBRE / 18:30
Patrick Cohen - RTL / Gérard Courtois - Le Monde / Pascal Boulanger - LCI
RTL

Les pathologies bénignes du sein

Tous les nodules du sein découverts par les femmes elles-mêmes ou lors d'un dépistage sont heureusement loin d'être des lésions malignes

LES PROGRÈS de l'information des femmes et ceux accomplis pour dépister le cancer du sein ne doivent pas occulter l'existence de pathologies mammaires bénignes. Heureusement, ces lésions n'accroissent généralement pas le risque de cancer et guérissent bien. Mais, comme elles sont bien plus fréquentes que les atteintes malignes, ces maladies s'accompagnent malgré tout d'un fort retentissement psychologique. La découverte d'une grosseur dans un sein, par la femme elle-même ou lors d'un dépistage par le médecin, suscite le plus souvent une forte anxiété. Celle-ci est liée à la crainte d'un cancer du sein, d'une éventuelle chirurgie mutilante et d'une possible évolution mortelle.

De plus, le sein, *« organe de la féminité et de la maternité »* est riche de représentations mentales. Autant de raisons, donc, pour ne pas méconnaître ces pathologies bénignes, susceptibles d'une prise en charge satisfaisante. Avant tout, elles concernent la femme avant la ménopause. *« L'existence d'une anomalie découverte après la ménopause est a fortiori suspecte »*, explique le docteur Marc Espié (Centre des maladies du sein, hôpital Saint-Louis, Paris). Les maladies bénignes sont principalement représentées par les adénofibromes, les kystes et les douleurs.

Les adénofibromes sont des tumeurs bénignes survenant chez les femmes jeunes, souvent avant 25 ans. Elles constituent la tumeur solide du sein la plus fréquente et 95 % des mastopathies bénignes de l'adolescente et sont plus présentes chez les femmes noires. Les adénofibromes ont la forme d'un nodule plutôt ferme, bien limité, le plus souvent de 2 à 3 centimètres de diamètre. Il évolue souvent lentement. Il est indolore ou peu douloureux. Point important, il ne s'accompagne pas d'une adénopathie (ganglion anormal) au creux de l'aisselle. *« Dans la grande majorité des cas, il est découvert par la femme elle-même au cours de sa toilette »*, signale Marc Espié.

Comme les kystes, l'image d'un adénofibrome à la mammographie est celle d'une opacité ronde ou ovale, à contour régulier. L'échographie, qui montre des bords bien définis, ne suffit pas à affirmer le diagnostic d'adénofibrome. La ponction permet d'analyser les cellules de la tumeur et d'affirmer sa nature solide. *« Classiquement, l'adénofibrome n'expose pas au risque ultérieur de cancer du sein. Cependant cette affirmation mérité d'être nuancée »*, écrit Bernard Tournant (Centre des maladies du sein, hôpital Saint-Louis, Paris) dans l'ouvrage collectif *Le Sein, du normal au pathologique : état de l'art* (Editions Eska), dirigé par Marc Espié et André Gorins.

> L'adénofibrome comporte un risque nul ou très faible de survenue de cancer ultérieur

L'adénofibrome comporte un risque nul ou très faible de survenue de cancer ultérieur. Ce n'est pas le cas en présence d'une hyperplasie épithéliale (augmentation du nombre de couches cellulaires de l'épithélium des canaux des glandes mammaires), surtout si existent des cellules anormales. De fait, le risque relatif de cancer du sein dépend avant tout de l'état du tissu épithélial.

L'attitude médicale à l'égard d'un adénofibrome dépend de l'âge de la femme. *« Habituellement, jusqu'à l'âge de 35 ans, nous les surveillons, sauf s'il existe un fort doute sur le caractère bénin de la lésion ou si le fibrome augmente fortement de volume »*, précise Marc Espié. Au-delà de 35 ans, l'ablation chirurgicale de la tumeur est l'attitude la plus prudente. *« En tout cas, une anomalie palpable du sein doit être ponctionnée à l'aiguille »*, ajoute le docteur Espié.

L'autre grande pathologie bénigne du sein, les kystes, concerne les femmes à tout âge, mais avec une prédilection pour celle de 40 à 50 ans. *« On ne retrouve pas un profil gynécologique particulier : puberté, ménopause (éventuelle) à des âges normaux, cycles menstruels réguliers, parité (nombre d'enfants) à 1,85 par femme, âge du premier enfant à 25 ans ; l'association au fibrome utérin apparaît assez fréquente (20 %) ; le contexte psychologique est assez souvent particulier »*, résume André Gorins (Centre des maladies du sein, hôpital Saint-Louis, Paris), dans l'ouvrage déjà mentionné.

Un kyste mammaire peut très bien ne donner lieu à aucune manifestation clinique et passer inaperçu de la femme jusqu'à sa découverte lors d'un examen médical, d'une mammographie ou d'une échographie. *« Souvent, ils s'accompagnent de douleurs plus ou moins importantes, ou bien il s'agit d'un nodule survenu brutalement, en quarante-huit heures »*, précise Marc Espié. Ces kystes d'apparition rapide sont très souvent secondaires à des perturbations psycho-affectives ou psycho-sociales.

La localisation la plus fréquente est le quadrant supéro-externe des seins, mais toutes les autres parties peuvent en être le siège. Lorsque plusieurs kystes sont présents – dans le cadre de ce l'on appelait la maladie fibrokystique du sein, concept aujourd'hui remis en question – ils sont plutôt bilatéraux, même si un côté prédomine.

A la mammographie, les images sont très variées. En revanche, l'échographie identifie bien la nature kystique de la lésion. La règle est de ponctionner tout nodule. Dans le cas d'un kyste, elle permet de distinguer une lésion liquide, à la différence des tumeurs solides, bénignes ou malignes. Le liquide ponctionné est volontiers de couleur sombre, mais il peut être clair, voire sanglant. La ponction à elle seule suffit généralement à guérir le kyste sans récidive. Cependant, la survenue ultérieure d'un autre kyste reste possible. La chirurgie n'a de place que ponctuellement. Les douleurs du sein ou mastodynies, qu'elles soient localisées ou diffuses, uni ou bilatérales, sont un événement de la vie de nombreuses femmes. La douleur peut être aiguë. Trois types de lésions peuvent en être responsables : une thrombo-phlébite du réseau veineux superficiel, une mastite inflammatoire ou, et c'est le cas de loin le plus fréquent, un kyste. Parmi les douleurs chroniques, il faut distinguer les douleurs extra-mammaires et les douleurs proprement mammaires.

Les premières sont en fait projetées au sein et ont leur origine dans les côtes, le sternum ou les vertèbres, mais peuvent aussi provenir des muscles situés sous la glande mammaire. Les douleurs mammaires proprement dites peuvent être liées à une lésion organique du sein ou bien relever d'une cause hormonale ou fonctionnelle. Dans ce cas, le traitement repose classiquement sur les hormones, les anti-inflammatoires. Des veinotoniques sont également prescrits.

« Il faut expliquer aux femmes que la survenue de kystes et d'adénofibromes n'augmente pas le risque de cancer du sein et que, dans le cas des kystes, la simple ponction permet la guérison sans recourir à la chirurgie. De même, dans la très grande majorité des cas, l'existence d'une douleur n'est pas un signe faisant suspecter un cancer », plaide Marc Espié. Des précisions importantes compte tenu du contexte d'anxiété entourant la découverte d'une grosseur au sein.

Paul Benkimoun

LES MALADIES LES PLUS FRÉQUENTES

Le sein normal

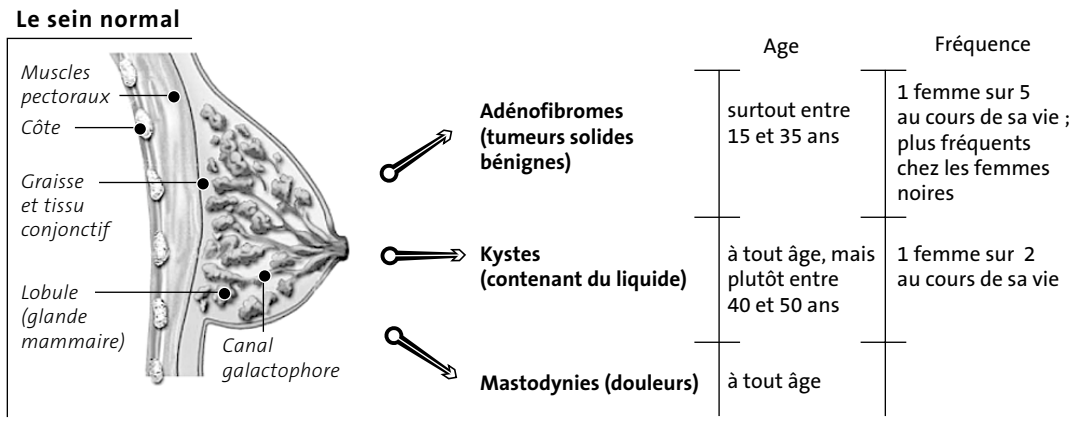

1 femme sur 12 fait un cancer du sein au cours de sa vie, souvent découvert par la femme elle-même

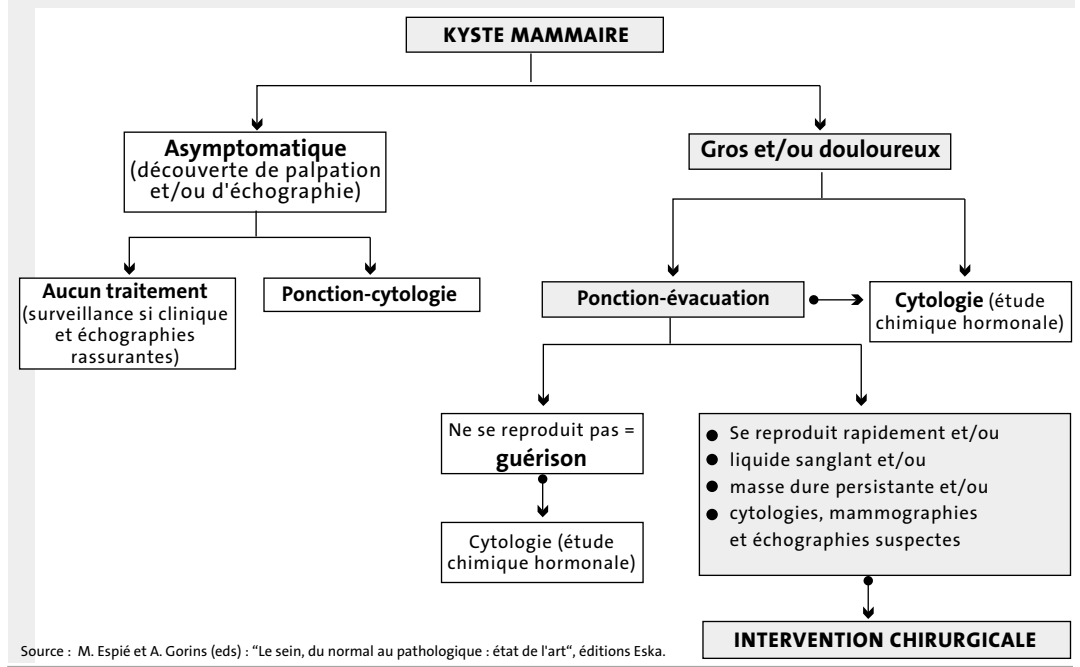

Source : M. Espié et A. Gorins (eds) : "Le sein, du normal au pathologique : état de l'art", éditions Eska.

Un traitement très français

A la différence de leurs confrères anglo-saxons et du reste du monde, les médecins français ont, pendant très longtemps, été les champions de la prescription de progestatifs de synthèse pour traiter des pathologies bénignes du sein (kystes, adénofibromes, douleurs...). Ces progestatifs sont généralement administrés par voie orale, quelquefois en gel pour une application percutanée afin de bénéficier de leur effet antiœdémateux. Pourtant, « *les progestatifs n'ont jamais fait disparaître un kyste ou un adénofibrome* », constate le docteur Marc Espié (Centre des maladies du sein, hôpital Saint-Louis, Paris).

Les thérapeutiques hormonales semblent avoir une bonne efficacité sur les mastodynies cycliques, c'est-à-dire les douleurs du sein rythmées par le cycle menstruel : l'amélioration ou la disparition des douleurs est obtenue dans 70 % à 90 % des cas. Il faut toutefois noter que, sous placebo, l'amélioration est obtenue dans 30 % à 40 % des cas.

Les écoulements mamelonnaires, un symptôme souvent sans gravité

LES ÉCOULEMENTS par le mamelon sont loin d'être rares : ils représenteraient de 5 % à 15 % des motifs de consultation en pathologie mammaire. S'il constitue toujours une anomalie, en dehors de l'allaitement et de la période du post-partum, l'écoulement prend une signification très différente selon qu'il est isolé ou accompagné d'une grosseur palpable. Isolé, l'écoulement est dans 90 % des cas d'étiologie bénigne. L'association à une tumeur correspond, dans 60 % des cas, à un cancer du sein.

De la même manière si l'écoulement se fait par plusieurs orifices du mamelon et de manière bilatérale, il reflète une mastopathie bénigne. Ce n'est pas le cas des écoulements séreux ou sanglants par un seul orifice, plus souvent liés à un cancer, dont ils peuvent constituer la révélation. En pratique, un écoulement isolé, par plusieurs orifices, fait évoquer un symptôme fonctionnel. Si le bilan pratiqué ne montre pas d'anomalie, une simple surveillance suffit.

L'âge de la femme est un facteur important. En particulier, l'apparition d'un écoulement mamelonnaire chez une femme déjà ménopausée doit être considéré comme suspect par principe. Les caractères de l'écoulement et particulièrement sa couleur vont donner une orientation sur son origine. Tout d'abord, malgré son caractère souvent inquiétant pour la femme, un écoulement hémorragique est bénin dans près de 40 % des cas. Néanmoins, comme dans le cas des écoulements aqueux ou brunâtres, il justifie une exploration chirurgicale, surtout s'il est unilatéral. Les kystes sont également susceptibles de provoquer des écoulements par plusieurs pores et qui sont alors verdâtres ou jaunâtres.

DE PAIR AVEC DES TROUBLES DES RÈGLES

S'il est bilatéral et concerne plusieurs orifices, un écoulement lactescent chez une femme, en dehors de la période suivant un accouchement, constitue une galactorrhée. Celle-ci peut être isolée, avec une origine locale, nerveuse ou infectieuse. Elle peut, au contraire, être liée à une sécrétion anormalement élevée de prolactine, une hormone sécrétée par l'hypophyse et responsable de la lactation. L'écoulement va alors souvent de pair avec des troubles des règles et des dysfonctionnements ovariens.

Plusieurs mécanismes sont à l'origine des hyperprolactinémies. L'un d'eux est l'activité d'une tumeur bénigne de l'hypophyse, l'adénome, qui relève, selon sa taille, d'un traitement médical (agonistes dopaminergiques) ou chirurgical. Les macroadénomes sont de plus en plus traités médicalement. Dans le cas des microadénomes, la neurochirurgie est plutôt indiquée si la femme désire une contraception et qu'elle projette des grossesses. A l'opposé, d'autres hyperprolactinémies sont réactionnelles. C'est le cas de celles liées à une hyperœstrogénie, comme dans la maladie des ovaires polykystiques, mais aussi des hyperprolactinémies consécutives à la prise de certains médicaments.

Au premier rang des molécules incriminées figurent les neuroleptiques (psychotropes ou antivomissements. Il en va de même pour les antidépresseurs de plusieurs familles (tricycliques, inhibiteurs de la mono-amine oxydase, lithium) et des anxiolytiques (benzodiazépines, carbamates) ainsi que pour certains antihypertenseurs, antihistaminiques et antituberculeux (isoniazide). Les opiacés (morphine, morphinomimétiques) sont également susceptibles d'induire une hyperprolactinémie.

Les écoulements mamelonnaires, surtout consécutifs à une hypersécrétion de prolactine, existent également chez l'homme. La prudence commande de les considérer comme suspects.

Globalement, les spécialistes considèrent que toute lésion bénigne opérée est guérie, même si la récidive est possible. Enfin, les personnes ayant un écoulement mamelonnaire doivent éviter de le provoquer trop souvent car la pression sur le mamelon peut l'entretenir.

P. Be.

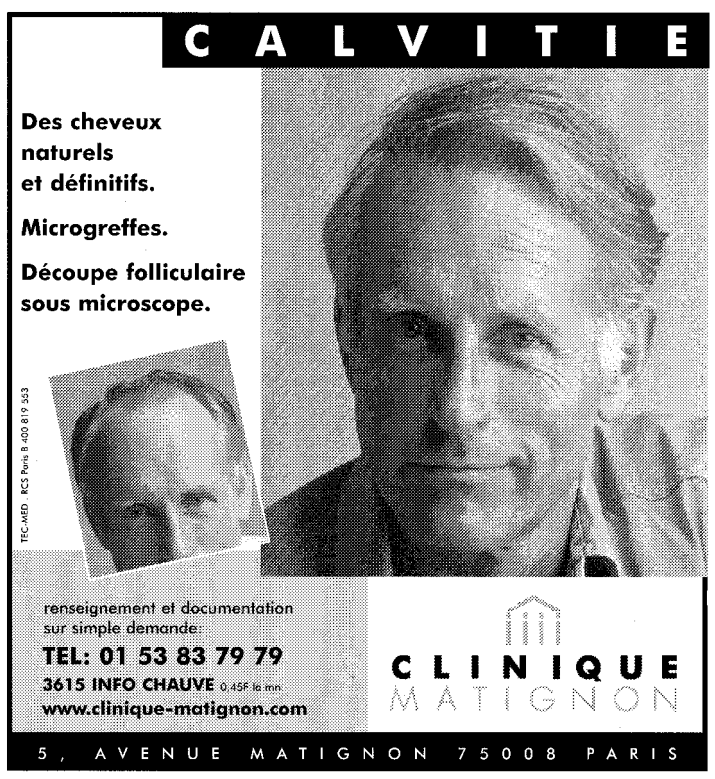

Des solutions pour les problèmes lors de l'allaitement

Revoir la position du bébé lors de la tétée et quelques vieilles recettes peuvent aussi soulager le sein

EN FRANCE, la moitié des bébés sont allaités au sein à leur naissance. Un taux nettement inférieur à celui observé en Europe du Nord. Des facteurs socioculturels expliquent largement cette différence. Soulignant à juste titre les bienfaits de cette alimentation, les partisans du sein insistent sur le fait que l'introduction du biberon va compromettre la réussite de l'allaitement maternel. Cependant, dans bon nombre de cas, des femmes interrompent leur tentative en raison de difficultés rencontrées dès les premiers jours.

La plus fréquente de ces difficultés est la sensation de douleur des mamelons. La sensibilité des mamelons est accrue dans les premiers jours de l'allaitement, mais parfois la douleur est plus intense. Elle peut rendre insupportable le moindre contact. L'examen révèle la présence de crevasses sur le bout du mamelon ou à sa jonction avec l'aréole, voire sur l'ensemble du mamelon. Neuf fois sur dix, elles résultent d'une mauvaise position du bébé lors de l'allaitement. Rectifier cette position va entraîner un soulagement, comme le détaille Nadia Faradji dans l'ouvrage collectif *Le Sein, du normal au pathologique* (éditions Eska). La mère doit être bien installée, l'enfant placé le visage face au sein. Sa bouche est amenée grande ouverte au sein et non l'inverse. Le nez et le menton de l'enfant touchent le sein. Enfin, la mère ne doit pas placer ses doigts « en ciseaux » autour du mamelon. Les soins locaux viennent compléter cette bonne attitude, même si la plupart des pommades disponibles doivent être retirées avant chaque tétée. D'autres problèmes peuvent survenir. C'est le cas des candidoses. Le mamelon est crevassé, irrité et l'enfant présente un muguet buccal. Outre des mesures d'hygiène, le traitement repose sur l'utilisation chez la mère et chez l'enfant d'un gel buccal ou d'une suspension fongicide.

LE RECOURS À UN TIRE-LAIT

Plus classique, la sensation d'engorgement éprouvée lors de la montée de lait, trois jours après l'accouchement, peut être prévenue en laissant l'enfant téter sans restriction... Un rythme d'une tétée toutes les deux heures, si besoin en réveillant l'enfant, permet d'éviter l'engorgement. S'il se produit malgré tout, la mère peut être soulagée par l'application de compresses ou des douches chaudes sur les seins avant les tétées et de compresses froides après l'allaitement. Le recours à un tire-lait, utilisé avec douceur, permet aussi d'améliorer les choses.

Le sein de la femme qui allaite peut présenter une inflammation locale. On parle alors de mastite. L'origine en est soit un canal glandulaire bouché, soit une infection. Outre les méthodes mises en œuvre devant un engorgement, un traitement antibiotique peut être nécessaire, surtout si la mastite survient moins de deux semaines après l'accouchement et si elle est bilatérale.

P. Be.

ARTELANO
Mobilier contemporain
VENTE AU DEBALLAGE
FINS DE SERIE - 2EME CHOIX
vendredi 27, samedi 28
et dimanche 29 Septembre.
de 10 h à 17h sans interruption
Autorisation préfectorale n° 2002/3248
ENTREPOT ARTELANO
4, rue de Kéfir Z.I. Senia
94310 ORLY ☎ 01.46.87.86.20

L'Espace n'est plus l'antithèse de la berline

Le monospace de Renault adopte un style et un comportement plus incisifs espérant gagner un marché qui n'est pas au mieux

APRÈS LES RIVAGES lointains des grandes berlines de prestige où la Vel Satis doit se faire une place au soleil et les terres inconnues du coupé monospace que tente de défricher l'Avantime, Renault achève son offensive vers le haut de gamme sur un terrain beaucoup plus familier : le renouvellement de l'Espace. Avec la Twingo, ce pionnier du monospace en Europe exprime le plus brillamment la personnalité de la marque et son image comme sa notoriété sont telles que ses concurrents n'ont jamais pu vraiment l'inquiéter. On pouvait donc envisager que l'Espace IV – comme l'avait si bien fait l'Espace III en 1996 – s'améliore en s'inscrivant dans la continuité. Ce n'est pas tout à fait le cas ; à bord du nouvel Espace, les changements ne vont pas tous dans le sens que l'on attendait.

Depuis dix-huit ans, cette voiture a construit son succès sur la nécessité de dépasser le modèle dominant de la berline familiale et de prendre ses distances avec les valeurs traditionnelles de l'automobile bourgeoise (agressivité statutaire, sportivité affichée). Changement de cap. Cette fois, cette contestation quasi idéologique n'est plus d'actualité. Au contraire, l'Espace s'applique désormais à ressembler à une berline et cela saute aux yeux. Aux formes équilibrées et plongeantes de l'ancien modèle qui revendiquait déjà une certaine « masculinité », succèdent des lignes géométriques, expression d'un design volontariste et pour tout dire assez tourmenté.

UNE SILHOUETTE ÉLANCÉE

Littéralement mangée par l'immense pare-brise qui remonte légèrement sur le toit et les phares biseautés débordant sur les ailes, la face avant s'offre une calandre ajourée. Le profil, autrefois ovoïde, s'est étiré et ressemble à un cigare à cause de la retombée brutale du hayon. Celui-ci, encadré dans sa partie supérieure par les feux arrière, est massif et s'en dégage une franche impression de lourdeur. Par bonheur, la silhouette reste élancée grâce au travail soigné réalisé sur les flancs, parcourus d'un très léger filet dessiné sur la tôle (produit par Renault et non plus par Matra, l'Espace IV abandonne sa carrosserie en matériaux composites), aux montants latéraux affinés et à la découpe nette des surfaces vitrées. Il s'allonge de 14 centimètres mais devient plus « *propulsif* », pour reprendre le jargon des designers.

Ces œillades appuyées aux amateurs de voitures à fort tempérament peuvent paraître déplacées voire incongrues. Un monospace, c'est un art de vivre, pas un rouleur de mécaniques. Renault ne l'a pas entendu ainsi.

En réalité, le nouvel Espace répond au syndrome dépressif du monospace. Un mal sournois développé par des pères et mères de famille, las de conduire cette voiture de parents modèles qui, à la longue, peut devenir un peu ennuyeuse. Faute d'avoir entendu le signal, les monospaces américains (« minivans ») sont aujourd'hui considérés avec quelque dédain. Leur image est celle d'un véhicule semi-utilitaire, cantonné à transporter les enfants entre l'école, le terrain de base-ball et la maison. Billancourt a donc décidé de pimenter l'Espace. D'autant plus que, globalement, le marché des gros monospaces n'est pas au mieux.

UN TRAIN ARRIÈRE INÉDIT

Comme l'Avantime ou la Vel Satis, on ne peut vraiment comprendre cette grande Renault qu'une fois installé à l'intérieur. Si la ligne est accrocheuse, c'est aussi parce que le comportement routier s'est très nettement rapproché de celui d'une berline. La génération précédente, qui était loin de pointer parmi les monospaces les plus balourds, est surclassée. Réalisée sur la plate-forme de la Laguna et de la Vel Satis, l'Espace dispose du même train avant et se dote d'un train arrière inédit. Les suspensions n'ont rien perdu en confort et maîtrisent parfaitement les mouvements de caisse dans les courbes. Lorsqu'on la sollicite, la voiture est bien plus réactive. Elle a perdu ses penchants sous-vireurs, répond avec une aisance surprenante aux changements de cap et son freinage est d'une réelle efficacité. Bref, elle est plus agréable à conduire, y compris à allure normale, et jamais bruyante. Franchement, on ne se croirait pas aux commandes d'une voiture longue de 4,66 mètres (4,86 mètres pour la version Grand Espace) et pesant plus de 1,6 tonne. L'un des changements les plus explicites est la position de conduite qui n'a plus rien à voir avec celle d'une camionnette. Les jambes s'allongent comme à bord d'une berline et le volant peut se régler en hauteur mais aussi en profondeur. Pour démarrer, une carte électronique qu'il n'est même pas nécessaire d'insérer dans le tableau de bord remplace la clé de contact.

Hormis quelques détails rappelant l'univers typique d'une berline – les sièges plus enveloppants ou la présence, en série, d'un compte-tours symbolique – l'habitacle reste celui d'un vrai monospace. Légèrement surdessiné à l'extérieur, l'Espace propose un style intérieur lumineux, très zen, avec des matériaux en « *slush* » au toucher doux, des tissus soignés et une planche de bord sobre et harmonieuse accueillant l'instrumentation digitale en position centrale. Les sièges, montés sur des rails, peuvent coulisser et se positionner indépendamment les uns des autres alors que les passagers arrière peuvent, sur certains modèles, régler le débit et la température de la climatisation. Quant aux versions chics, elles reçoivent un gigantesque toit ouvrant de plus de 2 mètres carrés.

Tout en contrastes et esthétiquement moins homogène que la génération précédente, l'Espace change de registre sans rendre les armes de la singularité. Cela n'a, au fond, rien d'illégitime. Parmi les nouveautés présentes au Mondial de l'automobile de Paris qui s'est ouvert samedi 28 septembre, on ne compte pas les berlines qui poussent en hauteur ou les 4 × 4 qui aplatissent leur plancher pour ressembler à un monospace.

Jean-Michel Normand

Le profil, autrefois ovoïde, s'est étiré et ressemble à un cigare à cause de la retombée brutale du hayon.

Fiche technique

- **Dimensions (L × l × h):** 4,66 × 1,86 × 1,72 m (4,86 × 1,96 × 1,74 m pour le Grand Espace)
- **Poids :** de 1 665 à 1 885 kg
- **Motorisation :** 2 l (140 ch ou 165 ch avec turbo) et 3,5 l V6 (245 ch) essence, 1,9 l (117 ch), 2,2 l (150 ch) et 3 l V6 (180 ch) diesel
- **Consommation :** de 6,8 à 12,4 l aux 100 km
- **Emissions CO2 :** de 183 à 297 g/km
- **Coffre :** 291 à 2 860 l (456 à 3 050 l pour le Grand Espace)
- **Equipements de série :** six airbags, ESP, démarrage par carte magnétique, frein de parking automatique, climatisation avec réglage séparé, sièges arrière montés sur rails.
- **Tarifs :** de 29 650 à 47 300 € (de 30 850 à 48 500 € pour le Grand Espace).

Matra ne fabriquera plus l'Espace

Le nouvel Espace ne sera plus assemblé par Matra, qui l'a imaginé au début des années 1980, mais par Renault, à Sandouville (Seine-Maritime). De ce choix, il faut attendre des gains de productivité et de qualité, afin d'améliorer la fiabilité, point faible de la voiture jusqu'à présent. Le choix des motorisations s'élargit avec six propositions, dont le diesel 2,2 l dCi qui réalisera l'essentiel des ventes et remplit très honnêtement sa tâche. Les grandes nouveautés sont l'arrivée des deux V6 essence (un 3,5 litres de 245 ch d'origine Nissan et un 3 litres diesel de 180 ch fourni par Isuzu).

Six airbags, un correcteur de trajectoire (ESP) et une aide au freinage d'urgence sont prévus. Les tarifs (à partir de 29 650 €) augmentent modérément et seuls les modèles les mieux motorisés voient leurs prix s'envoler (jusqu'à 48 500 €). Renault se fixe comme objectif de produire 450 000 Espace IV, contre les 357 000 unités pour la génération précédente. Au total, l'Espace a été fabriquée à 870 000 exemplaires depuis son lancement en 1984.

AUJOURD'HUI

Le pays sous un ciel limpide

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE
Lever du soleil à Paris : 7 h 48
Coucher du soleil à Paris : 19 h 33

L'anticyclone centré sur les Alpes approvisionne la France en air très sec d'origine continentale. Seules les régions proches de la Méditerranée, en marge de la dépression adriatique, connaissent quelques passages nuageux sans conséquence. Après une nuit fraîche, les températures remontent de façon appréciable en journée et sont presque estivales dans le Sud-Ouest.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le ciel est le plus souvent vierge de tous nuages. Un petit vent de sud-est ventile agréablement les côtes. Les températures atteindront 18 à 21 degrés au meilleur moment de la journée.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. De rares brumes laisseront vite place à un ciel limpide. Les températures s'échelonnent de 17 à 20 degrés en journée.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Quelques vallées abritées peuvent se réveiller sous le brouillard, mais c'est en général un ciel bleu azur qui est au programme du jour. Attention au petit matin bien frisquet (risque de gelée locale) mais l'après-midi, les températures devraient atteindre 16 à 18 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Soleil étincelant sans l'ombre d'un nuage. Les températures s'inscrivent entre 21 et 26 degrés du nord au sud.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Très belle journée hormis quelques brouillards matinaux dans les vallées du Lyonnais et des Préalpes. Il fait de 18 à 20 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Quelques nuages se promènent sur ces régions mais ils sont sans conséquence et n'empêchent pas de belles éclaircies. Il fait de 20 à 22 degrés.

29 SEP. 2002 PRÉVISIONS

*Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.*

FRANCE MÉTROPOLE	
Ajaccio	8/21 S
Biarritz	9/25 S
Bordeaux	9/24 S
Bourges	5/19 S
Brest	9/19 S
Caen	10/18 S
Cherbourg	7/17 S
Clermont-F.	3/20 S
Dijon	4/18 S
Grenoble	7/19 S
Lille	7/18 S
Limoges	7/19 S
Lyon	4/19 S
Marseille	12/21 S
Nancy	3/17 S
Nantes	8/21 S
Nice	14/20 S
Paris	6/19 S
Pau	5/24 S
Perpignan	11/23 S
Rennes	8/20 S
St-Etienne	2/18 S
Strasbourg	3/18 S
Toulouse	8/25 S
Tours	6/20 S
FRANCE OUTRE-MER	
Cayenne	22/32 S
Fort-de-Fr.	25/31 P
Nouméa	20/26 S
Papeete	22/29 P
Pointe-à-P.	25/31 P
St Denis Réu.	19/26 S
EUROPE	
Amsterdam	10/18 N
Athènes	19/26 P
Barcelone	15/23 N
Belfast	12/16 N
Belgrade	9/12 P
Berlin	8/16 N
Berne	3/14 C
Bruxelles	5/17 S
Bucarest	10/18 C
Budapest	9/17 N
Copenhague	11/16 N
Dublin	11/17 N
Francfort	3/17 C
Genève	5/18 C
Helsinki	7/16 C
Istanbul	19/23 P
Kiev	4/10 N
Lisbonne	20/24 N
Liverpool	11/17 C
Londres	12/18 S
Luxembourg	3/15 S
Madrid	9/25 S
Milan	8/19 S
Moscou	4/9 N
Munich	0/13 S
Naples	12/19 N
Oslo	7/17 S
Palma de M.	14/25 S
Prague	1/14 N
Rome	11/20 S
Séville	16/28 S
Sofia	10/13 P
St-Pétersb.	5/15 P
Stockholm	6/17 S
Ténérife	23/28 S
Varsovie	4/14 S
Venise	8/18 S
Vienne	7/14 S
AMÉRIQUES	
Brasilia	16/27 S
Buenos Aires	9/20 S
Caracas	27/32 P
Chicago	16/24 S
Lima	15/19 S
Los Angeles	13/16 S
Mexico	13/19 P
Montréal	6/13 S
New York	13/18 S
San Francisco	12/17 S
Santiago Ch.	8/22 S
Toronto	11/20 S
Washingt. DC	14/22 S
AFRIQUE	
Alger	14/26 S
Dakar	28/29 S
Kinshasa	21/30 P
Le Caire	24/38 S
Nairobi	15/26 S
Pretoria	18/30 S
Rabat	17/25 S
Tunis	18/23 N
ASIE-OCÉANIE	
Bangkok	25/32 P
Beyrouth	27/32 S
Bombay	27/32 P
Djakarta	24/30 P
Dubaï	28/37 S
Hanoï	24/32 S
Hongkong	23/28 S
Jérusalem	16/34 S
New Delhi	21/33 S
Pékin	14/26 S
Séoul	17/20 P
Singapour	26/31 P
Sydney	11/17 P
Tokyo	21/27 S

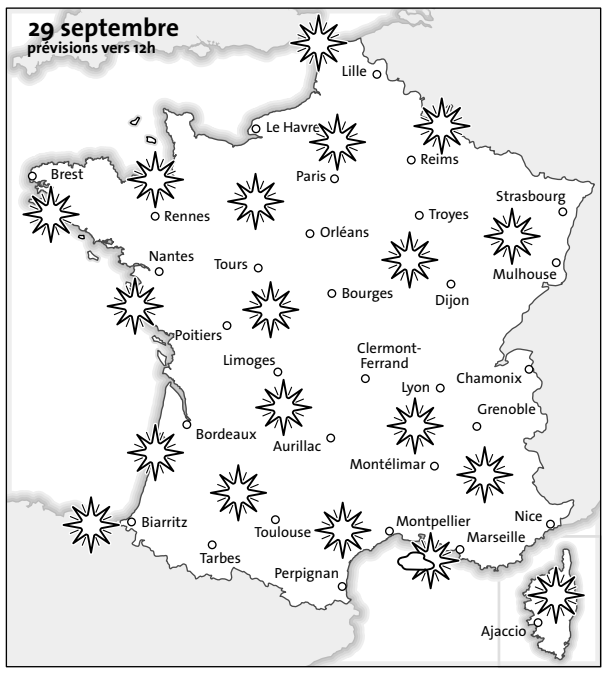

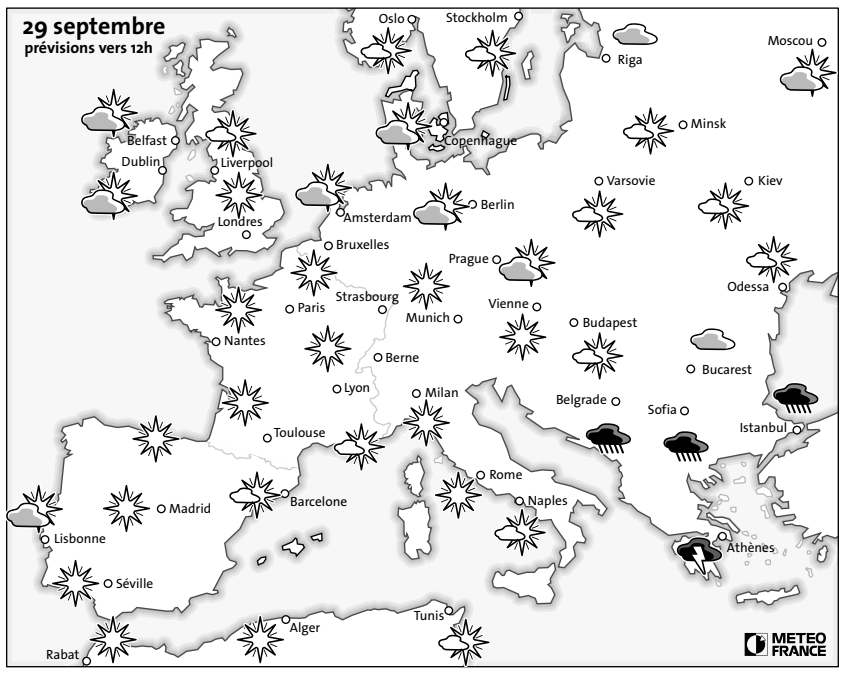

Soleil · Peu nuageux · Couvert · Brèves éclaircies · Averses · Pluie · Orage · Neige · Brouillard · Vent fort

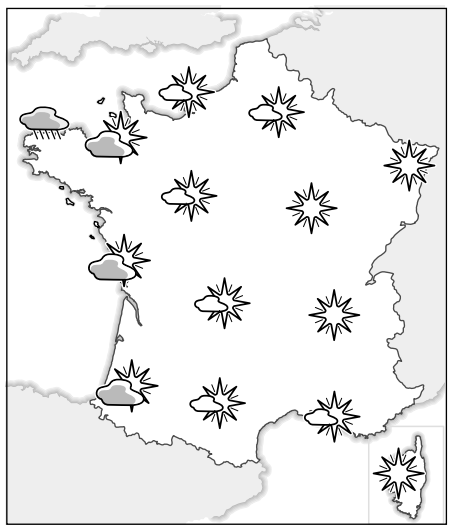

PRÉVISIONS POUR LE 30 SEPTEMBRE

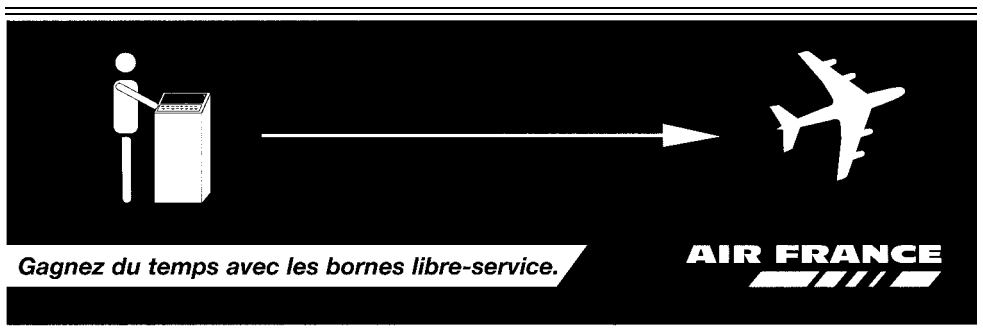

Lundi 30 septembre
Le beau temps se poursuit, mais quelques nuages circulent sur la façade atlantique. Ils sont un peu plus denses sur la pointe Bretagne. La Méditerranée connaît également des passages nuageux sans conséquence. Températures stationnaires.

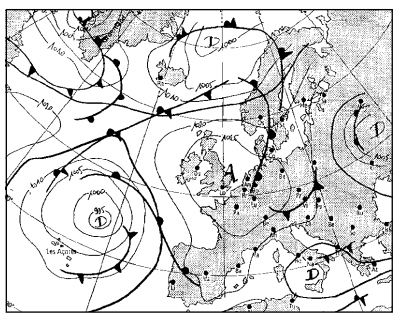

SITUATION LE 28 SEPTEMBRE À 0 HEURE TU

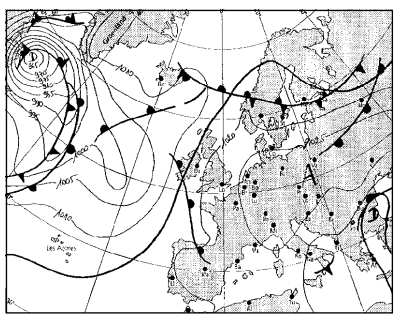

PRÉVISIONS POUR LE 30 SEPTEMBRE À 0 HEURE TU

L'ours, le loup et l'ethnologue

HISTOIRES NATURELLES
Tous les samedis datés dimanche-lundi, curiosités animales

IL Y A LE LOUP, LE VRAI : celui que les éleveurs de l'arrière-pays niçois tiennent pour responsable de la mort de plusieurs centaines de moutons chaque année. Il y a l'ours, le vrai : le béarnais, dont les représentants dans les Pyrénées se comptent désormais sur les doigts d'une seule main, et son cousin venu de Slovénie. Et puis il y a l'ours et le loup de notre imaginaire occidental. Un couple puissant et fantasmatique, jamais rencontré dans la nature (leurs interactions réelles sont très rares), mais véhiculé depuis toujours par les contes et les légendes.

Pourquoi cette association ancestrale ? Quelles conséquences a-t-elle sur notre manière actuelle d'appréhender ces deux espèces, objets de discorde permanente – au contraire du lynx, autre animal en cours de réintroduction dans nos contrées – entre éleveurs et écologistes ? C'est ce qu'a voulu comprendre S. Bobbé, ethnologue associée au CNRS et à l'INRA. Au terme d'une longue enquête, elle vient de publier ses conclusions dans *L'Ours et le Loup/Essai d'anthropologie symbolique* (258 p., 29 €, INRA Editions, RD 10, 78026 Versailles cedex, tél. : 01-30-83-34-06). D'où il ressort que le lien structural qui unit ces deux figures emblématiques de l'animalité est bien plus qu'un *« simple effet de surface »*. Tantôt renvoyés dos à dos, tantôt fermement associés, nos deux grands prédateurs sont en fait l'objet de projections anthropomorphiques complémentaires. Et l'évocation de l'un va rarement sans entraîner celle de l'autre, qu'il s'agisse de leur régime alimentaire, de leur comportement ou de leur gestion écologique et sociale.

Pour préciser le rôle symbolique dont ont été créditées ces deux espèces, S. Bobbé s'est d'abord plongée dans la littérature. Populaire (contes, dictons, légendes) ou savante (auteurs de l'Antiquité, bestiaires médiévaux, traités naturalistes), celle-ci confirme la stabilité et le caractère « organique » du couple.

SEXUALITÉ, VORACITÉ

Pour résumer : à l'ours la sexualité, au loup la voracité. *« Il était une fois une pauvre femme qui coupait du bois dans la forêt lorsque l'Ours l'enleva et l'emporta au fond de sa grotte. Après quelques mois, la femme mit au monde un garçon qu'elle nomma Jean... »*. Le conte de *Jean de l'Ours*, l'un des plus célèbres des Pyrénées, est loin d'être le seul à dépeindre l'intérêt affiché de l'ours pour la gent féminine. En catalan comme en espagnol, « faire l'ours » ne signifie-t-il pas littéralement : « aller derrière une fille » ? Dans tout le folklore indo-européen, on retrouve l'association contre-nature entre la femme et l'ours. Et cette « anthropomorphisation » de l'animal par le biais de la sexualité, tout en empruntant une autre voie, se retrouve également dans la littérature écrite. *« Les ourses s'accouplent non pas en laissant le mâle monter sur elles, mais en se couchant par terre »*, notait Aristote, tandis que mâle et femelle, pour Pline l'Ancien, s'accouplaient *« tous deux couchés et s'embrassant »*. Il faudra attendre Buffon, affirmant sagement que les ours *« s'accouplent à la manière des quadrupèdes »*, pour que la vérité sur cette affaire soit enfin rétablie.

Le loup, lui, véhicule une image radicalement différente. Du *Petit Chaperon rouge* aux *Trois Petits Cochons*, en passant par *Le Roman de Renart* (où Ysengrin, toujours poussé par la faim, est régulièrement floué par son neveu Goupil) et bien d'autres contes, *« on est d'emblée frappé par la redondance quasi obsessionnelle avec laquelle son caractère dévorateur est évoqué »*. Ours amant, loup boulimique : le premier communique avec son sexe, le second avec sa gueule ; le premier tisse des unions fécondantes, le second exprime la rupture du lien social. Associés – et ils le sont depuis des siècles, dans une multitude d'écrits populaires, scientifiques ou administratifs –, ces deux stéréotypes permettent ainsi de dire *« la diversité de nos rapports au monde, à l'altérité et à la destinée humaine »*.

« Toutes ces constatations, résume Sophie Bobbé, *étaient déjà quelque peu intrigantes. Mais lors de mon enquête proprement ethnographique, menée dans la chaîne Cantabrique espagnole (un de ces rares endroits d'Europe occidentale où les ours et les loups ont survécu jusqu'à maintenant, à côté des bergers et des agriculteurs, à l'abri de tout projet de réintroduction), ce système de représentation s'est révélé dans toute sa vitalité. »* De cette exploration dans la cordillère Cantabrique, où cohabitent sans s'approcher les uns des autres 120 à 150 ours et plus de 2 000 loups, l'ethnologue est revenue avec une conviction : les populations locales continuent de *« se représenter ces deux animaux au sein d'une logique plus proche de la pensée symbolique que de l'empirisme »*.

« Chez mes interlocuteurs espagnols, le loup servait sans cesse de faire-valoir à l'ours », affirme-t-elle, en rappelant qu' *« il en était déjà ainsi lorsque les relations des paysans locaux avec ceux qu'ils nommaient "nuisibles" n'étaient pas médiatisées »*. Plus étonnant encore : ce même traitement quasi antinomique – l'ours étant le « gentil » et le loup le « méchant » – réapparaît *« de façon singulière dans la politique environnementale des gestionnaires espagnols »*. Comme si *« la prégnance de ce couple dans l'imaginaire occidental lui conférait une réalité que la science se sent obligée d'éprouver »*. Comme si le dicton *« Là où est l'ours, le loup n'y est pas »* continuait à avoir valeur de protection.

Catherine Vincent

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 232

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

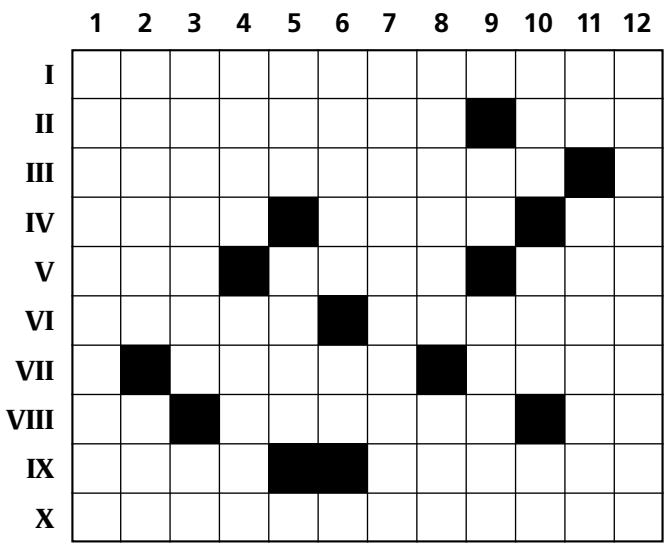

HORIZONTALEMENT

I. S'il ne fait pas d'effet rapidement, c'est foutu. - II. Qui ne respectent donc rien. Mouvement dans les cordes. - III. Participe au mouvement dans la cellule. - IV. La valeur des choses. Suit les affaires de près. Bas de gamme. - V. Dans la ritournelle. Sorcière de légende. Donne des couleurs au mauvais temps. - VI. Bien pourvu. Mis dans un coin. - VII. Son coup peut être fatal. S'arrangea pour aider le hasard. - VIII. Dans les comptes de l'entreprise. Journée républicaine. Appréciation en marge. - IX. Rentrée pour le banquier. Païen chez les chrétiens. - X. Vous laissera de glace.

VERTICALEMENT

1. Un petit chez-soi dans les déplacements. - 2. Impose le silence. Pièce de charrue. - 3. De bons départs dans les connaissances. Gardien au cimetière. - 4. Pelle helvète. De Henri VII à Elisabeth Ire. - 5. Un peu plus. Encore plus mauvais. - 6. Bons mots. Démonstratif renversé. - 7. Pieux déplacement. - 8. Epousa sa sœur en Egypte. Fin de partie. - 9. Personnel. Donna son accord. - 10. A ouvert les portes à l'euro. Grand chez les lourds. En tenue. - 11. Conjonction. Ajustait les plis. - 12. Qui permettra de trouver un accord.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 231

Horizontalement

I. Confraternel. - II. Apurer. Naine. - III. Pale. Big bang. - IV. Illicite. Ise. - V. Tien. Télés. - VI. Un. Air. Stand. - VII. Lenglen. Ia. - VIII. OEI. Octroi. - IX. Rom. Elise. Br. - X. Désencrassée.

Verticalement

1. Capitulard. - 2. Opaline. OE. - 3. Nulle. Noms. - 4. Freinage. - 5. Ré. Ilien. - 6. Arbitre. Lc. - 7. Ite. Noir. - 8. Engels. CSA. - 9. Rab. Etêtés. - 10. Niaisa. - 11. Enns. Niobé. - 12. Légendaire.

ÉCHECS

N° 2020

RUSSIE - RESTE DU MONDE (Moscou, 2002)
Blancs : T. Radjabov.
Noirs : V. Zvjaginsev.
Début Réti.

1. Cf3	é6	20. dxé6	Fxb2
2. b3	Cf6	21. Dxb2	fxé6 (i)
3. Fb2	d5	22. f4	Dé7 (j)
4. é3	Cb-d7	23. g5!	h5
5. d4	Fb4+	24. Dç2	Dxa3+
6. Cb-d2	Cé4	25. Rd2	Db4+
7. ç4	Df6 (a)	26. Ré2	Rh8 (k)
8. Dé2 (b)	dxç4	27. Tg3! (l)	Ta3
9. bxç4	0-0 (c)	28. Th3!	Txb3
10. Tg1 (d)	b5 (e)	29. Txh5+	Rg8
11. çxb5	a6	30. Fh7+	Rf7 (m)
12. a3	Fa5	31. Txd7+	Ré8
13. 0-0-0! (f)	Cxd2	32. Td4	Da3
14. Cxd2	Fb7	33. Dd2! (n)	Fç8 (o)
15. Cb3	axb5	34. Fg6+	Ré7
16. Dç2! (g)	ç6	35. Th7!!	Tg8 (p)
17. Fd3	h6	36. Td8!!	Txé3+ (q)
18. g4!	Fç7	37. Rf2	Tf3+
19. d5! (h)	Fé5	38. Rg2! (r)	abandon.

NOTES

a) Chaque camp s'éloigne des sentiers battus. Cette sortie de la D noire qui affronte le Fb2 sur sa diagonale est douteuse mais, en partie semi-rapide, elle s'explique par la menace immédiate 8..., Fxd2+ et si 9. Cxd2, Dxf2 mat.

b) La seule défense.

c) 9..., ç5 est aussi à envisager.

d) Une étonnante déclaration de guerre qui prépare l'avance g4-g5.

e) Un sacrifice de pion sur l'aile-D afin d'ouvrir les lignes.

f) Un roque courageux !

g) Si 16. Dxb5, Dxf2. Il est maintenant clair que la D noire gêne le développement des Noirs.

h) 19. f4 est également fort.

i) Si 21..., Dxb2+ ; 22. Rxb2, fxé6 ; 23. f4 suivi de Fé2-Ff3 avec avantage aux Blancs.

j) Menace 23..., Dxa3. La tournure des événements semble profiter aux Noirs.

k) Pare plusieurs menaces comme 27. Fh7+ et 28. Dg6 ou 28. Txd7.

l) Une nouvelle idée d'attaque.

m) Si 30..., Rh8 ; 31. Ff5+, Rg8 ; 32. Fxé6+.

n) Les Blancs doivent mater avant de perdre la D par Tb2.

o) Si 33..., Tb2 ; 34. Fg6+, Ré7 ; 35. Td7 mat (ou 34..., Tf7 ; 35. Th8+, Ré7 ; 36. Td7 mat).

p) Si 35..., Tb2 ; 36. Txg7+, Tf7 ; 37. Txf7+, Ré8 ; 38. Td8 mat.

q) Si 36..., Tb2 ; 37. Txg7+, Txg7 ; 38. Té8 mat, et si 36..., Txd8 ; 37. Txg7+, Rf8 ; 38. Tf7+, Ré8 ; 39. Tç7+ et 40. Dxd8 mat. D'où ces quelques échecs qui sont sans effet.

r) Le R blanc a fait un long voyage.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 2019.
V. et M. PLATOV (1907)

(Blancs : Ra8, Tç3. Noirs : Rh8, Fd1, Pd6 et d2. Nulle.)

1. Th3+, Rg7 ; 2. Tg3+, Rh6 (si 2..., Rf6 ; 3. Td3!) ;
2. Td3!, Ff3+ ; 4. Ra7!, d1=D ; 5. Txd6+!, Dxd6.
3. Pat.

PROBLÈME N° 2020.
D. BANNIJ (1980)

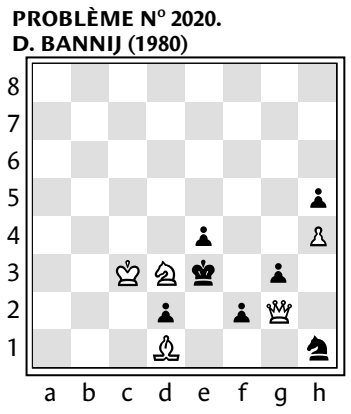

Blancs (5) : Rç3, Dg2, Fd1, Cd3, Ph4.

Noirs (7) : Ré3, Ch1, Pd2, é4, f2, g3, h5.

Les Blancs jouent et font mat en deux coups.

Claude Lemoine

Aux Bouffes du Nord, sous la direction de Claude Régy, l'actrice interprète pour la première fois un texte de Sarah Kane, dramaturge britannique qui s'est pendue à Londres en 1999, à 28 ans. « 4.48 psychose », son ultime pièce, fait écho à son suicide

Isabelle Huppert joue contre la mort

BRIGITTE ENGUERRAND

Sur scène, l'actrice Isabelle Huppert est en duo avec Gérard Watkins : « A la création, au Royal Court, il y avait quatre comédiens. Le fait que l'on soit deux ramène la pièce à son aspect le plus simple, qui est une histoire d'amour. »

ISABELLE HUPPERT retrouve les Bouffes du Nord, où elle avait joué *On ne badine pas avec l'amour*, d'Alfred de Musset, mis en scène par sa sœur Caroline Huppert, en 1977. Elle retrouve également Claude Régy, avec qui elle avait été la récitante, dans *Jeanne au bûcher*, d'Arthur Honegger, en 1992. Et elle aborde pour la première fois Sarah Kane, dont elle joue *4.48 psychose*. Cette pièce est l'œuvre ultime de Sarah Kane, qui s'est pendue à Londres, en 1999, à l'âge de 28 ans.

En 2000, vous étiez Médée, d'Euripide, à Avignon. Vous faisiez alors remarquer que, en grec, le même mot désigne l'infanticide et le suicide. Sitôt après *Médée*, vous jouez *4.48 psychose*, de Sarah Kane, une pièce obsédée par le suicide.

Je n'avais pas pensé à cela. C'est vrai, je passe de l'infanticide au suicide... Sarah Kane n'avait pas d'enfant, mais elle tue l'enfant qui est en elle. Elle dit qu'elle a *« la maladie de devenir grand »*. Elle dit aussi, à la fin de la pièce : *« Je n'ai aucun désir de mort, aucun suicidé n'en a jamais eu. »* Je n'en sais rien, mais on peut avoir envie de la croire. Evidemment, ce qui est troublant, c'est l'idée de jouer le récit de quelqu'un qui parle de se suicider – même s'il n'y a pas que le suicide, dans *4.48 psychose* – et qui a fini par le faire. Sarah Kane raconte d'une manière très précise ce qu'elle a vécu peu de temps après avoir écrit.

Comment se débarrasser, dans ce contexte, de tout le mauvais romantisme autour de la mort de Sarah Kane, qui peut faire écran à la perception de *4.48 psychose* ?

On peut toujours être sentimental, dans de telles circonstances. C'est une pente sur laquelle on peut très facilement se laisser glisser. Mais, en même temps, tout dans l'écriture de Sarah Kane vous en dissuade et vous en éloigne. La vraie subversion n'est pas tant ce qu'elle raconte, mais comment elle le raconte. Elle a très souvent dit qu'il n'y a pas de sens sans la forme. Sa forme est très puissante, très poétique. Elle procure de la sensation par des sonorités, par des rythmes, par des cadences, par des silences, beaucoup de silences. C'est une langue du ressenti plus qu'une langue du sentiment. Elle n'incite pas au fantasme romantique. Par ailleurs, c'est aussi une langue de vie. Je n'irai pas jusqu'à dire que *4.48 psychose* est un hymne à la vie, mais il y a beaucoup d'énergie. Sarah Kane est quelqu'un qui meurt debout.

Est-ce vous qui êtes allée vers Claude Régy avec ce texte, ou lui vers vous ?

Claude Régy m'a dit qu'il avait envie de monter cette pièce avec moi. Alors je l'ai lue. Je ne sais pas si on pense quelque chose de précis quand on lit un texte comme celui-là. Il ne ressemble tellement pas à ce qu'on lit d'habitude. En tout cas, c'est dans l'impossibilité que j'avais de le nommer, et de nommer ce que je ressentais, que j'ai trouvé la source de mon désir de le jouer.

Claude Régy, Sarah Kane et vous. Feriez-vous des Bouffes du Nord le quatrième personnage de cette distribution ?

Oui. Dans l'écriture de Sarah Kane, il y a une matérialité du langage qui est absolument extraordinaire, une capacité à résonner très loin et donc, comme j'imagine, j'espère et je pressens, à résonner complètement différemment pour chacun. C'est une écriture qu'on peut recevoir d'une manière très très subjective. Les Bouffes se prêtent à cela. C'est un lieu où on a l'impression que les mots s'envolent, qu'ils partent et qu'on les saisit, qu'on les pêche, comme ça, dans l'air. C'est un peu vrai du théâtre en général, où le mot habite l'espace. Mais, aux Bouffes, c'est incroyable.

Vous êtes accompagnée par Gérard Watkins. Comment se répartissent les rôles entre lui et vous ?

Claude Régy a choisi qu'on soit deux. *4.48 psychose* n'est pas vraiment un monologue, mais une voix éclatée. A la création, au Royal Court, il y avait quatre comédiens. On peut être trois, on peut être seul, aussi. On peut imaginer que la femme qui parle se parle à elle-même, et que la voix de Gérard Watkins surgit dans son esprit comme une voix médiatrice entre elle et le monde. Le fait que l'on soit deux ramène aussi la pièce à son aspect le plus simple, qui est une histoire d'amour, un sentiment amoureux très fort que la femme a fixé sur cet homme. On peut imaginer qu'elle le fixe sur une femme, ou sur le monde. C'est un objet amoureux, inaccessible.

Faut-il passer par autre chose que le savoir-faire, quand on joue Sarah Kane ?

Ce qu'on croit savoir faire n'intervient pas, surtout avec Claude Régy. Claude Régy n'est pas quelqu'un qui convoque l'acteur chez l'acteur. Il convoque la personne chez l'acteur, ce qui suppose évidemment de se débarrasser du savoir-faire, pour le remplacer par le savoir être. Etre dans la présence. Au théâtre, on est dans la convention du lieu, du temps et de l'espace, mais on fait comme si cela n'existait pas. On fait même tout pour l'oublier. Claude Régy ne fait rien pour l'oublier. Il ramène tout le temps l'acteur à ce principe de réalité, au ici et maintenant.

« Sarah Kane, malade d'elle-même, est aussi malade du monde. Sa part d'innocence a été de penser que le théâtre pouvait changer, peut-être pas le monde, mais certaines personnes »

Est-ce quelque chose de nouveau dans votre itinéraire d'actrice, pour vous qui donnez une telle impression de maîtrise ?

Ah, non, ce n'est pas quelque chose de nouveau ! Je sais bien que c'est la part que Claude Régy recherche le plus. Mais, personnellement, c'est toujours celle que j'ai cherchée aussi. J'ai souvent joué des situations de maîtrise, mais l'acteur est toujours à la fois dans la maîtrise et dans l'instantané, qui implique l'absence de maîtrise. Il est toujours à la croisée de l'état de conscience et d'inconscience. S'il était totalement dans l'abandon ou dans l'absence de contrôle, il ne serait plus acteur, mais délirant. La difficulté, évidemment, avec une pièce qui s'appelle *4.48 psychose*, c'est que la frontière s'abolit un peu. On est tout près du délire, mais on n'y est pas. J'espère.

N'est-ce pas un texte qui pourrait faire peur ?

Ah, oui, bien sûr. Je ne dis pas qu'il ne me fait pas peur. Mais ce n'est pas cela qui m'aurait empêchée de le jouer. Il ne m'est pas venu à l'idée de m'arrêter à cette peur.

Qu'est-ce qui pourrait vous arrêter, vous qui jouez souvent des personnages extrêmes ?

Je n'ai jamais joué de choses horribles, j'ai joué des choses qui avaient l'apparence de l'horreur. Si vous prenez un film comme *La Pianiste*, au-delà d'une apparente horreur, d'une apparente violence, d'une apparente brutalité, il y a une innocence. Tant qu'est dégagée la part d'innocence, je ne dis pas que tout est permis, mais beaucoup de choses sont possibles, en tout cas. Il me semble que, dans la plupart des rôles que j'ai envie de jouer, cette innocence est plus ou moins bardée de remparts, de protections, elle est plus ou moins difficile à décrypter mais, au bout, elle est toujours là. Et cela, c'est essentiel, évidemment. Si, dans tout être humain, il n'y a pas ce point d'innocence qu'on peut sauver, préserver ou montrer, cela devient difficile.

Où est la part d'innocence de Sarah Kane, dans *4.48 psychose* ?

Si elle n'était malade que d'elle-même, si elle ne s'intéressait qu'à cette part-là d'elle-même, elle ne serait évidemment pas coupable, mais beaucoup moins intéressante. Ce qui rend le texte profondément politique, c'est que Sarah Kane, malade d'elle-même, est aussi malade du monde. Je ne dis pas que c'est le monde qui l'a rendue malade, mais elle a voulu aussi rendre compte de l'état du monde. Sa part d'innocence a été de penser que le théâtre pouvait changer, peut-être pas le monde, mais certaines personnes. Elle a vraiment voulu croire en cela. Elle a cru dans l'écriture, elle a cru dans le théâtre. Qu'elle ait eu cette croyance en ce qu'elle faisait témoigne d'une certaine innocence. C'est pour cela qu'elle est vraiment touchante. Plus que touchante.

Propos recueillis par Brigitte Salino

4.48 PSYCHOSE, de Sarah Kane. Théâtre des Bouffes du Nord, du 1er octobre au 9 novembre. Tél. : 01-46-07-34-50.

Claude Régy, la mise en scène de l'impalpable

BIBLIOGRAPHIE
***L'Etat d'incertitude*, de Claude Régy**
Les Solitaires intempestifs, 160 p., 13,50 €.

***« SI ON PARLE** "académique", tout en ordre, en accord avec la syntaxe, avec la ponctuation – sujet, verbe, complément –, c'est un langage mort. Aussi mort que des réglementations grammaticales. Ou des colonnes de mots écrasées entre les pages d'un dictionnaire. Les poètes ne font que remuer les règles et les mots. »* Claude Régy ouvre *L'Etat d'incertitude* au pas de charge.

Entre journal et essai, récit et méditation, analyse et témoignage, il s'élève contre les lumières univoques, en un éloge du clair-obscur, du trouble, du vacillant, de l'impalpable. Pour gagner ces zones instables, exigeantes, aussi vitales, selon lui, à la conscience que réticentes à la gratitude, le metteur en scène se pose en poète : *« On est devant un mur. Chercher le moment où cesse la foi en la réalité. Alors, tout se met à trembler. »*

Peu d'artistes auront marqué la mise en scène en France autant que Claude Régy. Une génération – celle des quadras – s'est édifiée avec et contre lui. Ses suiveurs se sont fossilisés dans un nouvel académisme ; ses disciples ont su élargir leur propre voie. Il est toujours resté deux ou trois pas devant les plus brillants d'entre eux, découvrant une nouvelle oblique, en inlassable arpenteur des lisières.

OBSERVATIONS SUR LA LUMIÈRE

Introducteur en France de Pinter et Stoppard dans les années 1960 ; proche de Sarraute, Duras et Handke dans les années 1970, il a défriché, au tournant du siècle, quelques hors-champs du théâtre comme *L'Ecclésiaste* ou *Holocauste*, de David Reznikoff, avant de découvrir une nouvelle génération de dramaturges : le Norvégien Jon Fosse, l'Ecossais David Harrower, l'Anglaise Sarah Kane.

C'est avec eux, et à travers eux, qu'il interroge *L'Etat d'incertitude*, en trois séquences, dominées chacune par l'un de ces auteurs. Suivant son travail sur *Melancholia*, de Jon Fosse (*Le Monde* du 29 janvier 2001), il livre un peu de ses conversations avec la scène, de son attention à déplacer les seuils de perception, par l'éveil, notamment, d'une ouïe *« moins utilitaire »* et, surtout, de ses observations sur la lumière. Il interroge successivement l'œil du peintre sur le motif ; du romancier sur le peintre ; du metteur en scène sur le romancier ; du scénographe enfin, sur le terrain. Les réunissant non pour affirmer, mais pour interroger : *« Le réel existe-t-il ? »*

De *Melancholia* à *4.48 psychose*, les images du mélancolique et celles de la psychotique s'appellent, se répondent, se recouvrent. Par la voie de *Purifiés* – pièce centrale dans l'œuvre de Sarah Kane –, Claude Régy remonte aux sources de *4.48 psychose*. En lecteur acharné à questionner chaque mot, dans sa traduction, plus classique qu'il n'y paraît, dans sa volonté de relier l'œuvre à la personne, il ausculte la biographie de Sarah Kane, ses rapports avec son frère, observant longuement, presque amoureusement, ses photos, *« la bouche fraîchement embrassée, on dirait, ou jamais touchée par d'autres lèvres »*.

Le metteur en scène parcourt la zone d'incertitude entre masculin et féminin, entre la vie et la mort, pour s'arrêter à une Sarah Kane plus certaine, peut-être : *« Un hermaphrodite schizophrène qui dit "Je". Et qui se tue. »*

Jean-Louis Perrier

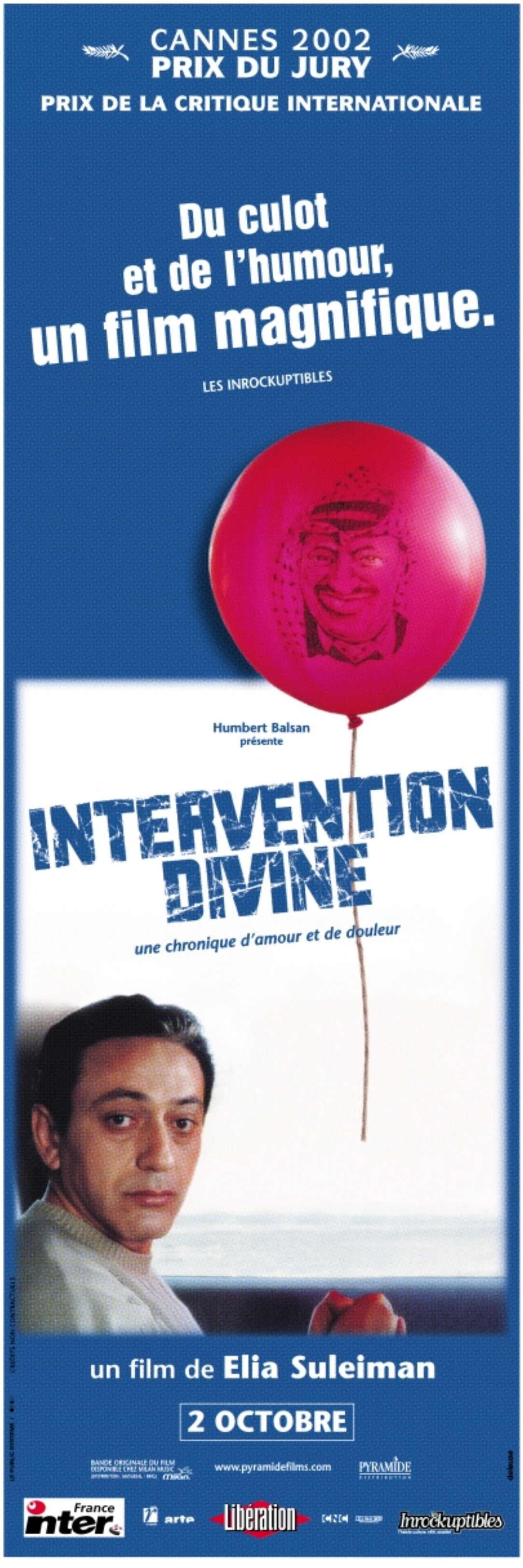

THÉÂTRE • Eric Vigner met en scène « Savannah Bay » de Marguerite Duras à la Comédie-Française, avec Catherine Samie et Catherine Hiégel

Veillée ardente pour ranimer la splendeur de l'âge du monde

L'ORIENT, pays de l'or. Celui de l'origine. L'endroit de la passion. Se tourner vers elles, vers lui, c'est en ressentir l'éblouissement. L'Orient durassien s'impose à l'Occident du Français, en ravalant la pourpre du rideau d'avant-scène, ses drapés en trompe-l'œil, derrière un damier d'or étincelant, en à-plats. La dominante posée, Catherine Hiégel (la jeune femme) peut s'avancer, d'un talon ferme, et se camper, bien droite au centre du cadre. Elle interroge la salle du regard, aspire un grand coup, et voici Marguerite Duras léguant *Savannah Bay* à Madeleine Renaud en 1983, à la doyenne de la Maison de Molière, Catherine Samie (Madeleine), aujourd'hui : *« Tu es la comédienne de théâtre, la splendeur de l'âge du monde, son accomplissement, l'immensité de sa dernière délivrance. Tu as tout oublié sauf Savannah, Savannah Bay. Savannah Bay c'est toi. »*

MARC ENGUERAND

Madeleine (Catherine Samie) et la jeune femme (Catherine Hiegel).

Mettre *Savannah Bay* en scène, nous dit Eric Vigner en lever de rideau, ce n'est pas seulement mettre Duras en scène, c'est la mettre sur scène. L'auteur d'*India Song* n'avouait-elle pas de ses personnages : *« C'est moi partout. »* Mais la lumière, dans sa générosité ; le son, dans ses modulations ; le mouvement, dans sa liturgie, aussi, c'était *« moi partout »*. Ainsi, *Savannah Bay* entrerait au Français avec Duras, personnage et personnages, lumières, sons et mouvements. Derrière quelques bougies offertes à sa dévotion, le metteur en scène ferait hisser un portrait géant d'elle, à l'heure de leur rencontre un soir de *Pluie d'été* sur Brest (*Le Monde* du 16 septembre), disposant la salle Richelieu à une veillée ardente, à l'image de la *Chambre verte* de Truffaut-James. Et la filiation entre la jeune femme et Madeleine ferait écho à celle d'Eric Vigner et de Duras, conduisant le metteur en scène à jouer un peu plus que ce rôle.

Sous l'or, le feu et l'eau attendent l'appel. Un immense rideau de perles mouvant dessine un ciel sanglant sur les courants transparents du delta oriental. Derrière, la silhouette mince de Madeleine, vêtue de noir pailleté, paraît vaciller, au bord du malaise, de l'évanouissement, comme si elle avait commencé de se dissoudre, inexorablement. La *« splendeur de l'âge du monde »* – une de ces expressions si simples, si troublantes de Duras –, la jeune femme se charge de la ranimer, comme on souffle sur les dernières braises, suscitant des flammèches et bientôt des flammes capables d'éclairer le *« mourir d'aimer »* de *Savannah Bay,* le lieu précis où l'eau et le feu, la naissance et la mort coïncident.

« C'est fou c'que j'peux t'aimer, c'que j'peux t'aimer des fois... » La goualante de Piaf fouette l'air. Elle transfuse le son dans le sang pour en accélérer la circulation. Elle file droit où ça bat, où ça se débat et monte à la tête. La voix de la môme se met à courir d'une Catherine à l'autre. Réveillez-vous ! Souvenez-vous ! En même temps que Madeleine remonte le temps, Catherine Samie dévoile de nouvelles facettes de son art, de son histoire. Et chacune de ses intonations, un moment ou un autre, vient éveiller celles d'interprètes passées de Duras, théâtre ou cinéma (Emmanuelle Riva entrouvrant *Hiroshima mon amour*), comme si le chant de toutes ces femmes allait ne jamais cesser. Comme ne pourrait changer certaine manière de s'asseoir en renversant la tête en arrière, de faire corps avec le sol, de se recroqueviller en petite fille attentive, ou cette démarche pied l'un devant l'autre, qui rappellerait que les pièces (les films) de Duras se contiennent toutes, et *Savannah Bay,* plus qu'aucune autre.

Ombres longues, vibration virant à l'or sombre, reflets de nuit, éclats sourds

Catherine Samie peut entonner son chant crépusculaire, traversé par les cris des hirondelles, la note d'un violon solitaire, ombres longues, variété des feux, vibration virant à l'or sombre, des reflets de nuit, des éclats sourds, inattendus. Catherine Hiégel, soleil blanc, asséné, impose son flux brûlant à coups de talons, de hanches, d'épaules, en chasseuse d'ombres : éclairer, fouiller, pour voir, savoir. La vigueur de son intervention attire *Savannah Bay* vers un paysage nouveau, découvrant une femme peu commune chez Duras, comme si le temps de l'héritage était venu, et que la comédienne en était, avec Eric Vigner, comptable. Comme s'il était temps de revenir aux origines du drame – de la tragédie –, pour faire émerger un autre type de tragédienne.

Jean-Louis Perrier

SAVANNAH BAY, de Marguerite Duras (deuxième édition). Mise en scène : Eric Vigner. Avec Catherine Samie et Catherine Hiégel. Comédie-Française, salle Richelieu. 2, rue de Richelieu, Paris-1er. M° Palais-Royal. Tél. : 01-44-58-15-15. Durée : 1 h 30. De 4,5 € à 30 €.

DANSE • « Kammer/Kammer », dernière pièce du chorégraphe américain

Le kaléidoscope spectaculaire de William Forsythe

SUR LE PLATEAU du Théâtre national de Chaillot, Catherine Deneuve (Dana Caspersen), professeur de philosophie spécialiste de Sapho, médite sur le travail du temps qui finit par transformer notre masque en visage. Dans la salle, Catherine Deneuve (Catherine Deneuve) contemple, en spectatrice, son double dans un rôle qui porte son nom. Vertige d'un dialogue muet de masque à masque. Destin de star qui voit son identité lui échapper pour entrer dans l'imaginaire collectif et servir de porte-manteau aux fantasmes d'un écrivain. Il s'agit en l'occurrence de la Canadienne Anne Carson, dont l'ouvrage *L'ironie ne suffit pas : essai sur ma vie dans le rôle de Catherine Deneuve* sert de socle à la pièce *Kammer/Kammer* (*Chambre/Chambre*) du chorégraphe William Forsythe, directeur du Ballett Frankfurt. Ce texte recoupe un monologue de Douglas A. Martin, *Outline of my Lover*, interprété par Antony Rizzy.

Entrelacs de mots sur le thème de l'amour homosexuel, féminin et masculin, ce jeu de récits s'atomise dans un kaléidoscope spectaculaire d'une puissance peu commune. Images vidéo live filmées caméra à l'épaule tout au long de la pièce, espace sans cesse changeant grâce à des panneaux mobiles, toiles peintes jetées ici et là, deux matelas, douze danseurs, et le miracle opère. Rien pourtant que ce tacticien et illusionniste de Forsythe n'ait déjà utilisé dans d'autres pièces, mais porté à un sommet de sophistication et d'évidence. Le chorégraphe a beau déstructurer l'action, hacher le texte menu menu, il tient le fil narratif avec la fermeté d'un conteur qui se permet tous les apartés possibles sans faire chuter le suspense.

GYMNASTIQUE DU REGARD

Forsythe conteur ? On rirait presque. Car question écarts et bifurcations, il ne nous épargne rien. En planquant complètement ou partiellement l'action derrière les cloisons (tout est retransmis en direct sur écran !), il met le spectateur dans la position paradoxale du voyeur si chère à la télévision. Un comble ! Surtout, il l'oblige à une formidable gymnastique du regard. Happé dans tous les sens et ne voulant pas en perdre une miette (entreprise impossible précisément parce qu'on n'attrape que des miettes, mais quelles merveilles !), l'œil scrute, virevolte, ajuste l'image avec la réalité, va chercher au fond du plateau l'actrice cadrée en gros plan sur l'écran, passe du noir et blanc à la couleur, de la diagonale à la frontalité. Frustrante peut-être au premier abord, cette obstruction généralisée force l'attention en débouchant sacrément l'imagination.

Cérébrale et émotionnelle, *Kammer/Kammer* est aussi une pièce écorchée. Rarement on a eu à ce point la sensation de contempler le travail de l'art en train de se faire, l'obstination d'un chorégraphe à malaxer ses idées comme un scupteur pétrit sa terre. C'est l'urgence et la nécessité vitale du spectacle pour Forsythe, que cette pièce conçue en 2000 révèle sans fard. Cette sensation, ajoutée à la prestation de Dana Caspersen, peut-être sa plus perturbante, fait de *Kammer/Kammer* un coup de maître. A la fin du spectacle, Catherine Deneuve (Catherine Deneuve) s'est glissée dans les loges pour féliciter Dana Caspersen et William Forsythe.

Rosita Boisseau

KAMMER/KAMMER, de William Forsythe. D'après « L'ironie ne suffit pas : essai sur ma vie dans le rôle de Catherine Deneuve », d'Anne Carson. Du 8 au 13 octobre à Francfort, du 25 au 27 octobre à Berlin.

Photographie Les sombres blessures de Fouad Elkoury

PARIS Le mercredi, entre 17 heures et 20 heures, la Maison européenne de la photographie est gratuite. C'est une idée futée. Car dans ce créneau pourtant fragile, la MEP est noire de monde, de jeunes surtout, qui peuvent « zapper » entre cinq expositions très diverses, une formule qui colle assez bien à l'hôtel particulier : un ensemble d'œuvres très high-tech qui explorent les possibilités numériques (festival@rt Outsiders), les petits panoramiques réalisés par Josef Sudek dans le Prague des années 1950, une plongée ténébreuse de Klavdij Sluban dans les petites Républiques qui bordent la mer Noire et ailleurs, les nus récents réalisés par Irving Penn, 82 ans, avec la danseuse *« à la corpulence généreuse »,* Alexandra Beller.

Et puis il y a Fouad Elkoury, qui présente des photos de plusieurs périodes, sous le titre « Sombres ». Cela fait des années que ce voyageur dans le monde et dans sa tête, né à Paris de parents libanais, architecte de formation, à la tête de Groucho Marx (quand il a la moustache), à la fois caustique et grave, d'un humour sec, nous échappe pour surgir avec un livre ou une exposition. Parti autrefois en Egypte, sur les traces de Gustave Flaubert et Maxime Du Camp, il tient aussi en images la chronique de son état physique et mental dans une œuvre autobiographique qui le mène dans des villes devenues son chez-lui : Paris, Beyrouth, Le Caire, Istanbul, Gaza, Rome...

Il y a du Robert Frank, du Raymond Depardon aussi (celui qui mêle textes et images dans son livre *Notes*) chez ce photographe qui ne cesse de douter, chercher, explorer le style documentaire, noirci par ses sentiments et errances. Ses photos les plus récentes sont installées en polyptyques, associées avec des anciennes dans des montages à énigmes, riches en indices dans lesquels le spectateur, au croisement d'une route sans fin, d'une enseigne nocturne, d'une vue maritime, d'un livre déposé sur une table, est invité à embarquer. Ces montages, qui accentuent le côté narratif et littéraire d'Elkoury, ont pour origine ce que ce dernier appelle ses *« blessures »* : le destin du peuple palestinien, les tours effondrées du World Trade Center, Jean-Marie Le Pen au deuxième tour de la présidentielle 2002.

Fouad Elkoury présente aussi, à la MEP, un film documentaire émouvant, *Lettre à Francine,* qui associe ses images à des extraits vidéo, sur fond de sa voix monocorde : *« Je me souviens parfaitement des photos que je n'ai jamais faites. Ce sont de très belles photos qu'on ne verra jamais. »* Mais pour mieux entrer dans l'univers d'Elkoury, il faut absolument se plonger dans le livre – un bel objet en fait – qui accompagne l'exposition. On y retrouve les images mais aussi les mots d'Elkoury. Trop courts les mots ! Car il écrit le diable. Et il dit beaucoup de choses. Son texte commence ainsi : *« J'ai enterré ma mère, j'avais 23 ans, elle en avait 44. Je suis arrivé en retard au cimetière, le cercueil était déjà dans la fosse. Je l'ai fait remonter, puis rouvrir, personne n'a osé protester ; j'étais son fils. »*

Michel Guerrin

Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, Paris-4e. Tél. : 01-44-78-75-00. Du mercredi au dimanche, de 11 heures à 20 heures ; 5 € et 2,5 €. Jusqu'au 20 octobre. « Sombres », de Fouad Elkoury, éd. Marval, 138 p., 40 photos, 45 €. Photo © Fouad Elkoury.

Cirque

PARIS

Jeunes Talents Cirque

En clôture de l'Année des arts du cirque, l'opération « Jeunes Talents Cirque » se met en quatre pour donner leur chance à de jeunes artistes circassiens débutants. Présélectionnés en juin, treize projets, déployant toutes les spécialités du cirque (jonglage, acrobatie, fil de fer...) sont présentés au public pendant deux jours. Pas de spectacles aboutis mais des ébauches toutes fraîches, des maquettes en évolution. Un jury présidé par Coline Serreau attribuera des aides (résidences, bourses d'écriture...) aux propositions les plus étonnantes.

Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris-14e. RER D Cité-Universitaire. Tél. : 01-43-13-50-50. Les 28 et 29, de 15 heures à 20 heures. Entrée libre.

Danse

HAUT-RHIN

Mobil(e)

C'est un nouveau festival réjouissant immédiatement. Il nous vient de l'est de la France et s'appelle Mobil(e). Pourquoi ? L'idée chic et choc : emmener les spectateurs dans un bus d'un théâtre à un autre, et d'une ville à l'autre (pas plus de 75 kilomètres entre les neuf villes participantes) pour leur proposer, le temps d'une soirée, une série de pièces variées. Entre l'Allemagne, la Suisse et la France, cette manifestation transfrontalière propose, chaque jour, trois ou quatre trajets. Avec entres autres : les chorégraphes Odile Duboc, Paco Decina, Laure Bonicel, Martin Stiefermann, Meg Stuart, Félix Ruckert...

La Filature, scène nationale-Mulhouse, 20, allée Nathan-Katz, Mulhouse (Haut-Rhin). Tél. : 03-89-36-28-15. Jusqu'au 6 octobre. Horaires et tarifs variables.

Classique

PARIS

Augustin Dumay, Maria Joao Pires

Ils sont de tailles très différentes, mais ils savent se retrouver sur de mêmes cimes musicales. Partenaires réguliers depuis quelques années, le violoniste français et la pianiste portugaise ont su faire des miracles dans bon nombre d'œuvres du répertoire, français en particulier, mais les voici qui affrontent le *bred and butter,* comme disent les Anglo-Saxons, de la littérature pour violon et piano, les sonates du Grand Sourd. Ceux qui auront envie d'infirmer ou de confirmer leurs impressions à l'écoute du coffret intégral qu'ils publient concurremment chez Deutsche Grammophon, auront de quoi juger sur pièces sur la scène du Théâtre des Champs-Elysées.

Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. M° Alma-marceau. Tél. : 01-49-52-50-50. Le 30, à 20 heures. De 5 € à 62 €.

Photographie

TOULOUSE

Printemps de septembre

Le deuxième Printemps de septembre, un festival d'arts visuels (photographie, vidéo, installations), a lieu à Toulouse jusqu'au 13 octobre. Sous le thème des « Fragilités », qui répond aux attentats du 11 septembre mais aussi à l'explosion de l'usine AZF qui a meurtri la ville en 2001, l'Espagnole Marta Gili, responsable artistique de cette édition, a rassemblé trente-deux artistes internationaux dont les œuvres sont exposées dans huit lieux de la ville. Citons, notamment, Barbara Kruger, Simone Decker, Luc Delahaye et Jean-Marc Bustamante. Les temps forts de ce rendez-vous gratuit, qui a remplacé le Printemps de Cahors, sont les week-ends des 27 et 28 septembre et des 4 et 5 octobre, où, jusqu'à 1 h 30 du matin, des projections, concerts et performances animeront la rue. La ville sera également *« mise en lumière »* par Laurent Fachart.

Cour de l'Ecole des beaux-arts, 5, quai de la Daurade, Toulouse (Haute-Garonne). Tél. : 05-62-27-14-00. Jusqu'au 13 octobre. Accès libre.

Exposition

LIMOGES

Peindre pour guérir

Les indiens Navajos vivent à cheval sur trois Etats américains : l'Arizona, l'Utah et le Nouveau-Mexique. Les peintures sur sable pratiquées par certains membres de cette communauté (ici celles de Fred Stevens II), et présentées aux hospices de Limoges par Sylvie Crossman et Jean-Pierre Barou, ne sont pas le résultat d'une simple expression artistique. Elles s'inscrivent dans un « savoir différent », loin de notre rationalité occidentale. Elles sont au centre d'un processus thérapeutique encore pratiqué aujourd'hui par les Navajos. Pour ces derniers, rompre avec sa « beauté intérieure » (*« hozho »*), c'est ouvrir la porte à la maladie. Ces peintures de sable sont des peintures de guérison. Pour les Navajos, art, savoir, santé et beauté sont indissociables.

Galerie des hospices de Limoges, 2, rue Félix-Eboué, Limoges (Haute-Vienne). Tél. : 05-55-45-61-60. Jusqu'au 13 octobre, du mardi au dimanche, de 10 heures à 19 heures. 2 € et 3 €.

Sélection disques classiques

HELMUT LACHENMANN

Das Mädchen mit den Schwefelhölzern.

Solistes, chœur et Orchestre d'Etat de Stuttgart, Lothar Zagrosek (direction).

La publication discographique d'un opéra s'apparente souvent, par l'abandon de l'aspect scénique, à une réduction de l'œuvre musicale. On pourrait croire qu'un tel effet serait dommageable au suivi de *Das Mädchen mit den Schwefelhölzern* (« La Petite Fille aux allumettes ») dans la mesure où le compositeur qualifie son unique entreprise lyrique de *« Musique avec images »*. Or c'est tout le contraire qui se produit et l'oreille peut saisir le détail du faramineux travail vocal et instrumental accompli par Helmut Lachenmann (né en 1935), bien mieux que lors des représentations. Depuis le « tenuto » bruité qui sert d'introduction jusqu'au rayonnant solo de shô (orgue à bouche chinois) qui précède l'épilogue, la dimension visuelle (qui nous avait paru en porte à faux, *Le Monde* du 21 septembre 2001) ne manque pas à des pages aussi saisissantes que l'aria des claquements de langue ou l'intermède *Zwei Gefühle... – Musik mit Leonardo*, déjà gravé sur CD (Accord) avec Lachenmann en récitant. – P. Gi

2 CD Kaïros distribués par Naïve.

WILLIAM LAWES

Intégrale des consorts à cinq et six voix

Hespèrion XXI, Jordi Savall (direction).

« Musicien ordinaire pour le luth et les voix » à la cour de Charles Ier, William Lawes (1602-1645) ne devait rien publier de son vivant mais ses manuscrits survivants ont révélé une grande maîtrise et un grand raffinement. Les pièces de Lawes ne laissent pas de surprendre par leur extrême diversité, leur richesse expressive et la folle imagination qui en régit les structures. C'est pourquoi Jordi Savall, passé maître ès musique anglaise, se lance même jusqu'à faire un parallèle osé avec *L'Art de la fugue* ou les derniers quatuors de Beethoven. Mais l'admiration peut s'avérer parfois inhibante et l'on peut regretter que Savall n'aille pas musicalement jusqu'au bout de son discours, garde quelque peu son quant à soi et refuse de suivre Lawes sur les chemins trop escarpés de l'invention. Aussi la version proposée ici, quoique magnifique de maîtrise instrumentale, de ligne épurée, d'architecture assumée et d'une palette expressive somptueuse, paraît quelque peu en retrait, perdue dans une manière de contemplation lyrique et de jouissance mystique. – M.-A. R.

2 CD Alia Vox (distribué par Abeille Musique).

MÉLODIES SUR DES POÈMES DE VICTOR HUGO

Œuvres de Gabriel Fauré, Reynaldo Hahn, Georges Bizet, César Franck, Edouard Lalo, Camille Saint-Saëns, Gaetano Donizetti, Richard Wagner, Franz Liszt, Benjamin Britten.

Marie Devellereau (soprano), Philippe Cassard (piano).

Dire qu'il a fallu attendre que *« ce siècle* [ait] *deux ans »* pour que paraisse cet album qui rend hommage à celui qui ne voulait pas que la musique fût laissée le long de ses vers, mais qui se serait sans doute baissé pour la ramasser s'il avait pu entendre la voix claire, souple et gracieuse, l'intelligence musicale fine et ardente de la soprano Marie Devellereau, qui, depuis sa « découverte » aux concours des Masters de Monte-Carlo, n'a cessé de nous charmer, de nous étonner, de nous émouvoir. Son programme, incluant des mélodies en français de compositeurs étrangers, complète celui gravé en 1984 par Felicity Lott pour Harmonia Mundi. Quant au piano, fidèle compagnon de Philippe Cassard, au doigté poétique certain, nous dirons sans ambages... qu'il ne lui manque que la parole ! Un joli disque agréablement maquetté, avec un texte de présentation intéressant et bien documenté : à consommer et à offrir de toute urgence en cette année qui honore la mémoire et l'œuvre du plus célèbre des poètes français. – M.-A. R.

1 CD Ambroisie AMB 9921 (distribué par Abeille Musique).

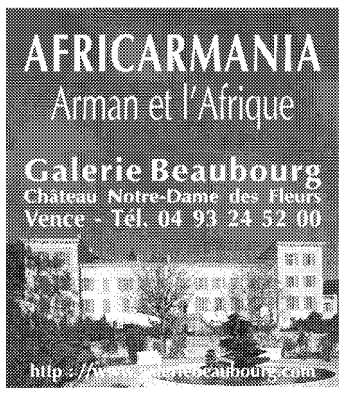

EXPOSITIONS • La Villette dresse un inventaire des usages des techniques digitales, du jeu à l'art

Parcours ludique et troublant dans le chaos du numérique

BIENNALE de Lyon 2001, Palais de Tokyo, Villette Numérique aujourd'hui : l'apparition de travaux fondés sur les technologies du virtuel suscite sans cesse de nouvelles manifestations. Toutes ont le même point de départ : le développement du numérique et la généralisation de l'ordinateur sont des données déterminantes des sociétés occidentales actuelles. De ce truisme découle une question : qu'est-ce que cela change dans les arts visuels ? Chaque exposition, chaque lieu répond à sa façon, selon les curiosités et les préférences des commissaires.

A La Villette, la réponse est en deux parties, d'intérêt très inégal. La Grande Halle accueille un espace de jeux et de démonstrations et quelques installations conçues pour l'occasion. L'espace de jeux, joliment nommé Play Time, raconte l'histoire des techniques, des très anciennes – celles des années 1980... – aux plus récentes. A en juger par l'attitude des visiteurs, le premier mérite de ce dispositif serait de permettre aux adolescents de jouer à *Counter Strike* gratuitement sur des écrans de très bonne qualité.

PUISSANCE TECHNOLOGIQUE

Le bénéfice intellectuel de l'opération est modeste. Mais les installations à ambition artistique disposées devant ou dans la halle ne sont guère plus instructives. Le spectaculaire *360°* de Granular Synthesis, le discret dispositif sonore de Tommi Grönlund et Petteri Nisunen ou l'hermétique *Chronopolis* de Chris Salter et Erik Adigard ont un point commun : les performances technologiques y sont montrées pour elles-mêmes, façon Salon du Bourget : « voyez mes logiciels, admirez ma puissance ».

D'une tout autre qualité, l'exposition « Digit@rt », conçue par Jean-Louis Boissier, évite le piège de la griserie. En six parties, elle tente un inventaire des usages du numérique, du plus didactique – le catalogue d'un musée, la reconstitution d'un bâtiment antique – au plus troublant – des effets visuels et théâtraux qui créent l'illusion d'un autre espace et d'un autre temps. Quand les pas du spectateur font naître sous lui des images d'hommes nus nettoyant le sol, il craint, un instant, d'écraser ces silhouettes qui ne sont qu'images : *J'efface votre trace*, l'installation de Du Zhen Jun, placée à l'entrée, a valeur d'avertissement. Ici, tout est fiction, tout est calcul.

L'autre espace, l'autre temps ne sont que de la mémoire stockée et répartie en arborescences d'une certaine manière, plus ou moins complexe. Aux surprises des recherches visuelles, la sélection préfère les emboîtements et les ramifications qui incitent l'usage à choisir entre des possibles. Dans ce genre, *Chimère*, de Corinne Stubli, Yannick Fournier et Alexander Walther, et d'autres tentatives de cinéma interactif suggèrent des usages parodiques ou loufoques de la citation, de la variation et du pastiche.

Philippe Dagen

PLAY TIME, installations et performances, Grande Halle/Nef Sud, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Tél. : 01-40-03-75-75. De 18 h 30 à 0 h 30 le 28, de 11 h 30 à 22 h 30, le 29 septembre. Entrée libre.
DIGIT@RT, Cité des sciences et de l'industrie, avenue Conrentin-Cariou, Paris-19e. Tél. : 08-92-69-70-02. De 10 heures à 18 heures, le 28 et de 10 heures à 19 heures le 29 septembre. 7,5 €.

GALERIE À PARIS

Les visages de Valérie Belin

LE PRÉCISIONNISME chirurgical des photos de Valérie Belin, l'absence de la moindre fantaisie dans la composition, la frontalité absolue de cette dernière, les formats imposants rapprochent cette artiste d'une tradition objectiviste allemande alors que la photographie documentaire française reste plutôt imprégnée de romantisme et de compositions en perspectives héritées de la peinture. Elle présente à la galerie Xippas trois fois six portraits féminins : des transsexuels, des femmes noires, des « jolies filles » telles qu'on peut en voir dans les magazines. La facture robotisée des prises de vue, l'aspect inexpressif des visages, l'absence de contexte ou d'indices qui viserait à « marquer » les visages font que ces portraits ne disent aucune identité. On peut penser aux grands portraits frontaux et colorés de l'Allemand Thomas Ruff. Mais – la nuance est ici de taille – Belin utilise le noir et blanc, ce qui entraîne une autre lecture de l'image. L'artiste transforme l'« objet-visage » en sculpture. En ce sens, elle poursuit ses travaux précédents, sur des objets de verre ou des body-builders. Ainsi, le graphisme des visages noirs, la découpe des traits et des tresses sur le fond blanc accentuent un rendu décoratif ambigu. Mais le rapprochement des trois séries fait surgir le trouble. Quelle différence entre un homme qui devient femme et une pin-up, entre cette dernière et la Noire ? C'est finalement la « normalité », la « qualité » du visage féminin qu'explore Valérie Belin. Et parce qu'elle ajoute cette dimension à son travail, sans renier la prouesse technique – la luminosité de l'œil et des lèvres –, Valérie Belin offre son travail le plus convaincant. **M. G.**

Galerie Xippas, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris-3e. Tél. : 01-40-27-05-55. Du mardi au vendredi, de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; samedi, de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 octobre. © Galerie Xippas, Valérie Belin, 2002.

Anne de Villepoix, galeriste militante

A la tête d'une des galeries les plus actives de Paris, elle porte un regard sévère sur le marché de l'art français, trop institutionnel à son goût

VALÉRIE JOUVE

DANS L'ESCALIER qui conduit au dernier étage de sa galerie – une salle meublée en tout et pour tout d'une grande table et de ses chaises –, elle lance : *« Je suis une militante. »* Bonne définition. Anne de Villepoix est une militante : de l'art contemporain, de la photographie, du marché et de l'initiative privés, du mouvement perpétuel.

Sa biographie illustre ce dernier principe. En dépit de sa jeunesse – elle ne dit pas son âge, mais on le devine aisément –, elle peut se flatter d'avoir déjà eu plusieurs vies. La première a été celle d'une jeune fille de bonne famille, dans une Normandie de propriétaires terriens, de fermes et de métayers. Le village s'appelle Villepoix, naturellement. La généalogie remonte loin. Greniers et armoires de la maison familiale sont pleins de souvenirs et de vêtements qui ont appartenu aux aïeules de Mlle de Villepoix.

Laquelle, nonobstant ses origines, choisit de s'inscrire aux beaux-arts de Rouen. *« Je voulais m'échapper. »* Elle y réussit, presque trop bien. *« Je me suis retrouvé avec des fous. Il y en avait un, obsédé du Moyen Age, qui venait à l'école avec une armure. Un autre ne traversait la cour qu'avec un pantalon sur lequel il avait collé des coquilles de moules jusqu'aux cuisses. »* Par souci d'équilibre et de culture, elle ajoute aux beaux-arts des études d'histoire de l'art à Paris. En 1981, elle obtient son diplôme à Rouen. *« A cette époque, il y avait une sélection. Nous étions 35 à l'entrée et 5 diplômés à la sortie. »* Ses travaux d'alors se ressentent des influences associées d'Annette Messager et de Christian Boltanski. Alors que ses condisciples font de la peinture, elle reconstitue une armoire-reliquaire, allusion à ses origines. *« J'ai eu le diplôme, mais j'étais complètement décalée par rapport aux enseignants. J'avais le sentiment de n'être absolument pas accompagnée. Le seul qui s'est intéressé à mon travail, ce fut Georges Perec, qui avait été invité à visiter l'école. Il m'a défendue. Mais il est mort peu après. »*

Cette solitude, le peu d'attention qu'elle obtient l'incitent à commencer sa troisième vie. Avec quelques amis, elle fonde, toujours à Rouen, la Grande Serre, lieu associatif d'expositions et de spectacles. *« On n'avait pas d'argent. N'empêche, on fait la première exposition française de Rosemarie Trockel, celle de Piffaretti, de Novarina. On fonctionnait comme on pouvait. C'est là que j'ai appris à connaître l'administration, le côté minable des gens dans les bureaux. »* Suit une évocation cruelle – trop cruelle pour être citée... – de la DRAC (direction des affaires culturelles) de Haute-Normandie. *« Au bout de trois ans, on a fermé. »* Que devenir ? L'enseignement ne lui plaît plus depuis qu'elle a raté le Capes d'arts plastiques – *« pour deux points... »* – et qu'elle a connu les lycées techniques, *« où c'était un avantage d'avoir appris le judo »*. Le métier de conservateur ne la tente pas plus.

BIOGRAPHIE

▶ **1981**
Diplômée de l'école des beaux-arts de Rouen, elle fonde la Grande Serre.

▶ **1986**
Directrice de l'une des galeries d'Yvon Lambert.

▶ **1990**
S'installe sous son nom rue des Tournelles.

▶ **2001**
S'établit rue de Montmorency.

ELLE APPREND SEULE LE MÉTIER

L'ange du miracle a les traits du galeriste Yvon Lambert. Il propose à Anne de Villepoix la direction de sa *« petite »* galerie, rue du Grenier-Saint-Lazare, lui, gardant la haute main sur le bel espace de la rue Vieille-du-Temple. Elle hésite. Elle accepte. Sa quatrième existence commence en 1986. Elle dure encore, en dépit d'une brève interruption entre 1989 et 1990. *« Yvon est un homme d'intuition, qui délègue, qui sait faire confiance. Il m'a laissé apprendre le métier toute seule. »* Elle apprend vite, dans la galerie et en voyageant aux Etats-Unis et en Allemagne, à New York et à Cologne. Elle apprend si vite qu'en 1990 elle ouvre sa propre galerie. *« J'ai pris la décision en mars. En septembre, j'ouvrais. »* Dix ans plus tard, la galerie n'est plus à la Bastille, mais près du Centre Pompidou. Elle est beaucoup plus grande, beaucoup plus belle que la première.

Autant de signes de succès. *« Les considérations commerciales sont peu importantes. Je ne pense pas en ces termes. Je ne suis pas devenue riche. La galerie, c'est une aventure intellectuelle. J'expose ce que j'aime et que j'ai envie de défendre. J'ai un rapport très fort avec les artistes. »* Elle a décidé, au début des années 1990, de défendre la photographie. *« Il y avait alors beaucoup plus de choses qui m'intéressaient en photo qu'en peinture »*, dit celle qui a montré Valérie Jouve, Beat Streuli, Walter Niedermayer et Jean-Luc Moulène et continue à les défendre, tout en présentant aussi désormais les peintures de Joyce Pensato ou les installations de Barthélémy Toguo et Franck Scurti.

Ainsi a-t-elle travaillé à la promotion de la photographie contemporaine, dans laquelle sa galerie a joué un rôle pionnier. Ce qui ne l'empêche pas de mesurer l'évolution du phénomène et de la juger néfaste : *« Aujourd'hui, la photo est devenue un académisme, elle a été envahie par les suiveurs. Il est arrivé la même chose avec la vidéo, qui est tombée dans un académisme total. N'importe quel imbécile qui filme son corps avec sa caméra se croit un artiste. Aucun intérêt. »* La critique est sans nuance.

Celle qu'elle porte sur la situation de l'art français n'est pas plus encline aux compromis et à la complaisance. *« Les musées français n'ont pas de stratégie internationale. On se plaint de la faible présence des Français à l'étranger. Mais que fait-on ailleurs ? Les Anglais exposent les artistes anglais, les Américains exposent les artistes américains. Que les musées français exposent les artistes français, et ensuite on verra. Et qu'on allège le poids des institutions. Le seul marché qui existe et qui ait un sens, c'est le marché privé. Le marché institutionnel est un faux marché. Or, en France, il prend toute la place. Il obsède les artistes, qui préfèrent négocier avec les institutions , la DAP ou l'AFAA, plutôt qu'aller dans les foires ou rencontrer les collectionneurs privés et des artistes étrangers qui pourraient les aider à exposer dans leurs pays. Alors que l'efficacité des institutions sur le plan international, c'est niet de niet de niet. »*

Le ton est à la colère. Il s'apaise dès qu'elle en revient à son sujet de prédilection, sa raison de vivre : ses aventures avec les artistes. Elle raconte avec volupté sa première visite chez Chris Burden en Californie, dans son ranch, dans le désert, en haut d'un canyon. *« J'avais loué la voiture la moins chère, la plus petite. J'ai cru que je n'arriverais jamais en haut. Je me sentais la petite Française ridicule. J'étais mal. »* La *« petite Française »* a su convaincre l'artiste d'exposer chez elle. *« Il n'avait jamais vu une galerie aussi petite. »* Il a accepté néanmoins. Dans quelques jours, il recommencera. La *« militante »* a gagné.

Philippe Dagen

LES GENS DU MONDE

■ **Mariah Carey** a refait surface mercredi 26 septembre en proposant sur les sites Web de la chaîne musicale MTV son nouveau single, *Through the Rain*, diffusé depuis vendredi par les radios américaines. Ce titre est le premier de la chanteuse sous son nouveau label discographique, MonarC, créé lors de sa signature en mai avec la compagnie Island Records. Il tentera d'effacer l'échec cuisant de son dernier album, *Glitter*, qui lui avait valu d'être licenciée par Virgin Records en janvier avec des indemnités de 32 millions d'euros. Agée de 32 ans, Mariah Carey a vendu plus de 150 millions de disques dans le monde.

■ Nutbush (Tennessee), ville natale de **Tina Turner** qui l'avait popularisée grâce à la chanson *Nutbush City Limits* (1973), devait rendre hommage samedi à son enfant terrible en baptisant « Tina Turner Highway » une bretelle d'autoroute. La chanteuse ne participe pas à la cérémonie.

■ Le producteur **Lauren Lloyd,** responsable de *Freddy Got Fingered* (qui a concouru en 2001 au titre de « plus mauvais film de l'année » décerné par la Société du mauvais cinéma), prépare une suite à *Easy Rider* (1969). On se souvient qu'à la fin du film-culte de **Dennis Hopper,** les deux anti-héros étaient tués au fusil par de vils camionneurs. *Easy Rider A.D.* prévoit de ressusciter le personnage de Captain America (**Peter Fonda**). Celui-ci est vivant mais en prison, accusé du meurtre de George Hanson (**Jack Nicholson**). Il finira, bien sûr, par en sortir pour reprendre la route.

■ Le haute-contre américain **David Daniels**, qui a fait le 16 septembre l'ouverture de saison de l'Opéra de Paris au Palais Garnier dans *Jules César* de Haendel, est souffrant et ne devrait reprendre son rôle que le 6 octobre. David Daniels a déclaré forfait après la première (le 16 septembre) où il avait surpris par le manque de projection de sa voix. Depuis le 19 septembre, il est remplacé par la mezzo **Marijana Mijanovic,** originaire d'ex-Yougoslavie, une familière de la troupe des Musiciens du Louvre de **Marc Minkowski,** qui accompagne l'ouvrage. Un autre haute-contre, **Flavio Oliver,** est également prévu pour la représentation du 30 septembre.

■ La chef d'orchestre suisse **Graziella Contratto,** 35 ans, a été nommée directrice musicale de l'Orchestre des pays de Savoie, formation basée à Chambéry (Savoie). Elle prendra ses fonctions en septembre 2003. Pour la saison 2002-2003, le chef d'origine australienne **Mark Foster** restera directeur artistique. De 1998 à 2000, Graziella Contratto a été l'assistante de **Claudio Abbado** à la tête de la Philharmonie de Berlin.

TÉLÉVISION

Portraits sans concessions

Dans le cadre du magazine « Lundi investigation » présenté par Paul Moreira, Canal+ propose un nouveau rendez-vous, « Enquête de personnalité », une série de portraits *« non autorisés »* de vingt-six minutes produits par l'agence Capa. Les deux premiers, diffusés ce lundi, sont consacrés à José Bové, porte-parole de la Confédération paysanne (sujet réalisé par Eric Lehnisch), et à l'écrivain et homme d'affaires Paul-Loup Sulitzer. *« Notre démarche est de réaliser des portraits sans concessions à la manière de* Vanity Fair *et non pas de la presse people »*, précise Hervé Chabalier, PDG de l'agence Capa. Les enquêtes sont fouillées et promettent d'être conduites *« avec fair-play »*. *« Notre seul parti pris est celui de l'indépendance »*, indique Denis Boutelier, rédacteur en chef de ces portraits. Chacun d'entre eux est mené comme une enquête d'investigation où la vie privée est la seule frontière à ne pas franchir. Amis et ennemis éclairent la part d'ombre des personnalités choisies qui, si elles le souhaitent, pourront répondre aux éventuelles accusations. José Bové n'a pas voulu le faire contrairement à Paul-Loup Sulitzer. Le prochain portrait devrait être consacré au roi Fahd d'Arabie saoudite. – D. Py

« Lundi investigation : Enquête de personnalité », lundi 30 septembre, Canal+, 23 heures (en crypté)

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE

▶ **Droit d'auteurs**
11 h 00, France 5
Le magazine littéraire de Frédéric Ferney s'intéresse aujourd'hui à la sociologie sexuelle. Avec Yvonne Knibiehler (*La Sexualité et l'histoire*, Odile Jacob), François Cusset (*Queer Critics*, PUF) et Nina Bouraoui (*La Vie heureuse*, Stock).

▶ **Arrêt sur images**
12 h 35, France 5
« Loft Story », « Star Academy », « Pop Stars », « Koh-Lanta »... Officiellement les émissions de télé-réalité sont des jeux et, comme tout jeu, elles ont des règles. Mais elles ne les respectent pas. Comment et pourquoi ces règles sont-elles bafouées ou détournées ? Autour de la thématique *Télé-réalité, dérapages contrôlés et incontrôlés*, Daniel Schneidermann reçoit Angela Lorente, directrice de casting, Nicolas, ex-candidat de « Koh-Lanta », et Matthias Gurther, journaliste à *VSD*, spécialiste de la « real TV ».

▶ **Louis Malle**
20 h 45, Arte
Cette Thema inaugure un cycle Louis Malle qui permettra de voir deux films réalisés pendant l'exil américain du cinéaste : *Atlantic City* (1980), le 30 septembre, et *La Petite* (*Pretty Baby*, 1978), le 7 octobre. Ce soir, avant *Louis Malle, un cinéaste français*, portrait signé Pierre Philippe, dans lequel le réalisateur d'*Ascenseur pour l'échafaud* et de *Milou en mai* répond aux questions de Jean-Claude Carrière, on pourra voir *Lacombe Lucien*, ou comment, en juin 1944, un jeune paysan fruste et solitaire entre dans la milice par hasard, sans conviction idéologique. Une histoire de « collaboration ordinaire » qui déclencha la polémique à sa sortie en 1974.

▶ **Cycle Zola**
21 h 00, TV5
Pour commémorer le centenaire de la mort d'Emile Zola, TV5 propose une programmation spéciale en hommage à l'écrivain et à l'homme engagé (jusqu'au 7 octobre, sur l'ensemble des réseaux de la chaîne francophone). Aujourd'hui, un portrait sobrement intitulé *Zola* (réalisation : Jean Vidal) précède la diffusion de *Thérèse Raquin*, de Marcel Carné, avec Simone Signoret et Raf Vallone. Suivront deux autres adaptations cinématographiques – *La Curée*, de Roger Vadim, et *Germinal*, d'Yves Allégret – et deux fictions – *L'Affaire Dreyfus*, d'Yves Boisset, et *Nadia Coupeau, dite Nana*, d'Edouard Molinaro. En complément, un dossier sur le net : www.tv5.org/zola.

LUNDI 30 SEPTEMBRE

▶ **Madame la Principale**
20 h 55, France 3
Vus du bureau de la principale du collège Pierre-de-Geyter, à Saint-Denis, la vie et les problèmes d'un établissement « sensible ». Signé Thierry de Lestrade, ce documentaire exceptionnel est le premier d'une nouvelle collection de France 3 intitulée « Chez moi, la France », qui se propose de lutter contre toutes les formes de discrimination.

▶ **Grand format : Welfare**
22 h 25, Arte
Sous-titré *Un bureau d'aide sociale à New York*, ce film en noir et blanc de 1975 (160 minutes) fait partie des classiques du grand documentariste américain Frederick Wiseman. Pas d'interview ni de commentaire, rien que le réel, organisé par un maître du montage.

RADIO

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE

▶ **Lady Macbeth de Mzensk**
20 heures, Radio Classique
Violemment critiqué par la *Pravda* pour son sujet, trop ouvertement érotique, et pour sa musique, faite de *« vacarme, grincements et glapissements »*, cet opéra de Dimitri Chostakovitch, créé à Leningrad le 22 janvier 1934, fut retiré du répertoire jusqu'en 1963. Témoignage social et cri de protestation, *Lady Macbeth de Mzensk* est l'une des causes de la disgrâce de son compositeur sous le régime stalinien. Radio Classique propose de l'entendre dans la version historique de Mstislav Rostropovitch avec Galina Vichnievskaia dans le rôle-titre.

▶ **Une vie, une œuvre : Aldous Huxley 1894-1963**
20 h 30, France-Culture
Visionnaire pessimiste (*Le Meilleur des mondes* date de 1932 !) et moraliste, le romancier anglais n'a cessé de dénoncer les dangers d'un progrès technologique déshumanisé.

LUNDI 30 SEPTEMBRE

▶ **Où en est l'histoire du Moyen Age ?**
15 heures, France-Culture
Après plusieurs décennies pendant lesquelles le temps des cathédrales fut mis en avant par les médias, c'est l'histoire du temps présent qui est aujourd'hui en vogue. A l'occasion de la sortie du *Grand Dictionnaire du Moyen Age,* dirigé par Claude Gavard, Michel Zink et Alain de Libéra (PUF), Emmanuel Laurentin revient, dans son magazine « La Fabrique de l'histoire », sur la place de l'histoire médiévale dans l'historiographie française.

▶ **Culture vive**
17 h 10, RFI
En direct du 19e Festival international des théâtres francophones en Limousin.

▶ **Décibels : Extrême droite et musique aujourd'hui**
20 h 30, France-Culture
Chants patriotiques et religieux, mais aussi rock ou techno... La musique est très présente dans les manifestations d'extrême droite, et les genres plus variés qu'on pourrait le croire. Quelles significations donne-t-on à ces musiques ? Qui sont les groupes « identitaires » qui les jouent ? Jeanne-Martine Vacher reçoit Jean-Yves Camus, chercheur et spécialiste de l'extrême droite, et Christian Eudeline, spécialiste des musiques punk et auteur de *Nos années punk* (Denoël).

RADIO-TÉLÉVISION

SAMEDI 28 SEPTEMBRE

TF1

15.45 Will & Grace Conseils d'amie **16.10** Invisible Man Adolescent à haut risque **17.05** Sous le soleil Crise d'identité **18.10** Star Academy **18.55** Le Maillon faible **19.55** Météo, Journal, Tiercé, Météo.

20.50 Star Academy Jeu présenté par Nikos Aliagas. Invités : Dany Brillant ; Richard Cocciante ; Faudel ; Vanessa Carlton ; River Dance. 22816374
Ce soir, les élèves de la « Star Academy » interprèteront leur nouvel hymne (sur une musique de Michel Berger).

23.10 New York, section criminelle Passion fatale ○ 9148867. Requiem pour un assassin ○ 69981. Série (saison 1). Avec Vincent D'Onofrio, Kathryn Erbe.

1.00 Formule F1 **1.40** Les Coups d'humour 61665165 **2.15 Reportages** Les Etangs du diable ♦ 5199639 **2.35** Les Grands Destins du XXe siècle 4813078 **3.25** Histoires naturelles ♦ **4.25** Musique (25 min).

FRANCE 2

14.50 ET 17.35 **Cyclisme** Championnats du monde sur piste. 15.45 Tour d'Espagne (20e étape) **18.05 Gilmore Girls** Biche, ô ma biche **18.55 Douce France** Invités : Alice Evans ; Martin Lamotte **20.00 Journal.**

20.55 Sheila, mes quarante ans Divertissement présenté par Michel Drucker. Invités : Sheila, Françoise Hardy, Dave, Jean-Marie Perrier, Ludovic Chancel, Serge Lama, Pascal Sevran. 9480157
Une fête orchestrée par Michel Drucker couronne les quarante ans de carrière de Sheila, bientôt sur la scène de l'Olympia...

23.15 Tout le monde en parle Magazine Présenté par Thierry Ardisson. Avec Moby, Laurent Ruquier, Jean Vautrin, Arielle Dombasle, Kery James. 7866022

1.35 Journal, Météo **2.00** Douce France **3.00** Thé ou café Invitée : Nelly Kaplan. 8959691 **3.35** Initiation à la vidéo 5241900 **4.00** Le Sarcophage étrusque 9154233 **4.05** Comme au cinéma, l'émission (135 min). 99396542

FRANCE 3

15.55 La Vie d'ici Magazine. **18.15** Un livre, un jour *Succès littéraires* dirigé par Raphaële Vidaling **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'info, Météo **20.20** Euro millionnaire.

20.55 Action justice Une mère indigne ♦ 8984003. Série. Alain Schwarzstein. Avec Alexandra Kazan, Pierre-Loup Rajout, Cyril Lecomte, Yves Pignot (Fr., 2002).
Le président d'une association d'aide aux victimes d'erreurs judiciaires apporte son soutien à une jeune femme, déchue de ses droits maternels par les tribunaux.

22.30 Les Feux de la rampe [1/2] Jean Rochefort. Documentaire. Philippe Azoulay (2001, ♦). 3805577 **23.35** Météo, Soir 3 **0.00** Les Feux de la rampe [2/2]. Jean Rochefort ♦. 97900

1.00 Ombre et lumière Bernard Kouchner. 5162900 **1.30** Sorties de nuit J. - M. Ribes. 6971320 **2.40** Euro millionnaire 2169287 **3.05** Soir 3 8760349 **3.30** On ne peut pas plaire à tout le monde Magazine (155 min). 92716875

CANAL+

15.00 Rugby Top 16 (5e journée) : Pau - Toulouse **17.00** Football Championnat de France Ligue 1. 17.15 Nantes - Auxerre *En clair jusqu'à 20.55* **19.20** Journal **19.30** En aparté Magazine **20.30** 7 jours au Groland **20.55** Le Zapping.

21.00 24 heures chrono 4 h 00 - 5 h 00 ○ 31312. 5 h 00 - 6 h 00 ○ 761935. Série (saison 1). Avec Kiefer Sutherland, Xander Berkeley (EU, 2001).
Dans l'épisode 4 h 00 - 5 h 00, *Jack qui est renseigné par le tueur, se rend dans une cabine téléphonique au nord d'Hollywood, pour y recevoir des instructions d'Ira Gaines.*

22.25 Jour de foot Magazine présenté par Grégoire Margotton et Vincent Radureau. Tous les buts et les meilleures actions de la 9e journée de Ligue 1. 2520664 **0.00** Golf Ryder Cup (2e jour). 92542

1.30 La Pianiste ■ Film. Michael Haneke. Avec Isabelle Huppert. *Drame* (Fr. - Autr., 2001, ♦) ○. 66173639 **3.35** Gunblast Vodka ■ Film. Jean-Louis Daniel. Avec Götz Otto. *Policier* (Fr., 2000, 110 min) ○. 2640310

FRANCE 5 / ARTE

17.30 Gaïa Afghanistan, faire refleurir la terre **18.00** Après la une **18.05** Le Magazine de la santé **19.00** Le Forum des Européens Cinecittà contre Hollywood. **19.45** Arte info **20.00** Le Dessous des cartes **20.15** Palettes.

20.45 L'Aventure humaine - Aral, mer de la soif Documentaire. Jean Afanassief (1999, 55 min). 8719409
Classée en 1992 « zone de désastre écologique », la mer d'Aral, en partie asséchée par les autorités soviétiques, a presque complètement disparu.
21.40 Metropolis Paula, le nouveau son pop des salons berlinois. Magazine. 6585652

22.35 L'Echappée Téléfilm. Roger Guillot. Avec Catherine Hosmalin, Aurélien Recoing, Dominique Frot, Clovis Cornillac, Brigitte Buc (France, 1997). 3235645

0.15 La Lucarne Hybrid. Documentaire. Monteith McCollum. 2032417 **1.50** Why Are You Creative ? Michel Houellebecq. Documentaire. 90668455 **1.55** Babylone secrète Documentaire. 6604523 (75 min).

M6

16.30 Chapeau melon et bottes de cuir Série (saison 6) ○ **17.25** Amicalement vôtre Regrets éternels ○ **18.30** Caméra café Série **19.10** Turbo, Warning **19.55** 6 minutes, Météo **20.05** Plus de Popstars **20.40** Cinésix.

20.50 La Trilogie du samedi - Dark Angel Dans les profondeurs de l'océan ○ 4334225. Série (saison 2). Bryan Spicer. Avec Jessica Alba, Jensen Ackles, Jessica Amlee, Anita Brown (EU, 2001).
21.40 Sept jours pour agir Week-end royal ○ 8385634. Le collectionneur ○ 2203461. Série (saison 2). David Livingston ; John McPherson. Avec Jonathan LaPaglia, Don Franklin.

23.30 Buffy contre les vampires Les chiens de l'enfer ○ 10480. La cérémonie ○ 5921423. Série (saison 3). David Solomon ; Joss Whedon. Avec Sarah Michelle Gellar, David Boreanaz, C. Carpenter (EU, 1999).

1.04 Météo **1.05** Drôle de scène Divertissement présenté par Laurent Boyer. 12980252 **1.40** Elvis Presley His '68 Comeback Special ○ 4587639 **2.55** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (185 min). 13308875

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

14.15 L'Enfance d'Ivan ■ ■ ■ Andreï Tarkovski (Russie, 1962, v.o., 95 min) ○ **cinecinema Auteur**
14.35 L'Incompris ■ ■ ■ Luigi Comencini (Italie, 1967, v.m., 105 min) ○ **cinecinema Succès**
15.50 Mo' Better Blues ■ ■ Spike Lee (Etats-Unis, 1990, v.m., 130 min) ○ **cinecinema Frisson**
16.10 Duel au soleil ■ ■ ■ King Vidor (Etats-Unis, 1946, 125 min) ○ **Cinétoile**
17.20 Un homme est passé ■ ■ John Sturges (Etats-Unis, 1955, v.m., 80 min). **TCM**
18.40 Le Champion ■ Franco Zeffirelli (Etats-Unis, 1979, v.m., 125 min). **TCM**
20.30 Le Corniaud ■ ■ Gérard Oury (France - Italie, 1964, 115 min). **TSR**
22.20 Who's that Knocking at my Door ? ■ ■ Martin Scorsese. Avec Harvey Keitel (Etats-Unis, 1965, N., v.o., 90 min). **TCM**
23.00 El Dorado ■ ■ Marcel L'Herbier (France, 1921, N., 100 min) ○ **cinecinema Classic**
23.15 Le Couvent ■ ■ Manoel de Oliveira (Portugal, 1995, 90 min) ○ **cinecinema Premier**
0.30 Shining ■ ■ ■ Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1980, v.o., 115 min) ◘ **Cinéfaz**
0.45 Andreï Roublev ■ ■ ■ Andreï Tarkovski (Urss, 1969, v.o., 185 min) ○ **cinecinema Auteur**

DÉBATS

12.10 ET 17.10 **Le Monde des idées.** Thème : La défaite de Lionel Jospin. Invitée : Sylviane Agacinski. **LCI**

MAGAZINES

17.00 Explorer. Ces animaux que l'on aime détester. La veuve noire. Le serpent à sonnettes. Docteur cafard. **National Geographic**
18.00 Les Lumières du music-hall. Chantal Goya. Patricia Kaas. **Paris Première**
18.55 Un jour deux stars. Invités : Sophie Favier ; Philippe Candeloro. **Match TV**
19.00 Une histoire de spectacle. Chevallier et Laspalès. **Paris Première**
22.25 Une histoire de spectacle. Popeck. **Paris Première**

DOCUMENTAIRES

18.10 Sur la terre des monstres disparus. [6/6]. Des mammouths et des hommes. **TSR**
19.00 Le Cadeau du siècle. Vingt-cinq ans de plus à vivre. **Planète**
19.00 Les Mystères de l'Histoire. Les espions dans le ciel. **La Chaîne Histoire**
19.05 Evasion. Aude : le pays de cocagne. **Odyssée**
19.30 Danse avec les chevaux andalous. [1/3]. **Odyssée**
20.00 Les Surfeurs de l'extrême. **Voyage**
20.00 Entretien avec le juge Guzman. **Histoire**
20.00 Sauvetage du zoo de Kaboul. **National Geographic**
20.00 Raphaël. [3/3]. Mythes et héritages. **Mezzo**
20.40 James Dean et moi. **La Chaîne Histoire**
20.45 Les Grandes Erreurs de l'Histoire. L'Iran, récit d'une révolution. **Planète**
21.35 Simon Wiesenthal, l'homme qui chassait les nazis. **La Chaîne Histoire**
21.40 La « Nation de l'islam ». **Planète**
22.35 Cousteau, une vie de légende. **Planète**
23.45 Les San, pisteurs du Kalahari. **Odyssée**
0.35 Hongkong - Hanoï. Retour des camps. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

18.30 Tennis. Tournoi féminin de Leipzig (Allemagne) : demi-finales. **Eurosport**
20.00 Football. Championnat de Ligue 1 (9e journée) : Montpellier - Paris-SG. **TPS Star**
20.50 Golf. Championnat de la PGA. Les meilleurs moments. **Paris Première**

MUSIQUE

19.10 Beethoven. *Quatuor à cordes n°14 en ut dièse mineur*, opus 131. Enregistré en 1976. Avec Robert Mann (premier violon), Earl Carlyss (second violon), Samuel Rhodes (alto), Joel Krosnick (violoncelle). **Mezzo**
19.50 Dismas. *Sonate n°1 pour deux hautbois fagott et continuo en fa majeur*. Enregistré en 1999. Avec Gildas Prado (hautbois), Nora Cismondi (hautbois), Marc Trenel (fagott), Isabelle Sauveur (clavecin), Louis Derouin (contrebasse). **Mezzo**
21.00 La Finta Giardiniera. Opéra de Wolfgang Amadeus Mozart. En 1978. Par l'Orchestre et les Chœurs du Théâtre de Drottningholm, dir. Arnold Östman. **Mezzo**
23.30 Mozart. *Concerto pour clarinette et orchestre*. En 1988. Par Peter Schmidl (clarinette). **Mezzo**
0.30 Jazz Box 99. Montréal 1999. Avec Susie Arioli (chant), Jordan Officer (guitare), Michael Browne (guitare), Shane McKenzie (basse). **Mezzo**
0.40 Texas : Live in Bercy. **Paris Première**

TÉLÉFILMS

20.50 Atomic Train. Dick Lowry et David Jackson. **TF 6**
20.55 Momo. Jean-Louis Bertuccelli. **TMC**
21.00 Un nouveau départ pour la Coccinelle. Robert Peyton Reed. **Disney Channel**
22.55 Les Douze Salopards. Lee H. Katzin. **Monte-Carlo TMC**

SÉRIES

19.55 Dark Angel. Tempérament de feu (saison 1) ○ **Téva**
21.35 High Secret City. La cassette (saison 2). **Série Club**
0.15 Ally McBeal. Playing the Field (saison 1) (v.o.) ○ **Téva**

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Elektrophonie.
20.50 Mauvais genres. Métal Hurlant.
22.05 Fiction. *La Chose du marais*, de Bertrand Puard.
23.00 Le Monde en soi.

FRANCE-MUSIQUES

19.06 Place de l'Opéra. *Les Maîtres chanteurs de Nuremberg*. Opéra de Richard Wagner. Par le Chœur du Festival de Bayreuth et l'Orchestre du Festival de Bayreuth, dir. Christian Thielemann, Eberhard Friedrich, chef de chœur, Robert Holl (Hans Sachs), Guido Jentjens (Veit Pogner).
23.30 Le Bel Aujourd'hui. Par le Quatuor Diotima : Œuvres de Lachenmann.

RADIO CLASSIQUE

19.00 Intermezzo. Œuvres de Glazounov, Rachmaninov, Tchaïkovski.
20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Grieg, Gade, Reinecke, Liszt, Svendsen.
22.00 Da capo. Glenn Gould : archives de la radio canadienne. Œuvres de Bach, Beethoven, Haydn, Krenek, etc.

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE

TF1

12.05 Attention à la marche ! ♦ **12.50** A vrai dire Le linge basque **13.00** Journal, Météo **13.25** Walker, Texas Ranger Walker se marie ♦ **14.20** Les Associées Le plus beau jour de ma mort **15.10** Preuve à l'appui Pas de fumée sans feu **16.00** 7 à la maison Coup de blues ♦ **16.55** Vidéo gag **17.55** Le Maillon faible **18.50** Sept à huit **19.50** Ushuaïa découverte **20.00** Journal **20.35** C.L.A.C. **20.45** Météo.

20.50 Le Flic de San Francisco Film. Thomas Carter. Avec Eddie Murphy, Michael Rapaport, Michael Wincott, Carmen Ejogo, Denis Arndt (EU, 1997) ◘ ♦ 22811829
Un policier doit retrouver sa petite amie enlevée par un dangereux criminel. Banal.

22.55 Formule 1 CHAMPIONNAT DU MONDE Grand Prix des Etats-Unis. La course. A Indianapolis (Indiana). 404981 **0.50** La Vie des médias Magazine. 4822769 **1.10** Star Academy Les meilleurs moments. 5782566 **2.05** Météo **2.10** Reportages Les triplées. Magazine. Documentaire. Amélie Develay, Jean-Xavier et Thierry Delestrade. 2057498 ♦ **2.35** Très chasse Mieux tirer, mieux chasser. Documentaire. 4781837

3.30 Histoires naturelles Chat sauvage... Chauve-souris. 7307566 ♦ **3.55** Histoires naturelles Daniel, François, le blavet et les autres. 5716566 ♦ **4.25** Musique 3933301 **4.55** Aimer vivre en France Les fromages (50 min).

FRANCE 2

12.05 Chanter la vie **13.00** Journal **13.41** Météo **13.45** Vivement dimanche Invité : Michel Sardou **15.40** Washington Police Remaniement. Série ○ **16.25** Boston Public Chapitre 4. Série ○ **17.10** Nash Bridges Le partenaire. Série ○ **18.00** C'est ma tribu **18.05** Stade 2 Invités : Michael Schumacher et Jean Todt **19.15** Vivement dimanche prochain Invité : Michel Sardou. **20.00** Journal, Météo.

20.50 Urgences Quand le doute s'installe ○ ♦ 7044504. Nuageux avec des risques d'averse ○ ♦ 4817368. Série (saison 8). Laura Innes ; David Nutter. Avec Anthony Edwards, Sherry Stringfield, Alex Kingston, Noah Wyle, Eriq La Salle (2001).
Dans Quand le doute s'installe, *un test de paternité est pratiqué afin d'établir si Benton est le père de Reese.*

22.30 Y a un début à tout Magazine présenté par Daniela Lumbroso, avec la participation de Florian Gazan, Frédéric Gersal, Nicolas Orzeckowski, Albert. Invités : Michèle Bernier, Richard Cocciante, Paul-Loup Sulitzer, Yann Moix. 6016287
Daniela Lumbroso propose de faire le point sur les grands débuts de carrières, d'événements, de faits de société, de tendances médiatiques.

0.50 Journal de la nuit **1.15** Vivement dimanche prochain Michel Sardou. 3361363 **1.55** Savoir plus santé Les gestes qui sauvent, 52 minutes pour apprendre. 3955176 ♦ **2.45** Thé ou café Nana Mouskouri (50 min).

FRANCE 3

13.20 C'est mon choix Magazine **15.00** ET 17.35 **Cyclisme** Championnats du monde sur piste : Scratch 10 km dames, Madison 50 km et sprint messieurs **16.05 Cyclisme** Tour d'Espagne (dernière étape) : Warner Bros Park - Madrid **18.00** Explore Paul Watson, l'œil du cachalot **18.50** Le 19-20 de l'info, Météo **20.15** Consomag **20.20** Les Nouvelles Aventures de Lucky Luke Les Dalton fantômes ♦.

20.50 Inspecteur Barnaby UN VILLAGE TRÈS COTÉ Téléfilm. Sarah Hellings. Avec John Nettles, Daniel Casey, Barbara Leigh-Hunt, Rupert Vansittart, Jesse Birdsall (GB, 2002) ♦. 270726
Le célèbre inspecteur britannique tente de résoudre une sinistre affaire de meurtre, dans un paisible village.
22.35 Météo, Soir 3.

22.55 France Europe Express Magazine présenté par Christine Ockrent, Gilles Leclerc, Serge July, avec la participation de Jean-Michel Blier. Invités : Laurent Fabius ; Daniel Cohn-Bendit. 2933078

0.05 Cinéma de minuit : Cycle « Aspects du cinéma italien » - La Vénitienne ■ Film. Mauro Bolognini. Avec Laura Antonelli, Monica Guerritore (Italie, 1986, v.o.) ○. 5199653

1.30 Les Nouvelles Aventures de Lucky Luke Les Dalton fantômes. 4097943 ♦ **1.55** Soir 3 **2.20** Thalassa Escale à Cuba ♦ **3.50** Les Feux de la rampe [1/2]. Jean Rochefort. 2357189. [2/2] 5164498 ♦ (110 min).

CANAL+

12.40 Le Vrai Journal Invité : Michael Moore **13.40** La Semaine des Guignols **14.15** Zapping **14.30** La Grande Course **15.00** Claustrophobie au sommet Téléfilm. J. Grünler ○ **16.35** Surprises **16.40** Les Simpson Aphrodite Burns **17.05** Partir avec National Geographic **18.00** Bob, Jim et l'affreux M. Riorden Téléfilm. J. Roberts ○ ► *En clair jusqu'à 19.30* **19.30** Ça Cartoon. 20.30 L'Equipe du dimanche.

21.00 La Séance au choix
21.15 A l'aube du sixième jour Film. Roger Spottiswoode. Avec M. Rapaport (2000) ○. OU **Maman, j'ai raté l'avion** Film. Chris Columbus. Avec M. Culkin (EU, 1990) ○ OU **Docteur T & les femmes** ■ Film. Robert Altman. Avec Richard Gere (EU, 2000) ○ OU **Luna Papa** Film. Bakhtiar Khudojnazarov. Avec Chulpan Khamatova (1999, v.o.) ○.

22.45 L'Equipe du dimanche Magazine présenté par Hervé Mathoux. Au sommaire : Championnat d'Espagne (4e journée) : Valladolid - Real Madrid et Betis Séville - FC Barcelone ; Championnat d'Italie (4e journée) : Inter Milan - Chievo Vérone et Lazio Rome - Milan AC ; Championnat d'Angleterre (8e journée) : Leeds - Arsenal. 9785436

23.55 Jour de rugby Magazine. Top 16 (5e journée). **0.40** 24 heures chrono 4 h 00 - 5 h 00. 3376295 ○. 5 h 00 - 6 h 00. Série (v.o). 7292295 ○ **2.05** Golf Ryder Cup. **3.45** Fascination ■ Film. Jean Rollin (Fr., 1979, 80 min) ○.

FRANCE 5 / ARTE

12.35 Arrêt sur images Télé-réalité, dérapages contrôlés et incontrôlés **13.35** Les Refrains de la mémoire **14.05** Les Grands Métiers de la mer [1/2] ♦ **15.05** Arrachée à son île ♦ **16.00** Les Repères de l'Histoire Les services secrets israéliens **17.30** Va savoir **18.05** Ripostes **19.00** Maestro spécial Christoph Eschenbach et la musique espagnole **19.45** Arte info **20.15** Danse Gum Boots.

20.50 Thema - Louis Malle LACOMBE LUCIEN ■ Film. Louis Malle. Avec Pierre Blaise, Aurore Clément, Holger Löwenadler, Stéphane Bouy (1974). 51104894
L'itinéraire d'un jeune paysan qui se met à travailler pour la police allemande durant l'Occupation. Une volonté de démystifier une période sombre de l'Histoire de France.

23.00 Thema - Louis Malle UN CINÉASTE FRANÇAIS Documentaire. Pierre Philippe (2002). 67368
Portrait d'un cinéaste engagé, parfois polémique, souvent controversé.
0.30 Thema - Vive le Tour ! Court métrage. Louis Malle (Fr., 1962, N.). 5636214
Les Coulisses du Tour de France 1962, vues par Louis Malle.
0.55 Mic Mac Eloge du « un ». 2156160

1.20 Why Are You Creative ? Lee Clow. 7951566 **1.30** Metropolis Paula, le nouveau son pop des salons berlinois. 8794943 **2.20** En chemin Court métrage. M. Kobakhidzé (Fr., 2001, N.) **2.35** Arte scope (5 min).

M6

13.15 Les Années 60 Téléfilm. Mark Piznarski et Michael Piznarski. Avec Josh Hamilton, Julia Stiles [1 et 2/2] (EU, 1999) ○ **16.25** Graines de star Spécial Claude François. Invités : David Hallyday, Billy Crawford, Lorie, L5, Leslie, Franck Dubosc, etc **18.55** Largo Winch Série. Ultime recours **19.54** 6 minutes, Météo **20.05** Spécial Coupe de l'America Voile. Le Défi Français **20.40** Sport 6.

20.50 Zone interdite Vitesse, porno, mal de vivre : ados en danger. Présenté par Bernard de La Villardière. Au sommaire : L'hôpital des ados en détresse ; La folie sur deux roues ; Ados et porno : attention danger. 51101707

22.54 Météo.

22.55 Spécial Culture pub RETOUR VERS L'ENFANCE. Magazine présenté par Christian Blachas et Thomas Hervé. Sommaire : Le marketing de la régression ; La saga des marques : Kiss Cool ; Des coups : toutes les nouvelles du front de la communication ; Planète pub : le meilleur de la créativité mondiale. 242097

23.20 Perverse Léa Téléfilm. Bruno Costes. Avec Benoît Clerc, Cecilia (Fr.) ○ 5418165 **0.55** Sport 6 1542276 **1.04** Météo **1.05** Turbo, Warning **1.40** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musique (260 min). 30116498

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

17.15 Manhattan ■ ■ ■ Woody Allen (Etats-Unis, 1979, N., v.m., 95 min). **TCM**
19.00 L'Incompris ■ ■ ■ Luigi Comencini (Italie, 1967, v.m., 105 min) ○ **cinecinema Succès**
19.05 Le Jugement de Dieu ■ ■ Raymond Bernard (France, 1949, N., 100 min) ○ **cinecinema Classic**
20.45 Mafia Blues ■ ■ Harold Ramis (Etats-Unis, 1999, v.m., 100 min) ○ **cinecinema Premier**
20.45 La Nuit américaine ■ ■ François Truffaut (France, 1973, 115 min) ○ **TCM**
20.45 Généalogies d'un crime ■ ■ Raoul Ruiz (France, 1996, 115 min) ○ **Cinéstar 1**
20.45 Moulin Rouge ■ ■ John Huston (GB, 1952, v.m., 115 min) ○ **cinecinema Classic**
21.00 Kika ■ ■ Pedro Almodovar (France - Espagne, 1993, v.o., 110 min) ◘ **Cinéstar 2**
21.00 La Femme modèle ■ ■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1957, v.o., 115 min) ○ **Cinétoile**
22.25 L'Année des treize lunes ■ ■ Rainer Werner Fassbinder (All., 1978, v.o., 130 min) ◘ **cinecinema Auteur**
22.50 West Side Story ■ ■ Robert Wise et Jerome Robbins (Etats-Unis, 1960, v.m., 150 min). **TCM**
22.55 Antoine et Antoinette ■ ■ Jacques Becker (France, 1947, N., 90 min) ○ **Cinétoile**
23.00 Nénette et Boni ■ ■ Claire Denis (France, 1996, 100 min) ○ **Cinéfaz**
23.25 Fenêtre sur cour ■ ■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1954, 110 min) ○ **Match TV**

DÉBATS

12.10 ET 15.10, 21.10, 0.10 **Le Monde des idées.** Thème : La défaite de Lionel Jospin. Invitée : Sylviane Agacinski. **LCI**
18.30 Le Grand Jury RTL - *Le Monde* - LCI. Invité : Jean-Martin Folz. **LCI**

MAGAZINES

14.15 Thalassa. Escale à Cuba. L'île aux trésors. La langouste ou la chasse aux dollars. Le tournoi Hemingway ou comment contourner l'embargo. Le port de La Havane. Les Balseros. Le corail noir. **TV 5**
17.00 Explorer. Le goût du risque. Une histoire de survie : l'expédition Shackleton. Les combattants du feu. Kayak dans la jungle mexicaine. **National Geographic**
18.10 La Vie des médias. **LCI**
18.55 Comme à la télé. Invitée : Anne Sinclair. **Match TV**
19.45 Recto Verso. Bertrand Delanoë. **Paris Première**
22.20 L'Actor's Studio. Kevin Costner. **Paris Première**

DOCUMENTAIRES

17.00 Etats-Unis : la règle du jeu. [2/3]. **Histoire**
18.00 Audrey Hepburn. **Monte-Carlo TMC**
18.30 Fifi Abdou, reine d'Egypte. **Odyssée**
19.50 Le Moyen-Orient, la recherche de la destinée. [5/5]. **La Chaîne Histoire**
19.55 Bruce Lee, la légende du dragon. **Planète**
20.00 Evolution. Un sexe, pourquoi faire ? **Nat. Geographic**
20.40 Biographie. Oscar Wilde : les visages d'un génie. **La Chaîne Histoire**
20.45 L'Epopée des fusées. La course est lancée. **Planète**
21.00 Enigmes d'outre-tombe. Chasseurs d'épidémies. **National Geographic**
21.00 Cro-magnon, inventeur de l'image. **Histoire**
21.00 Zola. **TV 5**
21.45 Les Mystères de l'Histoire. Souvenirs de chercheurs d'or. **La Chaîne Histoire**
21.50 L'apartheid n'est pas mort. **Histoire**
22.00 A la recherche du sous-marin I-52. **Nat. Geographic**
22.15 Danse avec les chevaux andalous. **Odyssée**
22.30 Tribus nomades. Le Sheraton d'Alger. **Voyage**
23.40 Des bébés sur mesure. **Odyssée**
0.00 Surf, sable et soleil. **Voyage**
0.00 Raphaël. [3/3]. Mythes et héritages. **Mezzo**

SPORTS EN DIRECT

14.30 ET 16.00 **Cyclisme.** Tour d'Espagne (21e et dernière étape) : Warner Bros Park - Madrid (41,2 km clm). **Eurosport**
15.00 ET 20.00 **Cyclisme.** Championnats du monde sur piste. Scratch 10 km D, Madison 50 km et sprint M. **Eurosport**
17.30 Football. Championnat de Ligue 2 (10e journée) : Clermont Foot - Metz. **Eurosport**
18.00 Volley-ball. Championnat du monde masculin (1er tour, Groupe F) : Pays-Bas - Grèce. **Pathé Sport**
19.15 Golf. Ryder Cup. Cérémonie de clôture. Sur le golf de Belfry (Angleterre). **Canal + vert**
20.00 ET 23.00 **Volley-ball.** Championnat du monde masculin (1er tour, Groupe D) : Espagne - Yougoslavie ; (1er tour, Groupe C) : France - Tunisie. **Pathé Sport**

DANSE

21.00 Les Intermittences du cœur ou Proust Remembered. Chorégraphie de Roland Petit. Par le ballet national de Marseille. Avec Patrick Dupond, Maïa Plissetskaïa, Dominique Khalfouni, Denys Ganio, Jean-Charles Gil. L'orchestre, dir. André Pessier. **Mezzo**

MUSIQUE

20.00 ET 22.30 **Bach.** *Suites* nos 3 et 4 BWV 1068 et 1069. Par l'Amsterdam Baroque Orchestra, dir. T. Koopman. *Toccata et Fugue* (BWV 540). Avec Gérard Gielen (orgue). **Mezzo**

TÉLÉFILMS

18.30 Louis Meissonnier, maître d'école. Jean-Pierre Marchand [5/6]. **Histoire**
20.50 Ressemblance fatale. A. Allan Seidelman ○ **13ème RUE**
22.20 L'Affaire Dreyfus. Yves Boisset. [1/2]. **TV 5**
23.10 Mer calme, mort agitée. Charles Némès. **Festival**

SÉRIES

20.45 Six Feet Under. Life's Too Short. The New Person (saison 1, v.m.) ○ **Canal Jimmy**
20.50 The Practice. Qui perd gagne (saison 4, v.o.) ○ **Série Club**
22.30 Falcone. You Can't Always Get What You Want (saison 1, v.o.) [8/9] ○ **Série Club**
0.45 Star Trek, Deep Space Nine. Destinée. Le plan des prophètes (saison 3, v.o.) ○. **Canal Jimmy**

RADIO

FRANCE-CULTURE

18.35 Rendez-vous de la rédaction.
19.30 For intérieur.
20.30 Une vie, une œuvre. Aldous Huxley.
22.05 Projection privée.
22.40 Atelier de création radiophonique. Si la main droite de l'écrivain était un crabe.
0.00 Equinoxe.

FRANCE-MUSIQUES

19.00 Déclic. Romain Garioud, violoncelle, Alberta Alexandrescu, piano : Œuvres de R. Schumann, Beethoven, Martinu, Penderecki.
20.30 A l'improviste. Invités : Gérard Buquet, tubiste ; Hélène Breschand, harpiste.
21.30 Tapage nocturne.
23.00 Jazzistiques. Le Vienna Art Orchestra, une rétrospective.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Soirée lyrique. *Lady Macbeth de Mzensk.* Opéra de Chostakovitch. Par le Chœur Ambrosian et l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. Mstislav Rostropovitch, Galina Vichnievskaia (Katerina), Nicolaï Gedda (Sergueï).
22.38 Soirée lyrique. Let' em Eat Cake. Œuvres de Youmans et Chostakovitch, etc.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

Les codes du CSA ○ Tous publics ○ Accord parental souhaitable ◘ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans ○ Public adulte. Interdit aux moins de 16 ans ○ Interdit aux moins de 18 ans.
Les cotes des films ■ On peut voir ■ ■ A ne pas manquer ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique. **Les symboles spéciaux de Canal +** DD Dernière diffusion ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants.

Le Monde

ALAIN LOMPECH

Explication de texte

AINSI DONC, *Le Monde* aurait fait une *« erreur journalistique »* en présentant un avant-projet de loi élargissant les pouvoirs de la police et de la gendarmerie, renforçant la garde à vue, limitant les droits de la défense et autres menues annonces attentatoires aux libertés individuelles et publiques.

C'est Dominique Perben, ministre de la justice, qui le dit, sur France-Info, en un démenti vigoureux. Il est intrigant, Perben : il donne toujours l'impression de sortir d'une Peugeot 403, modèle 7, gris mastic, poignées en plastique couleur ivoire, rétroviseurs en option, housses en plastique transparent pour protéger les banquettes sur lesquelles on glisse dangereusement dans les virages. Un homme jeune à l'élégance stricte, cheveux en arrière, gominés au Pento. Pas tout à fait de notre temps. Comme cet avant-projet de loi de sinistre mémoire.

Pendant ce temps, Jean-Pierre Raffarin écoute et décide avec « tenacité », sans accent aigu sur le « e ». C'est sa manière, il l'a encore dit dans le poste, sur France 2. Il n'est pas moins intrigant que Perben, Raffarin. Il a quelque chose d'un peu ancien, lui aussi, d'un peu démodé – a-t-il seulement jamais été « modé » ? On se le demande. Quand il chantait dans un groupe de rock ? S'il a été révolté, ce fut sagement : *« Les portes du pénitencier, bientôt vont se refermer. »*

Aujourd'hui, il est passé au style fauteuil Voltaire en velours de Gênes, voire cosy-corner avec lampes de chevet intégrées. Le bleu de ses costumes ! Si proche de celui qu'affectionnait Dario Moreno quand il chantait *Si tu vas à Rio.*

Raffarin dit qu'il est difficile d'empêcher quarante membres d'un gouvernement de parler. C'est vrai, on en a quelques preuves. L'un d'eux dit quelque sottise ? Ce n'est pas une bévue, c'est une proposition qu'il lui lance. Perben détonne-t-il, à son tour, dans cette polyphonie à quarante voix ? Il use en tout cas d'un procédé fort ancien pour démentir.

Mais Perben reconnaît involontairement que *Le Monde* n'a pas inventé de toutes pièces ce rapport gênant. Le ministre ajoute, sur France-Info : *« Ce texte ne correspond pas à ce que je connais, il correspond peut-être à des notes de travail internes aux administrations.* (...) *Il ne correspond pas à la réalité d'aujourd'hui, au travail gouvernemental réel.* » Que comprendre, sinon que le projet présenté par *Le Monde* a bien existé ? Le *« correspond peut-être à des notes de travail »* cogne trop fâcheusement avec *« il ne correspond pas à la réalité d'aujourd'hui ».*

S'il y a un aujourd'hui, il y a donc eu un hier. S'il y a un travail *« gouvernemental réel »*, il y a un travail gouvernemental préparatoire. Que la presse le livre à ses lecteurs est heureux. Elle informe les citoyens de ce qui se fourbit dans l'ombre des cabinets ministériels.

Cela prouve *in fine* que le ministre de la justice se défausse sur l'anonymat des administrations et sur le seul ministère de l'intérieur, bien que ce projet le concerne aussi et au premier chef.

Le ministère de la justice serait donc la cinquième roue du carrosse de Raffarin qui va son train sans imaginer que, *« si la route est droite et la pente raide »,* les Français sont prompts à jeter des bâtons dans les roues de ceux qu'ils ont élus quand ils touchent à leur liberté chérie.

Haro sur Alan Greenspan !

CHRONIQUE DE L'ÉCONOMIE

LE PRÉSIDENT de la Réserve fédérale américaine a été anobli par la reine Elizabeth, jeudi, à Balmoral, pour des raisons typiquement britanniques, intelligibles comme les règles du cricket : il semble de coutume qu'un gouverneur de Sa Majesté soit récompensé ; or, parce qu'un quart du Commonwealth a collé sa monnaie au dollar, le grand *« maestro »* de la politique monétaire des Etats-Unis aurait veillé, de ce fait, sur les biens de la Couronne. Il est loué aussi plus largement, croit-on comprendre, pour *« sa contribution remarquable à la stabilité économique mondiale »*. Le voilà donc chevalier honoraire. Ce nouveau titre d'Alan Greenspan serait anecdotique s'ils n'étaient des économistes anglo-saxons pour avoir souligné qu'avec l'effondrement actuel des marchés financiers le moment s'y prêtait mal, sauf à ce qu'Alan Greenspan fût fait *« chevalier de l'ordre de la bulle »*.

L'affaire est en réalité sérieuse. Car le héros des années Clinton, l'oracle des marchés financiers, l'homme consacré *« le plus puissant du monde »* par nombre de magazines, Alan Greenspan, est une star déchue. Encensé hier, il est maintenant accusé d'être le vrai responsable de la débâcle sans fin de la Bourse. Faute d'avoir agi contre la flambée des actions, en relevant à temps les taux d'intérêt, il aurait poussé les ménages, confiants dans sa confiance, à s'endetter jusqu'au cou et il aurait encouragé les spéculateurs à croire à leurs folies, jusqu'au désastre inévitable.

GRIMACES

En décembre 1996, lorsque le Dow Jones était à 6 000 points, il avait prévenu, dans une phrase célèbre, contre l'*« exubérance irrationnelle »* des marchés. Mais, ensuite, l'indice est monté jusqu'à 12 000, et il n'a rien fait. Et, pis, disent ses détracteurs, le président de la Fed s'est converti, en 2000, aux fadaises de la *« nouvelle économie »*, selon lesquelles la révolution technologique apportait une nouvelle ère de cent ans de croissance sans inflation... Alan Greenspan est le père de la bulle. Il est coupable de la ruine actuelle de millions d'épargnants du Minnesota à Osaka, de Varsovie à Passy. Haro sur lui !

Le procès est conduit par beaucoup de monde, y compris en Europe, auprès de la Banque centrale européenne, où l'on a toujours suivi avec beaucoup de grimaces la politique monétaire américaine. Aux arguments monétaristes (la Fed a perdu de vue les principes de la prudence dans la gestion de la monnaie) et économiques (la croissance américaine s'est faite par endettement aux dépens du monde entier), s'ajoutent la morale de la Cigale et la Fourmi : l'Amérique, qui vit au crochet du monde grâce à la politique d'endettement généralisé de son grand argentier, doit maintenant payer. Et lui aussi.

LA BULLE

Évolution de l'Indice Dow Jones depuis la domination d'Alan Greenspan en août 1987

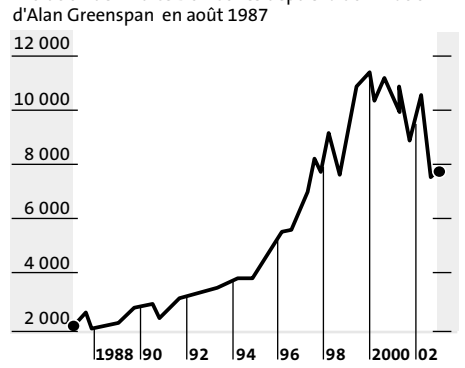

Source : Bloomberg

PLEIN-EMPLOI SOUTENABLE

Alan Greenspan mérite-t-il ce procès ? La question posée le dépasse : elle revient à se demander si une banque centrale a la capacité, ou pas, d'amoindrir les immenses fluctuations qui secouent jour et nuit, depuis une quinzaine d'années, un monde financier complètement dérégulé et mondialisé. Que peut la politique monétaire face aux marchés ? Faut-il se résoudre à vivre dans un monde économique d'à-coups et de cycles violents, si meurtriers pour l'économie réelle et accessoirement pour l'emploi, ou y a-t-il un espoir de retrouver un moyen d'introduire un peu de stabilité dans le système financier ?

La Fed a tenté une réponse depuis dix ans. Elle a élargi la mission de lutte contre l'inflation, confiée aux banques centrales depuis les années 1980 en considérant que celle-ci était largement gagnée, pour introduire la croissance parmi ses objectifs. Une rupture avec les préceptes monétaristes qui prévalent encore en Europe, et c'est ce qui énerve de ce côté de l'Atlantique. La Fed *« vise le plein-emploi soutenable, la croissance sans inflation, en se servant d'une batterie très complexe d'indicateurs mis ensemble dans ce qu'elle appelle la balance des risques »*, explique l'économiste Michel Aglietta.

GAINS DE PRODUCTIVITÉ

Cette politique est un succès indéniable : l'économie américaine a connu dans les années 1990 l'expansion la plus longue du siècle, et ensuite, en 2001, la récession la plus courte. Malgré son avertissement sur l'*« exubérance »*, la Fed n'a pas relevé ses taux entre 1996 et 2000 (ou guère), parce qu'à cette époque elle a considéré que les *« risques »* sur la croissance étaient prépondérants : l'économie américaine a traversé les chocs successifs de la crise asiatique, puis russe, puis de la faillite du fonds LTCM qui a ébranlé les banques, enfin du bogue de l'an 2000. Ensuite, après 2000, lorsque l'économie a piqué du nez, tant pis pour l'*« exubérance »*, la Fed a abaissé ses taux onze fois, pour les porter au plus bas niveau et apporter de l'oxygène à la croissance.

Les secondes critiques portent sur le ministère de la parole. S'il était impossible de relever les taux – comme l'admet au bout du compte une majorité d'économistes –, pourquoi n'avoir pas continué à prévenir les marchés de leurs excès ? Pourquoi avoir cru en la nouvelle économie ? Alan Greenspan a prévenu, répondent ses amis, mais son message était double. Il disait aussi que l'économie réelle était prometteuse, notamment à cause des gains de productivité apportés par la technologie, qui ne sont pas des *« fadaises »*, mais bien réels. Seulement, les analystes n'écoutaient que la seconde partie.

Aurait-il dû modifier ce discours et lancer des avertissements plus prononcés ? Sûrement. Mais la nouveauté de la planète finance et l'ignorance scientifique de beaucoup de ses mécanismes ont rendu Alan Greenspan très modeste : *« La politique monétaire est confrontée à des forces qu'aucun de nous n'a expérimentées »*, a-t-il expliqué, cet été, en réponse à ses accusateurs. Le malheur est que les financiers qui l'avaient consacré demi-dieu le croyaient invincible. *« On ne peut pas accuser la politique monétaire des erreurs du capitalisme,* conclut Michel Aglietta. *Ce sont les autres règles, l'ingénierie financière, les contrôles, la déconnexion d'avec l'économie réelle qu'il faut changer. »*

Eric Le Boucher

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Un pas de plus vers la soviétisation de la Roumanie

LE PARLEMENT DE Bucarest a ratifié la nouvelle Constitution roumaine le 24 septembre. Comme il se doit dans une bonne démocratie populaire, le vote a été acquis à l'unanimité. Le projet avait d'ailleurs été soumis depuis le 18 juillet à une sorte de « référendum national » dont les résultats étaient connus d'avance. On sait que la Pologne avait recouru elle aussi à cette procédure, qui est conforme au précédent de la Constitution stalinienne de 1936. La Roumanie s'était déjà donné une Constitution le 13 avril 1948, au lendemain de la destitution du roi Michel. Elle établissait un régime de « démocratie populaire » fortement inspiré du système soviétique. Sans doute M. Gheorgiu Dij a-t-il estimé que le texte de 1948 n'alignait pas suffisamment encore son pays sur l'URSS, car il lui en a substitué un autre qui à cet égard ne laisse plus rien à désirer.

Le préambule de la Constitution nouvelle équivaut à faire de la Roumanie un protectorat de l'URSS. On y lit en effet : « *La République populaire roumaine a pris naissance à la suite de la victoire historique remportée par l'Union soviétique sur le fascisme allemand et de la libération de la Roumanie par la glorieuse armée soviétique.* »

André Pierre
(30 septembre 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr

■ **Intifada.** Une infographie interactive sur la seconde « guerre des pierres » est disponible en ligne. Elle relate au jour le jour deux ans d'affrontements israélo-palestiniens.

■ **L'actualité de la semaine en images.** Tous les samedis à la « une » du monde.fr.

■ **Edition abonnés.** Plus d'actualité, plus en profondeur. Les dépêches d'agences. Les dossiers du monde.fr. Et, chaque matin, l'actualité vue par nos rédactions.

CONTACTS

▶ **RÉDACTION**
21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

▶ **ABONNEMENTS**
Par téléphone : 01-44-97-54-54
Sur Internet : http://abo.lemonde.fr
Par courrier : bulletin p. 16
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

▶ **INTERNET**
Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : http://finances.lemonde.fr
Site nouvelles technologies : http ://interactif.lemonde.fr
Guide culturel : http://aden.lemonde.fr
Marché de l'emploi : http://emploi.lemonde.fr
Site éducation : http://educ.lemonde.fr
Marché de l'immobilier : http://immo.lemonde.fr

▶ **TÉLÉMATIQUE**
3615 lemonde

▶ **DOCUMENTATION**
Sur Internet : http://archives.lemonde.fr

▶ **COLLECTION**
***Le Monde* sur CD-ROM :** 01-44-09-43-21
***Le Monde* sur microfilms :** 03-88-71-42-30

▶ **LE MONDE 2**
Abonnements : 01-44-97-54-54
En vente : « Messier, l'histoire vraie ».

■ Tirage du *Monde* daté samedi 28 septembre 2002 : 575 955 exemplaires. **1 - 3**
Nos abonnés trouveront avec ce numéro un encart pour « Le Monde de l'éducation ».

Le Monde

ARGENT

ÉPARGNE — DIMANCHE 29 - LUNDI 30 SEPTEMBRE 2002 — PLACEMENTS

IMMOBILIER

Un rapport rendu public le 24 septembre dresse un état des lieux sombre des copropriétés dégradées ou en difficultés en France. Il préconise des actions de traitement et de prévention p. IV

MARCHÉ DE L'ART

ELISA CARO/BAZART 2002

Les supermarchés de l'art ont vu le jour en Espagne en 1983. Ce mode de consommation généralisé permet d'acheter des œuvres entre 60 euros et 152 euros p. VIII

L'INDICE NASDAQ

en points, à New York

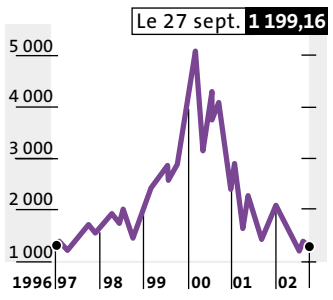

Source : Bloomberg

BOURSE

L'indice américain Nasdaq, riche en valeurs de technologie a retrouvé cette semaine son plus bas niveau depuis octobre 1996. En cinq séances, il a perdu 1,80 % p. VI

VALÉRIE DARTERELLE/PH. GUIMIOT

PORTRAIT

Philippe Guimiot, marchand d'art africain et collectionneur p. VIII

CETTE SEMAINE

▸ **Donations : parmi les mesures fiscales** en faveur des ménages, le projet de loi de finances pour 2003 présenté le 25 septembre propose de doubler le montant de l'abattement dont bénéficient les donations des grands-parents à leurs petits-enfants, à 30 000 euros.

▸ **Salon : le Forum de l'investissement** se tient les 4, 5 et 6 octobre au Palais des Congrès, porte Maillot, à Paris. Accueillant 250 exposants, ce salon, ouvert aux épargnants, organise une quarantaine de débats autour de six grands thèmes : « Bourse : que faire après la baisse ? » ; « Impôts : la nouvelle donne » ; « Assurance-vie : le succès des contrats en euros » ; « Retraites : capitalisation ou répartition ? » ; « La transparence de l'information financière » ; « Le nouveau dispositif immobilier "Robien" » (rens. : www.foruminvest.com).

▸ **Livret A : le support d'épargne populaire** et sécurisé confirme sa belle santé avec, fin août, un encours de 107,3 milliards d'euros, ce qui correspond pour les huit premiers mois de l'année à un flux positif de 950 millions d'euros.

COLLECTE POSITIVE

Encours du Livret A en milliards d'euros

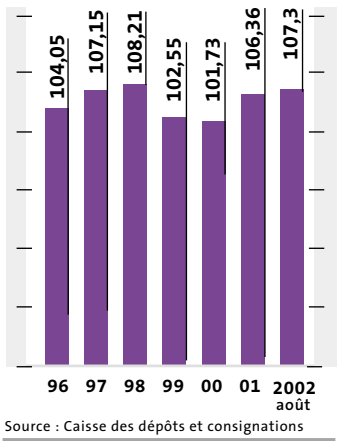

Source : Caisse des dépôts et consignations

Placements : méfiez-vous des modes

De nombreux épargnants ont choisi de reporter leurs fonds vers de nouveaux placements, moins sensibles à la baisse des marchés. Au risque de connaître de nouvelles déceptions

C'est la loi du genre. Les modèles montrés lors des défilés de haute couture qui commencent à partir du 3 octobre ne seront probablement plus à la mode l'an prochain. Tel semble être aussi le cas pour les produits financiers. Les thèmes et les styles de gestion ne résistent pas à l'épreuve du temps. Alors que les marchés financiers n'en finissent plus de dégringoler, les petits actionnaires ne sont pas les seuls à se lamenter. Les épargnants qui ont fait confiance à des gestionnaires professionnels pour leurs économies voient leur épargne réduire comme une peau de chagrin. Des placements portés aux nues enregistrent des résultats médiocres pour les meilleurs et catastrophiques pour les autres.

Tel est le cas de la gestion alternative, présentée comme l'antidote à la baisse des marchés. Les rendements qu'elle procure actuellement sont loin d'être au niveau des espérances des clients et des gérants. Dans la même veine, les fonds investis en valeurs technologiques qui se sont multipliés au plus fort de la bulle du même nom, et supposés faire profiter des bénéfices de la nouvelle économie, affichent des reculs spectaculaires. Les produits « benchmarqués » (liés à un indice financier) qui caracolaient en tête des classements, lorsque la Bourse grimpait, subissent de plein fouet sa chute. Les fonds profilés, largement commercialisés par les grands réseaux bancaires dans la seconde moitié des années 1990, et conçus pour répondre aux épargnants angoissés par le risque en matière d'épargne, s'avèrent décevants. Même l'indémodable assurance-vie ne serait plus à l'abri.

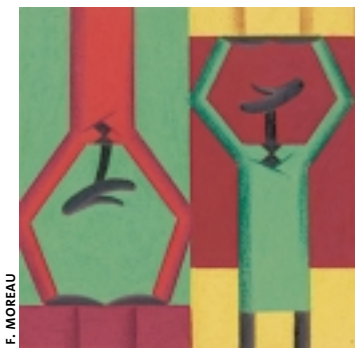

F. MOREAU

ACTION DÉCOTÉE

Aujourd'hui, la tendance est d'acheter un fonds où le style de gestion « value » s'attache à privilégier des sociétés dont l'action est décotée par rapport à sa valeur réelle. Il apparaît comme le nec plus ultra pour, sinon gagner, du moins ne pas perdre de l'argent en Bourse. Les sociétés de gestion valorisent ces produits. Les grands réseaux bancaires vendent à profusion des fonds dits garantis qui permettent de bénéficier des hausses des marchés mais pas des baisses. Ils sont perçus par des épargnants déroutés comme le placement idéal en cas de conjoncture boursière, bonne ou mauvaise. Gérer l'épargne est devenu une activité commerciale presque comme une autre. Les responsables des sociétés de gestion ou des grands réseaux bancaires veillent à créer de nouveaux produits qui sont censés s'adapter aux nouvelles conditions de marchés mais qui sont parfois conçus pour des raisons moins nobles : percevoir des droits d'entrée et autres commissions de gestion.

Les résultats désastreux enregistrés par des fonds commercialisés à grande échelle risquent cependant de décourager des épargnants qui se tournent désormais vers des produits réglementés comme le Livret A. *« Il va falloir tirer les leçons de la rupture que nous vivons actuellement sur les marchés. Nous avons vécu une quinzaine d'années avec des marchés faciles qui ont notamment bénéficié de la baisse des taux d'intérêt. Cette période semble révolue »*, estime Alain Leclaire, président de l'AFG-ASFFI, l'association professionnelle des gestionnaires de fonds. *« Les gérants vont devoir faire preuve de plus de pédagogie envers les investisseurs particuliers et moins s'occuper de l'aspect commercial »*, poursuit-il.

Joël Morio

Lire pages II et III

TENDANCE

Livret A et politique

EST-IL NORMAL que la décision de relever ou d'abaisser le taux de rémunération du Livret A revienne au gouvernement ? On connaît les termes de cette polémique : rituellement, de nombreux lobbies font valoir que, par lâcheté, la puissance publique n'ose pas prendre la décision que la sagesse commanderait, par exemple à la veille d'une élection. En quelque sorte, les contraintes politiques iraient à l'encontre de la rationalité économique.

On comprend donc la logique du projet, actuellement à l'étude, au ministère des finances (*Le Monde* du 26 septembre), qui vise à ôter au ministre des finances la responsabilité de fixer ces taux dits administrés, pour la confier au comité consultatif des taux réglementés. De la sorte, dit-on, le Livret A serait sagement géré car les experts, dégagés, eux, de toutes contraintes politiques, prendraient leur décision selon des critères objectifs : évolution de l'inflation ou des taux d'intérêt non administrés.

Il faut pourtant pointer le danger d'une telle réforme. Le Livret A joue, en France, un rôle particulier. Il rassemble ce que l'on a coutume d'appeler l'épargne populaire. De plus, la collecte à laquelle il donne lieu permet de financer le logement social.

Faut-il donc remettre en question la logique de ce système, pour l'asseoir exclusivement sur une logique de marché ? Le précédent gouvernement, celui de Lionel Jospin, n'avait pas osé franchir totalement le pas. Il avait créé ce comité des taux réglementés et avait suggéré que celui-ci émette un avis de hausse ou de baisse, selon que l'inflation ou les taux de marché évoluent dans un sens ou dans l'autre.

Mais cette réforme a ouvert une brèche. Dès cette époque, on a compris qu'un futur gouvernement pourrait décider que ce fameux comité ne soit pas consultatif mais décisionnaire pour que la réforme soit achevée. Et que les politiques n'aient plus leur mot à dire sur ce dossier hautement sensible.

> Faut-il donc remettre en question la logique de ce système, pour l'asseoir exclusivement sur une logique de marché ?

Mais comprend-on l'arrière-pensée de ce changement ? Il part du présupposé que les politiques sont, pas nature, trop lâches pour qu'on leur abandonne de semblables décisions. C'est ce présupposé qui, parfois, conduit à la multiplication d'autorités soi-disant indépendantes. Comme si les politiques – triste conception de la démocratie – ne pouvaient faire preuve ni de réalisme ni de courage.

Laurent Mauduit

A LIRE DANS LE MONDE DOSSIERS&DOCUMENTS

Deux grands dossiers... *...et*

1 Allemagne : comment rebondir ?

2 République : renouer le lien démocratique

3 L'actualité du mois, dans Les clés de l'info

NUMÉRO D'OCTOBRE - 16 PAGES - 2,10€

La débâcle des fonds technologiques

Autrefois peu prisés, ces placements ont connu un intérêt croissant jusqu'en 2000. Mais l'explosion de la bulle spéculative a provoqué de fortes déconvenues. D'autres produits pourraient connaître un sort semblable

L'histoire des fonds investis sur les valeurs technologiques illustre bien les dangers des phénomènes de mode en matière de gestion. Jusqu'au milieu des années 1990, ce type de produit était l'exception. Le premier, Placement Technologie USA, fut créé en 1980 et il fallut attendre six ans pour qu'un fonds similaire, Techno Gan, soit lancé. Début 1995, on ne compte que huit fonds technologiques de droit français.

Progressivement, l'intérêt pour ces placements augmente. Au cours des quatre années suivantes 14 sicav et fonds communs de placement (FCP) font leur apparition. Et puis la machine s'emballe. En 1999, quinze nouveaux produits spécialisés sur les valeurs rebaptisées TMT (technologie, média et télécommunication) sont ouverts à la souscription. C'est alors la vogue de la nouvelle économie, et les sociétés de gestion veulent profiter de l'eldorado que semble constituer ce secteur. L'année 2000 marque la création de... cinquante produits !

F. MOREAU

Pour satisfaire l'appétit des épargnants, les gérants n'hésitent pas à décliner le concept en lançant des produits spécialisés sur les valeurs de l'Internet, des télécoms, des médias ou sur des zones géographiques : l'Europe, l'Amérique, l'Asie. Il faut dire que les valeurs du secteur flambent en Bourse. Le 10 mars 2001, l'indice Nasdaq des valeurs de croissance américaines atteint les 5 048 points, alors qu'il valait moins de 3 000 points quatre mois plus tôt. On connaît la suite. La bulle spéculative qui s'était formée autour des sociétés TMT explose. Aujourd'hui, l'indice Nasdaq arrive péniblement à se stabiliser au-dessus des 1 200 points.

L'explosion de la bulle spéculative fait des dommages épouvantables sur les 98 fonds technologiques de droit français. Rien qu'au cours des douze derniers mois, ces produits ont perdu en moyenne plus de 35 %. Pour certains, la chute est encore plus rude. Si GDF Japan Technology, le meilleur de la catégorie selon les données fournies par Europerformance parvient à limiter son recul à 16,10 % sur un an, Globaltech US plonge de 52,69 %. Quelques promoteurs de fonds ont déjà tiré les leçons de cette débâcle en faisant disparaître – discrètement – les fonds technologiques de leur gamme. Deux sociétés de gestion, BNP Paribas et Sinopia viennent, en revanche, de faire preuve d'une certaine audace en lançant au printemps des produits spécialisés sur ce secteur. Sans doute pour jouer un éventuel rebond de ces valeurs.

DÉCONVENUE

Reste, que dans l'histoire de la gestion collective, jamais une catégorie de fonds n'aura autant souffert. Pourtant, ce n'est pas la première fois que des fonds spécialisés sur des secteurs à la mode connaissent des déconvenues. Les fonds « verts », spécialisés sur les valeurs liées à l'environnement, qui avaient connu leur heure de gloire au début des années 1990, sont tombés dans l'oubli. Les fonds immobiliers ou spécialisés sur les valeurs aurifères commencent enfin à enregistrer des performances alléchantes après une longue traversée du désert.

Aujourd'hui, bon nombre de spécialistes reconnaissent que les fonds spécialisés sur un secteur économique doivent être maniés avec précaution et réservés comme instrument de diversification à une clientèle très avertie. Malheureusement, les phénomènes de mode n'épargnent pas des produits qui sont a priori diversifiés sur plusieurs secteurs. A la fin des années 1990, la vitesse à laquelle les indices boursiers grimpent pénalise les gérants qui n'arrivent pas à suivre la progression des indices. En revanche, les fonds indiciels, qui sont censés répliquer l'évolution des indices boursiers, occupent les premières places des classements. Alors que ces produits étaient réservés à des investisseurs professionnels, ils se diffusent auprès d'une clientèle plus large. Ces fonds indiciels vont faire le bonheur des épargnants lorsque les indices battent sans cesse des records. Ils ne sont guère à la fête aujourd'hui : ils répercutent intégralement les chutes des Bourses.

Aujourd'hui, la mode est aux fonds « value ». Ces sicav ou FCP misent sur des valeurs décotées en Bourse par rapport à leur valeur réelle et qui versent des dividendes supérieurs à la moyenne. Connaîtront-ils le même sort que les fonds techno ? Probablement non, car les produits value sont souvent gérés de façon très conservatrice à la différence des premiers. Toutefois, si la Bourse devait repartir fortement dans les prochaines années, ils n'occuperaient sans doute pas les premières positions des palmarès.

Joël Morio

DES PERFORMANCES TRÈS CONTRASTÉES SELON LES CATÉGORIES

Nom du fonds	Placeur principal	Performances (En % du 14/09/2001 au 13/09/2002)
Diversifiés alternatifs		
Mondinvest Gestion Alternative	HDF Finance S.A	5,18
Phenix Alternative Holdings	AGF (Assurances générales de France)	4,59
Interégularité +	Olympia Capital Intermédiation	4,01
AGF Alternative Holdings	AGF (Assurances générales de France)	3,94
AltiPatrimoine	Financière Atlas	3,29
W Finance Arbitrage	W Finance S.A.	2,97
LFP Alternatif Arbitrage	La Française des placements	2,60
Pro Alternatif Harmonie	La Française des placements	2,36
Natis Tendances Arbitrage	Groupe Banques populaires	2,35
AXA Nouveaux Horizons	AXA	2,21
Pro Alternatif Dynamique	La Française des placements	– 1,60
Haut rendement (High Yield)		
UFF Haut Rendement	Union financière de France Banque (UFFB)	6,57
Global Yield Europe	Banque du Louvre	0,60
Dexia High Yield BB	Dexia	0,49
HR Haut Rendement	Société financière HR	– 1,21
SGAM High Yield	Société générale	– 2,22
ADI High Yield	ADI-Alternative & Derivative Investments	– 3,43
BP Obli Haut Rendement	Groupe Banques populaires	– 3,81
CPR High Yield	Crédit agricole Asset Management	– 4,12
CIC High Yield	La Cie financière de Rothschild Banque	– 4,54
Placements Europe Ht Rendement	CIC Banques	– 5,53
AXA Europe Haut Rendement	AXA	– 14,55
Monétaires alternatifs		
AltiPro	Financière Atlas	5,57
AXA IM Convertibles Plus	AXA	4,23
AltiPro III	Financière Atlas	4,15
W Finance Capital +	W Finance S.A.	3,97
Convex Valor	Banque du Louvre	3,87
Centrale Arbitrage Volatilité	Caisse centrale de réescompte (CCR)	3,79
BAREP Arbitrage Souverain	BAREP	3,75
Kléber Mone Véga	BNP Paribas	3,73
AltiPro II	Financière Atlas	3,59
BAREP Europe Souverain	BAREP	3,55
ADI Risk Arbitrages	ADI-Alternative & Derivative Investments	3,11
Fonds communs d'intervention sur les marchés à terme (FCIMT)		
Puissance K	Swiss Life Asset Management (France)	23,58
Absolute Return Futures	Oddo & Cie	20,98
Dexia Systemat	Dexia	13,11
Epsilon Futures	BAREP	7,60
Cyril Systematic	Cyril Finance	5,70
Centrale Global Macro Futures	Caisse centrale de réescompte (CCR)	4,32
Rivoli International Fund	Rivoli Fund Management	3,73
Vega Options	Véga Finance	3,27
Iéna Intercourt	Banque de financement et de trésorerie	3,12
Iéna Stratégies Mars 2003	Banque de financement et de trésorerie	1,95
Acer Cube	Acer Finance	– 63,76

Source : Europerformance

Les ratés de la gestion alternative

Les rendements ne sont pas ceux escomptés

Gagner de l'argent indépendamment de l'évolution des marchés financiers, c'est la promesse de la gestion alternative. Cette technique sophistiquée, qui fait appel à des mécanismes financiers complexes, a séduit de nombreux investisseurs. En moins de cinq ans, l'encours placé sur les fonds alternatifs en France a doublé pour atteindre 52 milliards d'euros, selon une enquête d'Europerformance, un organisme chargé d'étudier les rendements des fonds communs de placement (FCP) et des sicav.

Pour répondre à la demande d'investisseurs alléchés par les résultats miracles de la gestion alternative, 140 nouveaux produits ont été lancés en 2001 et le chiffre des créations, depuis le début de l'année 2002, atteignait 50 en mai. *« L'année 2001 a connu le plus fort niveau de collecte avec 5,61 milliards d'euros de souscriptions, soit 16 % des collectes de l'ensemble des sicav et de droit français cette année-là, alors même que les fonds alternatifs représentaient 8,7 % des encours »*, note Europerformance. Et les experts prévoient que l'appétit des investisseurs pour ce type de produits devrait augmenter. Les fonds alternatifs, qui représentaient 1,7 % des actifs dans les portefeuilles des institutionnels (banques, compagnies d'assurances, caisses de retraite...), devraient atteindre 3,4 % en 2003, selon une prévision réalisée par le cabinet Franck Russel et la banque Goldman Sachs. *« Les investisseurs ont besoin de produits dont la volatilité* [la variation des performances] *est plus faible que celle d'autres actifs comme les actions »*, explique Jean-Louis Juchault, un des pionniers de la gestion alternative en France et président du directoire de Systeia, une filiale du Crédit lyonnais créée il y a deux ans et spécialisée dans la gestion alternative.

Toutefois, certains se demandent si l'engouement pour la gestion alternative n'est pas un simple effet de mode. Au cours des cinq premiers mois de l'année 2002, les souscriptions nettes des fonds alternatifs sont restées faibles, avec 1 milliard de collecte contre 32,5 milliards pour l'ensemble des sicav et des FCP selon les chiffres d'Europerformance. Les investisseurs ont préféré les bonnes sicav monétaires à ces produits gérés de façon sophistiquée. Il faut dire que, dans bien des cas, les performances des fonds alternatifs ont été décevantes (voir tableau ci-contre). A quelques exceptions près, les rendements tirés des produits alternatifs sont du niveau de ceux d'une banale sicav monétaire, voire inférieurs. Pis, certains fonds ont enregistré des reculs spectaculaires prouvant qu'on ne gagnait pas à tous les coups.

MULTITUDE DE STRATÉGIES

« La gestion alternative n'est pas une martingale », martèle M. Juchault. Derrière ce terme, se cachent une multitude de stratégies d'investissement, dont certaines ont trouvé leurs limites dans les marchés difficiles que l'on connaît depuis plus de deux ans. Ainsi, les fonds communs d'intervention sur les marchés à terme (FCIMT), et qui ne peuvent – et ne doivent – être souscrits que par des investisseurs avertis, affichent, pour la plupart, de très belles progressions. Ces produits qui vendent ou achètent des actifs financiers à terme ont bénéficié des grands mouvements de fond sur les marchés (baisse continue des actions, hausse de l'euro, montée du pétrole...). A l'inverse, les fonds « haut rendement » (*high yield*, en anglais) accusent des performances négatives. Ces produits investissent dans des obligations émises par des sociétés qui possèdent une mauvaise notation financière. Or quelques-unes de ces entreprises ont rencontré de grandes difficultés, ce qui a fait perdre à leurs obligations beaucoup de valeur.

De même, les fonds qui jouaient sur les opérations de fusions-acquisitions de sociétés enregistrent des rendements médiocres. La chute du nombre de ces opérations a fait perdre beaucoup d'intérêt à cette technique d'investissement. Même les produits alternatifs qui font appel à différentes stratégies d'investissement en misant sur différents fonds spécialisés enregistrent des progressions bien modestes.

J. Mo.

3 QUESTIONS

À Don Phillips, directeur général de Morningstar, organisme américain chargé d'analyser la performance des fonds

D. R.

1 Après les « fonds croissance », les « fonds valeur », aujourd'hui, ont le vent en poupe. Est-ce un phénomène de mode ?

Les notions de style « croissance » et « valeur » sont utilisées depuis de nombreuses années aux Etats-Unis, lorsqu'on s'est aperçu qu'elles pouvaient être utiles pour appréhender les évolutions des marchés et aller au-delà des approches sectorielles ou géographiques. Dans les années 1989-1991, l'approche croissance a prévalu ; entre 1992 et 1995, les actifs de type « valeur » ont affiché les meilleures performances, de 1996-1999, on a assisté à une surenchère de type croissance et la valeur mène la danse depuis 2000.

2 Comment distinguer un nouveau concept de gestion qui puisse tenir la route plusieurs années d'un simple artifice marketing ?

Les concepts de style sont des notions extrêmement pertinentes : durant une période, c'est l'approche croissance qui surperforme ; à une autre, c'est l'approche value qui peut se révéler gagnante. Alors qu'un concept marketing a une durée de vie limitée, le style permet au contraire de disposer d'une grille de lecture sur plusieurs décennies. Cela dit, les notions de style ont connu aussi des évolutions, dont deux majeures. D'abord appliquées aux actions, les notions de croissance et de valeur sont applicables pour caractériser un fonds et sont utiles pour construire un portefeuille diversifié : plusieurs fonds de grande qualité peuvent faire un mauvais portefeuille en surexposant son détenteur à certains risques.

3 Comment faites-vous en tant qu'organisme d'analyse des performances des fonds pour appréhender les concepts et styles de gestion et en tenir compte dans vos classements ?

Nous définissions les styles « croissance » et « valeur » à l'aide de deux ratios et nous avons adopté un modèle d'analyse à dix critères. Morningstar a par ailleurs instauré ses propres indices de style. Le style intervient dans nos classements aux Etats-Unis, où nous avons créé des catégories de type grandes capitalisations/valeur, petites capitalisations/croissance, etc., à côté de catégories conventionnelles comme « actions Japon » ou « obligations convertibles ». Cela a été possible dans la mesure où il existe de nombreux fonds positionnés par leurs sociétés de gestion en fonction de leur style. En Europe, une telle offre est encore insuffisante pour que nous introduisions de telles catégories.

Propos recueillis par J. Mo.

Désillusion pour les produits profilés

Largement diffusés par les banques auprès des épargnants, ces produits censés maîtriser le risque ont pâti de la chute de la Bourse. Les fonds les plus dynamiques enregistrent de fortes baisses tandis que les plus prudents n'ont pas été épargnés

Commercialisés à grande échelle auprès des clients des banques et des compagnies d'assurances, à partir de la deuxième moitié des années 1990, les fonds profilés ont été emportés par la dégringolade des marchés. Le principe de ces sicav et fonds communs de placement diversifiés, qui mêlent actions, obligations et produits monétaires, est pourtant simple et alléchant : il consiste à investir selon son degré d'aversion au risque. Cette façon de gérer, jusqu'à présent réservée aux investisseurs professionnels, devenait enfin accessible à un large public.

Trois profils de gestion sont généralement proposés. Le premier, baptisé « prudent », privilégie les produits monétaires et les obligations, les actions étant détenues de manière marginale dans le portefeuille du fonds. Le deuxième, nommé « équilibre », mélange à parts égales les actions et les obligations. Enfin, le profil « dynamique » fait la part belle aux actions, qui peuvent représenter l'essentiel des investissements.

Lancés par le Crédit du Nord, ces produits rencontrent très vite l'adhésion des épargnants. Progressivement, tous les grands réseaux bancaires, même ceux qui critiquaient la formule au début, proposent des produits similaires, la simplicité de ces produits rendant leur vente particulièrement aisée.

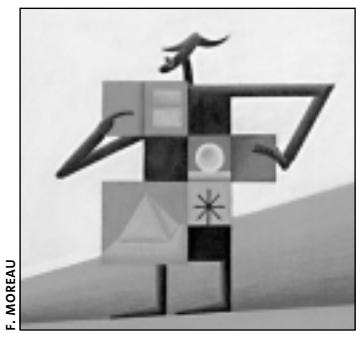

F. MOREAU

Fin juillet, plus de 57,8 milliards d'euros étaient placés sur ces produits. Rien qu'à la Société générale, ce sont plus de 11,2 milliards qui ont été investis sur ces produits, le groupe BNP Paribas totalisant plus de 5 milliards d'euros, suivi des Caisses d'épargne à 4,5 milliards, du Crédit lyonnais à 3,9 milliards, de La Poste à 3,6 milliards et du Crédit agricole à 3,5 milliards. Mais d'autres réseaux moins grand public, comme celui de l'Union financière de France, ont collecté beaucoup d'argent sur ces produits.

Devant le succès de la formule, beaucoup d'établissements n'ont pas hésité à l'utiliser de façon intensive, une politique qui a conduit à des dérives. Des fonds profilés éligibles au plan d'épargne en actions (PEA) ont fait leur apparition. Ils ont donné l'illusion aux épargnants qu'il était possible d'investir de façon prudente ou équilibrée dans le cadre de cette enveloppe fiscale alors que la législation oblige les placements éligibles au PEA à être composés au minimum de 60 % d'actions.

Autre dérive, des fonds « offensifs » ont été imaginés au moment où les indices boursiers battaient des records. Ces produits étaient censés mieux tirer parti des hausses de la Bourse que les fonds dynamiques, leur exposition aux marchés d'actions étant plus forte. Résultat de la créativité des sociétés de gestion : Europerformance recense, dans sa base de données, 255 produits dynamiques ou offensifs alors que le nombre de fonds équilibrés ou prudents est respectivement de 65 et 113. Au final, cette profusion de l'offre a créé beaucoup de confusion et de déceptions.

DÉFINITION DES PROFILS

D'abord, les gérants ne se sont pas accordés entre eux sur la définition des profils : la part minimale et maximale d'actions et d'obligations est laissée au choix du gérant. Sous la même dénomination se cachent des produits qui n'ont pas les mêmes contraintes de gestion. Il est devenu impossible aux clients de jauger la qualité du gérant en comparant sa performance à des produits proposés par d'autres établissements. Pour essayer d'y voir plus clair, Europerformance a « rangé » les fonds profilés non selon leur étiquette mais en fonction de leur volatilité, la variation de leur rendement. Les résultats sont décevants. Rien qu'en un an, l'encours des fonds profilés a fondu de plus de 18 % en raison de la mauvaise santé des marchés financiers.

Au moment où la Bourse battait chaque jour des records, les produits dynamiques et offensifs affichaient des rendements en retrait par rapport à la moyenne des fonds en actions. Aujourd'hui, ces mêmes produits affichent des résultats en retrait (– 15,15 % sur un an en moyenne). Le meilleur, Victoire Profil Equilibre, de CGU France, ne parvient qu'à limiter sa baisse à 1,95 % tandis que le moins bon, Finter Croissance de la Finter Bank France, chute de 31,80 %. Ces résultats, aussi médiocres soient-ils, peuvent apparaître satisfaisants par rapport à la moyenne des fonds investis uniquement en actions. Ils peuvent coïncider avec une Bourse qui baisse. En revanche, ce qui l'est moins, c'est que les fonds équilibrés ou prudents enregistrent également des performances décevantes.

Selon les calculs d'Europerformance, les fonds équilibrés ont perdu en moyenne 6,42 % au cours de ces douze derniers mois. Le meilleur, Mondivest Croissance d'HDF Finance, ne progresse que de 1,01 % tandis que le moins bon, Antin Equilibre, de BNP Paribas, chute de 12,38 %. Sur trois ans, le recul moyen des fonds équilibrés s'élève à près de 9 %. Les gérants expliquent ces résultats par la chute des actions et la baisse du rendement des obligations. Certes, mais dans l'esprit de beaucoup d'épargnants, acheter un fonds équilibré c'était souscrire un produit qui ne perdrait jamais d'argent. Le décalage entre les attentes des clients et les performances des fonds profilés prudents est encore plus criant.

Le meilleur, Hévéa Sérénité de la Société générale, a progressé de 5,75 % mais le moins bon, Profil prudent d'Olympia Centralisation, a baissé de 5,45 %. En moyenne les fonds profilés prudents ont reculé de 0,18 %. Un comble pour des produits qui étaient supposés ne faire prendre aucun risque. Sur trois ans, les résultats des fonds prudents ne sont guère plus réjouissants. Avec un maigre gain de 2,49 %, ils font moins bien que n'importe quelle sicav monétaire !

J. Mo.

FONDS PROFILÉS : LES MEILLEURS ET LES PIRES

Nom du produit	Placeur principal	Performances (En % du 14/09/01 au 13/09/02)
Profil Dynamique		
Victoire Profil Equilibre	CGU France	**- 1,95**
S.P. Profil Equilibre	CGU France	**- 2,40**
Cambacérès Equilibre	Crédit mutuel nord Europe	**- 4,54**
Unofi Progrès	Unofi Patrimoine	**- 4,69**
Profil Dynamique	Financière Meeschaert	**- 27,43**
Ethis Vitalité	Prémalliance	**- 28,16**
Finter Croissance	Finter Bank France	**- 31,80**
Profil équilibre		
Mondinvest Croissance	HDF Finance SA	**1,01**
Carmignac Profil Réactif 75	Carmignac Gestion	**- 0,66**
SH Multigest Equilibre	La Cie Financ. de Rothschild Banque	**- 1,77**
NF Floréal France Prudent	BNP Paribas	**- 2,09**
Etoile Patrimoine Equilibre	Crédit du Nord	**- 10,90**
Hévéa Equilibre	Société générale	**- 10,91**
Antin Equilibre	BNP Paribas	**- 12,38**
Profil prudent		
Hévéa Sérénité	Société générale	**5,75**
Hévéa Sérénité 2	Société générale	**4,93**
GAN Prudence	GAN	**4,71**
Dexia Invest Conservateur	Dexia	**4,31**
Clic Action Equilibre	Sinopia Asset Management	**- 4,88**
UFF Avenir Sécurité	Union financière de France	**- 5,22**
Profil Prudent	Olympia Centralisation	**- 5,45**

Source : EuroPerformance

LES FRANÇAIS AIMENT LA SÉCURITÉ

Les ménages, qui ont continué à privilégier la sécurité en 2002 pour leurs placements financiers, pourraient entamer une prudente diversification en 2003, qui se confirmera d'ici à 2007, selon une étude du Bureau d'informations et de prévisions économiques (BIPE), publiée le 26 septembre. Dans le prolongement de 2001, les Français ont continué à privilégier les placements liquides en 2002, et ont été *« vendeurs nets d'actions »*, en souscrivant en revanche des produits garantis. Mais, dès 2003, ils devraient abandonner *« le tout-sécuritaire »*, diversifier *« avec prudence »* leurs placements et redevenir acheteurs nets d'actions, explique le BIPE. L'étude table sur une reprise de la Bourse d'environ 12 % en 2003, ce qui permettra une croissance du patrimoine financier des ménages de près de 6 % (contre 2,9 % en 2002). Les prix de l'immobilier continuant à croître modérément, le patrimoine non financier augmentera de 4,5 %. Sur la période 2004-2007, les Français demeureront *« de gros épargnants et de raisonnables emprunteurs »*, alors que le pouvoir d'achat des ménages progressera de *« nettement plus de 2 % par an »*, prévoit le BIPE.

L'assurance-vie à son tour menacée ?

L'assurance-vie, placement préféré des Français depuis une dizaine d'années avec près de 700 milliards d'euros d'encours sous gestion, est-elle directement menacée par les turbulences boursières et leurs conséquences pour les placements des assureurs ? Certains observateurs le redoutent, d'autres minimisent l'impact du krach des actions sur les contrats d'assurance-vie. *« Il ne faut pas tout mélanger. Ce n'est pas parce que certains assureurs européens procèdent à des augmentations de capital pour renforcer leurs fonds propres que le marché français est en danger »*, rassure Claude Fath, président de la commission plénière des assurances de personnes à la Fédération française des sociétés d'assurances.

Il convient de bien distinguer les contrats en unités de compte de ceux en euros. Les premiers, partiellement investis en actions, ont subi de plein fouet le retournement des marchés, affichant dès 2000 une perte moyenne de 2 % (contre un gain de 20,7 % en 1999), puis de 9,7 % en 2001. Cette chute du rendement a parfois cruellement surpris les assurés qui, faute souvent de conseils suffisants, n'ont pas pris la pleine mesure du risque sous-jacent à ce type de contrat où l'assureur doit pourtant souligner en gras qu'il s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte, mais non sur leur valeur *« sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse »*.

Echaudés, les assurés se sont donc détournés des multisupports (ils ne représentaient plus que 22 % du marché à fin juin 2002, contre 43 % en 2000), pour se reporter vers les contrats en euros, majoritairement investis en obligations. Mais ces derniers sont-ils toujours aussi sûrs ?...

Deux verrous de sécurité devraient garantir leur pérennité. Le premier renvoie à ce que les professionnels appellent l'adéquation passif-actif. Le passif correspond à l'épargne des assurés, tandis que l'actif est constitué de l'investissement des sommes collectées. Selon l'article R 332-1-2 du code des assureurs, les compagnies doivent être en mesure de faire face, à tout moment, à leurs engagements en procédant à des simulations régulières de l'état de leur passif et de leur actif.

PLUS D'ACTIONS

Les contrats en euros bénéficient d'un effet de cliquet (l'épargne acquise une année l'est définitivement), et sont assortis d'un taux minimum garanti (75 % du taux moyen des emprunts d'Etat et 60 % pour les contrats de plus de huit ans) : les portefeuilles correspondants aux encours sous gestion doivent donc être majoritairement investis en obligations (90 % au moins le plus souvent) et si possible de qualité (emprunts d'Etat).

Il est vrai qu'au moment où la Bourse montait plusieurs assureurs ont eu tendance à injecter une part plus significative d'actions (jusqu'à 20 %, voire plus) dans leur portefeuille. Certains ont dû constater d'importantes moins-values à la fin 2000 et à la fin 2001. Mais, aujourd'hui, toutes les compagnies ont réduit la voilure. La part des obligations dans l'ensemble des placements des assureurs (tous types de contrats confondus) était de 67,2 % en 2001, contre 65,2 % en 2000 et devrait encore se renforcer cette année.

En cas de fragilisation des investissements, deux types de provisions doivent s'enclencher, la provision pour dépréciation durable, d'une part, censée compenser les moins-values significatives et durables des actions détenues par les assureurs ; la provision pour « risque d'exigibilité », d'autre part, activée lorsque, faute de liquidité suffisante, il y a un risque de déséquilibre entre le passif et l'actif.

Par ailleurs, depuis juillet 1998, l'article L 322-2-4 du code des assurances contraint les sociétés à respecter un certain ratio de solvabilité, qui, fixé à 4 % des actifs gérés pour les contrats en euros (1 % pour les unités de compte), permet de vérifier que les compagnies détiennent suffisamment de fonds propres pour faire face à leurs engagements. Ce ratio est en général bien respecté par les compagnies *(voir tableau).*

Tous ces dispositifs ne réduisent pas pour autant à néant l'hypothèse des faillites. Mais, dans ce cas extrême, c'est le fonds de garantie de la profession institué en 1999 qui prendrait le relais en indemnisant chaque assuré à hauteur de 70 000 euros maximum. Sécurisés, les contrats en euros n'en sont pas moins en perte de vitesse. Leur rendement moyen (4,9 % en 2001) devrait s'établir cette année autour de 4,5 %-4,6 % (les prévisions de rendement des actifs des assureurs se situent pour l'instant entre 4,8 % et 5,2 %) et chuter encore en 2003. Principal responsable de cette érosion : la baisse des taux du marché obligataire où sont investis les flux nouveaux de placements. Elle va de pair avec une diminution constante de la part d'anciennes obligations (dont les rendements flirtaient parfois avec les 10 %) qui arrivent à échéance après avoir fait les beaux jours des portefeuilles des assureurs.

Laurence Delain

DES PRODUITS ENCORE SÛRS

Solidité financière des contrats les plus performants en 2001

Nom du contrat (compagnie)	Rendement 2001	Part d'action dans l'actif au 31/12/01	Marge de solvabilité de la compagnie(3) au 31/12/01
Garantie retraite 2000 (société suisse-vie)(1)	7,37 %(2)	18,0 %	**2,3 fois la marge minimale**
Retraite épargne santé (MACSF)	6,25 %	1,9 %	**2,8 fois la marge minimale**
Capital épargne (GPA-Vie)	6,08 %	22,9 %	**1,8 fois la marge minimale**
Epargne retraite 2 (ASAC Papes/AGF)*	6 %	11,0%	**2,4 fois la marge minimale**
Bati retraite 2 (SMA-Vie BTP)*	6,01 %	5,2 %	**4,3 fois la marge minimale**
Compte épargne MAAF* (MAAF-Vie)	5,81 %	10,0 %	**2,5 fois la marge minimale**
Groupama épargne (Groupama)	5,80 %	11,0 %	**1,5 fois la marge minimale**
Gaipare Sélection* (Gaipare-Allianz, AGF)	5,80 %	9,3 %	**2,4 fois la marge minimale**
ActiPlus1* (Mutavie/Macif)	5,75 %	4,3 %	**1,16 fois la marge minimale**
Exel (Generali)	5,74 %	9,0 %	**1 fois la marge minimale**

*Fonds cantonnés (1) contrat remplacé par Swiss Life Retraite en juin 2002 (2) Rendement dû a une exceptionnelle plus-value réalisée à l'occasion de la reprise du CCF par ASBC.
(3) Solvabilité hors plus-values latentes

La multigestion n'est pas la panacée

Depuis la fin des années quatre-vingt-dix, une nouvelle race de produits, jusqu'à présent vendus par quelques petites sociétés de gestion spécialisées, a fait son apparition aux guichets bancaires : les fonds de fonds.

La Société générale et le Crédit du Nord ont été les premiers établissements à lancer des produits eux-mêmes investis dans différents fonds, ils ont été imités depuis par bon nombre de réseaux. Cette formule à la mode a apparemment tout pour séduire. La « multigestion » permet, à travers un seul produit, d'investir sur des fonds de plusieurs promoteurs et gérés selon des styles qui peuvent être différents.

ABERRATIONS

Toutefois, la mode de la multigestion a conduit à des aberrations. Récemment, quelques sociétés de gestion ont décidé de lancer des fonds de fonds spécialisés sur les entreprises attachées au développement durable. *« Un non-sens,* juge un spécialiste, *car le nombre de sociétés qui respectent ces critères d'éthique est limité. Les gérants des produits investissent donc sur les mêmes titres. Créer un fonds de fonds éthique n'est donc pas d'une grande utilité. Sans compter que la plupart des produits éthiques sont jeunes ; il est donc difficile d'étudier leurs performances »*, juge Jean Castellini, directeur général à Paris de Franck Russel, un cabinet spécialisé dans la sélection de fonds. De même, les fonds de fonds sectoriels n'apportent pas grand-chose à l'épargnant.

« La multigestion est avant tout diversification. Et la diversification permet de réduire le risque global », souligne Cyril Lureau, directeur général de Sicavonline, un gestionnaire de patrimoine qui s'est fait une spécialité dans la sélection de produits. Toutefois, il ne suffit pas de miser sur de multiples fonds pour parvenir à cet objectif. *« Si on multiplie le nombre de sicav dans un portefeuille, le risque directement lié aux variations des indices du portefeuille diversifié obtenu est la moyenne des*

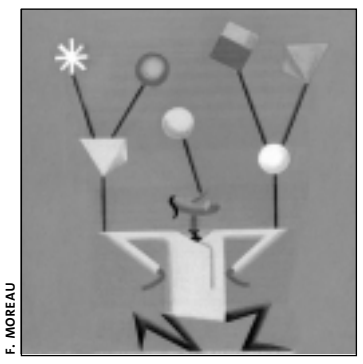

F. MOREAU

risques. Il ne change donc pas véritablement. En revanche, la sélection de fonds va s'attacher à choisir des gérants dont les risques propres aux valeurs en portefeuille sont opposés. Le risque spécifique moyen obtenu, après diversification, est donc proche de zéro. Cette dernière permet de réduire le risque global d'environ 20 % », explique-t-il.

Reste à savoir si la multigestion est plus performante que les autres. *« Dans ce domaine, il n'existe pas de démonstration scientifique de la possibilité de générer de la surperformance : seuls les résultats le montreront »*, avoue M. Lureau. Point positif, quelques produits « multigérés » comme ceux d'HDF Finance apparaissent dans les premières places des classements que nous publions. Mais ce n'est pas le cas pour tous.

J. Mo.

Mesures d'aide aux copropriétés en difficulté

Un rapport suggère que les copropriétés, qui sont au bord de la faillite, aient accès à l'aide juridictionnelle pour mener leurs procédures contre les débiteurs

La copropriété concerne 6,5 millions de logements, soit le quart du parc français. Un rapport de Frédérique Rastoll, présenté mardi 24 septembre au nom de la section du cadre de vie du Conseil économique et social, dresse un état des lieux des copropriétés en difficulté ou dégradées, c'est-à-dire au bord de la faillite, et suggère des solutions. L'auteur connaît bien ce secteur puisqu'elle fut de 1997 à 1999 présidente de la Confédération générale du logement (CGL) – une association de consommateurs qui défend notamment les usagers du logement, locataires et copropriétaires – avant de devenir conseillère de Louis Besson, ministre socialiste du logement de 1997 à 1999.

Le rapport décrit avec précision la spirale de la dégradation des copropriétés : les impayés de charges ne permettent plus l'entretien de l'immeuble ; du coup, celui-ci se dégrade, et sa valeur se déprécie. Les copropriétaires occupants les plus solvables fuient au profit de bailleurs indélicats qui, au mieux, se désintéressent du fonctionnement de la copropriété. Le pire est atteint lorsque plus rien ne fonctionne, que l'eau est coupée et que les logements, ayant perdu toute valeur, sont rachetés à vil prix par des marchands de sommeil qui les loueront en l'état, à des prix faramineux. 200 000 logements font aujourd'hui l'objet d'une intervention de l'Etat, mais il faut y ajouter les copropriétés fragiles ou non repérées. Le fléau touche les vieux immeubles de centre-ville mais aussi les constructions réalisées entre 1950 et 1975 en zones urbaines prioritaires (ZUP), en périphérie, sans oublier les ensembles plus récents, des années 1980 voire 1990, financés par des prêts d'accession à la propriété (PAP) à taux progressifs qui ont peu à peu étranglé financièrement les accédants.

Les collectivités locales, conscientes que le parc privé accueille autant de ménages pauvres que le logement social (respectivement 26 % et 27 % de cette catégorie), ont vite été alertées sur la dégradation de ces immeubles et ont souvent mis en place des procédures d'observation et d'intervention, comme à Lyon et Meyzieu (Rhône), Grenoble (Isère), dès 1995, Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), Marseille (Bouches-du-Rhône) et dans les villes nouvelles, telles que Cergy-Pontoise (Val-d'Oise).

ALLER PLUS LOIN

L'Etat a, lui, tardé à aider ces copropriétés, considérant qu'il s'agit d'un parc privé où il n'a donc pas légitimité à intervenir. Ce n'est qu'en 1994, avec la loi Charrette du 21 juillet, qu'une première mesure législative était prise dans ce domaine : les dettes de charges de la copropriété sont devenues prioritaires en cas de vente du logement. Devant l'ampleur du phénomène, le pacte de relance pour la ville, de 1996, a créé le plan de sauvegarde des copropriétés en grande difficulté, mené sous l'égide du préfet : quatorze sites témoins ont d'abord fait l'expérience de ce plan, avant qu'il ne soit, en deux ans, étendu à 56 immeubles. En ajoutant les 50 copropriétés faisant l'objet d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH), seulement 33 782 logements sont aidés par l'Etat.

La loi solidarité et renouvellement urbain, du 13 décembre 2000, fait entrer le redressement des copropriétés dans la politique de la ville, avec une panoplie de moyens et des financements de la Caisse des dépôts, de l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat et du 1 % logement. Des actions radicales d'acquisition par l'Etat et de démolition d'une dizaine de sites ont aussi été engagées.

Mme Rastoll considère qu'il faut aujourd'hui aller plus loin tant en matière de prévention que de traitement, et suggère plusieurs mesures : pour les syndics, une réforme de la loi Hoguet qui réglemente leur activité, en rehaussant les conditions d'accès à la profession et en modifiant leur mode de rémunération lorsqu'ils ont à gérer des immeubles en voie de dégradation. *« Le syndic ne peut plus se contenter de gérer les parties communes, il doit se préoccuper des situations difficiles, des copropriétaires qui risquent de mettre en danger la copropriété. Il devient l'interlocuteur des pouvoirs publics pour faire connaître les problèmes et mobiliser les moyens d'aider la copropriété, notamment les aides financières »*, écrit Mme Rastoll. Ce métier doit parfois se transformer en syndic social, formé à ces situations particulières, et il souligne au passage l'inefficacité des administrateurs provisoires, spécialistes de la liquidation d'entreprises, rarement au fait de la copropriété. La rapporteure s'étonne d'ailleurs que les textes régissant les redressements et les liquidations d'entreprises écarte les copropriétés de leur champ d'application, alors qu'elles devraient pouvoir bénéficier de telles procédures. Le rapport considère que les copropriétés reconnues en difficulté par le juge de grande instance devraient avoir accès à l'aide juridictionnelle pour mener leurs procédures contre les débiteurs.

Le volet prévention comporte des propositions innovantes, comme une consultation obligatoire des Associations départementales d'information sur le logement (ADIL) pour ceux qui achètent grâce à un prêt aidé par l'Etat (prêt à taux zéro, prêt conventionné et d'accession sociale) ou ouvrir le conseil syndical aux représentants des locataires, former les conseillers syndicaux, créer une mesure d'aide à l'emploi des gardiens dans les copropriétés bénéficiant d'un plan de sauvegarde ou d'une OPAH, encourager les copropriétaires à provisionner et à planifier les travaux en créant un produit d'épargne défiscalisé, accessible au syndicat. L'épargne accumulée sur ce compte, liée au lot et non à la personne, resterait acquise à la copropriété en cas de vente.

Isabelle Rey-Lefebvre

Garde partagée : l'avantageux système D

De plus en plus de parents partagent une nounou. Cette formule peut s'avérer la moins chère de toutes

La garde d'enfants à domicile s'est développée spontanément pour pallier le manque de structures d'accueil réglementées (crèches et assistantes maternelles). Aujourd'hui, certains parents privilégient ce mode de garde : plus de baby-sitter entre la crèche et le retour des parents, de bronchiolites à répétition, ni de femme de ménage (la nounou s'en charge aussi), et surtout une garde d'enfant à moitié prix (salaire et charges divisés entre les familles) ouvrant droit à des aides et avantages fiscaux. Le seul impératif pour que les deux familles en bénéficient : la nounou doit s'occuper des enfants dans les deux domiciles alternativement. Pour le reste, tout se négocie entre les deux familles et leur salariée.

La « garde partagée » n'a pas de reconnaissance juridique. Il faut donc bien anticiper le cadre de la collaboration. Le recrutement d'une salariée compétente, qui accepte deux employeurs à mi-temps, chacun d'une famille aux besoins et au niveau de vie comparables, doit être scrupuleux (certaines agences s'en chargent). Il s'agit d'embaucher une personne en situation régulière, de la déclarer sans restriction et de la payer dans le respect de la convention collective nationale des employés de maison. Chaque famille doit demander les formulaires de déclaration auprès de l'Urssaf, et d'allocation de garde d'enfant à domicile (AGED) auprès de la caisse d'allocations familiales dans les huit jours suivant la signature du contrat.

DEUX DOMICILES

Chaque famille établit un contrat de « garde conjointe d'enfants à domicile » similaire, dans lequel il est prudent d'inclure une « clause de solidarité » entre les parties. Formellement, chacune emploie la nounou à mi-temps, mais le contrat doit indiquer les lieux et horaires de travail – le cas le plus fréquent étant l'alternance une semaine sur deux au domicile de chaque couple. Il doit aussi préciser la part de travail effectif (pour nourrir les enfants, jouer avec eux, etc.) et de présence responsable (simple garde pendant la sieste des enfants, le repas de la nounou...). Cela a un impact sur le calcul du salaire horaire : la présence responsable est rémunérée aux deux tiers du salaire conventionnel (3 heures de présence responsable équivalant à 2 heures de travail effectif).

L'employeur individuel peut énoncer un salaire net (les bulletins fournis par l'Urssaf sont établis dans ce sens), auquel peuvent s'ajouter des prestations en nature (un repas est valorisé 2,95 euros au 1er juillet 2002) ou la moitié des frais de transport en région parisienne. Il doit ensuite s'acquitter de l'Urssaf. A la fin de chaque trimestre, l'Urssaf adresse une déclaration nominative en indiquant le nombre d'heures travaillées, les salaires nets horaires et l'option de calcul des cotisations (salaire réel ou base forfaitaire, sur la base du smic horaire). Lorsque l'AGED a été accordée (vous et votre conjoint ou concubin travaillez pour un revenu minimum de 1 025,61 euros par trimestre et vous faites garder à domicile votre enfant de moins de six ans), son montant est directement déduit des cotisations trimestrielles de l'Urssaf. Pour un enfant âgé de moins de trois ans, il s'élève à 50 % de ces cotisations dans la limite de 1 032 euros lorsque les ressources 2001 de l'employeur individuel sont supérieures ou égales à 34 744 euros.

Un avantage fiscal lié à l'emploi d'une personne à domicile est accordé sur la base de la moitié des dépenses effectivement payées (y compris les cotisations sociales non prises en charge par l'AGED). Il peut s'élever jusqu'à 3 450 euros. La garde partagée permet d'obtenir des aides auprès de certaines municipalités (« Paris Petit Enfant » offre 130 euros par mois et par famille) et du comité d'entreprise des parents (jusqu'à 1 829,39 euros ouvrant droit à l'exonération des cotisations de Sécurité sociale et de la taxe sur les salaires pour l'emploi d'un salarié à domicile).

Sylvie Guyony

► Pour toute information, s'adresser à l'antenne de la Fédération des particuliers employeurs (Fepem) la plus proche ou consultez les sites suivants.
http://vosdroits.service-public.fr ou garde-partagee.com,1 bebe-annonces.com, newsfam.com, aide-a-la-maison.com, abcenfance.com

JURISPRUDENCE

Un silence qui coûte cher

Lorsqu'une des parties à un contrat cache à l'autre un élément déterminant de décision, elle peut être condamnée pour dol (tromperie). Et cela est jugé d'autant plus fermement qu'il s'agit de relations entre un profane – l'assuré – et un professionnel – l'assureur.

Après quatre sinistres en une seule année, Sandra H. – propriétaire d'une 306 Peugeot qui a souscrit un contrat en mai 1995 auprès de l'UAP – est informée par son assureur de l'annulation dudit contrat. Mais ce à compter du 2 mai 1996.

Elle proteste et obtient de son agent d'assurances un contrat, plus onéreux, le 28 février 1996.

Son tarif annuel passe alors de 2 956 francs – vol compris – à 13 328 francs, dont elle règle 6 664 francs le 7 mai 1996 chez cet agent. Il lui remet un document informatique spécifiant qu'un nouveau contrat est conclu et que sa première cotisation est réglée.

Le 13 mai, ce contrat lui est renvoyé. L'assureur n'en produira jamais un exemplaire signé de Sandra H.

Quelques mois plus tard, le 25 septembre, le véhicule est volé, et l'assureur refuse sa garantie. Motif ? Cette dernière ne comprend pas le vol.

L'assurée saisit alors le tribunal de grande instance (TGI) de Paris pour n'avoir jamais été prévenue de la suppression de son ancienne garantie vol. Elle assigne l'assureur et son agent afin qu'ils soient condamnés – pour résistance abusive – à lui verser 30 000 francs (4 573 euros) de dommages et intérêts, outre 60 000 francs d'indemnité (9 146 euros)

Le TGI de Paris – conforté ensuite par la cour d'appel (cour d'appel de Paris, 7e chambre, section A, du 4 décembre 2001, 1998/26267, Axa Assurances et Servais contre H) – déclare le contrat nul pour dol de l'assureur, ce qui est très rare.

Il condamne donc Axa à rendre à son assurée la cotisation versée (6 664 francs) et à lui payer, solidairement avec son agent, la somme de 15 000 francs (2 286 euros) à titre de dommages et intérêts pour privation de jouissance de son véhicule pendant six mois.

En effet, le silence de l'assureur sur l'un des éléments clés du contrat constitue bel et bien un dol au sens de l'article 1116 du code civil.

L'assurée a accepté de payer une cotisation très élevée.

Son précédent contrat, comprenant le vol, n'a été résilié que pour des accidents matériels n'ayant aucun rapport avec ce risque. Elle pouvait donc en déduire que ce coup de massue tarifaire était la seule modification à son contrat.

> Les juges considèrent qu'il s'agit d'une manœuvre destinée à induire en erreur leur cocontractante

Les juges considèrent que cette suppression constituait une forte augmentation supplémentaire, cachée. Donc une manœuvre destinée à induire en erreur leur cocontractante, sur un élément essentiel du contrat. Ils en déduisent que l'assureur et son agent ont commis une tromperie justifiant la nullité du contrat.

Cet arrêt confortant le jugement du TGI montre que les assurés peuvent obtenir gain de cause devant la justice lorsqu'ils ont été abusés. Mais rien ne leur interdit de réclamer à titre préventif les conditions générales et particulières d'un nouveau contrat et des explications détaillées bien avant de le signer. Qui s'en plaindra ?

Alain Farshian

MOTS D'ARGENT

Quelle aubaine !

UNE AUBAINE, au sens courant contemporain, c'est un avantage inespéré, une bonne affaire, un profit inattendu, un bénéfice exceptionnel, etc. Il ne s'agit pas forcément d'argent proprement dit – en espèces sonnantes et trébuchantes ou bien sous forme de virement –, mais d'un cadeau de dame Chance ou bien de dame Fortune qui vous permet de vous enrichir... ou de moins dépenser (voire de ne pas dépenser du tout !).

Le terme relève du domaine du droit médiéval, à l'origine, et voici donc l'occasion d'évoquer ce qu'était un *aubain*. Ce dernier mot est considéré comme dérivant du latin *alibi*, qui signifie « ailleurs ». Un *alibi* qui, francisé, désigne couramment le procédé de défense consistant, pour une personne suspectée, à prouver qu'elle n'était pas présente au moment où un délit ou un crime a été commis. Le suspect affirme – voire démontre – qu'il était... ailleurs. Au sens figuré, *alibi* est souvent employé comme synonyme de « prétexte », d'« excuse ». Pour d'autres linguistes, *aubain* pourrait venir du francique *alibanni*, « homme appartenant à un autre ban, à une autre justice, à une autre juridiction ». Un « immigré », en quelque sorte.

Au Moyen Age, donc, les aubains se plaçaient ou, plutôt, se retrouvaient d'office placés sous la protection du seigneur du lieu... moyennant le versement de taxes spéciales : *les aubaines*. Parler de « racket » serait commettre un anachronisme, évidemment, mais, dans l'idée, on n'en est peut-être pas loin. Surtout quand on sait que – à part pour ceux d'entre eux qui étaient commerçants ou étudiants – les aubains ne pouvaient léguer leurs biens. Etait donc institué ainsi le *droit d'aubaine* : la succession de l'aubain décédé sans postérité allait accroître la fortune du seigneur, puis, dès le XVIe siècle, celle du roi !

Mais encore une fois, tout le monde, parmi les étrangers installés en France, n'était pas logé à la même enseigne ; Voltaire mentionne ainsi : *« Les Genevois ne sont point aubains en France, ils jouissent de tous les privilèges des Suisses. »* A Marseille et à Dunkerque, autre type d'exception, tous les étrangers étaient exempts du droit d'aubaine, parce que l'on souhaitait qu'ils y fixent leurs commerces. Avoir travaillé dans les manufactures de tapisserie ou dans les manufactures des glaces et cristaux, avoir effectué cinq ans de service en mer, entre autres, permettait d'échapper au droit d'aubaine.

C'est en 1819 que le droit d'aubaine fut supprimé, alors que dès 1790-1791 l'Assemblée constituante avait décrété son abolition. Mais il avait fallu, entre-temps, concilier différents intérêts, car d'autres pays avaient maintenu ce type de taxation. Au détriment des Français, par conséquent.

Jean-Pierre Colignon

(Publicité)

SICAV - FCP

Ces informations sont données sous la responsabilité de l'émetteur

Une sélection. **Cours relevés au 27 septembre à 19 h 45**

Société Générale Asset Management
www.sgam.fr

Code	Émetteurs ➔	Date	Valeur de souscription	valeur de rachat	Devise de cotation	Montant du coupon	Date du coupon
	SICAV						
029614	CADENCE 1 D	26/09/02	159,16	157,57	EUR	11,48	09/04/01
029615	CADENCE 2 D	26/09/02	157,32	155,76	EUR	11,48	03/05/01
029616	CADENCE 3 D	26/09/02	155,54	154,00	EUR	8,86	07/03/02
028307	CONVERTIS C	26/09/02	195,95	192,11	EUR		
009577	INTEROBLIG C	26/09/02	62,15	61,53	EUR		
009543	INTERSELECTION F.D	26/09/02	51,70	50,69	EUR	8,33	25/01/01
028315	SELECT.DEFENSIF C	26/09/02	188,26	185,02	EUR		
028316	SELECT.DYNAMIQUE C	26/09/02	180,74	177,63	EUR		
028653	SELECT.EQUILIBRE 2	26/09/02	144,96	142,47	EUR		
094404	SELECT.PEA 1	26/09/02	147,15	144,62	EUR	28,67	01/02/01
094406	SELECT.PEA DYNAM.	26/09/02	93,43	91,82	EUR	17,65	01/02/01
029548	SG FRANCE OPPORT.C	26/09/02	286,11	280,50	EUR		
029713	SG FRANCE OPPORT.D	26/09/02	267,89	262,64	EUR	13,25	27/01/00
001099	SOGEFAVOR	26/09/02	60,53	58,20	EUR	63,17	01/09/00
029709	SOGENFRANCE C	26/09/02	273,43	268,07	EUR		
029549	SOGENFRANCE D	26/09/02	245,24	240,43	EUR	10,10	28/01/99
029408	SOGEOBLIG C	26/09/02	121,11	119,91	EUR		
009524	SOGEPARGNE D	26/09/02	46,69	46,23	EUR	12,79	16/10/00
028520	SOGEPEA EUROPE	26/09/02	140,74	137,98	EUR	1,51	25/01/01
009545	SOGESECTOR IMMOB.D	26/09/02	21,86	21,43	EUR	2,49	28/06/00
009526	SOGINTER C	26/09/02	32,58	31,94	EUR		
	Fonds communs de placements						
702074	DECLIC ACT.EURO	26/09/02	10,04	9,84	EUR		
747971	DECLIC ACT.FSES	26/09/02	32,88	32,24	EUR	0,26	07/09/00
747985	DECLIC ACT.INTLES	26/09/02	21,69	21,26	EUR	0,10	13/09/96
702304	DECLIC BOURSE EQ.	26/09/02	13,92	13,65	EUR		
703114	DECLIC BOURSE PEA	26/09/02	37,50	36,76	EUR		
747973	DECLIC OBLIG.EUROP	26/09/02	17,77	17,59	EUR	0,87	05/01/01
702560	DECLIC PEA EUROPE	26/09/02	14,15	13,87	EUR	0,08	14/11/00
748493	DECLIC SOG.FR.TEMP	26/09/02	37,76	37,02	EUR	0,28	21/12/00
702744	SOGESECTOR FINANCE	26/09/02	367,59	356,78	EUR		
043136	SOGESECTOR SANTE	26/09/02	436,60	428,04	EUR		
043153	SOGESECTOR TECHNO.	26/09/02	260,75	255,64	EUR		
703304	SOGESTION C	26/09/02	38,11	37,36	EUR		
042303	SOGINDEX FRANCE	26/09/02	334,42	324,58	EUR		

CRÉDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT 08 36 68 56 55 (0,34 €/min)

	SICAV						
028818	ATOUT CROISSANCE	26/09/02	273,42	266,75	EUR	22,89	07/01/02
093707	ATOUT FCE ASIE	26/09/02	54,00	52,68	EUR	1,05	24/12/01
028581	ATOUT FRANCE C	26/09/02	127,22	124,12	EUR		
028582	ATOUT FRANCE D	26/09/02	113,14	110,38	EUR	21,25	24/12/01
028583	ATOUT FRANCE EUR.	26/09/02	112,43	109,69	EUR	17,91	25/03/02
028575	ATOUT FRANCE MONDE	26/09/02	30,27	29,53	EUR	6,03	15/04/02
028610	ATOUT MONDE	26/09/02	35,80	34,93	EUR		
028990	ATOUT SELECTION	26/09/02	66,51	64,89	EUR	15,28	24/12/01
028636	CAPITOP EUROBLIG C	26/09/02	108,34	107,27	EUR		
028637	CAPITOP EUROBLIG D	26/09/02	85,97	85,12	EUR	20,79	24/03/02
	Fonds communs de placements						
044668	ATOUT VALEUR	25/09/02	48,78	48,78	EUR	1,36	13/12/01
097265	CA AM ACT.FONC.EUR	26/09/02	89,74	87,55	EUR	3,48	15/04/02
098333	CAPITOP REVENUS	26/09/02	176,63	174,88	EUR	2,00	16/07/02

SICAV ET FCP

GESTION COLLECTIVE

La bonne tenue des fonds de l'Est

EUROFONDS. Presque toutes les Bourses de la région ont enregistré des progressions

Tandis que la plupart des Bourses mondiales touchent leurs plus bas niveaux depuis 1998, au pire de la crise financière en Russie, une région du monde semble résister à la tempête qui souffle sur les marchés : l'Europe de l'Est. Presque toutes les Bourses de la région enregistrent des progressions depuis le début de l'année. Ainsi les actions roumaines ont bondi de 115 %, celles cotées en Slovénie de 52 %, pendant que les Bourses russe, tchèque et hongroise enregistrent des hausses respectives de 30 %, 12 % et 2,5 %. Il n'y a guère que le marché polonais qui accuse un recul – modeste – depuis janvier 2002.

Tandis que les économistes s'interrogent sur le niveau de la croissance dans les économies occidentales, les pays d'Europe de l'Est font preuve d'un certain dynamisme. Selon les prévisions publiées par les analystes de Natexis Banques populaires, la croissance devrait atteindre cette année 3,5 % en Hongrie, 3,4 % en République tchèque et 1,3 % en Pologne. Dans ces trois pays, la progression du produit intérieur brut devrait s'établir à respectivement 4,3 %, 4 % et 2,8 % en 2003, de quoi faire des envieux. Sans compter que les finances continuent de s'assainir dans la région. L'inflation y est moins forte et les taux d'intérêt baissent. *« La perspective de l'entrée dans l'Union européenne a obligé les gouvernements à mettre en place des programmes économiques rigoureux. Ces politiques offrent aux investisseurs un cadre rassurant tandis que d'autres pays émergents, comme le Brésil, pâtissent d'incertitudes politiques et économiques »*, observe Olivier Métayer, analyste à la Banque du Louvre. Chez l'ancien grand frère des pays d'Europe de l'Est, les réformes d'assainissement menées par Poutine commencent également à porter leurs fruits.

EFFORTS DE TRANSPARENCE

Un autre intérêt des Bourses de la région est l'attractivité des cours. Pendant que les titres cotés sur les marchés occidentaux s'achètent en moyenne vingt fois les bénéfices des entreprises prévus en 2003, ce ratio est inférieur à huit pour les actions des sociétés de l'Europe de l'Est. Ces dernières ne subissent pas la défiance des investissements sur la véracité de leurs résultats. *« Les entreprises ne peuvent compter sur l'épargne locale pour se développer. Elles sont donc contraintes à attirer des capitaux étrangers. Elles ont donc fait de gros efforts afin de rentabiliser leurs investissements au cours de ces dernières années»*, note M. Métayer.

Toutefois, les investisseurs, qui souhaitent profiter des bonnes performances des fonds investis dans la région (ils ont progressé en moyenne de 17 % sur un an selon les calculs d'Optimum Conseil), ne doivent pas perdre de vue que leurs marchés sont encore de taille modeste. Ils sont très dépendants des mouvements de capitaux, difficiles à prévoir.

Joël Morio

CLASSEMENT DES FONDS EUROPÉENS SELON LA MÉTHODE APT

►►► APT ►►►

Performance : Très bonne ★★★★★ Bonne ★★★★ Moyenne ★★★ Faible ★★ Très faible ★ Mauvaise ●

Risque : Très peu ★★★★★ Peu ★★★★ Moyen ★★★ Important ★★ Très important ★ Comportement atypique ! Comportement très atypique !!

Les premières et les dernières de la catégorie

Actions des pays de l'Est

Performance arrêtée le : 31/08/2002 — **Performance moyenne sur un an : + 17,03 %**

Code	Libellé	Promoteur	Pays	Perf. retraitée en %	Rang retr. 1 an	Perf. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perf. brute en %	Rang brut 1 an	Valeur liquid. en euros
DE977017	BB TSCHECHIEN-INVEST	BB-INVESTMENT GMB	DE	+ 55,58	1	★★★★★	★	+ 37,36	1	30,46
DE987471	LOMB ODIER INV EAST EU	LOMBARD ODIER INV	DE	+ 35,31	2	★★★	★★★	+ 29,78	3	6,99
IT3040	RAIFF. AZ.EUROPA EST	RAIFFEISEN INT.(R	IT	+ 30	3	★★★	★★★★	+ 27,67	7	93,15
UK87229	BARING EMERGING EUROPE	BARING AM	UK	+ 29,77	4	★★★	★★★★★	+ 29,40	6	250,01
IBEEE	ING BANK EMERG EAST EU	ING	NL	+ 29,40	5	★★★	★★★★	+ 32,05	2	22,45
OSTVLRF	OSTVALOR FUND	PARENT	AU	+ 28,72	6	★★	★	+ 20,21	19	51,09
DE977562	AXA COLONIA OSTEUROPA	AXA COLONIA KAG M	DE	+ 27,87	7	★★	★★★★	+ 29,42	5	43,99
180275	HUNGARY BUX	HUNGARY	HG	+ 26,99	8	★★	★★★★	+ 24,73	11	31,28
DS361619	BBL INVT.EMRG.EU.C	BBL	BL	+ 26,34	9	★★	★★★	+ 22,87	15	271,44
UK340870	EASTERN EUROPEAN TRUST	EASTERN EUROPEAN	UK	+ 26,07	10	★★	★★★★★	+ 26,48	9	1080,50
DS892244	FORTIS B FD.EQ.ETN.EU.	FORTIS	BL	+ 25,02	11	★★	★★	+ 29,61	4	151,79
DE987339	ALSA CB FUND EUR EMERG	ADIG-INVESTMENT L	DE	+ 24,65	12	★★	★★★★	+ 27	8	88,94
DE974527	DWS INVMT DB OSTEUROPA	DWS INVESTMENT S.	DE	+ 23,34	13	★★	★★★★★	+ 24,03	12	214,02
DE974394	ABN AMRO EASTERN EUROP	ABN AMRO FUNDS SI	NL	+ 22,72	14	★★	★★★★	+ 24,73	10	113,32
DE973065	CAP-INV. OST-AKTIV (A)	CAPITAL INVEST DI	DE	+ 22,66	15	★★	★★★	+ 18,86	23	50,88
UK805186	SKANDIA BARING EASTERN	SKANDIA LIFE ASSU	UK	+ 21,93	16	★★	★★★	+ 18,29	24	322,42
DE973821	UNION INVMT EM OSTEURO	UNION INVESTMENT	LX	+ 21,35	17	★★	★★★★	+ 22,42	17	856,13
UK165512	JPMF NEW EUROPE NAV	JP MORGAN FLEMING	UK	+ 20,47	18	★★	★★★★	+ 22,67	16	66,34
DE987358	UBS (CH) FUND EAST EUR	INTERFONDS	DE	+ 20,21	19	★★	★★★★★	+ 19,48	21	324,55
DE986575	BARING INTL EASTERN EU	BARING INTERNATIO	DE	+ 20,18	20	★★	★★★	+ 22,97	14	24,30
DE971801	MST EMERGING EUROPE FD	MERCURY SELECTED	DE	+ 20,03	21	★★	★★★	+ 23,36	13	26,56
IT5970	CAF EAST. EUROPE P/US	CREDIT AGRICOLE F	IT	+ 19,65	22	★★	★★★	+ 17,27	28	1,41
DE975360	ALLFONDS BAY OSTEUROPA	ALLFONDS BAYERISC	DE	+ 19,40	23	★★	★★	+ 14,67	34	37,51
ES33836	NOMURA EASTERN EUROPEA	NOMURA AM	ES	+ 18,59	24	★★	★★★★	+ 17,44	26	5,99
DE973802	FLEMING EASTERN EUR. A	FLEMING FUND MANA	DE	+ 18,54	25	★★	★★	+ 22,28	18	13,72
BKVI	BANKINVEST OSTEUROPA F	B.I. ASSET MGT	DK	+ 17,73	26	★★	★★★	+ 19,90	20	15,39
DE987420	PIONEER CENTR &EAST EU	PIONEER MANAGEMEN	DE	+ 2,77	54	●	★★	+ 3,33	54	6,30
DS673862	NEXTRA AZIONI EMERGENT	NEXTRA	IT	+ 1,26	55	●	★★★	+ 1,05	55	5,80
IT4754	PIONEER IM EAST EUROPE	PIONEER INVST	IT	+ 0,36	56	●	★★★★	+ 0,34	56	5,75
181028	POLAND WIG	POLAND	PO	- 0,72	57	●	★★★★★	- 0,72	57	3313,10
UK415079	HARGREAVES LANSDOWN WA	HARGREAVES LANSDO	UK	- 4,88	58	●	★	- 6,34	58	10,62

▶ La méthode APT (Arbitrage Pricing Theory) permet d'analyser les fonds selon leur performance mais aussi le risque pris par le gestionnaire. Elaborée par Steve Roos en 1976, elle repose sur un postulat simple : pour mesurer le risque, il faut s'intéresser aux prix. Aptimum, la société qui utilise la méthode APT, recueille les prix de plus de 30 000 actifs sur chaque marché, chaque région du monde. Elle mesure l'évolution de ces prix au cours du temps. Des calculs sophistiqués permettent, en fonction de ces prix, de décortiquer la performance des fonds et d'en établir une performance retraitée.

La sicav de la semaine

Nouvelle croissance Europe

LE FONDS COMMUN DE placement (FCP) géré par JP Morgan Fleming pour le compte de la Banque du Louvre est le deuxième produit de droit français, pour sa performance brute comme pour son rendement retraité selon la méthode APT, qui intègre le risque pris par le gérant.

Depuis sa création, en mai 1998, Nouvelle croissance Europe a battu son indice de référence, le MSCI Emerging Europe. Le fonds a progressé de 9,61 % alors que les Bourses de la région reculaient de 14,85 %. Ce résultat s'explique en partie par les paris que prennent les gestionnaires. Pour faire sa sélection de titres, les gérants ne se fondent pas, au départ, sur des critères géographiques ou sectoriels mais sur les qualités intrinsèques des sociétés. Résultat : le portefeuille du fonds est très concentré. Il comprend 25 lignes et les 10 premières pèsent près des deux tiers de l'actif du FCP.

Trois valeurs pétrolières russes représentent à elles seules près de 30 % du portefeuille. *« Un baril de pétrole à 30 dollars permet à ces sociétés de dégager des surplus qu'elles utilisent à bon escient »*, explique Olivier Métayer, de la Banque du Louvre. Toutefois, les gérants du fonds ont leur préférence. Le poids de Yukos Oil dans les investissements du fonds est relativement plus fort que les deux autres compagnies (Surgutneftegaz et Lukoil) par rapport à ce que l'action Yukos pèse dans la composition de l'indice de la Bourse de Moscou. *« Yukos a fait d'énormes progrès en matière de gouvernance d'entreprise et c'est une des sociétés les plus dynamiques du secteur »*, explique M. Métayer. D'une manière générale, les actions de sociétés russes *« qui bénéficient d'une demande intérieure soutenue »* sont surreprésentées dans le portefeuille par rapport à leur présence dans l'indice de référence du fonds. En revanche, les gérants sont plus prudents sur les entreprises hongroises, tchèques ou turques. *« En Hongrie, la politique budgétaire expansionniste du gouvernement et la hausse des salaires des fonctionnaires nous font craindre une reprise de l'inflation »*, note M. Métayer.

J. Mo.

ANALYSE DE RISQUE DU PORTEFEUILLE

Indices mondiaux, en %

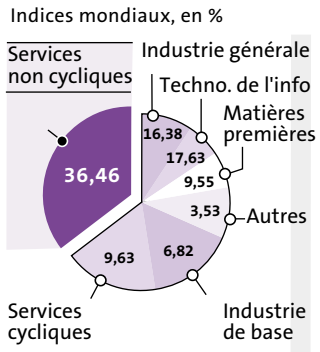

La décomposition selon la méthode APT du profil de risque du fonds suivant les indices sectoriels met en évidence une sensibilité plus importante au secteur des services non cycliques.

Source : APT

LES VALEURS DE LA SEMAINE

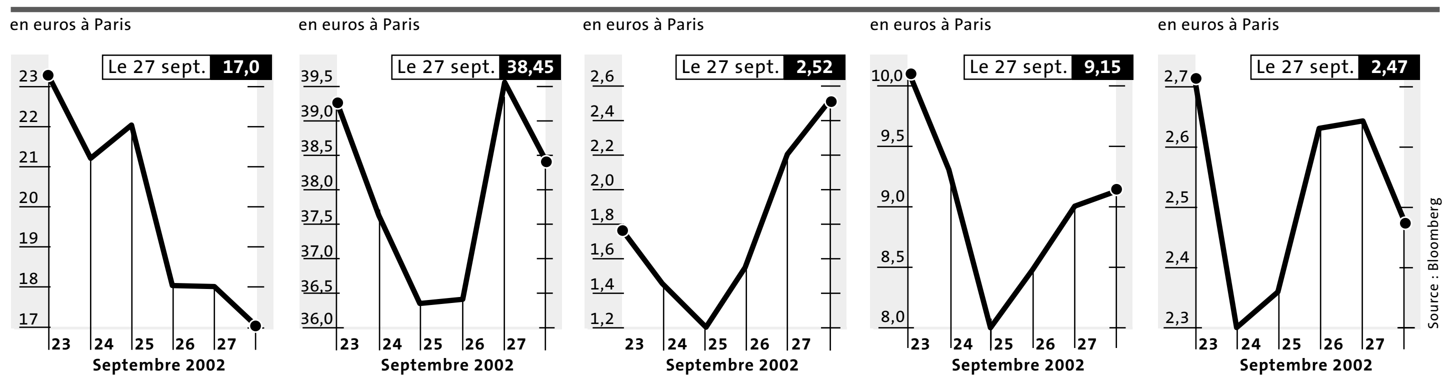

■ DASSAULT SYSTEMES CHUTE

Au lendemain du *profit warning* de l'éditeur de logiciels, le mercredi 25 septembre, qui avait valu au cours du titre de chuter de 18,18 % dans la journée, la valeur a fait l'objet d'abaissements de recommandations de la part de grands analystes comme Goldman Sachs, UBS, Deutsche Bank ou encore Morgan Stanley et BNP Paribas. Sur la semaine, l'action recule de 27,23 %, à 17 euros.

■ PEUGEOT OPTIMISTE

Le président du groupe automobile, Jean-Martin Folz, a annoncé jeudi, lors du Mondial de l'automobile, un nouvel objectif de 4 millions de véhicules vendus par an d'ici à 2006. Le groupe français, passé du 9e au 6e rang mondial entre 1998 et 2002, devra augmenter ses ventes de 23 % par rapport aux 3,25 millions de véhicules attendus pour cette année. En cinq jours, l'action perd 2,06 %, à 38,45 euros.

■ INFOGRAMES LICENCIE

Le numéro un européen du jeu vidéo poursuit son rebond. Les marchés ont en effet bien accueilli la nouvelle, parue dans *Les Echos* vendredi, de la suppression de 60 % de ses effectifs en France. Les analystes soulignent cependant que l'impact de ces décisions ne se fera pas sentir immédiatement compte tenu de la législation française en matière de licenciement. En cinq jours, le titre bondit de 42,37 %, à 2,52 euros.

■ AIR FRANCE SUBIT

Le groupe aérien subit le contrecoup des inquiétudes des investisseurs concernant les effets de la hausse des prix du pétrole sur les comptes de la compagnie et d'une éventuelle guerre contre l'Irak. Le gouvernement a annoncé jeudi son intention de présenter à l'automne un projet de loi destiné à poursuivre son processus de privatisation. Le titre recule de 9,41 % sur la semaine, à 9,15 euros.

■ ALCATEL POURSUIT SA CHUTE

L'équipementier de télécommunications, qui a annoncé, vendredi, la signature d'un contrat avec la Chine pour la réalisation d'un satellite de télécommunications, pâtit de l'annonce par la compagnie américaine SBC Communications – l'un des principaux clients américains – de la suppression de 11 000 emplois et de la réduction de ses investissements. Sur la semaine, l'action perd 8,52 %, à 2,47 euros.

DJ EUROSTOXX600 27/9 22h33

	Place principale et devise de cotation	Cours	% var. heb.
-			
3I GROUP	GB/GBP	**4,67**	-1,58
A			
A.B FOODS	GB/GBP	**5,89**	2,79
A.B PORTS	GB/GBP	**4,18**	1,70
ABB LTD N	CH/CHF	**5,04**	-12,80
ABBEY NATIONAL	GB/GBP	**5,62**	-5,23
ABN AMRO HOLDING	NL/EUR	**12,40**	-2,52
ACCIONA	ES/EUR	**39,49**	-1,27
ACCOR	FR/EUR	**31,34**	0,71
ACEA	IT/EUR	**4,66**	3,56
ACERINOX	ES/EUR	**31,50**	-8,70
ACESA INFRAESTRUCT	ES/EUR	**11,46**	-2,22
ACS	ES/EUR	**29,00**	-2,36
ADECCO	CH/CHF	**52,70**	0,09
ADIDAS-SALOMON AG	DE/EUR	**67,30**	-0,10
AEGIS GROUP	GB/GBP	**0,71**	10,08
AEGON NV	NL/EUR	**10,37**	-1,24
AEM	IT/EUR	**1,15**	-5,35
AGF	FR/EUR	**28,00**	-5,60
AGFA-GEVAERT N.V.	BE/EUR	**18,62**	1,20
AGGREGATE IND	GB/GBP	**0,70**	0,36
AGGREKO	GB/GBP	**1,30**	-3,70
AIR FRANCE	FR/EUR	**9,15**	-9,41
AIR LIQUIDE	FR/EUR	**132,20**	10,17
AKZO NOBEL NV	NL/EUR	**34,67**	1,08
ALBA	ES/EUR	**18,75**	2,74
ALCATEL A	FR/EUR	**2,47**	-8,52
ALLEANZA ASS.	IT/EUR	**6,42**	2,56
ALLIANCE & LEICEST	GB/GBP	**7,97**	-0,99
ALLIANCE UNICHEM	GB/GBP	**5,35**	-2,28
ALLIANZ N	DE/EUR	**91,25**	-8,29
ALLIED DOMECQ	GB/GBP	**4,07**	1,12
ALLIED IRISH BANKS	IR/EUR	**12,40**	0,81
ALMANIJ PS	BE/EUR	**32,31**	-2,36
ALPHA BANK	GR/EUR	**12,38**	-2,83
ALSTOM	FR/EUR	**4,25**	-13,79
ALTADIS	ES/EUR	**22,10**	-5,56
ALTANA	DE/EUR	**39,34**	-4,03
ALTRAN TECHNOLOGIE	FR/EUR	**6,21**	-12,54
AMADEUS GLOBAL A	ES/EUR	**4,43**	0,23
AMB GENERALI HOLDI	DE/EUR	**54,95**	5,67
AMEC PLC	GB/GBP	**2,30**	-0,86
AMER GROUP A	FI/EUR	**27,30**	0,00
AMERSHAM	GB/GBP	**5,68**	2,34
AMVESCAP	GB/GBP	**3,36**	0,30
ANGLO AMERICAN	GB/GBP	**8,58**	10,00
ANGLO-IRISH BANK	IR/EUR	**6,38**	6,33
ARCELOR	LU/EUR	**10,40**	-2,35
ARM HOLDINGS	GB/GBP	**1,33**	8,57
ARNOLDO MONDADORI	IT/EUR	**5,10**	-5,03
ARRIVA PLC	GB/GBP	**3,11**	-6,33
ASF	FR/EUR	**27,00**	0,75
ASM INTERNATIONAL	NL/EUR	**9,71**	2,64
ASML HOLDING	NL/EUR	**6,64**	-4,60
ASSA ABLOY B	SE/SEK	**97,00**	11,49
ASTRAZENECA	GB/GBP	**20,45**	5,09
ATLAS COPCO A	SE/SEK	**163,00**	-3,26
ATOS ORIGIN	FR/EUR	**28,19**	6,18
AUREA CONCESIONES	ES/EUR	**24,00**	-1,48
AUTOGRILL	IT/EUR	**7,84**	-7,76
AUTOLIV SDR	SE/SEK	**202,00**	-0,49
AUTOSTRADE CONCESS	IT/EUR	**7,78**	-10,98
AVENTIS	FR/EUR	**55,85**	5,78
AVIVA	GB/GBP	**3,77**	4,72
AWG	GB/GBP	**4,04**	-12,84
AXA	FR/EUR	**10,99**	7,75
B			
B SKY B GROUP	GB/GBP	**5,30**	0,00
B.P.C.INDUSTRIA	IT/EUR	**6,07**	-5,89
B.P.SONDRIO	IT/EUR	**10,00**	-2,44
BAA PLC	GB/GBP	**5,32**	0,38
BAE SYSTEMS	GB/GBP	**1,93**	5,03
BALFOUR BEATTY	GB/GBP	**1,50**	-5,96
BALOISE-HOLD. NOM.	CH/CHF	**60,10**	3,98
BANCA ANTONVENETA	IT/EUR	**15,96**	-7,21
BANCA FIDEURAM	IT/EUR	**3,97**	0,76
BANCA LOMBARDA PIE	IT/EUR	**10,85**	-4,41
BANCA POP DELL'EMI	IT/EUR	**30,00**	-4,46
BANCA POPOLARE DI	IT/EUR	**3,34**	-4,84
BANCO COMERC.PORTU	PT/EUR	**2,23**	-3,88
BANCO ESPIRITO	PT/EUR	**10,60**	-0,93
BANK OF IRELAND	IR/EUR	**10,00**	-6,98
BANK OF PIRAEUS	GR/EUR	**6,36**	-2,45
BANKINTER	ES/EUR	**22,70**	-3,90
BARCLAYS	GB/GBP	**3,96**	-0,25
BARRATT DEV PLC	GB/GBP	**4,47**	2,11
BASF AG	DE/EUR	**36,70**	-5,90
BAYER	DE/EUR	**19,53**	-1,31
BAYR.HYP.U.VERBK	DE/EUR	**15,17**	-7,78
BB BIOTECH	CH/CHF	**57,70**	6,95
BBA GROUP	GB/GBP	**1,82**	-5,08
BBVA	ES/EUR	**8,11**	-2,52
BCA P.BERG	IT/EUR	**19,44**	-4,00
BCA POP DI LODI	IT/EUR	**7,81**	-8,12
BCA POP VERONA NOV	IT/EUR	**12,15**	-3,57
BCO POPULAR ESP	ES/EUR	**39,48**	0,59
BCO SABADELL	ES/EUR	**13,80**	-8,00
BEIERSDORF AG	DE/EUR	**110,55**	28,55
BENETTON GROUP SPA	IT/EUR	**10,08**	-1,37
BERKELEY GROUP PLC	GB/GBP	**6,08**	-1,14
BG GROUP	GB/GBP	**2,65**	1,92
BHP BILLITON	GB/GBP	**3,05**	6,46
BIC	FR/EUR	**34,50**	-5,81
BMW	DE/EUR	**34,25**	0,41
BNL	IT/EUR	**1,21**	-12,95
BNP PARIBAS	FR/EUR	**36,90**	-2,89
BOC GROUP	GB/GBP	**9,00**	3,57
BODYCOTE INTL	GB/GBP	**1,32**	-1,12
BOOTS CO	GB/GBP	**5,11**	1,09
BOUYGUES	FR/EUR	**25,83**	-0,69
BP	GB/GBP	**4,53**	3,66
BPB PLC	GB/GBP	**2,80**	1,08
BPI-SGPS SA	PT/EUR	**2,07**	-3,27
BRADFORD & BINGLEY	GB/GBP	**2,98**	-5,02
BRAMBLES INDUSTRIE	GB/GBP	**2,08**	-4,15
BRISA NOM.(PRIVAT)	PT/EUR	**5,02**	-4,38
BRITANNIC GROUP	GB/GBP	**2,97**	-7,19
BRITISH AIRWAYS	GB/GBP	**1,04**	-7,96
BRITISH AM.TOBACCO	GB/GBP	**6,65**	-6,54
BRITISH ENERGY	GB/GBP	**0,18**	89,47
BRITISH LAND CO	GB/GBP	**4,50**	0,90
BSCH	ES/EUR	**5,41**	-2,35
BT GROUP	GB/GBP	**1,75**	-3,71
BUDERUS	DE/EUR	**19,80**	2,86
BULGARI	IT/EUR	**3,56**	-12,32
BUNZL PLC	GB/GBP	**4,52**	7,36
BUSINESS OBJECTS	FR/EUR	**11,65**	-11,47
C			
CABLE WIRELESS UK	GB/GBP	**1,18**	-6,90
CADBURY SCHWEPPES	GB/GBP	**4,42**	-0,11
CALEDONIA INVST.	GB/GBP	**6,15**	2,07
CANARY WHARF GROUP	GB/GBP	**3,35**	-6,29
CAP GEMINI	FR/EUR	**18,87**	-9,84
CAPITA GRP	GB/GBP	**2,12**	-0,47
CAPITAL RADIO	GB/GBP	**4,85**	3,19
CAPITALIA	IT/EUR	**1,09**	-3,11
CARLSBERG B	DK/DKK	**386,00**	0,00
CARLTON COMMUNICAT	GB/GBP	**1,14**	-6,94
CARREFOUR	ES/EUR	**12,65**	2,85
CARREFOUR	FR/EUR	**42,52**	2,58
CASINO GUICHARD	FR/EUR	**68,70**	4,41
CASTORAMA DUBOIS I	FR/EUR	**66,75**	0,00
CATTLES	GB/GBP	**3,26**	1,87
CATTOLICA ASSICUR.	IT/EUR	**21,20**	-3,50
CELANESE	DE/EUR	**18,57**	-4,87
CELLTECH GROUP	GB/GBP	**3,04**	-10,19
CENTERPULSE	CH/CHF	**210,00**	-0,83
CENTRICA	GB/GBP	**1,70**	-3,13
CEPSA	ES/EUR	**17,80**	0,85
CHRISTIAN DIOR	FR/EUR	**29,91**	-1,09
CHUBB	GB/GBP	**1,13**	-5,64
CIBA SC HLDG	CH/CHF	**101,75**	0,74
CIMPOR	PT/EUR	**17,40**	-1,64
CLARIANT (NAMEN)	CH/CHF	**27,00**	1,31
CLOSE BROS GRP	GB/GBP	**4,89**	7,47
CMG PLC	GB/GBP	**0,45**	-2,17
CNP ASSURANCES	FR/EUR	**34,53**	3,54
COBHAM	GB/GBP	**9,38**	-3,55
COCA COLA HBC	GR/EUR	**14,82**	6,31
COLOPLAST B	DK/DKK	**536,00**	-3,42
COLRUYT	BE/EUR	**48,93**	-1,94
COMM BK OF GREECE	GR/EUR	**19,02**	-0,94
COMMERZBANK	DE/EUR	**7,32**	-13,98
COMPASS GROUP	GB/GBP	**2,92**	5,80
CONTINENTAL AG	DE/EUR	**13,78**	-12,78
CONVERIUM HOLDING	CH/CHF	**65,00**	1,40
CORIO	NL/EUR	**23,23**	-6,22
CORUS GROUP	GB/GBP	**0,38**	-10,59
CREDIT AGRICOLE	FR/EUR	**16,97**	-0,99
CREDIT LYONNAIS	FR/EUR	**36,14**	-6,01
CRH PLC	IR/EUR	**13,36**	-5,45
CS GROUP N	CH/CHF	**30,25**	0,83
CSM NV CI	NL/EUR	**22,40**	-1,10
D			
D/S SVENBORG B	DK/DKK	**57300,00**	-7,43
DAIMLERCHRYSLER N	DE/EUR	**36,30**	-5,47
DAIRY CREST GROUP	GB/GBP	**4,17**	4,77
DAMPSKIBS B	DK/DKK	**44000,00**	-6,38
DANISCO	DK/DKK	**268,00**	-5,63
DANONE	FR/EUR	**123,50**	-0,48
DANSKE BANK	DK/DKK	**119,00**	-3,64
DASSAULT SYSTEMES	FR/EUR	**17,00**	-27,23
DAVIS SERVICE GRP	GB/GBP	**3,20**	0,00
DE LA RUE	GB/GBP	**2,44**	-19,47
DEBENHAMS	GB/GBP	**2,45**	-10,91
DEGUSSA	DE/EUR	**28,20**	-0,63
DEPFA BANK	IR/EUR	**51,50**	2,59
DEPFA-BANK	DE/EUR	**53,00**	-1,85
DEUTSCHE BANK AG	DE/EUR	**48,41**	-8,69
DEUTSCHE BOERSE	DE/EUR	**34,00**	-8,23
DEUTSCHE LUFTHANSA	DE/EUR	**10,09**	-5,08
DEUTSCHE POST	DE/EUR	**9,04**	-7,28
DEUTSCHE TELEKOM	DE/EUR	**9,35**	-2,71
DEXIA	BE/EUR	**9,64**	-3,70
DIAGEO PLC	GB/GBP	**8,07**	-0,86
DISETRONIC BURGDOR	CH/CHF	**500,00**	-7,41
DIXONS GROUP	GB/GBP	**1,76**	-1,26
DLY MAIL&GEN TST A	GB/GBP	**5,01**	0,50
DNB HOLDING	NO/NOK	**33,50**	2,13
DR.ING.F.PORSCHE	DE/EUR	**440,00**	-1,12
DROTT AB -B-	SE/SEK	**77,00**	-6,10
DSM NV	NL/EUR	**42,00**	-5,58
E			
E.ON	DE/EUR	**47,60**	3,23
EADS	NL/EUR	**11,50**	1,32
EASYJET	GB/GBP	**2,78**	1,65
EDP EL DE PORTUGAL	PT/EUR	**1,53**	-7,83
EFG EUROBANK ERGAS	GR/EUR	**12,18**	-0,65
ELAN CORP PLC	IR/EUR	**2,15**	-2,27
ELECTRABEL	BE/EUR	**239,00**	3,06
ELECTROCOMPONENTS	GB/GBP	**2,55**	-4,49
ELECTROLUX B	SE/SEK	**148,50**	-2,94
ELISA COMM A	FI/EUR	**4,88**	-0,20
EMAP PLC	GB/GBP	**6,87**	5,21
EMI GROUP	GB/GBP	**1,76**	6,67
EMS-CHEMIE HOLDING	CH/CHF	**5400,00**	-0,74
ENAGAS	ES/EUR	**5,90**	0,00
ENDESA	ES/EUR	**9,86**	2,82
ENEL	IT/EUR	**5,06**	0,60
ENI SPA	IT/EUR	**14,45**	3,21
ENIRO	SE/SEK	**43,80**	-8,75
ENTERPRISE INNS	GB/GBP	**5,65**	0,27
EPCOS (NAMEN)	DE/EUR	**7,97**	-16,98
EQUANT	NL/EUR	**2,75**	-8,64
ERICSSON B	SE/SEK	**3,92**	-14,97
ERSTE BK OSTEREICH	AT/EUR	**63,95**	0,71
ESSILOR INTERNAT	FR/EUR	**41,12**	-3,99
EURAZEO	FR/EUR	**42,20**	0,24
EURONEXT N.V.	NL/EUR	**19,16**	-6,54
EUROTUNNEL	FR/EUR	**0,85**	-1,16
EXEL	GB/GBP	**6,45**	-3,44
F			
FERROVIAL	ES/EUR	**25,20**	-2,70
FIAT	IT/EUR	**10,05**	-2,05
FINAXA	FR/EUR	**40,40**	-1,46
FINECO	IT/EUR	**0,41**	1,49
FINMECCANICA SPA	IT/EUR	**0,52**	-0,57
FIRSTGROUP	GB/GBP	**2,52**	1,61
FKI PLC	GB/GBP	**0,86**	-4,97
FOERENINGSSPARB.A	SE/SEK	**97,00**	-0,51
FOM CON CONTRATAS	ES/EUR	**20,10**	-1,81
FONDIARIA ASSICUR.	IT/EUR	**2,60**	-9,41
FORTIS	BE/EUR	**15,83**	4,49
FORTUM CORPORATION	FI/EUR	**5,85**	-0,51
FOX KIDS EUROPE	NL/EUR	**4,45**	1,14
FRANCE TELECOM	FR/EUR	**7,89**	-3,78
FRESENIUS MED.CARE	DE/EUR	**22,49**	3,64
FRESENIUS VORZ.	DE/EUR	**23,90**	0,04
FRIENDS PROVIDENT	GB/GBP	**1,12**	-0,44
G			
G WIMPEY PLC	GB/GBP	**2,93**	0,43
GALEN HOLDINGS	GB/GBP	**3,77**	-6,91
GALERIES LAFAYETTE	FR/EUR	**115,00**	-7,93
GALLAHER GROUP PLC	GB/GBP	**6,21**	-6,62
GAMBRO A	SE/SEK	**37,20**	-10,36
GAS NATURAL SDG	ES/EUR	**17,11**	-5,63
GEBERIT AG N	CH/CHF	**406,00**	-0,73
GECINA	FR/EUR	**88,10**	-5,67
GEHE AG	DE/EUR	**41,50**	0,00
GENERALI ASS.	IT/EUR	**15,58**	2,70
GETRONICS NV	NL/EUR	**0,63**	1,61
GIVAUDAN N	CH/CHF	**670,00**	3,40
GJENSIDIJE NOR	NO/NOK	**232,50**	3,10
GKN	GB/GBP	**2,53**	2,22
GLAXOSMITHKLINE	GB/GBP	**12,83**	9,38
GN GREAT NORDIC	DK/DKK	**22,20**	3,74
GRANADA	GB/GBP	**0,75**	-2,28
GROUP 4 FALCK	DK/DKK	**187,00**	3,31
GROUPE DELHAIZE	BE/EUR	**17,30**	-35,50
GRP BRUX LAMBERT	BE/EUR	**39,50**	3,38
GRUPO DRAGADOS	ES/EUR	**15,15**	-7,00
GRUPO PRISA	ES/EUR	**6,48**	-15,73
GUCCI GROUP	NL/EUR	**87,50**	0,57
GUS	GB/GBP	**5,36**	8,72
H			
H. LUNDBECK	DK/DKK	**161,00**	-2,42
HAGEMEYER NV	NL/EUR	**8,55**	-15,76
HALMA PLC	GB/GBP	**1,22**	0,00
HAMMERSON	GB/GBP	**4,57**	-2,56
HANSON PLC	GB/GBP	**3,32**	-12,86
HAVAS	FR/EUR	**3,56**	3,19
HAYS	GB/GBP	**1,20**	-6,61
HBOS	GB/GBP	**6,45**	-4,09
HEIDELB.DRUCKMASCH	DE/EUR	**30,00**	6,01
HEIDELBERGCEMENT	DE/EUR	**37,50**	-7,61
HEINEKEN HOLDING A	NL/EUR	**29,85**	1,19
HEINEKEN NV	NL/EUR	**41,40**	2,73
HENKEL KGAA VZ	DE/EUR	**65,02**	-1,48
HENNES & MAURITZ B	SE/SEK	**168,00**	-4,00
HERMES INTL	FR/EUR	**131,00**	-7,75
HILTON GROUP	GB/GBP	**1,71**	6,38
HOLCIM	CH/CHF	**241,50**	-0,31
HOLMEN B	SE/SEK	**207,00**	-2,36
HPI	IT/EUR	**1,86**	-7,69
HSBC HOLDINGS	GB/GBP	**6,76**	-2,66
HUHTAMAEKI	FI/EUR	**9,91**	-9,08
I			
IBERDROLA	ES/EUR	**13,05**	0,31
IBERIA LINEAS AERE	ES/EUR	**1,31**	0,00
ICAP	GB/GBP	**8,34**	0,00
ICI	GB/GBP	**2,15**	-1,60
IHC CALAND	NL/EUR	**46,30**	2,43
IMERYS	FR/EUR	**120,00**	0,08
IMI PLC	GB/GBP	**2,73**	2,63
IMMOFINANZ IMMO	AT/EUR	**5,65**	0,00
IMPERIAL TOBACCO	GB/GBP	**10,02**	-5,29
INDITEX	ES/EUR	**20,53**	-4,07
INDP NEWS AND MED.	IR/EUR	**1,45**	-9,38
INDRA SISTEMAS	ES/EUR	**5,75**	5,50
INDUSTRIVAERD AB A	SE/SEK	**88,50**	-2,75
INFINEON TECHNO N	DE/EUR	**6,37**	-14,73
ING GROEP CVA	NL/EUR	**15,43**	3,56
INSTRUMENTARIUM B	FI/EUR	**25,80**	-0,19
INTERBREW	BE/EUR	**23,25**	-6,63
INTERSERVE	GB/GBP	**2,45**	2,30
INTESABCI	IT/EUR	**1,84**	-11,54
INTL POWER	GB/GBP	**0,92**	-6,12
INTRACOM	GR/EUR	**6,28**	2,95
INVENSYS PLC	GB/GBP	**0,66**	-4,00
INVESTEC	GB/GBP	**8,03**	0,00
INVESTOR B	SE/SEK	**48,70**	-2,60
IRISH LIFE & PERMN	IR/EUR	**11,70**	-2,90
ISS	DK/DKK	**239,00**	-12,13
ITALGAS	IT/EUR	**10,40**	5,26
J			
J D WETHERSPOON	GB/GBP	**3,10**	-3,73
JAR LLOYD THOMP GP	GB/GBP	**6,01**	0,48
JARVIS	GB/GBP	**2,15**	5,91
JEFFERSON SMURFIT	IR/EUR	**0**	
JOHNSON MATTHEY PL	GB/GBP	**8,76**	4,78
JOHNSTON PRESS	GB/GBP	**3,82**	2,17
JULIUS BAER	CH/CHF	**289,00**	-2,86
JYSKE BANK	DK/DKK	**192,00**	0,00
K			
KARSTADT QUELLE AG	DE/EUR	**17,15**	-14,89
KBC BANCASSURANCE	BE/EUR	**31,18**	-4,36
KELDA GROUP	GB/GBP	**3,69**	-2,64
KERRY GROUP A	IR/EUR	**13,40**	-4,96
KIDDE	GB/GBP	**0,67**	-1,11
KINGFISHER	GB/GBP	**2,10**	2,44
KLEPIERRE	FR/EUR	**119,40**	0,00
KON VOLKER WESSEL	NL/EUR	**22,00**	5,77
KONE OY B	FI/EUR	**27,25**	-1,77
KONINKLIJKE AHOLD	NL/EUR	**13,20**	-1,93
KONINKLIJKE KPN NV	NL/EUR	**5,33**	-0,93
KONINKLIJKE NUMICO	NL/EUR	**11,75**	-26,38
KONINKLIJKE VENDEX	NL/EUR	**8,40**	-12,50
KUDELSKI	CH/CHF	**20,90**	-1,65
KUONI REISEN HLDG	CH/CHF	**242,00**	0,41
L			
LAFARGE	FR/EUR	**87,00**	-0,97
LAGARDERE	FR/EUR	**40,00**	8,25
LAND SECURITIES	GB/GBP	**7,63**	3,53
LATTICE GROUP	GB/GBP	**1,73**	-2,81
LEGAL&GENERAL GRP	GB/GBP	**0,91**	-3,70
LIBERTY INTL	GB/GBP	**5,62**	3,69
LINDE AG	DE/EUR	**37,05**	-1,72
LINDT & SPRUENGLI	CH/CHF	**9150,00**	0,00
LLOYDS TSB GROUP	GB/GBP	**5,05**	2,85
LOGICA	GB/GBP	**1,28**	-0,78
LOGITECH INTL	CH/CHF	**43,50**	24,29
LONDON STOCK EXCH.	GB/GBP	**3,37**	-0,30
LONMIN	GB/GBP	**8,78**	0,57
LONZA GROUP N	CH/CHF	**86,85**	-1,19
L'OREAL	FR/EUR	**76,00**	6,07
LUMINAR	GB/GBP	**7,17**	-6,58
LUXOTTICA GROUP	IT/EUR	**13,98**	10,08
LVMH	FR/EUR	**38,40**	-0,36
M			
MAN AG	DE/EUR	**14,95**	-11,96
MAN GROUP	GB/GBP	**10,27**	4,80
MARKS & SPENC GRP	GB/GBP	**3,44**	1,18
MATALAN	GB/GBP	**1,73**	-7,49
MEDIASET SPA	IT/EUR	**6,28**	-1,41
MEDIOBANCA	IT/EUR	**7,08**	-3,67
MEDIOLANUM SPA	IT/EUR	**4,17**	2,46
MEDION AG	DE/EUR	**31,20**	-4,88
MEGGITT	GB/GBP	**1,84**	-1,60
MERCK KGAA	DE/EUR	**19,80**	-7,13
METRO AG	DE/EUR	**18,41**	-4,01
METROVACESA	ES/EUR	**17,25**	0,00
METSO	FI/EUR	**8,78**	-21,26
MFI FURNITURE GRP	GB/GBP	**1,29**	0,00
MG TECHNOLOGIES	DE/EUR	**7,00**	-0,14
MICHAEL PAGE INTL	GB/GBP	**1,28**	0,00
MICHELIN	FR/EUR	**30,85**	-3,59
MISYS PLC	GB/GBP	**1,58**	-4,10
MLP	DE/EUR	**8,55**	-1,16
MMO2	GB/GBP	**0,43**	5,52
MONTE PASCHI SIENA	IT/EUR	**2,17**	-12,32
MORRISON SUPERMARK	GB/GBP	**2,22**	3,02
MUENCHENER RUECKV	DE/EUR	**116,51**	-13,63
MYTRAVEL GROUP	GB/GBP	**1,28**	4,28
N			
NAT BANK OF GREECE	GR/EUR	**16,00**	-5,66
NATEXIS BQ POP.	FR/EUR	**73,70**	2,36
NATIONAL EXP GRP	GB/GBP	**4,26**	-8,39
NATIONAL GRID GRP	GB/GBP	**4,61**	-2,38
NEOPOST	FR/EUR	**34,65**	-1,00
NESTLE NOM.	CH/CHF	**326,00**	1,56
NEXT	GB/GBP	**9,40**	6,03
NH HOTELES	ES/EUR	**9,06**	-6,60
NOBEL BIOCARE HLDG	CH/CHF	**67,00**	-8,22
NOBEL BIOCARE HLDG	CH/SEK	**415,50**	469,18
NOKIA OYJ	FI/EUR	**14,50**	10,43
NORDEA	SE/SEK	**38,80**	-1,27
NORSK HYDRO	NO/NOK	**286,50**	0,70
NORSKE SKOG	NO/NOK	**89,50**	-5,29
NORTHERN FOODS PLC	GB/GBP	**1,57**	3,63
NORTHERN ROCK	GB/GBP	**6,80**	-2,79
NOVAR	GB/GBP	**1,09**	3,32
NOVARTIS	CH/CHF	**59,70**	4,01
NOVO-NORDISK B	DK/DKK	**210,00**	-0,24
NOVOZYMES B	DK/DKK	**143,50**	-7,42
NUTRECO HOLDING NV	NL/EUR	**13,94**	-17,61
O			
OCE NV	NL/EUR	**7,65**	-3,16
OLD MUTUAL	GB/GBP	**0,74**	4,96
OLIVETTI	IT/EUR	**0,92**	-6,12
OMEGA PHARMA	BE/EUR	**41,50**	0,00
OMV	AT/EUR	**85,50**	1,79
ORANGE	FR/EUR	**5,01**	-3,28
ORKLA ASA	NO/NOK	**116,00**	-0,85
OTE - HELLENIC TEL	GR/EUR	**11,62**	0,52
P			
P & O STEAM DEF.SH	GB/GBP	**1,76**	-8,69
P&O PRINCESS CRUIS	GB/GBP	**4,60**	4,31
PARGESA HOLDING	CH/CHF	**2300,00**	3,32
PARMALAT	IT/EUR	**2,83**	-2,25
PEARSON	GB/GBP	**5,46**	-2,33
PECHINEY	FR/EUR	**29,45**	-5,64
PENNON GROUP	GB/GBP	**6,25**	-1,88
PERNOD-RICARD	FR/EUR	**91,20**	4,83
PERSIMMON	GB/GBP	**4,54**	0,00
PEUGEOT	FR/EUR	**38,45**	-2,06
PILKINGTON PLC	GB/GBP	**0,53**	-11,67
PILLAR PROPERTY	GB/GBP	**3,84**	-0,65
PINAULT PRINTEMPS	FR/EUR	**67,55**	-4,86
PIRELLI	IT/EUR	**0,90**	-5,36
PREMIER FARNELL	GB/GBP	**1,58**	0,00
PROVIDENT FINANCIA	GB/GBP	**6,18**	0,41
PRUDENTIAL	GB/GBP	**3,62**	0,00
PT TELECOM SGPS N	PT/EUR	**4,92**	-8,89
PUBLICIS GROUPE SA	FR/EUR	**20,01**	4,22
Q			
QIAGEN NV	NL/EUR	**4,90**	-16,38
R			
RAC	GB/GBP	**4,14**	0,49
RANDSTAD HOLDING N	NL/EUR	**7,60**	-10,59
RANK GROUP PLC	GB/GBP	**2,60**	2,56
RAS	IT/EUR	**11,90**	8,18
RECKITT BENCKISER	GB/GBP	**12,10**	-3,43
REED ELSEVIER	GB/GBP	**5,69**	4,79
REED ELSEVIER NV	NL/EUR	**12,72**	5,39
RENAULT	FR/EUR	**45,26**	0,69
RENTENANSTALT N	CH/CHF	**135,00**	4,05
RENTOKIL INIT	GB/GBP	**2,12**	2,42
REPSOL YPF	ES/EUR	**12,28**	1,07
REUTERS GROUP	GB/GBP	**2,38**	-0,83
REXAM	GB/GBP	**4,31**	4,68
REXEL	FR/EUR	**33,50**	-2,90
RHODIA	FR/EUR	**6,78**	-7,00
RICHEMONT UNITS A	CH/CHF	**22,60**	-5,64
RIETER HOLDING AG	CH/CHF	**300,00**	-0,66
RIO TINTO	GB/GBP	**10,75**	1,90
RMC GROUP	GB/GBP	**4,26**	-7,89
ROCHE HOLDING BJ	CH/CHF	**100,50**	5,79
RODAMCO EUROPE	NL/EUR	**38,55**	-5,56
ROLLS-ROYCE PLC	GB/GBP	**1,06**	-4,72
ROY.PHILIPS ELECTR	NL/EUR	**15,65**	9,98
ROYAL AND SUN ALLI	GB/GBP	**1,05**	2,19
ROYAL BK SCOT.GRP	GB/GBP	**12,90**	-1,30
ROYAL DUTCH PETROL	NL/EUR	**43,25**	5,64
RTL GROUP	LU/EUR	**27,15**	0,56
RWE	DE/EUR	**30,70**	-1,06
RYANAIR HOLDINGS	IR/EUR	**5,85**	3,54
S			
SABMILLER	GB/GBP	**4,29**	-1,61
SAFEWAY	GB/GBP	**2,13**	-0,35
SAGE GROUP	GB/GBP	**1,11**	5,71
SAGEM	FR/EUR	**61,00**	0,00
SAI STA ASSICURATR	IT/EUR	**14,95**	3,10
SAINSBURY(J) PLC.	GB/GBP	**2,93**	-4,09
SAINT GOBAIN	FR/EUR	**23,87**	-3,28
SAIPEM	IT/EUR	**5,55**	8,82
SAMPO A	FI/EUR	**6,90**	4,55
SANDVIK	SE/SEK	**224,00**	2,75
SANOFI-SYNTHELABO	FR/EUR	**59,00**	6,69
SANPAOLO IMI	IT/EUR	**6,22**	-3,27
SAP AG SYSTEME ANW	DE/EUR	**47,06**	-13,60
SCANIA B	SE/SEK	**140,50**	2,18
SCHERING AG	DE/EUR	**50,30**	-2,33
SCHNEIDER ELECTRIC	FR/EUR	**44,06**	0,36
SCHRODERS LTD	GB/GBP	**4,93**	6,48
SCOR	FR/EUR	**10,20**	-9,25
SCOT.&SOUTH.ENERGY	GB/GBP	**6,80**	4,37
SCOTTISH NEWCASTLE	GB/GBP	**5,57**	-2,37
SCOTTISH POWER	GB/GBP	**3,60**	-2,17
SEAT PAGINE GIALLE	IT/EUR	**0,64**	4,58
S-E-BANKEN A	SE/SEK	**85,00**	5,59
SECURICOR	GB/GBP	**1,02**	-0,97
SECURITAS B	SE/SEK	**125,00**	5,93
SERCO GROUP	GB/GBP	**1,41**	4,44
SERONO B	CH/CHF	**731,00**	8,94
SEVERN TRENT	GB/GBP	**5,93**	-3,89
SGS SURVEILLANCE	CH/CHF	**380,00**	9,67
SHELL TRSPT & TRAD	GB/GBP	**3,99**	4,31
SHIRE PHARMA GRP	GB/GBP	**5,48**	-3,01
SIEMENS	DE/EUR	**36,36**	-2,39
SIG HLDG N	CH/CHF	**160,00**	0,00
SIGNET GROUP	GB/GBP	**0,84**	-1,47
SIMCO	FR/EUR	**82,95**	-1,78
SINGULUS TECHNOLOG	DE/EUR	**14,05**	15,64
SIX CONTINENTS	GB/GBP	**5,95**	1,36
SKANDIA FOERSAEKRI	SE/SEK	**17,40**	-10,77
SKANSKA AB B	SE/SEK	**47,70**	-8,27
SKF B	SE/SEK	**217,00**	3,33
SLOUGH ESTATES	GB/GBP	**3,10**	0,16
SMITH & NEPHEW	GB/GBP	**3,82**	-0,71
SMITHS GROUP	GB/GBP	**6,54**	1,55
SNAM RETE GAS	IT/EUR	**3,00**	-4,15
SOCIETE GENERALE A	FR/EUR	**47,88**	-0,46
SODEXHO ALLIANCE	FR/EUR	**19,75**	-0,25
SOGECABLE	ES/EUR	**7,66**	-18,51
SOLVAY	BE/EUR	**62,05**	-0,72
SONAE SGPS	PT/EUR	**0,41**	-12,77
SONERA	FI/EUR	**4,05**	0,25
SPECTRIS	GB/GBP	**3,10**	-0,96
SPIRENT	GB/GBP	**0,43**	1,78
SSL INTERNATIONAL	GB/GBP	**2,66**	-0,93
STAGECOACH GROUP	GB/GBP	**0,24**	-15,04
STANDARD CHARTERED	GB/GBP	**6,72**	1,43
STATOIL	NO/NOK	**56,50**	-2,59
STMICROELECTRONICS	NL/EUR	**14,99**	-0,73
STOLT-NIELSEN	LU/NOK	**58,00**	-24,68
STORA ENSO R	FI/EUR	**10,13**	-2,13
STOREBRAND ASA	NO/NOK	**20,30**	-10,57
SUEDZUCKER AG	DE/EUR	**14,00**	0,00
SUEZ	FR/EUR	**17,77**	3,19
SVENSKA CELLULOS.B	SE/SEK	**299,00**	1,53
SVENSKA HDLBK A	SE/SEK	**123,50**	0,00
SWEDISH MATCH	SE/SEK	**74,00**	-1,33
SWISS RE N	CH/CHF	**87,50**	6,71
SWISSCOM N	CH/CHF	**415,00**	5,73
SYNGENTA NAMEN	CH/CHF	**83,00**	-0,24
SYNTHES STRATEC	US/CHF	**755,00**	-1,82
T			
T ONLINE INT	DE/EUR	**6,88**	2,69
TANDBERG A	NO/NOK	**74,50**	-1,32
TATE & LYLE PLC	GB/GBP	**3,60**	2,56
TAYLOR NELSON SOFR	GB/GBP	**1,44**	-4,00
TAYLOR WOODROW	GB/GBP	**1,81**	5,69
TDC	DK/DKK	**170,00**	-1,16
TECHNIP COFLEXIP	FR/EUR	**67,40**	-7,99
TELE2 B	SE/SEK	**146,00**	-5,50
TELECOM ITALIA	IT/EUR	**7,45**	-1,59
TELEF MOVILES	ES/EUR	**6,01**	-3,22
TELEFONICA	ES/EUR	**7,98**	-4,32
TELEKOM AUSTRIA	AT/EUR	**7,79**	-2,62
TELENOR	NO/NOK	**23,20**	-3,33
TELIA	SE/SEK	**25,60**	-0,39
TERRA NETWORKS	ES/EUR	**4,30**	2,14
TESCO	GB/GBP	**2,08**	-3,82
TF1	FR/EUR	**21,77**	-5,35
THALES	FR/EUR	**29,84**	-12,36
THE SWATCH GROUP	CH/CHF	**110,75**	7,26
THOMSON MULTIMEDIA	FR/EUR	**16,86**	4,72
THYSSENKRUPP	DE/EUR	**11,30**	-5,12
TIETOENATOR	FI/EUR	**12,14**	5,02
TIM	IT/EUR	**4,20**	0,72
TISCALI	IT/EUR	**4,19**	-1,41
TITAN CEMENT	GR/EUR	**36,12**	-0,17
TOMKINS	GB/GBP	**2,28**	-1,62
TOMRA SYSTEMS	NO/NOK	**47,50**	13,37
TOTAL FINA ELF	FR/EUR	**139,90**	7,45
TPG	NL/EUR	**17,90**	0,79
TRAVIS PERKINS	GB/GBP	**10,61**	-4,20
TRINITY MIRROR	GB/GBP	**3,56**	-1,52
TUI	DE/EUR	**17,13**	-1,21
U			
UBS N	CH/CHF	**64,00**	6,67
UCB	BE/EUR	**30,00**	2,39
UNAXIS HOLDING	CH/CHF	**88,50**	2,91
UNIBAIL	FR/EUR	**57,60**	-4,79
UNICREDITO ITALIAN	IT/EUR	**3,74**	-0,80
UNILEVER	GB/GBP	**5,89**	3,70
UNILEVER CVA	NL/EUR	**61,30**	6,61
UNION FENOSA	ES/EUR	**13,55**	8,40
UNITED UTILITIES	GB/GBP	**5,90**	-4,07
UPM KYMMENE	FI/EUR	**29,36**	1,38
UTD BUSINESS MEDIA	GB/GBP	**2,33**	-2,92
V			
VALEO	FR/EUR	**29,88**	-7,78
VALLEHERMOSO	ES/EUR	**6,90**	-7,88
VEDIOR NV	NL/EUR	**6,25**	-14,03
VESTAS WIND SYSTEM	DK/DKK	**108,00**	13,68
VINCI	FR/EUR	**62,30**	-4,08
VIOHALCO	GR/EUR	**4,88**	-3,94
VIRIDIAN GROUP	GB/GBP	**5,20**	4,52
VIVENDI ENVIRONNEM	FR/EUR	**20,46**	0,29
VIVENDI UNIVERSAL	FR/EUR	**13,01**	0,08
VNU NV	NL/EUR	**23,85**	6,24
VODAFONE GROUP	GB/GBP	**0,88**	-1,12
VODAFONE PANAFON	GR/EUR	**4,70**	5,86
VODAFONE TELECEL	PT/EUR	**7,79**	1,43
VOLKSWAGEN	DE/EUR	**39,02**	-4,88
VOLVO B	SE/SEK	**139,50**	6,90
W			
WANADOO	FR/EUR	**3,44**	-11,79
WCM BETEILIGUNGS-	DE/EUR	**2,25**	0,00
WELLA NON VTG PREF	DE/EUR	**46,05**	8,38
WERELDHAVE NV	NL/EUR	**46,09**	-5,16
WH SMITH	GB/GBP	**3,14**	-1,26
WHITBREAD	GB/GBP	**5,48**	-0,81
WILLIAM DEMANT HLD	DK/DKK	**153,00**	-6,71
WILLIAM HILL	GB/GBP	**2,27**	0,00
WOLSELEY PLC	GB/GBP	**5,05**	-6,83
WOLTERS KLUWER CVA	NL/EUR	**18,76**	3,65
WOOD GROUP (JOHN)	GB/GBP	**1,85**	0,00
WOOLWORTHS GROUP	GB/GBP	**0,31**	2,48
WPP GROUP	GB/GBP	**4,46**	8,38
WS ATKINS	GB/GBP	**1,90**	-14,03
X			
XSTRATA	GB/GBP	**6,40**	1,59
Z			
ZARDOYA	ES/EUR	**11,10**	-4,15
ZELTIA	ES/EUR	**5,07**	-12,44
ZODIAC	FR/EUR	**21,80**	11,22
ZURICH FIN SERVICE	CH/CHF	**142,25**	14,49

CODES PAYS ZONE EURO

AT : Autriche - **BE** : Belgique - **DE** : Allemagne
ES : Espagne - **FI** : Finlande - **FR** : France
GR : Grèce - **IR** : Irlande - **IT** : Italie
LU : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **PT** : Portugal

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - **DK** : Danemark - **GB** : Grande-Bretagne
NO : Norvège - **SE** : Suède - **US** : Etats-Unis

Une semaine chaotique

FRANCFORT DAX 30 IBIS	LONDRES FT 100	NEW YORK DOW JONES	PARIS CAC 40	TOKYO NIKKEI	NASDAQ	EURO STOXX50
– 4,79 %	+ 1,22 %	– 3,56 %	+ 2,07 %	+ 0,52 %	– 1,80 %	+ 1,52 %
2 918,90 points	3 907,20 points	7 701,45 points	2 950,52 points	9 530,44 points	1 199,16 points	2 343,22 points

Les grands indices boursiers ont fait preuve d'une volatilité exceptionnelle, cette semaine, atteignant d'abord leurs plus bas niveaux de l'année avant de se reprendre, puis de rechuter. La tentative de rebond esquissée mercredi 25 et jeudi 26 septembre sur les grands marchés de la planète s'explique par une conjonction de facteurs techniques. D'abord, les gérants institutionnels ont réalisé des opérations *« d'habillage »* les conduisant à acheter des grandes valeurs à l'approche de la fin du trimestre, afin de rééquilibrer leur portefeuille. Depuis le début septembre, les gérants de *mutual funds* (sicav) américains avaient, au contraire, tendance à vendre leurs lignes de portefeuille perdantes pour réaliser leurs pertes, et payer moins d'impôt sur les plus-values à la fin de leur exercice fiscal, situé généralement à la fin du mois.

Ensuite, les opérateurs qui spéculaient en baisse en vendant des titres à crédit (vente dite « à découvert ») ont dû racheter des titres pour déboucler leurs opérations et empocher leurs bénéfices, en particulier à Paris. Vu le niveau atteint par les indices, il devenait prudent, pour ces intervenants, de réaliser leurs gains. En outre, d'autres instruments de spéculation comme les options sur actions et les options sur indices venant à terme à la fin du trimestre, les opérateurs ont été conduits à déboucler leurs positions. Enfin, les courtiers ont engagé une *« chasse aux bonnes affaires »* afin de profiter de la forte baisse des cours.

NOMBREUX RISQUES

Malgré le sursaut enregistré par les indices en milieu de semaine, les inquiétudes des investisseurs sont restées intactes et les places financières ont à nouveau piqué du nez, vendredi. *« L'aversion au risque éprouvée par les investisseurs est la principale clé d'explication de la baisse des marchés d'actions, et non pas les craintes sur les profits des sociétés ou le niveau des taux d'intérêt qui ne justifient pas un tel recul »*, estime Alain Bokobza, responsable de la stratégie sur les actions européennes chez SG Equities. Il souligne que les principaux risques pesant sur les marchés sont la guerre prévisible en Irak, la baisse des prix déclenchée par le recul de la valeur des actifs – selon un scénario de « déflation » à la japonaise –, l'endettement excessif des sociétés – avec d'importantes échéances de refinancement de dette à court terme d'ici à 2005 pour les sociétés européennes – et la crise de confiance née du manque de crédibilité des prévisions des analystes, notamment dans le secteur de la technologie. *« Nous traversons une crise structurelle, donc beaucoup plus grave qu'un problème de cycle économique et qui appelle des réponses politiques »*, conclut M. Bokobza.

DÉBÂCLE

A Wall Street, l'indice Dow Jones a terminé la semaine en baisse de 3,56 %, à 7 701,45 points. Le principal indicateur du marché new-yorkais avait atteint, mardi, son plus bas niveau depuis près de quatre ans, à 7 683,13 points. Riche en valeurs de technologie, l'indice Nasdaq a reculé de 1,80 % en cinq jours, à 1 199,16 points. Il avait touché, mardi, son plus bas niveau depuis six ans, à 1 182,17 points. L'indice n'en finit plus de subir la débâcle des valeurs technologiques, alors qu'il a déjà été divisé par près de cinq depuis son sommet du 10 mars 2000, à 5 048,62 points. La baisse des investissements technologiques dans le monde a conduit de nombreux courtiers à réduire encore leurs prévisions sur les valeurs TMT (technologie, médias et télécommunications) et à recommander la prudence aux investisseurs.

Sur le Vieux Continent, l'indice Euro Stoxx des cinquante premières valeurs de la zone euro s'est inscrit en hausse de 1,52 % cette semaine, à 2 343,22 points. A Paris, l'indice CAC 40 a progressé de 2,07 %, à 2 950,52 points. Il a chuté jusqu'à 2 742,81 points, mardi soir, avant de se reprendre, enregistrant un bond de 6,32 % au cours de la séance de jeudi. Le titre Air liquide a pris 10,17 % sur la semaine, à 132,20 euros, bénéficiant de recommandations positives d'analystes après une période de baisse. L'action Thales a plongé, de son côté, de 12,36 %, à 29,84 euros. A la recherche de liquidités, l'équipementier de télécommunications Alcatel a placé sur le marché 6,1 % du capital du groupe d'électronique de défense.

A Francfort, l'indice DAX a reculé de 4,79 %, cette semaine, à 2 918,90 points. Vendredi, la Bourse allemande a fortement rechuté dans la dernière partie de la séance, suivant le recul de Wall Street. Le DAX a ainsi terminé la journée de vendredi en baisse de 3,37 %. A Londres, l'indice Footsie a enregistré un gain hebdomadaire de 1,22 %, à 3 907,20 points.

A Tokyo, l'indice Nikkei a gagné 0,52 %, à 9 530,44 points, au terme d'une semaine de quatre jours, lundi étant férié. Les valeurs bancaires ont continué de bénéficier du soutien affiché, la semaine précédente, par la Banque du Japon. Cette dernière projette de racheter les portefeuilles d'actions des principales banques afin de soustraire leurs fonds propres à la volatilité des cours de Bourse et soutenir le marché. L'action UFJ Holdings a notamment progressé de 12,68 %, à 320 000 yens et le titre Mizuho Holdings a grimpé de 9,54 %, à 287 000 yens.

Adrien de Tricornot

La ruée vers les obligations se poursuit

La Réserve fédérale américaine ne s'est pas montrée rassurante sur les perspectives économiques. Les experts souhaitent une baisse du loyer de l'argent en Europe

La tendance boursière a déterminé cette semaine l'évolution des marchés des taux, dont les rendements se sont détendus, selon le traditionnel mouvement de transfert des capitaux vers des placements moins risqués, comme les obligations d'Etat que les professionnels appellent *« flight to quality »* (fuite vers la qualité). L'achat massif d'emprunts du Trésor, valeurs refuges pour les investisseurs tant en Europe qu'aux Etats-Unis, a fait chuter les taux à long terme, qui évoluent à l'inverse du prix des titres. En comparaison, l'euro n'a que faiblement varié, passant en une semaine de 0,9882 à 0,9726 dollar vendredi 27 septembre.

Aux Etats-Unis, les taux longs ont atteint des niveaux records depuis quarante-quatre ans, tandis qu'en Europe, ils ont rejoint ceux d'octobre 2001. Aux Etats-Unis, le taux de rendement servi par les emprunts d'Etat à dix ans sont parvenus jusqu'à 3,64 %, mardi, et finissent la semaine autour de 3,74 %. En Europe, le taux de l'OAT (obligation assimilable du Trésor français) à 10 ans a atteint mardi 4,40 %.

Si certains économistes, comme Adrien Pichoud, chez Global Equities, n'excluent pas le risque d'un retournement brutal du marché, les experts s'attendent en général à une poursuite du mouvement de « rallye obligataire », d'autant qu'aucune nouvelle rassurante ne vient améliorer le paysage économique. A l'issue de sa réunion de politique monétaire, la Banque centrale américaine (Fed) a souligné dans son communiqué que *« des incertitudes considérables persistent sur l'ampleur et le moment de la reprise attendue de la production et de l'emploi* [aux Etats-Unis] *en raison en partie de l'émergence de risques géopolitiques accrus »*, sans toutefois modifier ses taux d'intérêt, comme l'attendaient les économistes. Elle a poursuivi en indiquant que *« les risques penchent principalement vers un affaiblissement économique »*.

Décortiquant les moindres actions de la Fed, les professionnels ont noté que, pour la première fois depuis plusieurs mois, la décision de la banque centrale de ne pas modifier ses taux n'a pas été votée à l'unanimité, puisque deux membres du comité se sont prononcés pour une baisse des taux.

« RISQUES GÉOPOLITIQUES »

En outre, *« le communiqué souligne « le ralentissement de la demande et reconnaît qu'il persiste une incertitude considérable quant à l'importance et au timing de la reprise attendue de la production et de l'emploi, venant en partie au développement des risques géopolitiques,* analysent les experts de Global Equities. *La Fed n'avait, dans ses précédents communiqués, attribué les risques potentiels qu'à la faiblesse des marchés et aux problèmes de comptabilité des entreprises. Le discours de la Fed s'infléchit donc pour prendre en compte le ralentissement de l'activité et ouvre la voie à une révision en baisse des estimations de croissance pour 2002 de la banque centrale, qui sont aujourd'hui de 3.5 % et que nous jugeons quelque peu optimistes »*.

Les attentes d'une baisse des taux d'intérêt de la Fed ont diminué. Les experts estiment que la marge de manœuvre de la Fed est limitée – les taux courts réels sont négatifs –, et que la banque centrale américaine gardera ses cartouches pour réagir en cas de krach.

DÉTENTE

Taux à 10 ans aux Etats-Unis en %

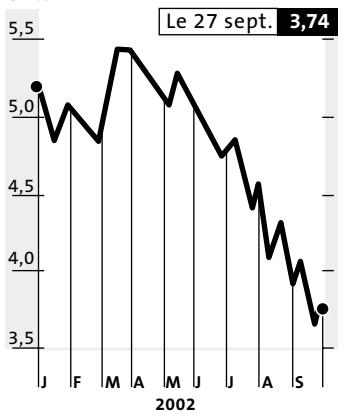

Le rendement des obligations d'Etat aux Etats-Unis à 10 ans est au plus bas depuis 1958.

Source : Bloomberg

En Europe, au contraire, les messages se multiplient pour inciter la Banque centrale européenne à assouplir les conditions monétaires. Le président de l'institut de conjoncture allemand, l'IFO, Hans-Werner Sinn, ainsi que le chef économiste du Fonds monétaire international (FMI), Kenneth Rogoff, ont tous deux conseillé, mercredi, de réduire les taux en Europe *« car la situation économique est instable et parce que les taux sont élevés en comparaison de ceux de la Réserve fédérale »*, a déclaré le premier, en annonçant une chute de l'indice Ifo en septembre de 88,8 à 88,2. Pour le second, la BCE doit envisager un nouvel assouplissement monétaire pour donner à la zone euro les moyens de doper sa croissance. Au cours d'une présentation jeudi, les stratèges de la Société générale ont rappelé qu'ils prévoyaient une baisse des taux d'un demi-point avant la fin de l'année. *« La BCE pourrait agir soit en novembre, soit en décembre,* écrivent, quant à elles, Florence Béranger et Marie-Pierre Ripert, économistes chez CDC Ixis Capital Market. *Mais une baisse dès le prochain conseil, le 10 octobre, nous semble prématurée. Il faut se rappeler que le processus de décision au sein du Conseil est toujours très lent et que la BCE agit rarement dans la précipitation. L'ampleur de la baisse devrait être d'un demi-point ce qui ramènerait le taux directeur de la BCE à 2,75 %. »*

Contrairement aux économistes, la Banque centrale européenne ne paraît pas pressée d'initier un tel mouvement. Plusieurs membres du conseil des gouverneurs de la Banque centrale ont tenté de tempérer cette semaine, les anticipations de baisse de taux. L'institut monétaire ne se sent *« en aucun cas »* sous pression pour baisser ses taux directeurs, même s'il est *« toujours prêt à réagir si son évaluation des risques changeait »*, a déclaré le vice-président de la BCE, Lucas Papadimos, dans une interview, le 24 septembre, au quotidien allemand *Frankfurter Allgemeine Zeitung. « On ne peut pas déduire du rapport mensuel* [publié la semaine passée] *qu'une baisse des taux est devenue plus probable dans un futur proche »*, a-t-il dit. Les taux sont *« au bon niveau »* et *« la politique monétaire n'est pas restrictive »*, a déclaré le gouverneur de la Banque du Portugal. *« Il y a d'amples liquidités et les conditions monétaires sont favorables. La politique monétaire est expansionniste »*, a affirmé Ernst Welteke, président de la Bundesbank, lors d'un séminaire à Londres.

Cécile Prudhomme

LES MARCHÉS INFLUENCENT LES FOYERS AMÉRICAINS

Pour le quatrième mois consécutif, la confiance des consommateurs américains s'amenuise. Selon l'indice publié le 24 septembre par le Conference Board, le moral des ménages a reculé, en septembre, à son plus bas niveau depuis novembre 2001. Pour certains économistes, cette tendance n'est pas seulement liée à la hausse du chômage, comme l'explique cet institut privé de conjoncture, mais aussi à l'évolution de la Bourse. Dans une étude publiée en avril, Carol Bertaut, économiste à la division finance internationale de la Réserve fédérale américaine, concluait, sur la base des cours des années 1990, que l'effet de richesse était significatif au Royaume-Uni et au Canada – de la même ampleur qu'aux Etats-Unis – mais limité en Europe.

MARCHÉ DES CHANGES 27/9, 22h33

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK ($)		0,81613	**0,98100**	1,55440	0,66961
TOKYO (¥)	122,53000		**120,20000**	191,23500	81,95042
PARIS (€)	1,01945	0,83195		1,59080	0,68260
LONDRES (£)	0,64334	0,52292	**0,62860**		0,42907
ZURICH (FR. S.)	1,49340	1,22025	**1,46505**	2,33060	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4299	7,4309
COURONNE NORVÉG.	7,3275	7,3325
COURONNE SUÉDOISE	9,0995	9,1005
COURONNE TCHÉQUE	30,2180	30,4180
DOLLAR AUSTRALIEN	1,8038	1,8063
DOLLAR CANADIEN	1,5477	1,5494
DOLLAR HONGKONG	7,6520	7,6530
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0759	2,0789
FORINT HONGROIS	242,2000	242,4200
LEU ROUMAIN	32285,0000	32349,0000
ROUBLE	31,0862	31,1119

OR

VENDREDI 27 SEPTEMBRE 22h33

	Cours	% var.
OR FIN KILO BARRE	**10450,00**	-0,48
OR FIN LINGOT	**10590,00**	-0,09
ONCE D'OR EN DOLLAR	**320,05**	-1,57
PIÈCE 20 FR. FRANCAIS	**61,00**	-1,13
PIÈCE 20 FR. SUISSE	**61,80**	-0,64
PIÈCE UNION LAT. 20	**61,00**	0,49
PIÈCE 10 US$	**200,00**	2,56
PIÈCE 20 US$	**385,00**	1,32
PIÈCE 50 PESOS MEXICAINS	**390,00**	-0,32

TAUX

TAUX D'INTÉRÊTS LE 27/9

	Taux j.le j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,31	3,30	4,43	4,90
ROYAUME-UNI	3,37	3,96	4,52	4,49
ITALIE	3,31	3,30	4,58	5,10
ALLEMAGNE	3,31	3,30	4,33	4,91
JAPON	0,05	0,07	1,15	1,86
ÉTATS-UNIS	1,85	1,81	3,78	4,86
SUISSE	0,71	0,77	2,73	3,35

MARCHÉS A TERME LE 27/9, 22h33

	Echéance	Premier prix	Dernier prix	Contrats ouverts
PARIS				
CAC 40 TER.	9/2	2940,00	2851,00	636104
EURO NOTIO.	12/2		93,12	0
EURO ST. 50	9/2		2390,00	1257
FRANCFORT				
BUND 10 ANS	12/2	112,20	112,26	749066
LONDRES				
EURIBOR 3M.	12/2	96,93	96,94	473281
NEW YORK				
DOW JONES	12/2	7895,00	7656,00	27361
S. & POORS	12/2	846,00	825,60	556010

SOCIÉTÉ DES LECTEURS DU « MONDE »

Conforter l'indépendance du *Monde*

Vous êtes attaché à l'indépendance du *Monde*. Vous pouvez y concourir en rejoignant la Société des lecteurs (SDL). Elle contrôle 10,46 % du capital du journal. Les titres de la SDL sont inscrits sur le marché libre, code SICOVAM 3477. Ceux qui possèdent un portefeuille peuvent passer un ordre d'achat à leur banque. Les autres peuvent acheter une ou plusieurs actions en s'adressant au secrétariat de la SDL. Les actions ainsi acquises seront inscrites en « compte nominatif pur », formule qui n'entraîne pas de droit de garde pour l'actionnaire.

Cours de l'action le 26 septembre 2002 : 20 €

Société des lecteurs du « Monde », 21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél. : 01-42-17-25-01. Courriel : sdl@lemonde.fr

MARCHÉS DES CAPITAUX

L'environnement devient très difficile

LES LIQUIDITÉS restent certes abondantes, mais les possibilités de placement se réduisent. L'offre d'obligations internationales est bien moins importante que prévu. L'exécution de nombreux projets, même préparés de longue date, est repoussée. De toute évidence, les candidats à l'emprunt suivent les conseils de leurs banques. Dans un environnement très difficile, mieux vaut ne pas chercher à s'imposer.

Depuis le début du mois de septembre, on savait que l'accès du marché des capitaux était désormais réservé à un petit nombre de débiteurs : ceux dont le crédit est au-dessus de tout soupçon, ou ceux qui déploient leur activité dans des secteurs concrets, ne laissant aucune prise à la spéculation. Aujourd'hui, on se rend compte qu'il faut, en outre, ménager le marché autant que possible.

> On savait que l'accès du marché des capitaux était réservé à un petit nombre de débiteurs. Aujourd'hui, on se rend compte qu'il faut en outre ménager le marché autant que possible

Cela se ressent à l'intérieur de tous les différents compartiments monétaires. Dans celui du dollar, par exemple, la grande affaire du moment est un emprunt privilégié d'une durée de cinq ans que prépare depuis plusieurs mois un émetteur allemand, DePfa Bank, et dont le montant vient d'être réduit de 3 à 2 milliards. Trois intermédiaires financiers s'en occupent : HSBC, Merrill Lynch et Salomon. L'emprunteur et ses banques viennent de sillonner l'Europe, l'Asie et les Etats-Unis pour informer les investisseurs et répondre à la moindre de leur question. Or un autre emprunteur allemand de premier plan est aussi sur les rangs depuis longtemps. La Rentenbank, un établissement public qui appartient entièrement à la République fédérale, cherche elle aussi un montant important (1,5 milliard de dollars) pour une durée de l'ordre de cinq ans et tient à donner à son emprunt la même forme planétaire que DePfa, pour en permettre l'achat à tous les principaux souscripteurs du globe à la fois.

Naguère, on aurait peut-être admis que les deux opérations se chevauchent. Il n'en est absolument pas question dans les circonstances actuelles. La Rentenbank attendra son tour. Elle ne sortira pas avant que le placement des titres de la DePfa Bank soit fait.

Sur le marché des émissions en euro, les précautions qui entourent le lancement du prochain emprunt de CIF Euromortgage sont bien caractéristiques de la conjoncture présente. L'émetteur est la société de crédit foncier du Crédit immobilier de France. Les titres sont des obligations foncières, qui sont presque comparables à ceux de DePfa Bank. Des présentations ont été faites sur toutes les grandes places financières d'Asie et d'Europe, comme à Paris le 24 septembre. Bien des investisseurs pensaient que la transaction verrait le jour dans la foulée, sans tarder. Mais les conditions finales ne seront pas arrêtées avant le début d'octobre, tout simplement parce que les investisseurs japonais seront alors libérés des préoccupations d'ordre comptable qu'ils auraient pu avoir les derniers jours de septembre, à la fin du premier semestre de leur année fiscale. Deux banques, Barclays Capital et le Crédit agricole Indosuez, dirigent l'emprunt de CIF Euromortgage dont la durée sera de dix ans et le montant de 1 milliard au minimum.

Passons au compartiment de la livre sterling, pour signaler le retrait de deux candidats français : Lafarge et Electricité de France qui, l'un et l'autre, voulaient lever des fonds à très long terme. D'une façon générale, les grands emprunteurs français devraient être peu nombreux durant le dernier trimestre. La plupart de nos établissements publics ont su étaler leurs opérations tout au long de l'année. On table cependant sur l'arrivée proche de Gaz de France, sur le point de contracter son premier emprunt en euros. On se demande également si le prochain emprunt de l'Agence française de développement sera ou non garanti par l'Etat. Et on attend avec impatience de savoir comment sera comblé le déficit de la Sécurité sociale et si la Caisse d'amortissement de la dette sociale augmente en conséquence son programme d'emprunts de quelque 3 milliards d'euros.

Christophe Vetter

Baroudeur et marchand d'art

Grand amateur d'objets africains, 3primitif, Philippe Guimiot expose à Paris

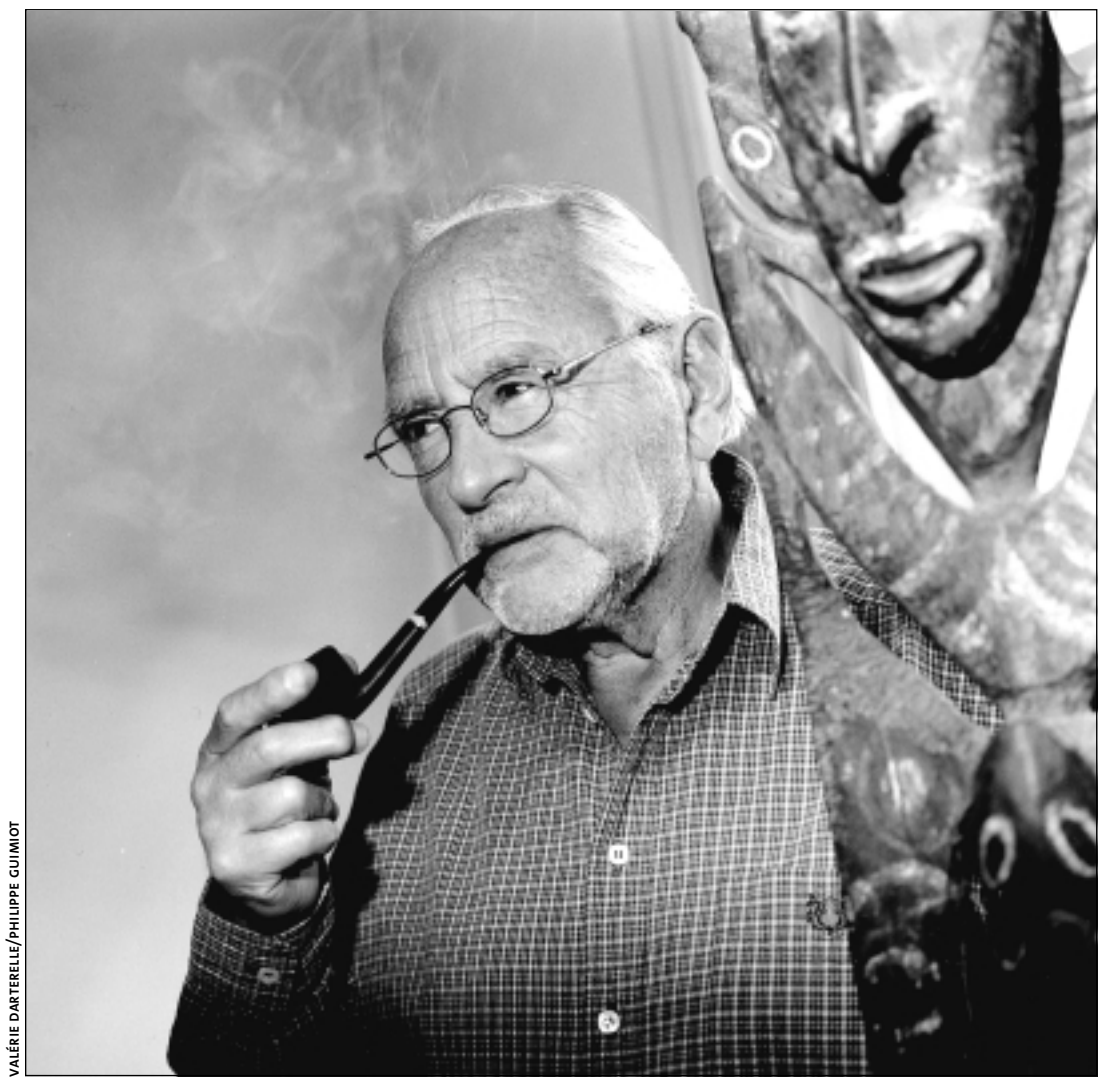

VALÉRIE DARTERELLE/PHILIPPE GUIMIOT

On ne peut pas comprendre l'art nègre si l'on n'a pas souffert. On n'apprend pas l'art africain dans les livres. Moi, j'ai suivi l'université de la brousse. » Robuste septuagénaire en jean et chemise col Mao, Philippe Guimiot a parcouru pendant une dizaine d'années les savanes et forêts tropicales du Nigeria à l'Angola en passant par le Gabon, le Congo français et le Cameroun à la recherche d'objets africains. « *Nombre de ces régions étaient demeurées inexplorées jusqu'à la fin du XIXe siècle,* explique-t-il. *J'y ai découvert des tribus primitives. Malgré les destructions opérées par les missionnaires et les pouvoirs en place, conjuguées à l'impéritie et à l'indifférence générale des populations, en 1950, les deux tiers des objets d'art africain aujourd'hui dans les collections étaient encore en place.* »

Quand, au début des années 1960, il commence à collecter sur place ces objets, il vend ses statues et masques pour l'équivalent de 450 euros. Depuis les prix ont connu une vertigineuse ascension. En avril 1966, une statue royale Bangka du Cameroun, issue de la collection Helena Rubinstein, s'est vendue 29 000 dollars (295 300 euros) à New York. Cette même pièce, achetée par Harry A. Franklin, a été revendue en avril 1990 chez Sotheby's à 3,4 millions de dollars (3,46 millions d'euros), cent fois plus cher, un record pour l'art primitif.

Né en 1926 à Marseille, le jeune Guimiot rêve d'Afrique. Mais c'est le maquis nivernais et la Résistance qu'il découvre en 1943 encore adolescent, puis les campagnes françaises avec le bataillon de choc de l'Armée française dans les rangs duquel il est blessé. A la Libération, il fait son droit, intègre sans passion une étude d'avoué avant de répondre en 1958 à une petite annonce visant à pourvoir un poste administratif dans une mine d'uranium au Gabon. Il passe avec succès les épreuves de sélection. « *La réalité dépassait mes rêves. J'aimais la savane, les terres désertiques avec de petits arbustes et, çà et là, des arbres immenses. J'adorais la forêt équatoriale où j'avais l'impression d'être comme chez moi.* »

En 1962, trop indépendant et rétif aux relations hiérarchiques, il quitte les mines d'uranium, délaisse femme et enfants et s'invente une vie nouvelle. « *Je n'avais pas envie de revenir en France pour y vivre une vie de petit bourgeois. Je me suis mis en tête de chercher des objets d'art africain. J'en avais vu de très grande beauté chez Andrault, le médecin de la mine. Je savais qu'il existait un marché en Europe et aux Etats-Unis, depuis les années 1920 et 1930.* »

Philippe Guimiot

- **1927 :** naissance à Marseille
- **1958 :** nommé chef des services administratifs des mines d'uranium de Franceville (Gabon)
- **1966 :** ouvre une galerie d'art africain au Cameroun
- **1972 :** s'installe à Bruxelles comme marchand et expert en art primitif
- **1979 :** ouvre une galerie d'art contemporain jusqu'en 1992
- **septembre 2002 :** expose à la Biennale des antiquaires

Quittant le Gabon en 1966 pour le Cameroun, il ouvre une galerie d'art africain à Douala, met en place et coordonne un réseau de rabatteurs locaux qu'il rémunère pour collecter des objets d'art dans certaines régions du Cameroun ou du Nigeria voisin où il n'était pas question, alors, pour un Blanc, de pénétrer. Ses années passées sur le terrain lui permettent de découvrir de nombreux objets méconnus chez les Mitchogo, Bavuvi, Mashango au Gabon, les Bapunu, Bakwele, Bateke au Congo-Brazzaville et les Tchokwe en Angola. Un temps associé à Jacques Kerchache, il découvre avec lui des styles encore ignorés comme ceux des Mumuye et des Chamba du Nigeria et achètent des dizaines d'objets par semaine. « *Chez Ratton, le client était reçu par un maître d'hôtel en gants blancs et costume trois pièces qui lui montrait un seul et unique objet sur un petit plateau en argent. Il y avait un côté office religieux. Kerchache montrait, lui, un théâtre d'objets, c'était un séducteur, un metteur en scène qui a su donner une dimension et susciter un enthousiasme pour l'art primitif en montrant des objets avec des formes cubistes et des matières rugueuses.* »

NOUVELLES FORMES D'OBJETS

Philippe Guimiot a, comme Kerchache, ce talent de découvreur. Il dépasse le goût classique incarné par les marchands Paul Guillaume et Charles Ratton et marqué par une inclination pour les pièces soignées aux surfaces parfaitement polies ou patinées. Ce goût original ressort dans les objets qu'il expose jusqu'au 29 septembre à la Biennale internationale des antiquaires, au Carrousel du Louvre. Ainsi de cette monumentale (158 cm de hauteur) et mystérieuse effigie de reine bamileke (Cameroun, XVIIIe siècle) à la puissante carrure allaitant un enfant ou de cette grande statue bongo (Soudan). « *Il était le même il y a trente ans quand je l'ai connu,* souligne l'expert Alain de Monbrison qui expose également à la Biennale. *Il a un caractère fort. Il est un peu emporté, passionné et en même temps timide. Il a un très bon œil.* »

En 1972, accablé par la chaleur moite du Cameroun, Philippe Guimiot quitte l'Afrique et s'installe à Bruxelles. Mais éternel baroudeur, la cinquantaine venue, il fait quelques infidélités à Bruxelles. Il reprend à partir de 1976 ses voyages parcourant le Sud-Est asiatique et à nouveau l'Afrique où il joue un rôle notable dans la découverte des richesses archéologiques du Mali. « *Je l'ai rencontré pour la première fois à Douala où il avait une galerie,* se souvient Pierre Dartevelle, marchand d'art primitif installé aux Sablons à Bruxelles. *Il était très sûr de lui. C'est un homme direct, un bon marchand qui s'est fait sur le tas en voyant des milliers d'objets.* » Mais aussi, aux yeux de certains, un homme orgueilleux et âpre au gain, peu enclin à autoriser des facilités de paiement à ses cocontractants.

Devenu dans les années 1980 une figure majeure du marché de l'art tribal, il expose au Salon de mars à Paris puis à la Biennale des antiquaires en 1996 et à l'éphémère Salon de mars à Genève en 2000 et 2001. Il dirige en parallèle, entre 1979 et 1992, une galerie d'art contemporain.

Aujourd'hui, installé dans un bel hôtel particulier de l'avenue Lloyd-George peuplé de chef-d'œuvres africains et océaniens et orné de toiles de Penk, de Lüpertz et de Baselitz, il poursuit son activité de marchand et d'expert. Il reçoit conservateurs de musée et grands collectionneurs en quête de conseils. En 1995, Françoise Cachin, directrice des Musées de France, l'a chargé d'expertiser la collection nigériane des Barbier Muller en vue de son acquisition par l'Etat français. Entre deux rendez-vous, Philippe Guimiot commence à s'atteler à l'écriture d'une autobiographie. « *Je vais essayer de mieux faire comprendre l'art nègre et l'infinie diversité de ses images.* »

Eric Tariant

Des œuvres artistiques en libre-service

En grandes surfaces ou par catalogue, le mode de vente des productions évolue

La tendance de l'art pour tous s'est développée ces vingt dernières années, en réaction à une pratique supposée élitiste, défendue par des galeries parfois peu accortes vis-à-vis des novices. Artistes, agences de communication ou grandes surfaces ont ainsi fait de nouvelles propositions, du grand marché de l'art contemporain aux supermarchés de l'art.

Bazart reste sans doute le supermarché le plus ambitieux en raison de son itinérance dans toute l'Europe, alors que Supermercado de Arte se déroule en novembre et décembre dans plusieurs villes d'Espagne et à Milan. Le principe de Bazart est de proposer en libre-service dans chaque escale un éventail de 1 600 œuvres réalisées par 32 jeunes artistes dans une gamme de prix variant entre 60 et 152 euros. Chaque année, plus des deux tiers des artistes sont inédits.

Lors de la première édition, à Marseille, les artistes percevaient une commission de 50 % sur le prix de vente, celle-ci étant par la suite abaissée à 40 % en raison de l'énormité du budget de promotion. Les sites hébergeurs comme la Samaritaine ou le Corte Ingles perçoivent 4 % sur les ventes. Si, en huit ans, le chiffre d'affaires est passé de 11 457 euros à 434 381 euros, la rentabilité de ces opérations n'est que de 10 % en raison du coût important de la communication. L'année 2001 accuse des signes d'essoufflement avec une baisse du chiffre d'affaires de 6 %, alors que l'année 2000 était marquée par une hausse de 22 %.

Devant l'obligation pour les artistes de fournir au moins cinquante œuvres pour chaque ville de la tournée, les consommateurs ont pu montrer une certaine lassitude. Le succès de Bazart varie selon les villes d'accueil. A Londres, les deux expériences en 1999 et 2000 se sont soldées par un échec. En revanche, Berlin semble plus complaisante avec un chiffre d'affaires, en 2002, de 477 789 euros. Lyon talonne Paris qui avait réalisé un chiffre d'affaires global depuis 1996 de 1 292 606 euros.

NÉS EN ESPAGNE

Les supermarchés de l'art ont vu le jour à Barcelone, en Espagne. En 1983, Jean-Pierre Guillemot propose dans la ville catalane des œuvres, sur papier, d'artistes locaux de renom comme Mariscal, vendues à des prix abordables dans un décor de supermarché. Baptisée Supermercado del Arte, cette idée trouve un point d'ancrage dans le magasin de posters American Prints. A la mort de l'initiateur, le magasin poursuit l'aventure, tandis que les assistantes de Guillemot regroupées sous le nom de Safia créent Hipermerc'Art.

Ce nouveau mode de consommation artistique avait fait des émules. En 1994, Dominic Campillos importe l'idée à Marseille sous le nom de Bazart. A Londres, James West organise un Art Supermarket entre 1997 et 1999 dans le grand magasin Harvey Nichols. L'idée du Kunstsupermarket s'exporte à Francfort, à l'occasion de Noël, avant d'atterrir à Berlin. Plus largement, de nouvelles pratiques de consommation artistique sont apparues. Les Galeries Lafayette ont organisé une exposition autour des travaux d'artistes squatteurs, tandis que le BHV a initié voilà trois ans une manifestation permanente destinée à démocratiser le design.

Le principe consiste à réaliser soi-même un objet conçu par un designer pour un coût n'excédant pas 300 euros. Le thème varie tous les deux mois, avec trois artistes à l'affiche. Chaque créateur édite un plan de montage, indiquant la philosophie de l'œuvre, l'outillage et les matériaux, nécessairement être disponibles au BHV.

Les initiatives plus isolées tendent aussi à se multiplier. Trois diplômés de l'Ecole des beaux-arts de Bordeaux ont ainsi lancé en 1998 un catalogue de ventes d'œuvres d'art par correspondance baptisé Buy-Sellf. Diffusé à 3 000 exemplaires, il compte quelque 200 abonnés et une distribution dans les librairies spécialisées. L'objectif est de promouvoir dans chaque numéro des jeunes artistes. C'est ainsi que le plasticien Mathieu Mercier bénéficie aujourd'hui du soutien d'une galerie et d'une certaine reconnaissance. Buy-Sellf met toutefois davantage en valeur la nature de l'œuvre que le nom du créateur.

SUSANA NEGRI/BAZART, 2002

« Tango, romance de tres minutos », Susana Negri et, page I, « Mujer entre peces », Elisa Caro

Les instigateurs du projet prélèvent 20 % sur les pièces, les artistes étant réglés comptant pour les œuvres de moins de 305 euros. Le dernier catalogue donne dans la veine des Ready-Made de Duchamp, des POF (prototypes d'objets en fonctionnement) de Fabrice Hybert et des objets détournés de Bertrand Lavier. Un balai de coin est proposé à 458 euros, tandis qu'un Rubik'cube peint, en trente exemplaires, se vend à 160 euros. Seules 5 ou 6 pièces conséquentes – entre 3 050 et 9 150 euros – ont fait l'objet d'un achat.

Roxana Azimi

► Adresses utiles
– Bazart (du 28 septembre au 2 novembre à Strasbourg, au Printemps, 1-5, rue de la Haute-Montée, puis, du 9 novembre au 28 décembre, à Marseille, aux Arcenault, salle Rimbaud) : www.bazart.com
– Buy-Sellf, tél. : 05-56-79-00-61.

RÉPONSES À TOUS

Assurance-vie

Ayant souscrit une assurance-vie pendant mon mariage, j'avais porté mon conjoint comme bénéficiaire. J'aimerais savoir si celle-ci est partagée entre les époux lors d'un divorce.

Benoît Tillaud, par courriel

Dans le cas d'un contrat d'assurance-vie souscrit par un des époux et non dénoué au divorce, ce dernier doit une récompense à la communauté lorsque les primes ont été payées avec des fonds communs. Pour la liquidation de la communauté conjugale consécutive au divorce, il faut donc tenir compte de la valeur de rachat du contrat au jour de la liquidation de la communauté – et non du montant des primes versées – pour l'inclure dans les biens communs.

En revanche, lorsque les primes ont été payées avec les deniers propres du souscripteur, il n'y a pas lieu de tenir compte de la valeur de rachat du contrat pour la liquidation de la communauté conjugale. Reste que le souscripteur devra prouver qu'il a bien alimenté son contrat avec des fonds propres.

Vous pouvez adresser vos courriers à Stéphanie Hockliffe, « Le Monde Argent », 21 *bis,* rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Fax : 01-42-17-21-67. E-mail : hockliffe@lemonde.fr.

Nous vous prions de nous pardonner de ne pouvoir répondre rapidement à vos nombreux courriers.

A lire

Les coulisses de Drouot

Un ouvrage dévoile les arcanes de l'hôtel des ventes parisien avant de revenir sur les affaires qui ont éclaboussé ce temple du marché de l'art français. *Descente aux enchères, les coulisses du marché de l'art* (éditions Jean-Claude Lattès) écrit par Vincent Noce, spécialiste du marché de l'art, se focalise sur le petit monde des enchères publiques françaises et plus particulièrement sur son navire-amiral, l'hôtel Drouot.

« *Dans les années 1950 encore,* écrit-il, *Paris était la capitale du marché de l'art. Aujourd'hui, elle représente 5 % ou 6 % du cumul des ventes aux enchères d'art.* » Vincent Noce met en garde l'apprenti collectionneur contre les chausse-trapes qui le guettent : les pièges tendus par un commissaire-priseur zélé montant fictivement les enchères pour augmenter son chiffre d'affaires – le « bourrage ».

Ou ceux, plus insidieux, des marchands d'art poussant systématiquement les enchères pour écarter l'intrus ou s'adonnant à la révision, pratique interdite mais répandue qui consiste en « *une entente à l'amiable entre marchands qui guignent le même lot* ». Le déficit d'expertise et de mise en valeur des objets peut aussi faire de Drouot un formidable lieu de découverte comme ce fut le cas pour ce *Saint Jean-Baptiste dans le désert,* de Georges de La Tour, initialement estimé 10 000 francs par un commissaire-priseur parisien avant d'être retiré de la vente et finalement adjugé 11 millions de francs... chez Sotheby's Monaco, en décembre 1994. L'auteur revient sur quelques affaires célèbres comme celle des faux bronzes de Guy Hain qui ont inondé le marché ou ces milliers de documents d'archives volés au fort de Vincennes et écoulés dans des salles de ventes.

E.T.

***Descente aux enchères, les coulisses du marché de l'art,* Ed. J.-C. Lattès, 432 pages, 20 euros.**